NAISSANCES

1801

A

1820

IX^em ANNÉE 1801

# REGISTRE

*Servant à constater l'état civil des Citoyens.*

MAIRIE
d'echandelis

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'ambert

DÉPARTEMENT
du
PUY-DE-DOME.

LE présent Registre, composé de huit ——— feuillets cotés et paraphés par Nous Sous-PRÉFET de l'arrondissement communal d'ambert ——— département du Puy-de-Dôme, pour servir à constater les naissances — de la Mairie d echandelis ——— de ce même arrondissement, conformément à la loi du 20 septembre 1792 (*vieux style*), pendant la *neuvième* année républicaine, qui commencera le premier vendémiaire prochain, lequel Registre sera délivré double, pour un d'iceux être remis au secrétariat de ladite Mairie, à l'expiration de ladite année, et l'autre nous être envoyé dans le mois suivant, pour que vérification soit faite de sa tenue, et être ensuite déposé aux archives de la Préfecture de ce département, en exécution des art. X, XI et XII du titre de ladite loi.

Fait à ambert —— le vingt un fructidor an huit de la République française, une et indivisible.

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'ambert.

Du douzieme jour du mois de vendemiaire l'an neuf de la republique française

Grange marie

Acte de naissance de marie Grange nee ce jourd'huy a dix heures du soir fille legitime mariage de antoine Grange et françoize Laurie Cuin de Mongt habitant du lieu du moulin de Gery veuve de mairie d'Echandelis, le sexe de l'enfant a été reconnu etre une fille Premier temoin antoine Barth de l'age de soixante huit ans second temoin Claude Longet de l'age de trente cinq ans tous deux cultivateurs habitant au moulin de Gery sur la declaration a nous faite par ledit antoine Grange qui a declaré ainsy que les temoins ne savoir signer de ce requis, Contat faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné

nouet ad

Mairie d'Echandelis, arrondissement communal d'ambert.

Anglade Claudine

Du dixneuf frimaire jour de nivoz de vendemiaire l'an neuf de la republique française

Acte de naissance de Claudine anglade nee ce jourd'huy a huit heures du matin fille de Georges et d'antoinette Nouet mariés, cultivateurs habitants du lieu de la foreste veuve de mairie d'Echandelis, le sexe de l'enfant a été reconnu etre une fille Premier temoin pierre anglade second temoin françois anglade tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de la foreste ledit françois anglade age de cinquante sept ans sur la declaration a nous faite par ledit Georges anglade qui a signé les temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis, Contat faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné,

nouet ad

Mairie de Chandelis, arrondissement communal d'Ambert.

Du vingtieme frimaire l'an neuf de la Republique francaize.

Chonion Antoine

Acte de naissance d'antoine Chonion né cejourdhuij a cinq heures du matin fils d'Etienne Ce de jeanne Coudeyras legitimement mariés; demeurant tous deux habitants du lieu de Longchamps, dudit Chandelis, le sexe de l'enfant a été reconnu etre male, Ledit enfant a été marqué de soixante cinq ans, Ledit Etienne Chonion demeurant audit lieu de Longchamps, sur la requisition a nous faite par ledit Etienne Chonion pere dudit enfant, qui a declaré ne savoir signer de ce enquis. Constaté suivant la loi par moi Ramon Rouvet adjoint de ad. mairie de Chandelis, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Rouvet a 0

Mairie de Chandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du vingt neuvieme jour du mois de frimaire l'an neuf de la Republique francaize

Coudeyras Antoine Le Claudine Jumeaux

Acte de naissance d'antoine Et claudine Coudeyras nés cejourdhuij a quatre heures du soir Enfants jumeaux d'antoine Et de louize Robert legitimement mariés, cultivateurs demeurant tous deux habitants du lieu de Longchamps dudit Chandelis, le sexe de chacun enfant a été reconnu etre un male Et l'autre femelle, temoins claude Chamimbaud age de soixante trois ans Et jean dutourage de quatre vingt ans cultivateurs demeurant audit lieu de Longchamps dudit Chandelis sur la requisition a nous faite par ledit Etienne Chonion pere desdits enfants habitants audit lieu de Longchamps qui a declaré ne savoir signer de ce enquis, constaté suivant la loi par moi Ramon Rouvet adjoint de la dite mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Rouvet a 0

Mairie de Chandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du vingt septieme jour du mois de nivose l'an neuf de la republique francaize

Chmaize Pierre

Acte de naissance de pierre thomaire né cejourdhuij a quatre heures du matin fils de jean thomaire et de francoise David legitimement mariés Tous deux habitants du lieu de Longchamps dudit Chandelis, le sexe de l'enfant a été reconnu etre male temoins claude Longechol age de trente cinq ans et antoine Barthelay age de soixante huit ans tous deux demeurant audit lieu de Longchamps dudit Chandelis sur la requisition a nous faite par ledit thomaire de ce requis sur le lieu de Chandelis qui a declaré ne savoir signer ainsi que les temoins de ce requis constaté suivant la loi par moi francois Rouvet adjoint de la dite mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Rouvet a 0

Mairie de Chandelis arrondissement communal d'ambert

Du dixieme jour du mois de Pluviose l'an neuf de la republique francaize.

Anglade Denoitte

acte de naissance de Denoitte anglade né cejourdhuij a sept heures du matin fils de jacque Et d'anne Lavergne legitimement mariés cultivateurs habitants du lieu de Latour dudit Chandelis, le sexe de l'enfant a été reconnu etre male temoins damien dutourage de trente sept ans Et Blaize dutour age de soixante ans

deux

cultivateurs demeurant audit lieu de Bat, Sur la requisition a nous faite par [illegible] et Renaud Sauvadet habitants audit lieu de Bat Grandsaigne dit les Saints qui a declaré nous jurer ne connaitre lesdits Temoins pour savoir signer de leur enquis, Contenté suivant la loi par nous Notaire susdit et soussigné, # Le susdit enfant a été reconnu être une fille légitimement née de [illegible] mariés

Nouvet a D

Mairie de Chandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du douzieme jour du mois de pluviose l'an neuf de la République française

Grange marie

Acte de naissance de marie Grange née ce jourdhuy a six heures du matin fille de Jacques Grange et de Claudine Chonion, cultivateurs demeurant audit lieu de Bat, mariés ensemble, Temoins, Jacques Grange aieul de l'enfant agé de soixante douze ans et Jacques Grange agé de soixante quinze ans cultivateurs habitants dudit lieu de Buisson qui m'ont declaré que ledit enfant n'avait vu que quatre dents sur la requisition a nous faite par marguerite liberte dudit lieu de Buisson qui a declaré comme ledit Temoin ne savoir signer de ce requis, Contenté suivant la loi par nous Notaire adjoint de la dite mairie de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné, # Le susdit enfant a été reconnu être une fille légitimement née de mariés, Temoins ont approuvé

Nouvet a D

Mairie de Chandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du treize ventose de l'an neuf de la République française

Coudeyras Benoit

Acte de naissance de Benoit Coudeyras né ce jourdhuy a six heures du matin fils d'Antoine Le Da Claudine Chonion, cultivateurs demeurant audit lieu de Bat, mariés ensemble, Temoins Pierre Renaudias agé de trente neuf ans et Benoit marquet agé de soixante trois ans cultivateurs demeurant audit lieu de Buisson, sur la requisition a nous faite par Antoinette Gouverneur dudit lieu de Buisson qui a declaré comme ledit Temoin ne savoir signer de ce requis, Contenté suivant la loi par nous Notaire adjoint de la dite mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné, # Le susdit enfant a été reconnu être un fils légitimement né de mariés, Temoins ont approuvé

Nouvet a D

Montel marguerite

Mairie de Chandelis, arrondissement Communal, d'Ambert.

Du vingt deuxieme jour du mois de ventose l'an neuf de la République française

Acte de naissance de Marguerite montel née ce jourdhuy a huit heures du matin fille de Jaque Montel cultivateur agé de soixante ans et de Jeanne Grange agée de soixante ans cultivateurs habitants du lieu de Buisson, Sur la requisition a nous faite par marguerite liberte dudit lieu de Buisson, qui a declaré comme ledit Temoin ne savoir signer de ce requis, Contenté suivant la loi par moi Notaire adjoint de la dite mairie de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné, # Le susdit enfant a été reconnu être une fille légitimement née de mariés, Temoins ont approuvé

Nouvet a D

Anglade Benoit

Mairie d'Echandelis, arrondissement, Communal d'ambert,
Du Premier Germinal de lan neuf de la Republique francaize.

Acte de naissance de Benoit anglade né aujourdhuy a trois heurs du matin fils de Estienne Ledemaire habitant cheur de longt demeurant audit lieu de la fontaine Lepetite de mairie d'Echandelis, lesquel delenfant a été nommé Etienne malle, temoins pierre anglade le jeune proche cheur, de longt habitant dudit lieu de la fontaine, Sur la requisition a nous faite par antoinette pujedon habitante dudit lieu de la fontaine qui a declaré ne savoir signer de ce enquis et constaté suivant la loi par nous françois Rouvet adjoint de ladite mairie d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de letat civil soussigné, ledit pierre anglade agé de cinquante ans, ledit proche agé de soixante ans tous legitimement mariés, les temoins soit agés tous

Rouvet adj

Viallis andré

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert
Du quatrieme jour du mois de Germinal lan neuf de la Republique francaize

Acte de naissance de andré Viallis né ce jourdhuy a une heure du matin fils de Antoine Ledeclaudine dutour cheur de longt demurant audit lieu de la fontaine de cette mairie d'Echandelis, lequel delenfant a été nommé Etienne malle, temoins Antoine Luaize agé de cinquante ans et andré viallis agé de trente cinq ans cultivateur demeurant audit lieu delafontaine, Sur la requisition a nous faite par anne Datisse habitante audit lieu delafontaine qui a declaré ne savoir signer de ce enquis, constaté suivant la loi par nous françois Rouvet adjoint de la mairie d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de letat civil soussigné, Ledit viallis agé de trente cinq ans cultivateur demeurant audit lieu delafontaine, ledit Antoine Luaize agé de cinquante ans tous domiciliés audit lieu delafontaine, tous legitimement mariés

Rouvet adj

Dutour

Pointud Alexandre

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert,
Du huitieme jour du mois de Germinal Lan neuf de la Republique francaize

Acte de Naissance d'alexandre pointud né ce jourdhuy a six heures du matin fils de joseph et de jeanne marie Gachon son femme de cheur de longt demeurant dans le chef lieu de cette mairie d'Echandelis Lequel delenfant a été nommé etienne malle, temoins alexandre pointud son propriétaire agé de cinquante ans et claude Grange agé de soixante dix ans tous deux habitants audit chef lieu de la Mairie d'Echandelis Sur la requisition a nous faite par dite Antoinette Lehalivre habitante dudit chef lieu d'Echandelis qui a declaré ne savoir signer de ce enquis ainsi que ledit grangé Ledit alexandre pointud a signé constaté suivant la loi par nous françois Rouvet adjoint de ladite mairie d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de letat civil soussigné, ledit pointud agé de cinquante cinq ans cultivateur et ledit grangé agé de soixante dix ans tous domiciliés audit chef lieu de la mairie d'Echandelis tous legitimement mariés, lesdits temoins soussignés tous

Pointud

Rouvet adj

6 Octo

ifar

trois

Viallis andré

Mairie d'Echandelis, arrondissement communal d'Ambert
Du douzième jour dumois de Germinal lan neuf de la Republique francaise
Acte de Naissance d'andré Viallis né ce jourdhuy a cinq heures du matin fils d'andré le dit comparant et de Catherine pupidon, cy mandelongt demurant, au lieu de loyeux
Sud mairie d'Echandelis. Le sexe de lenfant atté reconnu etre un malle, temoins, antoine
Cuzyre agé de cinquante deux ans le jean Baptiste farie, cultivateur, demurant, savoir
Vthaj recantin de loyeux mariés lud parc agé de cinquante cinq ans, au lieu, ameland dy lud
Commune d'Echandelis, sur la requisition a nous faite par anne Batisse habitante dud lieu
Deloyeux que a declaré ainsy quelle d. temoins ne savoir signer de quoy, constate suivant la
loi par nous françois Rouvet adjoint delad mairie suivant les fonctions doffiers publics
detat civil soussigné + legitimement mariés, le tout approuvé

Rouvet a O

Mairie d'Echandelis Arrondissement Communal d'ambert
Du douzieme jour dumois de Germinal lan neuf de la Republique francaise
Acte de Naissance de jean dutour né ce jourdhuy a cinq heures du matin fille dannet
Et de marie Sourg Legitimement mariés Lieux de Sourg demurant au lieu dufaut plantat de
Cette dite mairie d'Echandelis Le sexe de lenfant a été reconnu etre une fille temoins
Antoine dutour agé de trente ans et Benoit Ubontel agé de quarante cinq ans cultivateurs
et Simon de Sourg demurant au Lieu du faut plantat de cette dite mairie d'Echandelis
Sur la requisition a nous faitte par une fontaine habitante dud lieu de
faut plantat ainsi que les d. temoins ne savoir signer de ce requis constate suivant
la loi par nous françois Rouvet adjoint de lad mairie faisant les fonctions doffiers
publics de letat civil soussigné + quad declaré ainsy quelle d. temoins, le tout approuvé

jean dutour

Rouvet a O

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'ambert,
Du treizieme jours dumois de Germinal, lan neuf de la Republique francaise
Acte de naissance de damien Berand né ce jourdhuy a huit heures du matin
fils de michel Berand et anne Goutte legitimement mariés cultivateurs demurant au lieu
Dumeyrat sud mairie d'Echandelis, Le sexe de lenfant a été reconnu etre un
malle, temoins pierre Renaudias, agé de quarante ans le jean Robert agé de
soixante ans cultivateurs, habitants dud lieu de deux freres sur la requisition a
nous faite par Antoinette Gouvernaur habitante dud lieu de deux freres qui a
declaré ainsy quelle d. temoins ne savoir signer de ce requis, constate suivant la loi
par nous françois Rouvet adjoint de lad mairie d'Echandelis faisant les fonctions
doffiers publics de letat civil, soussigné

Berand damien

Rouvet a O

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'ambert
Du vingt unieme jour dumois de Germinal lan neuf de la Republique francaise
Acte de naissance d'Etienne Issartel né ce jourdhuy a six heures du matin fils de

Issartel Etienne

Gabriel Le Dé Catherine mage legitimement mariés ci-dessus et habitants
du lieu de Cheneviers Enquette de mairie d'Echandelis, Le sexe de l'enfant atté de reconnu
être un malle Temoin, pierre Renaudias, agé de quarente un an, Epicier de
Coudeyras agé de trente cinq ans ci-dessus demurant audit lieu de Cheneviers
Jacques sur la requisition a nous faite par Antoinette Gouvernon demurante
audit lieu de Cheneviers qui a declaré comme que les Temoins ne savoir signer
Enquis, Constaté suivant la loi par nous François Rouvet adjoint de lad. mairie
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné

Rouvet ad

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert
Du trentième Jour du mois de Germinal an Neuf de la République française
Acte de Naissance d'antoine longechal né ce jourd'huy a quatre heures
Du matin fils de claude Le d'anne pupidon, legitimement mariés, Voiturier
habitants du lieu du moulin de Gizy Enquette de mairie d'Echandelis, Le sexe de l'enfant a
été reconnu être un malle Temoin, Antoine Barthelemy agé de soixante neuf ans
Le damien Grange agé de quarante trois ans ci-dessus habitants du lieu du
moulin de Gizy, sur la requisition a nous faite par Catherine Douzenne demurant
audit lieu du moulin de Gizy Laquelle avec lad. Temoins ont declaré ne savoir signer
de ce Enquis, Constaté suivant la loi par nous François Rouvet adjoint de lad mairie
d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, Soussigné

Longechal Antoine

Rouvet ad

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert
Du trentième Jour du mois de Germinal an Neuf de la République française
Acte de Naissance de damien David né ce jourd'huy a trois heures de soir
fils de jean Baptiste Le de marie rosmel Legitimement mariés ci-dessus
habitants du lieu de la Rat Enquette de mairie d'Echandelis, Le sexe de l'enfant atté
reconnu être un malle Temoin, damien Dutour agé de quarante ans Le Maize
Dutour agé de soixante ans cultivateurs demurant audit lieu de la Rat sur la
Requisition a nous faite par Antoinette Dutour demurante audit lieu de la Rat
qui a declaré ainsi que les Temoins ne savoir signer de ce Enquis, Constaté suivant
la loi par nous François Rouvet adjoint de lad mairie d'Echandelis faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil, Soussigné

David damien

Rouvet ad

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert
Du troisième Jour du mois de Floreal an Neuf de la République française
Acte de Naissance de Etienne Chassaigne né ce jourd'huy a onze heures du
matin fils de Noel Le de marie Chalimbaud Legitimement mariés ci-dessus
demurant audit lieu de la Faye Enquette de mairie d'Echandelis Le sexe de l'enfant atté reconnu
être un malle, Temoins Blaize Rodier agé de cinquante six ans Le damien Dutour agé

Chassaigne Etienne

REP. FRA. PUY DE DOME. 75. ccn

Semoine Estienne

Mage Catherine

Dutour Jean

De quarente ans cultivateur demeurant Savoir Ledit rodier audit lieu de la Faye maire dudit Chandelis Ledit Dutour autre de la Dat auprès dudit maire de Chandelis sur la requisition a nous faite par Antoinette Dator audit lieu de la Dat qui a declaré a nous que les temoins ne savoit signer de quoy, constaté suivant la loi par nous François Nouvet adjoint de la dite mairie de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Nouvet adj

Mairie de Chandelis, arrondissement, Communal d'ambert.
Du sixieme jour du mois de floreal, an Neuf de la Republique francaize

Acte de Naissance d'Estienne Semoine né ced jourd'huy fils de feu Antoine Ledemaine ci pris legitimement marié avec Longt demeurant au lieu de la Faye et Lui dit maire de Chandelis, Lesquels ont declaré vouloir donner audit enfant pour temoins Blaize Rodier agé de cinquante cinq ans Jean Gardy agé de trente cinq ans cultivateur tous deux demeurant audit lieu de la Faye sur la requisition a nous faite par ancun habitant audit lieu de la Faye ainsy que les temoins majeurs dudit Chandelis, lequel a dit connoitre ledit enfant dont acte ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous François Nouvet adjoint de la dite mairie suivant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné, et ainsy signé sur le registre Nouvet

Nouvet adj

Mairie de Chandelis, arrondissement Communal, d'ambert

Du huitieme jour du mois de floreal an neuf de la Republique francaize

Acte de Naissance de Catherine mage née ced jourd'huy a huit heures du matin fille de Jean de marguerite Delorme Legitimement mariés demeurant au lieu de la Faye sur dit mairie de Chandelis, Lesquels ont declaré vouloir donner audit enfant pour temoins Pierre Renaudias agé de quarente ans et Catherine Magé de soixante sept ans Longt demeurant audit lieu de la Faye sur la requisition a nous faite par ancune Gouverneur demeurant audit lieu de la Faye laquelle a dit les temoins ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous François Nouvet adjoint de la dite mairie suivant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Nouvet adj

Mairie de Chandelis, arrondissement Communal, d'ambert.
Du dixieme jour du mois de floreal an neuf de la Republique francaize

Acte de Naissance de Jean dutour né ced jourd'huy a trois heures du soir fils d'Etienne et de marie Goudeyras legitimement mariés demeurant au lieu de Trat Lyttes mairie de Chandelis, Lesquels ont declaré vouloir donner audit enfant pour temoins Antoine anglade agé de soixante ans et Annet Champreau agé de trente sept ans, cultivateurs demeurant audit

lundy huit Juin mil neuf cent dix-huit, sur la requisition a nous faite par
François Bragière domestique lequel nous a déclaré ne savoir
ont déclaré ne savoir signer, lecture faite suivant la loi par nous
François Renaud adjoint délégué remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil soussigné.

NOUVEAU

Mairie de Richemont, arrondissement communal d'Embrun.
Du dixième jour du mois de floréal an neuf de la république française
Acte de naissance de Pétronille Songeon née ce jourd'hui à sept
heures du soir fille de Etienne Songeon cultivateur et de Marie
Songeon domiciliés ensemble à Richemont, laquelle enfant
présente à l'officier public, a été remise entre les mains de
Marie Richemont femme Bertrand, ménagère de soixante huit ans
demeurant audit Richemont, sur la réquisition a nous faite par
Etienne père de l'enfant, lequel a déclaré ne savoir signer
de ce interpellé suivant la loi par nous adjoint délégué
susdit et signé Renaud adjoint délégué

NOUVEAU

Mairie Richemont, arrondissement communal d'Embrun.
Du onzième jour du mois de floréal an neuf de la république française
Acte de naissance de Pierre Louis Etienne né ce jourd'hui à trois
heures du soir fils de Etienne Louis et de Marie Grange son épouse
domiciliés à Richemont, lequel enfant présente à l'officier public
a été remis entre les mains de Marie Richemont femme Bertrand
ménagère de soixante huit ans demeurant audit Richemont, sur
la réquisition a nous faite par Etienne père de l'enfant, lequel
a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous
adjoint délégué susdit et signé Renaud adjoint délégué

NOUVEAU

Mairie Richemont, arrondissement communal d'Embrun.
Du quatorzième jour du mois de floréal an neuf de la république française
Acte de naissance de Antoine Louis né ce jourd'hui à trois heures
du matin de Guillaume Louis et de Marie Grange légitimement mariés
domiciliés à Richemont, lequel enfant présenté à l'officier public
a été remis entre les mains de Marie Richemont femme Bertrand
ménagère de soixante huit ans demeurant audit Richemont, sur
la réquisition a nous faite par Etienne père de l'enfant, lequel
a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous
adjoint délégué susdit et signé Renaud adjoint délégué

ouvert de la 2ème année avoir signer de lui quelque constaté suivant la loi j'ai nous fait connoître
Nouvet + savant la fonction d'officier public de l'état civil soussigné + adjoint
de la d. mairie le tout vu et approuvé

Nouvet a 9

Debarge Etienne

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Ambert
Du vingtième jour du mois de floreal l'an neuf de la république française
Acte de Naissance de Etienne debarges né ce jourd'hui a sept heures du soir
fils de pierre et de marie prioret, laboureur demeurant au lieu de losdat de cette
dite mairie d'Echandelis le sexe de l'enfant a été reconnu etre un Male tenus
Pierre marchepoid agé de quarante cinq ans et louis mayet agé de trente six
ans cultivateur demeurant au lieu de laufadat qui nous ont declarés que
led. Enfant a été né dans la maison de la naissance sur la Réquisition
a nous faite par Louise pointud dud lieu de laufadat qui a declaré ainsi
que les témoins ne savoir signer de le requis constaté suivant la loi par
nous françois Nouvet adjoint de la d. mairie faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné + legitimement marié

Nouvet a 9

fs artel marguerite

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'ambert.
Du dix septième jour du mois de floreal l'an neuf de la république française
Acte de Naissance de Marguerite fs artel née ce jourd'hui a onze heures de
soir fille d'amet de Antoinette la Marge légitimement mariés Cultivateurs
habitant au lieu de Laufadat # Déclaration de l'enfant a été Nommé Etienne fille, Témoins Pierre marchadier,
agé de quarante ans et Etienne marquet agé de soixante cinq ans Cultivateurs demeurant
au lieu de susdit # Dudit lieu faite Sur la Réquisition a nous faite par Antoinette fs gouvernante de
Dudit lieu de susdit sur laquelle ledit Témoins ont declaré ne savoir signer de ce requis de
Constaté suivant la loi par nous françois Nouvet adjoint de la d. mairie faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné, # En attendant le retour de ladite Témoins
Etat approuvé

Nouvet a 9

Sauvadet marie

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert.
Du dix huitième jour du mois de floreal, l'an neuf de la république française
Acte de Naissance de Marie Sauvadet née ce jourd'hui a neuf heures du
matin fille de Benoit, Cultivateur de longt, et d'anne champroux légitimement mariés
habitant, au lieu de losdat Jurid. mairie d'Echandelis, sur la Réquisition a nous faite par
Louise pointud demeurante au d. lieu de losdat, laquelle ledit Témoin ont declaré ne

savoir signer de ce luy requis, Constaté suivant la loi par nous François Rouvet adjoint de lad. mairie Rehandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné et de ce de l'enfant acte reconnu être une fille témoins pierre marypoil âgé de quarante six ans, cultivateur, Lazian Reynille tous deux cultivateurs, habitants dud. Rehandelis dud. Reynille âgé de soixante cinq ans, le tout vu et approuvé,

NOUVET AD

Mairie d'Rehandelis, arrondissement Communal, d'ambert,
Du premier jour du mois de Prairial l'an neuf de la République française
Acte de Naissance de Antoine Longechal né ce jourd'hui à cinq heures
du matin fils d'Etienne, cultivateur de long et de Jeanne piallat légitimement mariés
habitants du lieu de Chardelin dud. mairie d'Rehandelis Le sexe de l'enfant atté
reconnu être un mâle témoins henry Lagrange âgé de quarante huit ans, le
François Travard âgé de soixante ans, cultivateurs, demeurants audit lieu de Chard
Sur la requisition a nous faite par Catherine Bourneria demeurante dudit lieu
dud. moulin de Gery de ce dud mairie d'Rehandelis laquelle dite témoins ont
déclaré ne savoir signer de ce luy requis, Constaté suivant la loi par nous François
Rouvet adjoint dud. mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil soussigné

Longechal Antoine

NOUVET AD

Mairie d'Rehandelis, arrondissement Communal d'ambert,
Du Cinquième jour du mois de prairial l'an neuf de la République française
Acte de Naissance de Antoinette Rouvet fille d'André née ce jourd'hui
à deux heures du soir fille d'André de marie massis légitimement mariés
cultivateur demeurant au lieu dit de Chardelin dud. mairie d'Rehandelis Le sexe de
l'enfant atté reconnu être une femelle témoins claude Grange âgé de
soixante huit ans Le Jaique du mas, âgé de soixante ans, cultivateurs
demeurant dans dit lieu de cette mairie d'Rehandelis Sur la requisition a
nous faite par dit André Rouvet qui a déclaré ainsi que dits témoins ne savoir
signer de ce luy requis, Constaté suivant la loi par nous François Rouvet adjoint
de lad. mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Rouvet Antoinette

NOUVET AD

Mairie d'Rehandelis, arrondissement Communal d'ambert
Du douzième jour du mois de prairial l'an neuf de la République française
Acte de naissance de Anne ponchon née le jourd'hui à dix heures du soir fille de
Barthelemy Cuiner de long et de Claudine Rotte légitimement mariés habitants de lieu
d'Adeune fers Jud mairie d'Rehandelis, Le sexe de l'enfant atté reconnu être une fille
témoins pierre Renaudia, âgé de quarante ans et Etienne marquet âgé de soixante huit
ans cultivateur, demeurant audit lieu d'Adeune fers, Sur la requisition a nous faite par
Anne David aïeule de l'enfant laquelle dite témoins ont déclaré ne savoir signer de ce

Ponchon anne

Enquis, Constaté Suivant la loi par nous François Nouet adjoint de lad mairie
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné,

NOUET AD

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert.
Du treizieme jour du mois de Prairial L'an Neuf de la Republique Francaise.

Gravard françois

Acte de Naissance de François Gravard né ce jourd'hui a une heure du
soir fils d'antoine et d'antoinette michij Legitimement mariés Guindelongt
demeurants au lieu de Chirds Enquitte de mairie d'Echandelis Le sexe de l'enfant a été
reconnu etre un malle Temoins Benoit desnelade agé de trente Sinans Echanij
Lagrange agé de quarante huit ans Cultivateurs demeurants au lieu de Chirds Sur
La requisition a nous faitte par Catherine Bourneric demeurante au lieu du moulin
de Gerij Enquitte de mairie d'Echandelis laquelle Celui Temoins ont declaré ne savoir
signer de ce enquis, Constaté par moi François Nouet adjoint de lad mairie
d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil soussigné Suivant
la loi.

NOUET AD

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert,
Du treizieme jour Dumois de prairial L'an Neuf de la Republique francaise.

Larochantoinette

Acte de Naissance de Antoinette Laroche née ce jourd'hui a une heure du
matin fille de jean, cultivateur de longt, et d'antoinette rodie habitants du lieu de la Gaye
Enquitte de mairie d'Echandelis, Legitimement mariés, Le sexe de l'enfant a été reconnu etre
une fille Temoins, Damien Dutour agé de quarente ans et Blaize Dutour agé de cinquante
Sept ans Cultivateurs demeurants au lieu de la Gaye Enquitte de mairie d'Echandelis Sur la
Requisition a nous faitte par Anne Tournier du lieu de la Gaye Enquitte de mairie d'Echandelis
Laquelle Celui Temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis, Constaté Suivant la loi
par nous François Nouet adjoint de lad mairie d'Echandelis faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné

NOUET AD

Mairie d'Echandelis, arrondissement Communal d'Ambert.
Du dix huitieme jour du mois de prairial L'an neuf de la Republique francaise.

Hurjean.

Acte de Naissance de Jean Hurjean né ce jourd'hui a sept heures du soir fils de
Pierre cultivateur du longt, et de jeanne Lagrange Legitimement mariés demeurant au lieu de Chirds
Enquitte de mairie d'Echandelis Le sexe de l'enfant a été reconnu etre un malle Temoins
Jerij Lagrange agé de quarante huit ans de François Gravard agé de soixante neuf
ans Cultivateur demeurants au lieu de Chirds Sur La requisition a nous faitte par Catherine
Bourneric demeurante au lieu du moulin de Gerij Enquitte de mairie d'Echandelis laquelle Celui Temoins
ont declaré ne savoir signer de ce enquis, Constaté Suivant la loi par nous François Nouet

adjoint dlad. mairie dEchandelis faisant les fonctions dOfficier public de
letat Civil. Soussigné

Nouvet aD

Mairie dEchandelis, arrondissement, Communal dAmbert.
Du Vingt Cinquieme Jour dumois de prairial, Lan Neuf de la Republique
Premaire

Sautet me

Dutour jean

Acte de Naissance de Jean dutour né cejourdhuy a trois heures du
matin fils de Damien et de Marguerite Sutier Legitimement mariés
Cultivateurs demurant audit lieu de la Dat Lun dicelle de mairie dEchandelis Le
Sus dit enfant a été Reconnu etre un Malle Temoins autre damien
Dutour agé de de quarente ans et Blaize dutour agé de soixante ans
Cultivateurs demurant audit lieu de la Dat, Sur La Requisition a nous faite
par Antoinette Sutour demurante audit lieu de la Dat laquelle Ledit Temoins
ont declaré ne savoir Signer de ce enquis, Contaté Suivant la loi par nous
François Nouvet adjoint dudit mairie dEchandelis faisant les fonctions
dOfficier public de letat Civil, Soussigné.

Nouvet aD

Magand marie.

Mairie dEchandelis arrondissement Communal dAmbert.
Du vingt Sixieme Jour dumois de prairial Lan neuf de la Republique Francaize

Acte de naissance de Marie magand nee cejourdhuy a huit heures du matin
fille de Benoit Cultivateur demurant audit lieu de la Dat et de Marguerite Longeris Legitimement mariés a
demurante audit lieu Sus dit et dicelle mairie dEchandelis Le Sus dit enfant a été
Reconnu etre une fille Temoins Annet Largeaud agé de quarente ans et Claude
Chatin Bandagé de Soixante deux ans Cultivateurs demurant audit lieu de la Dat a
Sur la requisition a nous faite par François Bugiere demurant audit lieu de
Sus dit mairie dEchandelis laquelle Ledit Temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis et
Contaté Suivant la loi par nous François Nouvet adjoint dudit mairie
dEchandelis faisant les fonctions dOfficier public dudit Etat Civil Soussigné.

Nouvet aD

Bourniere Litienne

Mairie dEchandelis arrondissement Communal dAmbert.
Du Quatrieme Jour dumois de Messidor Lan neuf de la Republique francaize

Acte de Naissance de Litienne Bourniere née cejourdhuy a midy fille
dEtienne Cultivateur demurant audit lieu de la Dat et de Antoinette Berard demurant audit lieu du moulin de
Gery Lun dicelle mairie dEchandelis Le Sus dit enfant a été Reconnu etre une malle a
Temoins Claude Longeyal agé de quarente ans et damien Dutour agé de quarente un ans
Cultivateurs demurant audit lieu du moulin de Gery, Sur la requisition a nous faite par
Catherine Bourniere dudit lieu du moulin de Gery laquelle Ledit Temoins ont declaré
ne savoir Signer de ce enquis, Contaté Suivant la loi par nous François Nouvet adjoint dudit
mairie faisant les fonction dOfficier public de letat Civil, Soussigné et Bourniere Letienne
Etant Present

Nouvet aD

Sept

Mairie d'Eschandelis, arrondissement, Communal d'Ambert.

Du dix septieme jour du mois de Messidor Lan neuf de la Republique francaize.

Lauzet marie

Acte de Naissance de Marie Lauzet nee cejourdhuy a midy fille de jean Pde francoize anglade Legitimement marie, Cuir delongt demeurant, au lieu de Fioson Sud mairie d'Eschandelis, Lesquels delenfant a été Reconnu Etre une fille Temoins Marie Chonion age de cinquante ans, Pjean Courdias, age de cinquante un an, Cultivateurs demeurant, aud. lieu de Fioson Sur la Requisition a nous faite par marie Pucal Dud lieu de Fioson laquelle Dlle d. Temoin, ont Declaré, ne savoir signer de Lequis, Constaté Suivant la loi par nous francois Rouvet adjoint de lad. mairie faisant les fonctions d'officier public de letat Civil Soussigné.

Nouvet a D

Mairie d'Eschandelis, arrondissement Communal d'Ambert.

Du dix huitieme Jour du mois de messidor Lan neuf de la Republique francaize

ildj antoine

Acte de Naissance de Antoine Guilj né cejourdhuy a Sept heures Du soir fils d'Antoine Pdepetronille Dumas, Legitimement mariez Cuir delongt demurant, au lieu Dumas, Lequel Lit mairie d'Eschandelis, Lesquels delenfant a été Reconnu Etre un malle Temoins Annet moras, age de quatente ans, Pierre Guillaume dailjoune age de trente neuf ans Cultivateurs demurant, aud lieu Dumas, Sur la requisition a nous faitte par francoize Drugiere demeurante aud lieu Dumas laquelle Dlle Temoin, ont declaré ne savoir signer de Lequis, Constaté, Suivant la loi par nous francois Rouvet adjoint de lad. mairie faisant Lesfonctions dofficier public de letat Civil, Soussigné

Nouvet aD

Mairie d'Eschandelis, arrondissement Communal d'Ambert.

Du Vingt unieme Jour du mois de messidor Lan neuf de la Republique francaize.

rudias Antoine

Acte de Naissance d'Antoine Courdias né cejourdhuy a une heure du matin fils de damien Pdu Cultivateur Legitimement mariez Cuir delongt demurant, au lieu dud Lieu Dailljeune Pdu Cultivateur demeurant, au lieu de Fioson Sud mairie d'Eschandelis, Lesquels delenfant a été Reconnu Etre un malle, Temoin, Benoitte Dumolade age de Trente Sept ans Pu Claude lagrange age de quarente ans Cuir, delongt Habitant Dud lieu de Fioson d. Sud, Sur la Requisition a nous faitte par led. damien Courdias, Lequel Dlle Temoin ont declaré ne savoir signer de Lequis, Constaté Suivant la loi par nous francois, Rouvet adjoint a lad. mairie faisant les fonction, dofficier public de letat Civil, Soussigné Dumas, marguerite Brunard Surchargé, Sont la Trouvé,

Nouvet aD

Mairie d'Eschandelis arrondissement Communal d'Ambert

Du Septieme jour du mois de thermidor Lan neuf de la Republique francoise

gras Etienne

Acte de Naissance d'Etienne Courdyras né cejourdhuy a huit heures du soir fils d'antoine

Et de Marianne Marianne Renaudias Legitimement Marié Sieur de Long demeur
au Lieu de Deux fures Sur maire d'Echaudelis Le Sexe de Lenfants a reconnaitre un malle
Temoins Etienne Renaudias ajeut de Lenfants agé de Cinquante ans et Laurant Sieur
Agé de quarante trois ans. Sieur de Long tous habitants du d'Lieu de Deux fures Sur la
Requisitions a nous faite par Mr d'antoine Dourt officier de Lenfant Lequel et les
dit temoins ont declaré ne Savoir Signer de le Luquis Constate Suivant la Loij par nous
francois Nouvet adjoint de Sad mairie faisant les fonctions dofficier public de Lata
Civil Soussigné

Nouvet a D

Mairie d'Echaudelis Arrondissement Communal d'Ambert
Du huitieme jour Du mois de Thermidor Lan neuf de la Republique francaise
Acte de Naissance de jeanne Dutour née Lejourd'hui a dix heures du Soir fille de
francois Sieur de Long et de marie morras Legitimement mariés demeurants au lieu de
Mas en tete dite mairie Echaudelis Le Sexe de Lenfants a ete Reconnu etre
une fille Temoins guillaume Dailloux agé de quarante ans et jacque Serriere
agé de trente huit ans Cultivateurs et Sieur de Long demeurants audit Lieu de
Mas Sur la Requisition a nous faite par Mr francois Dutour Lequel et les Di
Temoins ont Declaré ne Savoir Signer de le Luquis Constate Suivant la
Loij par nous francois Nouvet adjoint de Lad mairie faisant les fonctions de officier
public de Letat Civil Soussigné

Dutour jeanne

Nouvet a D

Mairie d'Echaudelis, arrondissement Communal d'ambert.
Du Vingt huitieme Jour du mois de Thermidor Lan neuf de la Republique francaise
Acte de Naissance de Marie Anne Chaussade née Ce jourdhuij a trois heures
Du Soir fille de pierre manouvrier et d'antoinette Rode Legitimement mariés
demeurant au lieu de Boisson Commune de la Chapelle Agnon, Lad Rode de Letat au dit lieu de la Saije En Lad. mairie d'Echaudelis Sur Blaize Rode de Son pere, Lequel Enfant
a été Reconnu etre une fille, Temoins Sd Blaize Rode agé de Cinquante Cinq ans et jean
Gardjag de trente Sept ans, Cultivateurs Lun Sud dong demeurant au lieu de la Saije
dudit Mairie Echaudelis Sur la Requisition a nous faite par Anne Colombier de lad
de la Saije dudit Mairie laquelle Lesd Temoins ont declaré ne Savoir Signer de Lequel
Constaté Suivant la Loij par nous francois Nouvet adjoint de lad mairie
d'Echaudelis faisant les fonctions d'officier public d'Etat Civil Soussigné,

Chaussade marianne

Nouvet a D

Mairie d'Echaudelis, arrondissement Communal d'ambert
Du premier jour Complementaire Lan neuf de la Republique francaise
Acte de naissance de Marie Nouvet née Ce jourdhuij a six heures du matin fe

Nouvet marie

suit en marge : Dorte

D'antoine marchal Ld de Ramonze Rafsi, Legitimement marié, demeurant
au Chef lieu de cette Commune d'Elzandelis, Lequel dit avant de reconnaître une
fille de témoin Claude Grange agé de soixante huit ans, Legitime mariée de
soixante cinq ans Cultivateurs demeurant dans ledit Chef lieu dudit mairie d'Elzandelis
Sur la Requisition a nous faite par ledit Antoine Roumet lequel dit lesdits témoins ont
delaré ne savoir signer de ce requis, Conformément à la Loy par nous Ramon
Roumet adjoint de ladite mairie faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil
Soussigné Roumet a D

Mairie d'Elzandelis arrondissement communal d'Aubert
Du premier jour complémentaire an neuf de la République Française
Dix heures
Acte de Reconnaissance de Catherine Grange Legitime mariée
au Chef lieu de cette Commune d'Elzandelis Laquelle dit Le sexe de Lopette a été
reconnue être une fille de témoin Claude Grange agé de soixante huit
ans et Jaque de mariée agé de soixante cinq Cultivateur Elzandelis
Jaut dud Elzandelis sur la Requisition a nous faite par Les pere
Jugidon Lequel et Les témoins dont dessus ne savons signer
de ce requis Conformément à la Loy par nous Ramon Roumet
adjoint de ladite mairie faisant Les fonctions d'officier
public de l'état Civil Soussigné Roumet a D

Clos et arrêté par nous Ramon Roumet adjoint d'Elzandelis le cinq Complémentaire
an Neuf de la République Française Roumet a D.

X.ème ANNÉE.

MAIRIE
d'Echandelis

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Aubert

DÉPARTEMENT
du
PUY-DE-DÔME.

Naissances

# REGISTRE

premier

*Servant à constater l'état civil des Citoyens.*

LE présent Registre, composé de six feuillets cotés et paraphés par nous SOUS-PRÉFET de l'arrondissement communal d'Aubert département du Puy-de-Dôme, pour servir à constater les naissances de la Mairie d'Echandelis de ce même arrondissement, conformément à la loi du 20 septembre 1792 (*vieux style*), pendant la *dixième* année républicaine qui commencera le premier vendémiaire prochain, lequel Registre sera délivré double, pour un d'iceux être remis au secrétariat de la Mairie, à l'expiration de ladite année, et l'autre nous être envoyé dans le mois suivant, pour que vérification soit faite de sa tenue, et être ensuite déposé aux archives de la Préfecture de ce département, en exécution des art. X, XI et XII du tit. II de ladite loi.

FAIT à Aubert le vingt deux fructidor an neuf de la République française, une et indivisible.

Poncet
Sous-préfet

Mayet
Daubert

Mairie d'Echandelis
arrondissement communal d'Aubert
Du sauge Brumaire an dix de la République française
Acte de naissance dudit enfant mâle né ce jourd'hui à six heures du soir
fils de Louis Redemard susdit Cultivateur habitant du lieu de Lonidat
maire dud. Echandelis Légitimement marié à Jeanne de Lenfant alle
duquel lieu un mâle
Premier témoin ayant mandé ont age de Quarante deux ans Second
Témoin ayant mandé ont age de quarante ans tous Les deux Cultivateurs
habitants du lieu de Lonidat maire dud. Echandelis Sur ma Requisition
a nous faite par Led. Louis mayet tous lesquels ont declaré ne savoir
signer de ce requis,
Constaté Suivant La Loi par nous maire dud. Echandelis Soussigné.
Les fonctions d'officier public de l'état Civil Soussigné

Mairie d'Echandelis
arrondissement communal d'Aubert
Du trente Brumaire an dix de la République française
Acte de naissance de George Dauve né ce jourd'hui à une heure du matin
fils dudit Sieur Dauve Vigneron habitant du lieu de la Combe
maire dud. Echandelis Légitimement marié à Jeanne de Lenfant alle duquel lieu

Dauve
George

Etre immale

Premier temoin present anglade age de cinquante deux second temoin
Jean proche age de soixante neuf ans tous deux cultivateurs habitants dudit lieu
de la fontenie sur la requisition a nous faite par Ledit autorité maire Lequel
Ledit temoin nous a declare ne savoir signer de ce requis
constate suivant la loi par nous maire faisant les fonctions d'officier
public de letat civil soussigné [illegible]

Mairie d'Exandelin arrondissement Commun d'aubert
Du quatre frimaire an dix de la republique francaise

Renaudin Jeanne Marie

Acte de naissance de Jeanne marie Renaudin, née ce jourd'hui a sept heures
du matin fille de pierre Le demarie laborieur cultivateur habitant de lun de
deux freres, sus d'marie legitimement mariés, le sexe de l'enfant a été reconnu et
fille premier temoin Etienne marquant age de soixante trois ans cultivateur
de Cuntefosse aussi cultivateur habitant dudit lieu de ce frere, sur la requisition
faite par ledit pierre Renaudin, lequel Ledit temoin, ont declaré ne savoir signer de ce requis
de ce requis Conte la loi par moi antoine laborieur maire Ledit maire
soussigné faisant les fonction d'officier public de l'Etat civil soussigné [illegible]

Mairie d'Exandelin arrondissement Communal maire
Du vingt huit frimaire an dix de la republique francaise

Saint Marie

Acte de naissance de marie saint née ce jourd'hui a deux heures du matin
fille de Claude Le Regnaud journalier et de Long haut dudit de la fontenie dite
Marie legitimement mariés, le sexe de l'Enfant a été reconnu Sa dite
fille Premier temoin Jean Gilbert age de soixante huit ans second temoin
Jean Renaudin age de cinquante neuf ans cultivateurs haut dudit lieu de
la fontenie sur la requisition a nous faite par maire ledit maire sage femme
faite d'udit lieu laquelle Le Ledit temoin ont declaré ne savoir signer de ce requis
constate suivant la loi par moi antoine laborieur maire faisant les
fonction d'officier public de l'Etat civil soussigné

[illegible]

Mairie d'Exandelin arrondissement Communal d'aubert
Du cinq frimaire an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Marie Jeanne Soulet fille de Benoit Soulet et d'Antoinette Coudert cultivateurs habitants du lieu dit Lamon du dit Segury commune de Lagendelle légitimement mariés. Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. Premier témoin Jean Bourneuf âgé de quarante quatre ans, second témoin Mathieu Fouzet âgé de cinquante ans cultivateur habitant du lieu dit Lamon du dit Segury sur la réquisition à nous faite par Jeanne Chadieu sage femme du lieu dit Lamon du dit Segury laquelle et les dits témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du dix neuf brumaire an dix de la république française

Acte de naissance de Jeanne Marie Soulhol fille légitime de Jean Soulhol et de Marie Delandelis mariés demeurant au village de Chabrejas du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. Premier témoin Jean Soulhol âgé de soixante ans cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury, second témoin Jean Soulhol âgé de soixante ans cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury sur la réquisition à nous faite par Jean Soulhol père de l'enfant et les dits témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis, arrondissement communal d'Ambert

Du dix neuf pluviose an dix de la république française

Acte de naissance de Jeanne Marie Soulhol fille légitime de Jean Soulhol et de Marie Delandelis mariés demeurant au village de Chabrejas du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. Premier témoin Jean Soulhol âgé de soixante ans cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury, second témoin Jean Soulhol âgé de soixante ans cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury sur la réquisition à nous faite par Jean Soulhol père de l'enfant et les dits témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis arrondissement communal d'Ambert

Du vingt deux pluviose an dix de la république française

Acte de naissance d'Anne Gardy née aujourd'hui à neuf heures du matin fille légitime de Jean Gardy cultivateur habitant du lieu de Lagendelle commune de Lagendelle et de Marie Delandelis son épouse mariés demeurant au village de Chabrejas du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. Premier témoin Jean Soulhol âgé de soixante ans cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury, second témoin Jean Gardy âgé de quarante huit ans cultivateur habitant du lieu de Lagendelle commune de Lagendelle sur la réquisition de François Bruguerolle aussi cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury, lesquels et les témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis arrondissement communal d'Ambert

Du vingt six pluviose an dix de la république française

Acte de naissance de Claude Buisson né aujourd'hui à sept heures du soir fils légitime de Claude Buisson cultivateur habitant du lieu de Lafarge légitimement marié avec Marie Delong habitant du lieu dit Lamon du dit Segury et de Marie Delandelis son épouse mariés demeurant au village de Lafarge du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être un mâle. Premier témoin Claude Chamboudaye âgé de soixante cinq ans cultivateur habitant du lieu de Lamon du dit Segury, second témoin Jean Soulhol âgé de quatre vingt ans cultivateur habitant du lieu de Lamon du dit Segury sur la réquisition de Gilbert Bruguerolle sage femme habitante du lieu de Lamon du dit Segury laquelle et les dits témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis arrondissement communal d'Ambert

Du vingt deux pluviose an dix de la république française

Acte de naissance d'Anne Gardy née aujourd'hui à neuf heures du matin fille légitime de Jean Gardy cultivateur habitant du lieu de Lagendelle commune de Lagendelle et de Marie Delandelis son épouse mariés demeurant au village de Chabrejas du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. Premier témoin Blaise Rodier âgé de cinquante huit ans, second témoin Jean Gardy âgé de quarante huit ans cultivateur habitant du lieu de Lagendelle commune de Lagendelle sur la réquisition de François Bruguerolle aussi cultivateur habitant du lieu de Chabrejas du dit Lamon du dit Segury, lesquels et les témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Marie Delandelis arrondissement communal d'Ambert

Du vingt six pluviose an dix de la république française

Acte de naissance de Claude Buisson né aujourd'hui à sept heures du soir fils légitime de Claude Buisson cultivateur habitant du lieu de Lafarge légitimement marié avec Marie Delong habitant du lieu dit Lamon du dit Segury et de Marie Delandelis son épouse mariés demeurant au village de Lafarge du lieu de Lamon du dit Segury. Le sexe de l'enfant a été reconnu être un mâle. Premier témoin Claude Chamboudaye âgé de soixante cinq ans cultivateur habitant du lieu de Lamon du dit Segury, second témoin Jean Dufour âgé de quatre vingt ans cultivateur habitant du lieu de Lamon du dit Segury sur la réquisition de Gilbert Bruguerolle sage femme habitante du lieu de Lamon du dit Segury laquelle et les dits témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaboisseau maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chaboisseau maire

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'Ambert

Du premier Ventoze an dix de la Republique francaise

Lapredon antoinette — acte de naissance d'antoinette lapredon naie aujourd'huy a Son heure du soir fille legitime de Catherine faure Voiturier habitants dudit Echandelis — + Le sexe a lu fait a lad Nomme lapredon premier temoin Claude gringe agede soixante dix ans Second temoin pierre bompon agede quarante quatre ans — Cultivateurs habitants dud Echandelis Sur laquelle lecture de jeanne pour nous dite maire Les sage femme laquelle lecture ont declare ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser

+ Legitimement maire Les Nous y approuvé Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert

Vauvillon antoine — Du premier Ventoze an dix de la Republique francaise

Acte de naissance de antoine vauvillon ne aujourd'huy a deux heures du matin fils legitime de jean Edme vauvillon Cultivateur habitant du hameau de Lechaud et de marie Catherine fille maire + Le sexe de l'enfant a été reconnu etre un Garçon premier temoin Guillaume dallon agede quarante cinq ans Cultivateur habitant du hameau de Lechaud second temoin Claude Gilbert dallon agede quarante cinq ans Cultivateur habitant du hameau de Lechaud tous deux freres dudit enfant lecture faite du tout par nous maire dudit Echandelis en presence des temoins ont declare ne savoir signer de ce requis Laquelle lecture faite par nous maire dudit Echandelis en presence des temoins ont declare ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser qui approuve le contenu

+ Legitimement maire Les Nous y approuvé Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert

Souvadet jaquecharly — Du dix ventoze an dixieme de la Republique francaise

acte de naissance de jaque charles souvadet ne aujourd'huy a sept heures du matin fils legitime de alexandre Eudemon Sayolle Cultivateur habitant du hameau de Nouffond maire + Le sexe de l'enfant a été reconnu etre un garçon premier temoin jaque souvadet agé de soixante deux ans Second temoin jean baptiste souvadet agé de soixante onze ans Cultivateur habitant du hameau de Nouffond maire, Sur la requisition de jeanne Gadon Sage femme habitante du hameau de Nouffond laquelle lecture faite du tout par nous maire dudit Echandelis en presence des temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser maire

+ Legitimement maire Les Nous y a approuvé

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert

Sorel francois — Du cinq ventoze an dix de la Republique francaise

Acte de naissance de francois sorel ne aujourd'huy a onze heures du matin fils de Claude Gilbert francois Longuehat cultivateur habitant du hameau de Nouffond et de marie Legitimement mariés Lesdits de Claude francois sorel ont declaré ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser maire

Berand Marie. — Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert

Du quatorze ventoze an dix de la Republique francaise

acte de naissance de marie berand ne aujourd'huy a cinq heures du soir fille legitime de antoine Marie Gilbert cultivateur habitant du hameau de Nouffond et de marie Legitimement mariés, Le sexe de l'enfant a été reconnu etre une garçon premier temoin pierre Chandezon agé de quarante cinq ans Second temoin joseph berand agé de quarante ans tous deux cultivateurs habitants du hameau de Nouffond tous deux freres dudit enfant lecture faite du tout par nous maire dudit Echandelis en presence des temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser maire

Et Berand joseph

Mairie d'Echandelis arrondissement Communal d'ambert

Du quatorze ventoze an dix de la Republique francaise

acte de naissance de joseph berand ne aujourd'huy a cinq heures du soir fils legitime de antoine Marie Gilbert cultivateur habitant du hameau de Nouffond et de marie Legitimement mariés, Le sexe de l'enfant a été reconnu etre un garçon premier temoin pierre Chandezon agé de quarante cinq ans Second temoin joseph berand agé de quarante ans tous deux cultivateurs habitants du hameau de Nouffond tous deux freres dudit enfant lecture faite du tout par nous maire dudit Echandelis en presence des temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis = Constate suivant la loi par moi antoine chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné Chaboisser maire

REP. FRA. PUY DE DOME

Genestier antoine

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du seize ventose an dix de la Republique française — titoi

Acte de naissance d'antoine Genestier ne le jourd'huy a deux heures du soir fils de Benoit et d'anne
[illegible] de longt haut du lieu de la fontaine sus d. mariés legitimement mariés le sexe de l'enfant a été
reconnu être un male premier temoin pierre [illegible] agé de soixante sept ans second temoin pierre
anglade agé de cinquante quatre ans cultivateurs habitants dud lieu sur la requisition d'antoinette
[illegible] sage femme du meme lieu laquelle et lesd temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis
constaté suivant la loi par moi antoine Chaboissier maire faisant les fonctions d'officier public
de l'etat civil soussigné Chaboissier maire

Ponchon Barthelemy

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du vingt deux ventose an dix de la Republique française
acte de naissance de Barthelemy Ponchon nait aujourd'huy a neuf heures du soir
fils de [illegible] et de Jeanne [illegible] de longt habitants du lieu de deux freres sus dits
mariés legitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu être un male premier
temoin pierre [illegible] agé de quarante deux ans second temoin Etienne Marquet agé
de soixante dix ans cultivateurs habitants dud lieu de deux freres. sur la requisition d'antoinette
Gouverneur sage femme du meme lieu laquelle et lesd temoins ont declaré ne savoir signer
de ce requis constaté suivant la loi par moi antoine chaboissier maire faisant les fonctions de
d'officier public de l'Etat Civil soussigné Chaboissier maire

Chomon Jeanne

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du vingt trois ventose an dix de la Republique française
Acte de naissance de Jeanne Chomon nait le jourd'huy a sept heures du soir fille de
[illegible] et de anne [illegible] de longt haut du lieu de deux freres sus d. mariés legitimement
mariés le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille premier temoin pierre [illegible]
agé de quarante deux ans second temoin Etienne marquet agé de soixante dix ans cultivateurs
haut du dit lieu de deux freres sur la requisition d'antoinette Gouverneur sage femme
dud lieu laquelle et lesd temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis
constaté suivant la loy par moy antoine Chaboissier maire faisant les fonctions
d'officier public de l'etat civil soussigné Chaboissier maire

Berand michel

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du vingt cinq ventose an dix de la Republique française
acte de naissance de michel Berand né aujourd'huy a une heure du soir fils de Joseph
et d'antoinette chomon de longt habitants du lieu de deux freres sus d. mariés legitimement
mariés. le sexe de l'enfant a été reconnu être un male. premier temoin michel berand
agé de trente six ans, second temoin pierre [illegible] agé de quarante deux ans cultivateurs haut
dud lieu sur la requisition d'antoinette gouverneur sage femme dud lieu, lesquels et lesd temoins
ont declaré ne savoir signer de ce requis. Constaté suivant la loi par moi antoine chaboissier
maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné Chaboissier
maire

Piallat Laurent

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du vingt neuf ventose an dix de la Republique française une le [illegible]
Acte de naissance de Laurent Piallat ne le jourd'huy a une heure du matin fils d'antoine et de
françoise Bourdier cultivateurs haut du lieu de [illegible] dits mariés legitimement mariés le sexe de
l'enfant a été reconnu être un male premier temoin [illegible] agé de soixante ans
second temoin [illegible] agé de soixante douze ans cultivateurs haut du lieu de [illegible] sus d. mariés
sur la requisition de Gilberte Berand sage femme dud lieu de [illegible] laquelle et lesd temoins ont
declaré ne savoir signer de ce requis constaté suivant la loi par moi antoine Chaboissier maire
faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné Chaboissier maire

Berthon Benoit

Mairie de chaudelis arrondissement communal d'ambert
Du premier Germinal an dix de la Republique française
acte de naissance de Benoit Berthon né aujourd'huy a huit heures du matin fils de Jean et de
Jaqueline Piallat de longt habitants du lieu de [illegible] sus d. mariés legitimement
mariés. le sexe de l'enfant a été reconnu être un male. premier temoin Benoit

Dejuselade Jaquelune

Berand Joseph.

Dejuselade Benoit

Sauvadet Marie

Genestier Claudine

Parrot georges

Dumelade agede trentesinq ans, second temoin henry Lagrange agé de cinquante ans cultivateur, Les dits temoins dudit lieu de Sers sur d'maire Sur les requis et Amour faite par Gilberte Berand Sage femme dudit lieu de Sers sur d'maire Laquelle Lesdits temoins ont dit ne savoir signer de ce requis et Sur ce interpellés par moi autre officier public d'Etat Civil soussigné Parbousser maire

Mairie de Lesdits arrondissement communal d'aubert
Du Cinq Germinal an deux de la Republique Française
Acte de naissance de Jaquelune fille naturelle de Benoit Dumelade et de Marie Sauvadet habitants dudit lieu de Sers sur d'maire
Matin fille de Benoit Dumelade et de Marie Sauvadet habitants dudit lieu de Sers sur d'maire Legitimement mariés Laquelle enfant est née ce jourd'hui a deux heures du matin
Comme le Dumelade Legitimement marié Les Dits Benoit Dumelade et Marie Sauvadet habitants dudit lieu de Sers sur d'maire
Lesquels nous ont déclaré que ledit enfant est du sexe masculin et qu'ils lui donnent le prénom de Jaquelune
Auquel acte ont été présents en qualité de témoins Henry Lagrange age de Cinquante ans cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et Jean Bravard age de Soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire Lesquels Dits Lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis
Lecture faite du présent acte de naissance par moi autre officier public d'Etat Civil soussigné Parbousser maire

Mairie de Lesdits arrondissement communal d'aubert
Du neuf Germinal an deux de la Republique Française
Acte de naissance de Joseph Berand né ce jourd'hui a deux heures du matin fils de Benoit Berand cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et de Catherine Sauvadet cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire mariés Légitimement
Laquelle Lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis et interpellés par moi autre officier public d'Etat Civil soussigné Parbousser maire

Mairie de Lesdits arrondissement communal d'aubert
Du dix Germinal an deux de la Republique Française
Acte de naissance de Benoit Dumelade fils de Jean Dumelade et de Marie Sauvadet habitants dudit lieu de Sers sur d'maire Legitimement mariés
Dudit enfant est né ce jourd'hui a quatre heures du soir Lequel enfant est né dans la maison de Jean Dumelade Grand père dudit enfant
Auquel acte ont été présents en qualité de témoins Claude Chatenet cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et Jean Bravard age de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire Lesquels Dits Lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis
Lecture faite du présent acte de naissance par moi autre officier public d'Etat Civil soussigné Parbousser maire

Mairie de Lesdits arrondissement Communal d'aubert
Du dix Germinal an deux de la Republique Française
Acte de naissance de Marie Sauvadet fille naturelle de Jean Sauvadet habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et de Marie Dumelade fille Legitimement mariés
Dudit enfant est née ce jourd'hui a deux heures du matin dans la maison de Jean Sauvadet Grand père dudit enfant
Auquel acte ont été présents en qualité de témoins Claude Chatenet cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et Jean Bravard age de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire Lesquels Dits Lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis
Lecture faite du présent acte de naissance par moi autre officier public d'Etat Civil soussigné Parbousser maire

Mairie de Lesdits arrondissement Communal d'aubert
Du vingt un germinal an deux de la Republique Française
Acte de naissance de Georges Parrot né ce jourd'hui a quatre heures du soir fils de Jean Parrot cultivateur habitant dudit lieu de Sers sur d'maire et de Marie Dumelade mariés Légitimement
Laquelle enfant est un garçon premier temoin pour naissance

Ponchon Claude

Condeyras aimé

Condeyras Claude

Dalhoux Claude

Lotte

Marguerille

Gidon Marie

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du deux floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Claude Ponchon naît ce jourd'hui vingt heure du matin fils de Jean Ponchon cultivateur habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Claude Ponchon âgé de soixante ans cultivateur habitant de Lieu, ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du deux floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Claude Ponchon naît ce jourd'hui vingt heure du matin fils de Jean Ponchon cultivateur habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Claude Ponchon âgé de soixante ans cultivateur habitant de Lieu, ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du deux floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Louis Condeyras naît ce jourd'hui à six heures du soir fils d'Antoine Condeyras cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Claude Chaumat cultivateur âgé de soixante quinze ans habitant de Lieu et de Jean Gilbert cultivateur âgé de soixante dix ans habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Antoine Condeyras père de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du cinq floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Claude Condeyras naît ce jourd'hui à une heure du matin fils de Jean Condeyras cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Claude Chaumat cultivateur âgé de soixante quinze ans habitant de Lieu et de Jean Gilbert cultivateur âgé de soixante dix ans habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Antoine Condeyras père de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du cinq floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Claude Condeyras naît ce jourd'hui à une heure du matin fils de Jean Condeyras cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Claude Chaumat cultivateur âgé de soixante quinze ans habitant de Lieu et de Jean Gilbert cultivateur âgé de soixante dix ans habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Antoine Condeyras père de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du onze floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Claude Dalhoux naît ce jourd'hui à deux heures du soir fils de Guillaume Dalhoux cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Jean Terrasse cultivateur habitant de Lieu âgé de soixante quinze ans et de Claude Chaumat cultivateur habitant de Lieu âgé de soixante ans, sur la requisition a nous faite par Jeanne Gilbert mère de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du quatorze floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Marguerille Rolle naît ce jourd'hui à cinq heures du matin fille de Jean Rolle cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Claude Chaumat cultivateur âgé de soixante quinze ans habitant de Lieu et de Jean Gilbert cultivateur âgé de soixante dix ans habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Jeanne Gilbert mère de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du quinze floreal an dix de la republique francaise

Acte de naissance de Marie Gidon née ce jourd'hui à quatre heures du soir fille de Jean Gidon cultivateur habitant de Lieu et de Marie Gilbert son épouse mariés légitimement, sur la déclaration faite en présence de Claude Chaumat cultivateur âgé de soixante ans et de Jean Gilbert cultivateur âgé de soixante dix ans habitant de Lieu, sur la requisition a nous faite par Jeanne Gilbert mère de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous antoine Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

A. Chaboisser maire

Mairie d'Echandelis arrondissement communal d'Aubert

Du vingt floreal an dix de la republique francaise

Dumas Jaque

L'An dix huit cent dix sept le dix neuf du mois de Germinal heure de midy par devant nous Pierre Dumas officier public de la commune de Lalinde canton dudit lieu arrondissement de Bergerac département de la Dordogne sont comparus en la maison commune de ladite commune Jaque Dumas cultivateur habitant du bourg de Long Saut du dit Lalinde lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui a une heure du matin est né dans sa maison dudit bourg de Long Saut un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être de lui comparant et de Jeanne Gardelle son épouse à laquelle il a donné le prénom de Jaque lequel enfant il nous a présenté et déclaré vouloir reconnaître pour être de lui comparant et de ladite Jeanne Gardelle son épouse et nous a requis de dresser acte de la présente déclaration et reconnaissance ce que nous avons fait en présence de Jaque Grange âgé de soixante dix ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous en a été faite par ledit Dumas père de l'enfant dont il s'agit lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du vingt six floréal an dix de la république française

Dumas Jaque

Acte de naissance de Marguerite Vialle, née aujourd'hui à six heures du soir fille de Jean Vialle cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Legrand son épouse, le dit enfant a été nommé Marguerite, a eu pour témoins Jaque Dumas âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par ledit Jean Vialle père de l'enfant dont il s'agit, lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du vingt sept floréal an dix de la république française

Vialle Marguerite

Acte de naissance de Marguerite Vialle, née aujourd'hui à six heures du soir fille de Jean Vialle cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Legrand son épouse, le dit enfant a été nommé Marguerite, a eu pour témoins Jaque Dumas âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par ledit Jean Vialle père de l'enfant dont il s'agit, lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du vingt sept floréal an dix de la république française

Angladé Marguerite

Acte de naissance de Marguerite Angladé née aujourd'hui à onze heures du matin fille de Jean Angladé cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Legrand son épouse, le dit enfant a été nommé Marguerite, a eu pour témoins Jaque Grange âgé de soixante dix ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par Bernard Angladé père de l'enfant dont il s'agit, lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis, et Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du vingt sept floréal an dix de la république française

De Gaulle Marie

Acte de naissance de Marie De Gaulle née aujourd'hui à six heures du soir fille de Jean De Gaulle cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Legrand son épouse, le dit enfant a été nommé Marie, a eu pour témoins Jaque Grange âgé de soixante dix ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par ledit Jean De Gaulle père de l'enfant dont il s'agit, lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du dix huit floréal an dix de la république française

Prudhomme Claude

Acte de naissance de Claude Prudhomme né aujourd'hui à une heure du matin fils de Antoine Prudhomme cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Legrand son épouse, le dit enfant a été nommé Claude a eu pour témoins Claude Grange âgé de soixante dix ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et Claude Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par Jacques Prudhomme père de l'enfant dont il s'agit, lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par nous autorisé Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier maire

Mairie de Lalinde, arrondissement communal d'Aubert
Du vingt floréal an dix de la république française

Nouvet Anne

Acte de naissance de Anne Nouvet née aujourd'hui à onze heures du matin fille de Jean Nouvet cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et de Marie Walter son épouse, le dit enfant a été nommé Anne a eu pour témoins Jaque Grange âgé de cinquante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde et Jaque Gardelle âgé de soixante ans cultivateur habitant du bourg de Long Saut dudit Lalinde sur la réquisition qui nous a été faite par ledit Jean Nouvet père de l'enfant dont il s'agit, lesquels témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis = Constaté suivant la loi par nous audit Laborsier maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Laborsier

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt cinq frimaire an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Jean Bourneuf fils de Jean Bourneuf et de Jeanne Pontaud son epouse, ne ce jourd'hui a onze heures du soir, au lieu de Longchaut, demeurant au lieu de Chaudeli, fils legitime, ainsi qu'il nous a ete declare par Jean Bourneuf pere de l'enfant, et Jeanne Pontaud son epouse, domiciliés au lieu de Chaudeli, lequel enfant a ete nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont signé avec nous officier public de l'état civil soussigné, apres lecture faite.

Jean Bourneuf
Pontaud
Pontaud
Jeanne

Mairie de Chaudeli arrondissement communal d'Aubert

Du vingt neuf frimaire an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Marie Pontaud fille de Jean Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, ne ce jourd'hui a onze heures du matin, au lieu de Longchaut, demeurant au lieu de Chaudeli, fille legitime, ainsi qu'il nous a ete declare par Jean Pontaud pere de l'enfant, et Jeanne Pontaud son epouse, domiciliés au lieu de Chaudeli, lequel enfant a ete nommé Marie, en presence de Jean Pontaud, age de soixante ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont signé avec nous officier public de l'état civil soussigné, apres lecture faite.

Pontaud
Marie

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du quatre messidor an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Marie Pontaud fille de Jean Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, ne ce jourd'hui a onze heures du matin, au lieu de Longchaut, demeurant au lieu de Chaudeli, fille legitime, ainsi qu'il nous a ete declare par Jean Pontaud pere de l'enfant, et Jeanne Pontaud son epouse, domiciliés au lieu de Chaudeli, lequel enfant a ete nommé Marie, en presence de Jean Pontaud, age de soixante ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont signé avec nous officier public de l'état civil soussigné, apres lecture faite.

Pontaud
Marie

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du onze messidor an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Jeanne Pontaud nee ce jourd'hui a onze heures du soir fille de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, domiciliés au lieu de Chaudeli, legitimement mariés, laquelle enfant a été nommée Jeanne, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jeanne

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du dix sept messidor an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a cinq heures du soir fils de Jean Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante sept ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt neuf messidor an deux de la Republique francaise une heure du matin

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a onze heures du soir fils de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt unième fructidor an deux de la Republique francaise une heure du matin

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a onze heures du soir fils de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt unième fructidor an deux de la Republique francaise une heure du matin

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a onze heures du soir fils de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du dix sept messidor an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a deux heures du soir fils de Jean Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante sept ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt unième messidor an deux de la Republique francaise une heure du matin

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a onze heures du soir fils de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt unième messidor an deux de la Republique francaise une heure du matin

Acte de naissance de Jean Pontaud ne ce jourd'hui a onze heures du soir fils de Laurent Pontaud et de Jeanne Pontaud son epouse, laboureurs, habitants du lieu de Chaudeli, legitimement mariés, lequel enfant a été nommé Jean, en presence de Jean Pontaud, age de soixante douze ans, laboureur, et de Jean Pontaud, age de quarante ans, laboureur, tous deux habitans du lieu de Longchaut, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, suivant la loi par moi officier public de l'état civil soussigné.

Pontaud
Jean

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Aubert

Du vingt trois messidor an deux de la Republique francaise

Acte de naissance de Jeanne Conpat ne ce jourd'hui a deux heures du matin

Conpat
Jeanne

fille de feu Jean Pierre Dumont Laboureur et de Louise Conyat Jugt mariés
Legitimement mariés, le sexe dit enfant a été nommé Marie Emilie, Témoins Jean
Baptiste Laurent agé de soixante dix ans et Jacques Laurent agé de soixante douze ans
Cultivateurs habitants dans cette Commune lecture faite aux Comparants
Dangier de Claude maire Maire Officier public de l'état civil soussigné

Terrasse Lucie

Maire de Lesparre arrondissement Communal d'Lambert

Du Vingt Sept Thermidor an dix de la République Française

Acte de naissance de Lucie Terrasse née ce jourd'hui à quatre heures du matin
fille de Jean Terrasse et de Jeanne Laulon Laboureurs habitants de Lesparre
Légitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu et Témoins Etienne Petit
Bonin agé de cinquante cinq ans et Laurent Jean Baptiste agé de cinquante cinq ans
Cultivateurs habitants de Lesparre lecture faite aux Comparants
Jeanne Laulon sage femme laquelle et les Témoins ont déclaré ne
savoir signer de ce interpellés suivant la loi de ce requis
Jean Dangier maire soussigné

Lourdo Claude

Maire de Lesparre arrondissement Communal d'Lambert

Du Sept Thermidor an dix de la République Française

Acte de naissance de Claude Lourdo né aujourd'hui à sept heures du matin fils
légitime de Jean Lourdo Cabaretier habitant de Lesparre et de Jeanne Claude
L'enfant a été reconnu être un garçon Témoins Claude Grangeon agé de soixante
douze ans et autre Jean Grangeon aussi habitants de Lesparre sur la requisition de
Jeanne Lourdo de leur sage femme laquelle fille et Témoins ont déclaré ne
savoir signer de ce requis Constaté suivant la loi par moi Maire soussigné
Jean Dangier maire soussigné

Barthelay Benoit

Maire de Lesparre arrondissement Communal d'Lambert

Du dix Thermidor an dix de la République Française

Acte de naissance de Benoit Barthelay né aujourd'hui deux heures
du soir fils de Benoit Barthelay et de Jeanne Laclade Manouvriers habitants de Lesparre
Légitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu et Témoins Etienne
Gateau et Jacques Bonnaure agés de quarante quatre ans et Claude
Dalesse agé de quarante six ans tous Laboureurs habitants de Lesparre sur la requisition de
Jeanne Laclade mère sage femme laquelle et les Témoins ont déclaré ne
savoir signer de ce requis Constaté suivant la loi par moi Maire soussigné
Jean Dangier maire soussigné

Magaud Claudine

Maire de Lesparre arrondissement Communal d'Lambert

Du Vingt Thermidor an dix de la République Française

Acte de naissance de Claudine Magaud née ce jourd'hui à onze heures du matin
fille de Jean Magaud et de Catherine Lacoste habitants de Lesparre légitimement mariés
le sexe dit enfant a été reconnu être une fille Témoins
Claude Chaumebaude agé de soixante dix ans et Etienne Longueau agé de cinquante
deux ans tous deux habitants de Lesparre sur la requisition de
Gilberte Durand de Lesparre sage femme laquelle et Témoins ont déclaré ne
savoir signer de ce requis Constaté suivant la loi par moi Maire soussigné
Jean Dangier maire soussigné

Gonestier
Jeanne

Devant nous [illegible]
Maire d'Elzandelle arrondissement Communal d'Ambert
Du vingt quatre Thermidor an dix de la République Française
Acte de naissance de Jeanne Gonestier née hier dix huit de ce mois
cinq heures du soir fille de Jeanne Cécile née Bourg cultivateur de ce lieu et de
Lucie Jeanne Gonestier née Lagelunement née Lafond Dufaut a été
déclarée être une fille légitime et a nommé Jeanne âgée de cinquante
deux ans la Cécile Nicoque âgée de quarante trois ans cultivateur tous
du dit lieu sur la réquisition du père qui a constaté ne savoir signer
Leur sage femme de quelle il a été témoin ont déclaré ne savoir signer
de ce requis = Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaborsier
Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Signé Chaborsier maire

Vialis marié

Maire d'Elzandelle arrondissement Communal d'Ambert
Du six fructidor an dix de la République Française
Acte de naissance de Marie Vialis née aujourd'hui à trois heures du soir
fille d'Antoine Vialis cultivateur haut de la Cordy ici
et de Marie Laglenement mariés, le père dit être âgé de cinquante
ans et la mère de cinquante trois ans, et a été nommé Marie
Vialis aussi cultivateur haut de la Cordy ici présent lequel a déclaré
ne savoir signer de ce requis, constaté suivant la loi par moi Antoine Chaborsier
officier public de l'état civil soussigné Chaborsier maire

ng lade anne

Maire d'Elzandelle arrondissement Communal d'Ambert
Du onze Thermidor an dix de la République Française
Acte de naissance de Anne Anglade née hier à cinq heures du soir
fille de Jacques Anglade cultivateur haut de la Bat et de Marie Laglenement
mariés le père de Elle dit être âgé de cinquante ans cultivateur
et la mère de cinquante deux ans tous du dit lieu de la Bat
Sage femme La quelle et les témoins ont déclaré ne savoir signer
de ce requis Constaté suivant la loi par moi Antoine Chaborsier
Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné
Chaborsier maire

Vu la patente d'Elzandelle en cinq comprise ainsi.
Chaborsier

XI.

M

d

ARR

c

d

DÉP

PO

No

Dikeu
Blay

XI.ème ANNÉE.

MAIRIE
d'Echandelys

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Aubert

DÉPARTEMENT
du
PUY-DE-DOME.

Naissances

# REGISTRE

*SERVANT à constater l'état civil des Citoyens.*

LE présent Registre, composé de deux feuillets, cotés et paraphés par Nous Sous-PRÉFET de l'arrondissement communal d'Aubert Département du Puy-de-Dôme, pour servir à constater les naissances de la Mairie d'Echandelys de ce même arrondissement, conformément à la loi du 20 septembre 1792 (*vieux style*), pendant la *onzième* année républicaine, qui commencera le premier vendémiaire prochain, lequel registre sera délivré double, pour un d'iceux être remis au secrétariat de ladite Mairie, à l'expiration de ladite année, et l'autre nous être envoyé dans le mois suivant, pour que vérification soit faite de sa tenue, et être ensuite déposé aux archives de la Préfecture de ce département, en exécution des articles X, XI et XII du titre II de ladite loi.

FAIT à Aubert le vingt-sept fructidor an dix de la République française.

Bourrée

Mairie d'Echandelys arrondissement communal d'Aubert
Du dix Vendemiaire an onze de la Republique Française
Acte de Naissance des Nais Putoux né ce dit jourdhuy a quatre heures du soir fils de
Arnaut Pd de Marie Bouryg cultivateur habitant du lieu du Saut Plantay maire du dit Echandelys
Legitimement marié Lme d'Mr Saut acte reconnu et baptisé un malas, et Jeanne Temoin Benoit
Blanc Montet age de quarante ans second Temoin, Benoit Bouryag de Cinquante ans ayant dit Mr Saut
cultivateur habitant du dit lieu du Saut Plantay, lequel dit Temoins ont dit et attesté de cette heure
manouvrier habitant du dit lieu du Saut Plantay Lacette mairie, Sur la requisition a nous faite
par Lme Fontanne Page femme Legitime habitante du dit lieu du Saut Plantay laquelle dit Temoins ont
Declaré ne savoir signer de enquis, Constaté suivant la loi par nous maire de Echandelys
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné Bourrée maire.

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Aubert
Du trente Vendemiaire an onze de la Republique Française
Acte de Naissance de Charles Jouvadet né ce jourd'hui

Sauvadet Charles

Aujourd'hui huit Germinal an onze de la République française, à sept heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Gabriel Habert, Maire, Officier public de l'état civil de la commune de Lusigny, canton de Lusigny, département de l'Allier, est comparu Jean Sauvadet, cultivateur, habitant du lieu de Lusigny, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui à cinq heures du matin, au lieu de Lusigny, de lui déclarant et de Marie Charles, son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean Baptiste. Les témoins ont été Jean Baptiste Gabriel Habert, âgé de trente-huit ans, et Jean Baptiste Simonet, âgé de vingt-deux ans, tous deux cultivateurs, habitants du lieu de Lusigny, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Signé : Sauvadet, Habert, maire.

Marie Thérèse Bernard, épouse de Jean Baptiste Gabriel Habert, maire de la commune de Lusigny, canton de Lusigny, département de l'Allier, est accouchée aujourd'hui, à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle a déclaré vouloir nommer Jean Baptiste. Les témoins ont été Jean Baptiste Simonet, âgé de vingt-deux ans, et Jean Baptiste Gabriel Habert, âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs, habitants du lieu de Lusigny, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Signé : Habert, maire.

Marie Thérèse Bernard, épouse de Jean Baptiste Gabriel Habert, maire de la commune de Lusigny, canton de Lusigny, département de l'Allier, est accouchée aujourd'hui, à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle a déclaré vouloir nommer Jean Baptiste. Les témoins ont été Jean Baptiste Simonet, âgé de vingt-deux ans, et Jean Baptiste Gabriel Habert, âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs, habitants du lieu de Lusigny, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Signé : Habert, maire.

Marie Thérèse Bernard, épouse de Jean Baptiste Gabriel Habert, maire de la commune de Lusigny, canton de Lusigny, département de l'Allier, est accouchée aujourd'hui, à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle a déclaré vouloir nommer Jean Baptiste. Les témoins ont été Jean Baptiste Simonet, âgé de vingt-deux ans, et Jean Baptiste Gabriel Habert, âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs, habitants du lieu de Lusigny, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Signé : Habert, maire.

Marie Thérèse Bernard, épouse de Jean Baptiste Gabriel Habert, maire de la commune de Lusigny, canton de Lusigny, département de l'Allier, est accouchée aujourd'hui, à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle a déclaré vouloir nommer Jean Baptiste. Les témoins ont été Jean Baptiste Simonet, âgé de vingt-deux ans, et Jean Baptiste Gabriel Habert, âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs, habitants du lieu de Lusigny, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite. Signé : Habert, maire.

Du quatre Nivose an onze de la république française
Acte de naissance du dit jourd'hui a dix heures du soir
Jean fils légitime de Jean Baptiste Laborieux cultivateur
et de Marie Longchal son épouse habitants de cette
commune né ce jourd'hui a deux heures du soir
Le présent a été déclaré en présence de Jean Baptiste
Laborieux père de l'enfant âgé de trente ans cultivateur
et de Jean Baptiste Laborieux âgé de vingt ans cultivateur
tous deux habitants de cette commune
Premier témoin Jean Baptiste Laborieux père de l'enfant
Deuxième témoin Jean Baptiste Laborieux âgé de vingt ans
cultivateur tous deux habitants de cette commune
Troisième témoin Jean Baptiste Longchal âgé de cinquante
deux ans cultivateur habitant de cette commune
Quatrième témoin Jean Baptiste Longchal âgé de soixante
ans cultivateur habitant de cette commune
Lecture faite du présent acte de naissance aux déclarants
et témoins ils ont déclaré ne savoir signer de ce requis
Signé sur le registre Laborieux père, Laborieux fils,
Longchal, Longchal
Il a été satisfait aux lois par nous maire de Lhandelis
soussigné Laborieux maire

Maire de Lhandelis arrondissement d'Embrun

Du dix neuf nivose an onze de la République française Acte de naissance de
Georges Coudeyras Nicolas né ce jourd'hui a deux heures du
soir de ce jourd'hui fils légitime de Nicolas Coudeyras cultivateur et de
Marie Françoise Lhéritier mariés tous deux habitants de cette
commune Légitimement mariés Présents témoins Georges Chaboisier âgé de trente quatre ans cultivateur
habitant de cette commune Jean Baptiste Chaboisier âgé de vingt quatre ans cultivateur habitant de cette
commune tous deux oncles paternels de l'enfant Lecture faite du présent acte de naissance aux déclarants
et témoins ils ont déclaré ne savoir signer de ce requis Signé sur le registre Chaboisier père, Chaboisier
Requisitoire a nous fait par Antoinette Jourdan âgée de vingt sept ans sage femme habitante de cette
commune Laquelle déclare ne savoir signer de ce requise Signé sur le registre Chaboisier père
Premier témoin a signé Constaté suivant la loi par nous maire de Lhandelis soussigné Chaboisier maire

Maire de Lhandelis arrondissement d'Embrun = Du Dix neuf Nivose an onze de la
République française Acte de Naissance de Marie Longchal née ce jourd'hui
à deux heures du soir au lieu du moulin de Guy fille légitime de Marie Longchal cultivateur habitant de cette commune
Marguerite Chaboisier épouse du lieu du moulin de Guy Légitimement mariés Présents témoins Jean Baptiste
Chaboisier âgé de vingt deux ans cultivateur habitant de cette commune oncle paternel de l'enfant et cette
commune Troisième témoin Jean Baptiste Longchal âgé de soixante dix ans cultivateur habitant de cette
commune aïeul maternel de l'enfant Quatrième témoin Jean Baptiste Longchal âgé de quarante quatre ans cultivateur
habitant de cette commune oncle maternel de l'enfant tous les témoins sont domiciliés au lieu du
moulin de Guy Lecture faite du présent acte de naissance aux déclarants et témoins ils ont déclaré ne savoir signer de ce requis Constaté
suivant la loi par nous maire de Lhandelis soussigné Chaboisier maire

Maire de Lhandelis arrondissement d'Embrun Du Vingt six Nivose an onze de la République française
Acte de naissance de Antoinette Vernet fille de Guillaume Vernet et de Marie Bufon époux habitants de cette
commune de ce jourd'hui a une heure du matin Le présent a été déclaré en présence de Guillaume Vernet
cultivateur habitant de cette commune père de l'enfant Légitimement marié avec la mère de l'enfant
Premier témoin âgé de cinquante deux ans cultivateur habitant de cette commune oncle paternel de l'enfant
Deuxième témoin âgé de trente sept ans cultivateur habitant de cette commune Lecture faite du présent acte de naissance aux déclarants
et témoins ils ont déclaré ne savoir signer de ce requis Constaté suivant la loi par nous maire de Lhandelis soussigné
Le présent a été signé Coudeyras Chaboisier Jean Baptiste Coudeyras Chaboisier père Chaboisier maire

Maire de Lhandelis arrondissement d'Embrun. Du Vingt sept Nivose an onze de la République
française, Acte de Naissance de Marie Louise Coupat née ce jourd'hui a midy a la rue de Lhandelis fille de Jean Baptiste
Coupat cultivateur habitant de cette commune et de Marie Chaboisier épouse du lieu Légitimement mariés Présente
témoins Jean Baptiste Chaboisier âgé de vingt deux ans cultivateur habitant de cette commune oncle paternel de l'enfant
Deuxième témoin Jean Baptiste Coupat âgé de quarante deux ans cultivateur habitant de cette commune père de l'enfant
Troisième témoin Jean Baptiste Chaboisier âgé de soixante dix ans cultivateur habitant de cette commune aïeul maternel de l'enfant
Quatrième témoin Jean Baptiste Chaboisier âgé de vingt sept ans cultivateur habitant de cette commune oncle maternel de l'enfant
Lecture faite du présent acte de naissance aux déclarants et témoins ils ont déclaré ne savoir signer de ce requis Constaté
suivant la loi par nous maire de Lhandelis soussigné Chaboisier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert = du Premier pluvioze an onze de la
Goutte Marie — Republique francaise = acte de naissance de Marie Goutte née ce jourd'huy a sept heures du matin au lieu de [illegible] Goutte mairie de Chandelis fille de Barthelemy [illegible] et de Marie [illegible] legitimement mariés [illegible] du dit lieu de [illegible]. Le sexe de l'enfant a été reconnu etre une fille. Premier temoin Pierre [illegible] agé de quarante trois ans, second temoin Etienne Marque agé de soixante cinq ans tous deux cultivateurs demeurant au dit lieu de [illegible] sur la requisition a nous faite par antoinette [illegible] gouvernante sage femme du dit lieu de [illegible] laquelle et les dits temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loi par nous maire de la dite commune de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné

Chabossier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert du deux Pluvioze an onze de la Republique
Dutour Jean — francaise acte de naissance de Jean Dutour né ce jourd'huy a trois heures du matin au lieu de la [illegible] en cette commune de Chandelis fils de Pierre et de françoise [illegible] cultivateurs habitant du dit lieu et [illegible] legitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu etre un male. Premier temoin [illegible] anglade agé de cinquante ans, second temoin antoine Vaire agé de quarante ans tous les deux manouvriers habitant du dit lieu de la [illegible] commune de Chandelis sur la requisition a nous faite pour le pere de l'enfant lequel et les dits temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loy par nous maire faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné du Chandelis [illegible]

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert Chabossier mairé
Rouvet antoinette — du huit pluvioze an onze de la republique francaise = acte de naissance d'antoinette Rouvet née ce jourd'huy a dix heures du matin au chef lieu de la dite commune de Chandelis fille d'antoine et de françoise Mallis, de l'etat de marechal ferrand habitants du dit chef lieu de la mairie de Chandelis legitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu etre une fille. Premier temoin pierre [illegible] agé de quarante quatre ans second temoin claude grange agé de soixante douze ans tous deux cultivateurs habitants du dit chef lieu de la commune de Chandelis sur la requisition a nous faite par antoinette goutte ayeule de l'enfant laquelle et les dits temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loy par nous maire de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné du dit Chandelis [illegible]

Chabossier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert du neuf pluvioze an onze de la
Pointu Alexandre — republique acte de naissance d'alexandre Pointu né ce jourd'huy a midy au lieu de la faye commune de Chandelis fils de pierre [illegible] et de [illegible] de Long habitant du dit lieu de la faye en cette mairie et legitimement mariés le sexe de l'enfant a été reconnu etre male. Premier temoin [illegible] dutour agé de quarante ans cultivateur habitant du susdit Labat en cette mairie second temoin [illegible] du meme etat du lieu de la faye en cette dite mairie agé de soixante ans sur la requisition a nous faite par [illegible] du dit lieu de Labat laquelle et les dits temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis constaté par nous maire du dit Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné

Chabossier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert du sixe pluvioze an onze
Chonion Jean — acte de naissance de Jean Chonion né ce jourd'huy a deux heures du matin au lieu du faut planta en cette dite mairie de Chandelis fils de [illegible] et de marguerite dutour legitimement mariés [illegible] de Long habitant au dit lieu du faut planta le sexe de l'enfant a été reconnu etre un fils premier temoin joseph [illegible] agé de soixante douze ans second temoin Benoit Coudeyras agé de soixante onze ans tous les deux cultivateurs demeurant au lieu de Buisson [illegible] en cette dite mairie de Chandelis sur la requisition a nous faite par [illegible] sage femme du dit lieu du faut planta laquelle et les dits temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loy par nous maire du dit Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné

Chabossier maire

Simone Marie

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Ambert du vingt six ventôse an onze de la Republique française acte de naissance de Marie Chomin née ce jourd'hui a dix heures du matin au lieu de Cougat sur d'icelle mairie d'Echandelys fille de Marcel et de Marguerite Mayet métayers audit lieu de Cougat légitimement mariés le second desdits enfants a été reconnu être une fille Première témoin Jean Baptiste Savoradet second témoin Jacques Savoradet tous deux âgés de soixante quatorze ans et dit Baptiste âgé de soixante douze ans tous cultivateurs habitans audit lieu de Cougat sur la réquisition a nous faite par Pierre [illegible] père de l'enfant laquelle a été reconnu être une fille Première témoin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous maire dudit Echandelys suivant les fonctions à nous déléguées soussigné

Chaborsier maire

Simone Marie

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Ambert du deux ventôse an onze de la République française acte de naissance de Marie Simone née ce jourd'hui a neuf heures du matin au lieu de la présente mairie d'Echandelys fille d'Antoine et de Marie Gissis légitimement mariés cultivateurs habitans dudit lieu de la Présente mairie le second desdits enfants a été reconnu être une fille Première témoin Blaise Rodinas âgé de soixante ans le premier témoin tous deux cultivateurs habitans dudit lieu de la présente mairie sur la réquisition a nous faite par Antoine père de l'enfant laquelle a été reconnu être une fille Première témoin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous maire dudit Echandelys suivant les fonctions à nous déléguées soussigné

Chaborsier maire

Viallis Gintounette

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Ambert

Acte de Naissance de Gintounette Viallis née ce jourd'hui a neuf heures du matin au lieu de la présente mairie d'Echandelys fille de Antoine Viallis cultivateur légitimement marié habitant dudit lieu de la présente et de Jeanne Gintounette aussi cultivateur habitante dudit lieu de la présente mariés le second desdits enfants a été reconnu être une fille Première témoin Antoine Tuaize âgé de cinquante ans cultivateur habitant dudit lieu de la présente mariés le second témoin André Viallis âgé de trente huit ans cultivateur habitant dudit lieu de la présente mariés sur la réquisition a nous faite par Marie père de l'enfant laquelle a été reconnu être une fille Première témoin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous maire dudit Echandelys suivant les fonctions à nous déléguées soussigné

Chaborsier maire

Terrasse Jacques

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Ambert du douze ventôse an onze de la Republique

Acte de Naissance de Jacques Terrasse né ce jourd'hui a sept heures du soir au lieu du Bonson Bazenet sur la mairie d'Echandelys fils de Jean et de Claude du Bonson légitimement mariés cultivateurs habitans dudit lieu du Bonson Barrais lesdits mariés le père de l'enfant a été reconnu être un mâle Premier témoin Joseph Gibert âgé de soixante douze ans Premier témoin Benoit Goudeyron âgé de soixante ans tous deux cultivateurs habitans dudit lieu du Bonson sur la réquisition a nous faite par Anne Jeanne du Bonson mère de l'enfant laquelle a été reconnu être un mâle et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous maire de la commune d'Echandelys faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Chaborsier maire

Dutour Antoinette

Mairie d'Echandelys arrondissement d'Ambert du vingt six ventôse an onze de la République

Acte de Naissance de Antoinette Dutour née ce jourd'hui a une heure du soir au lieu du Brut fille de Antoine Dutour cultivateur et de Marie Echandelys mariés légitimement habitans dudit lieu de la présente et domiciliés audit lieu du Brut le père de l'enfant a été reconnu être une fille Premier témoin Benoit Goudeyron âgé de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu du Brut second témoin Jean Grenouille âgé de cinquante ans tous deux cultivateurs demeurant audit lieu du Brut sur la réquisition a nous faite par l'accouchée dudit lieu du Brut laquelle a été reconnu être une fille Premier témoin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi par nous maire dudit Echandelys faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Chaborsier maire

Mairie de Chaudeli arrondissement Communal d'Ambert = Du vingt huit ventose
an onze de la Republique francaise = Acte de naissance de Jean Bazard né ce jourdhuy
dix heures du matin du lieu de labat legitime mariage de Chaudeli fils de Jeanne Bazard cultivateur
et de Jeanne Bazard ménagere habitans au lieu de labat Lesquels ont presenté ledit enfant
du sexe masculin Premier temoin Jean Bazard age de quarante cinq ans dudit lieu de labat Second temoin
Mathieu Bazard age de soixante ans du lieu de la Faye Lesquels tous deux dits etre cultivateur
Sur la requisition a nous faite par Antoinette Bazard ayeule de l'enfant dudit lieu de labat laquelle
a declaré ne savoir signer de ce requise, Constaté suivant la loy par nous maire dudit
Chaudeli faisant les fonctions d'officier public dudit Etat Civil soussigné

Bazard maire

Mairie de Chaudeli arrondissement d'ambert = Du Vingt unieme Ventose
an onze A été de Naissance de Jacques Duma, ne ce jourdhuy a deux heures
du matin fils de Jacques Duma et de Jacque Duma Legitime mariage dudit de Long
habitants du Chef Lieu de la Mairie Lesquels a Lenfant a été donné Prenom
Etienne male = Premier Temoin, Claude Jacque age de Soixante douze ans,
Second Temoin, pierre Guyon age de quarante cinq ans, tous deux habitants
du chef Lieu de la Mairie de Chaudeli Sur la Requisition a nous faite
par Catherine anglade Sage femme habitante dudit lieu Sur
laquelle Ci dit Temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis,
Constaté suivant la loy par nous maire de la Commune faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Jacques Duma

Chaboisier maire

Mairie de Chaudeli arrondissement d'ambert = Du Vingt unieme Ventose an onze
de la Republique francaise Acte de Naissance de marie Sauret né ce jourdhuy a huit
heures du matin fils de Claude Sauret et de marie Jacque Legitimement mariés
Lun de Long habitants du chef Lieu de la Mairie de Chaudeli Lenfant a été reconnu
Premier Temoin, Benoit Magand age de quarante cinq ans, Second Temoin, Claude
Sylvain Sauret age de soixante ans, tous deux chef Lieu de Long habitants dudit lieu de Long
Sur la requisition a nous faite par Catherine Jacque femme habitante dudit lieu de Long
Chef Laquelle Ci dit Temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis Constaté suivant la loy
par nous maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Chaboisier maire

Mairie de Chaudeli arrondissement d'ambert = Du Vingt unieme Ventose an onze
Acte de Naissance de antoine Cossier né ce jourdhuy a huit heures du matin fils de
Simple Cossier cultivateur et de marie Jacque Legitimement mariés tous de Long habitants du chef
lieu de la Mairie de Chaudeli Lenfant a été reconnu Premier male, Premier
Temoin, Claude Jacque age de soixante douze ans, Second Temoin, pierre Guyon
age de quarante cinq ans, tous deux habitants du chef Lieu de la Mairie de Chaudeli Sur la requisition
a nous faite par Jeanne Claude Jacque femme habitante dudit lieu de Long Chef
Laquelle Ci dit Temoins ont declaré ne savoir signer de ce requis Constaté
suivant la loy par nous maire de la Mairie faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné

Chaboisier maire

Mairie de Chaudeli arrondissement d'ambert = Dix huit germinal an onze de la Republique
francaise Acte de Naissance de marie Jeanne Antonia née ce jourdhuy a deux heures du matin
fille de Jean Antoine Bonnet cultivateur et de marie Jeanne Legitimement mariés
du lieu de deux Eaux Mairie de Chaudeli Lenfant a été reconnu Premier
fille Premier Temoin, Pierre Renaudias age de quarante cinq ans, Second temoin,
Etienne marquet age de soixante cinq ans, tous deux chef Lieu de Long habitants du lieu
de deux Eaux Sur la requisition a nous faite par antoinette Jeanne
Sage femme habitante dudit lieu de deux Eaux Laquelle Ci dit Temoins ont declaré
ne savoir signer de ce requis Constaté suivant la loy par nous maire
de la Mairie faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Chaboisier maire

Ffartet

Georges

Maire d'Esgaudelis arrondissement d'Ambert du dix Germinal an onze de la Republique Française
Acte de Naissance de Georges Ffartet né ce jourd'hui a huit heures du matin fils de Gabriel Ffartet
laboureur et de Marie Cellier habitants de Lesgaudelis Lequel Enfant a été reconnu être du mariage
de Lesdits Ffartet et Cellier et a été nommé Georges par Jean Georges Chaboisier âgé de trente trois ans
cultivateur habitant de Lesgaudelis et par Jean Chaboisier âgé de trente trois ans cultivateur habitant
du lieu de la Chaudie tous deux voisins de Lesgaudelis Lequel Enfant a été présenté à l'officier public
par Jean Georges Chaboisier premier témoin Lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis Ledit Chaboisier premier témoin a signé
Constaté suivant la Loy par nous Maire susdit et officier public de l'Etat civil soussigné
+ ainé des Enfants
A Chaboisier maire

Guidon

Claude

Maire d'Esgaudelis arrondissement d'Ambert du dix Germinal an onze de la République Française
Acte de Naissance de Claude Guidon né ce jourd'hui a cinq heures du matin fils de Etienne Guidon
Tisserand et de Marie Fontvieille habitants de Lesdits Lieu de la Maire d'Esgaudelis Lequel enfant
a été reconnu être du mariage de Lesdits Guidon et Fontvieille et a été nommé Claude par Claude Guidon âgé de soixante douze ans
Cultivateur habitant du Chezieux de la Maire d'Esgaudelis Lequel
Sur la Requisition a nous faite par Jeanne Chaize Sage femme habitante du lieu dit Chezieux de la Maire
susdit Lequel Second Témoin a déclaré ne savoir signer de ce enquis Constaté suivant la Loy par
nous Maire d'Esgaudelis soussigné en présence de Gabriel Ffartet laboureur habitant du lieu de Lesgaudelis
A Chaboisier maire

Coudeyra

Jeanne

Maire d'Esgaudelis arrondissement d'Ambert du Vingt deux Germinal an onze de la République Française
Acte de naissance de Jeanne Coudeyra née ce jourd'hui a sept heures du matin fille d'Antoine Coudeyra
Cultivateur et de Marguerite Renaudie mariés ensemble Lequel mariage a été célébré devant l'officier public de la Maire d'Esgaudelis
Lequel enfant a été reconnu être du mariage de Lesdits Coudeyra et Renaudie et a été nommé Jeanne par Jean Renaudie
âgé de quarante cinq ans Cultivateur habitant du lieu de Longdonnille de la Maire d'Esgaudelis Lequel
Second Témoin Ledit Lieu de Longdonnille Lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis
Ledit Lieu de Longdonnille Sur la Requisition a nous faite par Antoinette Gouvernaire Sage femme
habitante dudit Lieu de Longdonnille Lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis Constaté suivant la Loy par nous maire susdit
soussigné en présence de Jean Coudeyra Cultivateur habitant dudit Lieu de Longdonnille Ainé des Enfants
tous deux voisins
A Chaboisier maire

Chaud

Marie

Maire d'Esgaudelis arrondissement d'Ambert
Du Vingt trois Germinal an onze de la République Française
Acte de Naissance de Marie Chaud née ce jourd'hui au lieu d'Esgaudelis fille d'André Chaud et de Marguerite Chaud mariés ensemble
demeurants au lieu de Longdonnille de la Maire d'Esgaudelis Lequel enfant a été reconnu être du mariage
de Lesdits Chaud et Chaud et a été nommé Marie par Jean Chaud âgé de soixante dix ans Cultivateur habitant
du lieu de Longdonnille de la Maire d'Esgaudelis Lequel Second Témoin Etienne Chaud âgé de soixante dix ans
Cultivateur habitant du lieu de Longdonnille de la Maire d'Esgaudelis Lequel Sur la Requisition d'Antoinette Gouvernaire Sage femme
habitante dudit lieu de Longdonnille Lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis Constaté suivant la Loy par nous
Maire d'Esgaudelis soussigné en présence de Jean Chaud Cultivateur habitant du lieu de Longdonnille Ainé des Enfants
tous deux voisins
A Chaboisier maire

Chomion

Anne

Maire d'Esgaudelis arrondissement d'Ambert
Du Vingt quatrième jour du Mois Germinal an onze de la République Française
Acte de Naissance de Anne Chomion née ce jourd'hui au lieu d'Esgaudelis fille de Jean Chomion Cultivateur
Maire d'Esgaudelis a Cinq heures du soir fille de Jeanne Chomion Ledit Jean Chomion Legitimement
marié avec Ledite Jeanne Chomion habitants dudit lieu d'Esgaudelis Lequel enfant a été reconnu être une
fille Légitime Second Témoin Jean Chomion âgé de soixante ans Second Témoin Etienne Marquet âgé de
soixante dix ans Cultivateurs dudit lieu d'Esgaudelis Sur la Requisition d'Antoinette Gouvernaire Sage femme
dudit lieu d'Esgaudelis Lequel Ledit Témoin ont déclaré ne savoir signer de ce enquis Constaté suivant la Loy par nous
Maire d'Esgaudelis soussigné en présence de Ledite Antoinette Gouvernaire Sage femme dudit lieu d'Esgaudelis
A Chaboisier maire

Laroche Jean

Alain Delhaudelin arrondissement d'Aubert = du Vingt Cinq Germinal an onze de la Republique francaise Acte de naissance de Jean Laroche né ce jourdhuy au lieu dit la faye En cette maison Dlhaudelin a cinq heures du matin fils de Jean Laroche cultivateur habitant dudit lieu de la faye et de Catherine Dudonnet son epouse demeurant au dit lieu de la faye ici Comparant Lesquels nous ont declaré vouloir donner a leur enfant mâle pour premier prenom celui de Jean a lequel acte ont été presents en outre pour premier temoin Jean Dubois agé de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de la faye pour second temoin Blaise Brodu agé de soixante ans aussi cultivateur habitant dudit lieu de la faye lesquels temoins sont tous deux parents du dit enfant Et pour troisieme temoin Jean Dubois agé de quatre vingt ans cultivateur habitant dudit lieu de la faye pour quatrieme temoin Claude Chalumbaud agé de soixante dix ans aussi cultivateur habitant dudit lieu de la faye lesquels temoins ont été requis par ledit pere de l'enfant et ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy par nous maire dudit Dlhaudelin soussigné suivant la Constatation de l'heure publique dudit jour susdit

Laborier maire

Verret Marguerite

Marie Dlehaudelin arrondissement d'Aubert. Du Cinq de Cinq Germinal an onze de la Republique francaise, Acte de Naissance de Marguerite Verret née ce jourdhuy a Sept heures du soir au lieu dit parc marié dudit Dlehaudelin fille legitime mariage d'Antoine Verret et d'Antoinette Rouvet cultivateurs demeurant audit lieu de parc le pere de l'enfant a été reconnu être une fille Premier temoin Claude Chalumbaud agé de soixante dix ans second temoin Jean du bourg agé de quatre vingt ans cultivateurs habitant dudit lieu de parc sur la requisition a nous faite par Jeanne Chanlon agé femme dudit lieu de parc laquelle et lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy par nous maire dudit Dlehaudelin soussigné suivant la Constatation de l'heure publique dudit lieu susdit soussigné

Laborier maire

Longechal Antoinette

Mairie Dlehaudelin arrondissement d'Aubert = du Vingt Cinq Germinal an onze de la Republique francaise Acte de naissance de Antoinette Longechal née ce jourdhuy a quatre heures du matin au lieu dit moulin Bruny sur cette mairie Dlehaudelin fille legitime mariage de Etienne Ledanois Cultivateur et de Catherine Longechal habitant dudit lieu de Lubat a été reconnu être une fille Premier temoin Jean Dubois cultivateur habitant dudit lieu de Lubat agé de soixante dix ans second temoin Claude Longechal agé de quarante ans cultivateur habitant dudit lieu de moulin Bruny sur lequel nous avons fait lecture par nous maire dudit Dlehaudelin soussigné suivant la loy de ce interpellés Jeanne Chadieu femme habitante dudit moulin Bruny laquelle et lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy par nous maire dudit Dlehaudelin soussigné suivant la Constatation de l'heure publique de l'Etat civil soussigné

Laborier maire

Buisson Etienne

Mairie Dlehaudelin arrondissement d'Aubert = du Trois floreal an onze de la Republique francaise du Trois floreal an onze Acte de naissance de Etienne Buisson né ce jourdhuy a Deux heures du matin au lieu de Lugy fils de Jean Buisson cultivateur et de Jeanne Dubois habitant dudit lieu de Lugy demeurant audit lieu de Lugy le pere de l'enfant a été reconnu être un garçon Premier temoin Antoine Marcy laboureur agé de cinquante deux Etienne Bayard agé de soixante ans second temoin tous deux cultivateurs demeurant audit lieu de Lugy sur la requisition a nous faite par Jeanne Chanlon agé femme dudit lieu de Lugy laquelle et lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy par nous maire dudit Dlehaudelin soussigné suivant la Constatation de l'heure publique dudit lieu de Lugy susdit soussigné

Laborier maire

Dutour Pierre

Mairie Dlehaudelin arrondissement d'Aubert = du huit floreal an onze de la Republique francaise Acte de Naissance de Pierre Dutour né ce jourdhuy a six heures du matin au lieu du moulin Bruny sur cette mairie dudit Dlehaudelin fils legitime mariage de Etienne Dutour et de Marie Moyroy dudit lieu du moulin Bruny habitants dudit lieu du moulin Bruny Lequel enfant mâle a été reconnu être un mâle Premier temoin Claude Grange âgé de soixante dix ans au Second temoin Pierre Buisson âgé de quarante cinq ans tous deux Cultivateurs habitant du lieu de Lugy sur la requisition a nous faite par Françoise Drugue sage femme habitante dudit moulin Bruny laquelle et Ledit temoin ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la Loi par nous maire dudit Dlehaudelin soussigné suivant la Constatation de l'heure publique de l'Etat civil soussigné

Laborier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert du neuf floréal an onze de la république française

acte de naissance de anne poudson née ce dit jourd'huy — cinq

jourd'huy a trois heures du matin au lieu du Buisson Barriere

Commune de Chandelis fille de jean demarie liberlie legitimement marié, meur de long dudit lieu

du Buisson Barriere sexe de l'enfant a été reconnu être une fille premier temoin claude grange

agé de soixante douze ans second temoin pierre buisson agé de quarante cinq ans tous deux

habitant du chef lieu de la Commune de Chandelis sur la requisition a nous faite par anne pirochi sage

femme dudit lieu du buisson laquelle et les dits temoins ont déclaré ne savoir signé de ce enquis

constaté suivant la loi par nous maire de Chandelis faisant les fonction d'officier public de l'état

civil soussigné. Le Chevrois fait approuvé Chaborsier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert = du quinze floreal an onze de

la republique française une et indivisible acte de naissance de jean Grivel ne ce dit

jourd'huy a quatre heures du matin au lieu de Chabreyras Commune de Chandelis fils legitime

Marie de Catherine Cedre jeune cultivateur meur de long dudit Chabreyras, Le sexe de l'enfant a été

reconnu être un male premier temoin joseph Grivel agé de soixante quinze ans

second temoin antoine mouttet agé de cinquante cinq ans tous deux cultivateurs habitant du lieu de

Buisson d'arriere maire de Chandelis sur la requisition a nous faite par catherine soudeyra

habitante dudit Lieu de Chabreyras, laquelle et Ledit temoin ont déclaré ne savoir signé de ce

enquis constaté suivant la loy par nous maire de Chandelis faisant les fonctions d'officier

public de l'état civil soussigné. Chaborsier maire

Mairie de Chandelis = arrondissement = d'ambert = du dix sept floreal an onze

de la republique française acte de naissance de jean Bravard ne dit jourd'huy a

cinq heure du matin au lieu du buisson commune de Chandelis fils legitime mariage de philosphe

et de jaquetine Mussias Lieu de long dudit lieu du buisson Le sexe de l'enfant a été reconnu être male

premier temoin Louis barrot agé de soixante cinq ans second temoin joseph hibertie

agé de soixante quinze ans tous deux lieu de long dudit buisson sur la requisition à nous

faite par anne pirochi sage femme dudit Lieu du buisson maire de Chandelis laquelle et

lesdits temoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loi par nous

maire de Chandelis faisant les fonction d'officier public de l'état civil soussigné

Chaborsier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert = du cinq floreal an onze de la republique

française acte de naissance de catherine Soudeyra née ce jourd'huy a onze heures du soir

au lieu de Soudeyras maire de Chandelis fille legitime mariage de antoine Ledé et catherine soudeyrette

sa femme lieu de long dudit lieu de Soudeyras, Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille premier temoin

Cinq ans Soudeyra du chef lieu de la maire de Chandelis second temoin pierre buisson agé quarante

Chaque sage femme du lieu du Moutier degrey sur dite maire de Chandelis sur la requisition a nous faite par anne

Temoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis = constaté suivant la loy par nous maire

de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné Chaborsier maire

Mairie de Chandelis arrondissement d'ambert = du vingt six floreal an onze de la republique

acte de naissance de antoine soudeyra ne ce jourd'huy a quatre heures du soir antoine du chef maire de Chandelis

fille de andré Ledé maire de Chandelis et de long dudit lieu du chef Legitimement mariés Le sexe de l'enfant

a été reconnu être une fille premier temoin antoine mouttet agé de soixante trois ans second temoin

augustin Sotte agé de soixante six ans tous deux de long dudit lieu du chef maire de Chandelis

sur la requisition a nous faite par catherine soudeyra sage femme habitante du dit lieu du chef

laquelle et Ledit temoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis constaté suivant la loy

par nous maire de Chandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Chaborsier maire

Dumas Jean Baptiste

L'an Mil huit cent trente deux = Arrondissement d'Ambert = du Cinq Floreal an onze de la Republique Francaise Acte de Naissance de Jean Baptiste Dumas né ce Jourd'hui a huit heure du soir au lieu dit Chaudeliat fils de Pierre de Chaud Dumas Cultivateur habitant du dit lieu Chaudeliat, Legitimement marié Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être un male Premier Temoin, Antoine Anglade age de soixante trois ans, Second Temoin, Augustin Stolle age de soixante six ans Tous deux Cultivateurs habitants du dit lieu du Chat mairie d'Echandelys Sur la Requisition a nous faite par Francoise Brugier Sage femme habitante dud lieu Dumas, laquelle dit Les dits Temoins ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, = Constaté = Suivant La Loy par nous, maire d'Echandelys faisant Les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil Soussigné Chaborsier maire

Noux Jeanne

L'an Mil huit cent trente deux Arrondissement d'Ambert du Cinq Floreal an onze de la Republique Acte de naissance de Jeanne Noux née ce Jourd'hui a cinq heure du soir au lieu dit Chaud Chaud Legitimement marié Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être une fille Premier Temoin, Claude Grange age de soixante quinze ans Second Temoin, Claude Grange age de soixante quinze ans Tous deux Cultivateurs habitants du dit lieu de Chaud Sur La Requisition a nous faite par Antoine Goutte Cultivateur habitant du dit lieu de Chaud Laquelle dit Les dits Temoins ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, Constaté Suivant La Loy par nous maire d'Echandelys faisant Les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil Soussigné Chaborsier maire

Coudeyras Jeanne

L'an Mil huit cent trente deux Arrondissement d'Ambert = Du Sept Floreal an onze de la Republique Francaise Acte de Naissance de Jeanne Coudeyra, née ce dit Jour d'hui a trois heures du matin au lieu de Carel Commune d'Echandelys fille d'Antoine et de Louise Robeuil Legitimement marié Chef de long dudit lieu de Carel maire d'Echandelys, Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être une fille Premier Temoin Claude Chabrin Cultivateur age de Soixante Cinq ans Second Temoin, Jean Dutour age de Soixante Seize ans Chef de long dudit lieu de Carel Sur la requisition a nous faite par Anne Chomion Sage femme dud lieu de Carel maire dudit Echandelys Laquelle dit Les dits Temoins ont declaré ne savoir signer de ce Enquis Constaté Suivant La loy par nous maire d'Echandelys faisant Les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil Soussigné Chaborsier maire

Anglade Marie

L'an Mil huit cent trente deux Arrondissement d'Ambert dix huit Floreal an onze de la Republique Francaise Acte de Naissance de Marie Anglade née ce Jourd'hui a quatre heure du matin au lieu du Chat maire d'Echandelys fille Legitime mariage d'Antoine Anglade Cultivateur et de Francoise Terrasse Chef de long dud Lieu du Chat Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être une fille Premier Temoin Antoine Chaumeron age de quarante Sept ans Second Temoin Benoit Jeannotte age de Cinquante deux ans Tous deux Cultivateur habitant dudit lieu du Chat Sur la Requisition a nous faite par Catherine Anglade Sage femme dud lieu du Chat, maire d'Echandelys Laquelle dit Les dits Temoins ont declaré ne savoir signer de ce Enquis Constaté Suivant La Loy par nous maire d'Echandelys faisant Les fonctions d'officier public de L'Etat Civil Soussigné Chaborsier maire

Suppidon Guillaume

L'an Mil huit cent trente deux Arrondissement d'Ambert = du quinze Floreal an onze de la Republique Acte de Naissance de Guillaume Suppidon né ce dit Jourd'hui a quatre heure du soir au lieu d'Echandelys fils de Claude Adrien Cultivateur et de Anne Longeon Legitimement marié chef de long dudit lieu de Echandelys Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être un male Premier Temoin, Claude Grange age de soixante quinze ans Second Temoin Pierre Buisson age de quarante cinq ans Tous deux Cultivateurs habitants du dit lieu de Echandelys Sur la Requisition a nous faite par Antoinette Goutte femme du dit lieu de Echandelys Laquelle dit Les dits Temoins ont declaré ne savoir signer de ce Enquis Constaté Suivant La Loy par nous maire d'Echandelys faisant Les fonctions d'officier public de L'Etat Civil Soussigné

Chaborsier maire

L'An mil huit cent dix, arrondissement d'Ambert du vingt
prairial a onze de la ere publique acte de naissance de Baptiste
Coudeyras né ce dit jourd'hui a trois heures du matin
au lieu du Buisson fils en Légitime mariage d'André Coudeyras Cultivateur Natif de Long
dudit lieu du Buisson mairie d'Echandelis le Sexe de l'Enfant a été reconnu
être un mâle Premier témoin Joseph Tiberlet agé de soixante quinze ans Second
témoin antoine mondet agé de Cinquante neuf ans tous deux de Long dudit lieu du Buisson
mairie d'Echandelis sur la réquisition a nous faite par Luce fontanille sage femme du lieu
du saut plantat mairie dudit Echandelis laquelle les dits témoins ont declaré ne savoir
signer de ce requis constaté suivant la loi par nous maire d'Echandelis officier
public de l'état civil soussigné. Chabot Sur maire

L'An mil huit cent dix, arrondissement d'Ambert du vingt quatre Prairial a onze de
la Republique Française Acte de naissance de Marthe Longuechal née ce jourd'hui a cinq heures du
matin au lieu dit Chirard fille en Légitime Mariage de Etienne Gilbert Longuechal cultivateur
Natif de Long dit lieu Chirard mairie d'Echandelis Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être une fille. Premier
Temoin Jean Gravard agé de soixante six ans Second Temoin Henry Lagrange agé de
Cinquante deux ans tous deux de Long dudit lieu Chirard mairie dudit Echandelis sur la réquisition a
Nous faite par Jeanne Gilbert sage femme du lieu de Long dudit lieu Chirard mairie dudit Echandelis Laquelle et les
dits Temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis constaté suivant la loi par
nous maire d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chabot Sur maire

L'An mil huit cent dix arrondissement d'Ambert du trente Prairial a onze
de la Republique Française Acte de naissance de Jeanne Coudeyras née ce jourd'hui
a cinq heures du matin au lieu de deux frères mairie d'Echandelis fille en Légitime mariage
d'Antoine Gilbert Chirard de Long dudit lieu de deux frères Mairie d'Echandelis Le Sexe de
Premier Temoin Pierre Reynaud agé de quarante quatre ans Second Temoin Etienne Marquet
agé de soixante deux ans tous deux Cultivateurs dudit Lieu de Long chef lieu de
Léguation a nous faite par Antoinette Gouvernante Sage femme dudit Long de deux
frères mairie dudit Echandelis laquelle les dits Temoins ont déclaré ne savoir signer
de ce requis constaté suivant la loi par nous maire d'Echandelis faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chabot Sur maire

L'An mil huit cent dix arrondissement d'Ambert du vingt Messidor a onze de la Republique Française
Acte de naissance de Marguerite Dutour née ce jourd'hui a deux heures du soir au lieu de Labat
Mairie d'Echandelis fille en Légitime mariage de Jacques Dutour Cultivateur
habitant dudit Long de Labat Mairie dudit Echandelis et de Marguerite Jurtier sa femme
fille Premier Temoin Claude Grange agé de soixante dix ans Second Temoin Pierre Gueson
agé de quarante cinq ans Tous de Long dudit lieu Commune d'Echandelis sur la réquisition a
nous faite par Jeanne Marandon sage femme dudit Long de Labat mairie dudit Echandelis Laquelle et les
dits Temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis constaté suivant la loi par nous maire d'Echandelis
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné. Chabot Sur maire

L'An mil huit cent dix arrondissement d'Ambert du Trois Messidor a onze de la Republique
Française = Acte de Naissance de André Buisson né ce jourd'hui à deux heures après midy au
lieu de Long dudit Echandelis fils en Légitime Mariage d'André Buisson et de Marguerite Jurtier son épouse tous deux
de Long dudit Lieu de Long dudit Echandelis Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être un mâle Premier Temoin
Blaise Chanon agé de quarante cinq ans Second Temoin Jean Soudrier agé de quarante six ans
Tous deux Cultivateurs de Long dudit Lieu de Long dudit Echandelis sur la réquisition a nous
faite par Marguerite Gueson sage femme habitante dudit lieu de Long dudit Echandelis laquelle et les
dits Temoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis Constaté suivant la loi par nous
Maire d'Echandelis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné
André Buisson Les témoins et approuvé Chabot Sur maire

Mairie de Chaudeliz arrondissement d'Aubusson du sept Messidor an onze de la république

Terrasse Antoinette

Françoise Antoinette de Vaufranche Antoinette Terrasse née ce jourd'huy à cinq heures du matin au lieu de Chabrugeas Mairie de Chaudeliz fille en Légitime Mariage de Pierre Terrasse laboureur et de Léonarde Chabrugeas Mairie de Chaudeliz Ledit enfant a été nommé Etienne Jean fille première Témoin Claude Grange âgé de soixante douze ans Second Témoin Pierre Buisson âgé de quarante cinq ans tous laboureurs habitans dudit lieu de Chabrugeas sur la réquisition à nous faite par Marie Claudier sage femme dudit lieu de Chabrugeas en présence de deux Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy par nous officier public de l'état civil soussigné

Chaborsier maire

Mairie de Chaudeliz arrondissement d'Aubusson = du quinze Messidor an onze de la République française = acte de naissance de Georges Montet né ce jourd'hui au lieu de la Fontaine Mairie de Chaudeliz à cinq heures du matin fils de Jeanne Marguerite légitimement mariés Marie Jouve et habitants dudit lieu de la Fontaine Ledit enfant a été nommé Etienne Marie Témoin Etienne Montet âgé de quarante cinq ans journalier habitant dudit lieu de la Fontaine Second Témoin Louis Bonnette dudit lieu de la Fontaine sage femme laquelle sur la réquisition à nous faite par Jeanne Seigner de ce interpellée suivant la loy a nous Maire dudit Chaudeliz a déclaré ne savoir signer de ce interpellée suivant la loy par nous officier public de l'état civil soussigné.

Montet Georges

Chaborsier maire

Mairie de Chaudeliz arrondissement d'Aubusson = du huit Frutidor an onze de la République française acte de Naissance de Pierre Jean Lebarge né ce jourd'hui à une heure après midi fils de François Lebarge laboureur et de Françoise Chabrugeas Légitimement mariés habitans de Longdumarand Mairie de Chaudeliz et sont présentés ledit enfant a été nommé Pierre Jean Second Témoin Antoine Montet âgé de cinquante deux ans journalier habitant dudit lieu de la Fontaine Mairie de Chaudeliz sur la réquisition à nous faite par Pierre Lebarge père dudit enfant Lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loy par nous Maire de Chaudeliz officier public de l'état civil soussigné

Lebarge Pierre

Chaborsier maire

Mairie de Chaudeliz arrondissement d'Aubusson = du trois Germinal an onze de la République française acte de Naissance de Claudine Genestier née ce jourd'hui à six heures du soir au lieu dit Longdumarand Mairie de Chaudeliz fille de Antoine Genestier laboureur et de Françoise Chabrugeas Légitimement mariés habitans dudit lieu de Longdumarand Mairie de Chaudeliz ledit enfant a été nommé Etienne Jean fils premier Témoin Jean Goutte âgé de trente sept ans second Témoin Pierre Chaudeliz âgé de quarante cinq ans tous deux habitans dudit lieu de Longdumarand Mairie de Chaudeliz sur la réquisition à nous faite par le père dudit enfant Lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loy par nous Maire dudit Chaudeliz officier public de l'état civil soussigné

Genestier Claudine

Chaborsier maire

Cloture arrêtée par nous Maire soussigné à Chaudeliz cinq Complémentaires an onze de la République par nous dit Maire

Chaborsier maire

Collationné

première feuillet
coté

# REGISTRE

*SERVANT à constater l'État civil des Citoyens.*

XII.ème ANNÉE.

MAIRIE
d'Ebandely

ARRONDISSEMENT
d'Ambert

DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

Naissances

LE présent Registre, composé de six feuillets cotés par première et dernière, et paraphés sur chaque feuille par nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert département du Puy-de-Dôme, pour servir à constater les actes de naissances de la Mairie d'Ebandely de ce même arrondissement, conformément à la loi du 20 Ventôse an onze, pendant la douzième année républicaine, qui commencera le premier Vendémiaire prochain; lequel Registre sera délivré double, clos et arrêté par l'officier de l'état civil à la fin de l'année, et dans le mois suivant, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles XL, XLI et XLIII du titre II de la susdite loi.

FAIT à Ambert le vingt sixe fructidor an onze de la République française, une et indivisible.

Le Président

Maire

Mayet

Jeanne
Fougeres

Maire Delebandelie Arrondissement Dambert
Du Traize Vendemiaire an Douze de la Republique Fraçaise
Acte De Naissance, De marie Mayet Né ledit Jourdhuy a huit
heures Dumatin fille de Louis, Ledemarie Sauvadet cultivateur Habitant
Dudit Lieu Dudit Losdat commune Debelandelie Leg[itimement] Marie Lefre
De Lusant a Ete Reconnu Etre une fille Premier Temoin Pierre Marsyat
age de quarante cinq ans, Second Temoin, Pierre Debary age Quarente Sept
ans Tous Deux De L'Etat De cultivateur habitant Dudit Losdat Commune
Debelandely Lequel Enfant Est Ne audit Lieu a Losdat audom De
Desuperieur Sur la Requisition a nous faitte Par le pere De L'Enfant Lequel
Lecture Temoins ont Declare Ne Savoir Signer de Lequel Constat
Suivant La Loy par nous Maire Debelandelie Faisant Les fonction, Dofficier
Public De L'Etat Civil Soussigné Labroisse maire

Maire Debelandelie Arrondissement Dambert
Du Traize Vendemiaire an Douze de la Republique Fraçaise
Acte De Naissance, Dejeanne Fougere, Ne audit Jourdhuy a onze heures Dumatin
fille de pierre de Jeanne Fougere cultivateur habitant Dudit Lieu commune
Debelandelie Legitimement Marie Ledemarie De Lenfant a Ete Reconnu Etre une fille
Premier Temoin, Antoine Chamayrou age de quarante cinq ans, Second Temoin, Simon
Lagrenouille age de cinquante ans Tous Deux De L'Etat Dagriculteur habitant de

Du Sixe Du Mois Vendemiaire Blesandelin Laquelle Lit Nee au lieu Du Mes
Bonnelle Besançon pere Sur la Requisition a nous faite par au ne Dumas sage femme
habitante Dudit Lieu Du Mes Laquelle et Lesdits temoins ont Declare Ne savoir
signer Deux Lignes constate suivant la loy par Nous Maire De la commune Blesandelin
faisant Les fonctions Dofficier public De Letat civil Soussigne Blabourier maire

Maire Blesandelin Arrondissement Daubert
Du Trois Frimaire an douze de la Republique Francaise
Acte de Naissance De Francois Nouvet ne cet jourdhuy a trois heures Du soir fils dau
le de Marie Marc, cultivateur habitant Blesandelin et de Marie Marc Legitimement Mariez, Lequel Lit Ne au ouvrelle
Lesquelle Premier temoin, aubine Jeune age de quarante trois ans Second temoin, pareil
au Dessus Premier temoin aubine Jeune age de quarante trois ans Second temoin, pareil
ans Lesdit age de quarante huit ans tous deux cultivateur habitant Dudit lieu de la Foreste
commune Dudit Blesandelin Sur la Requisition a nous faite par aubinette Goutte sage femme
de Ledit enfant Laquelle et Lesdits temoins ont Declare Ne savoir signer de ce Lequis constate
Suivant la loy par Nous Maire Dudit Blesandelin faisant Les fonctions Dofficier public De Letat
Civil Soussigne Blabourier maire

Maire Blesandelin Arrondissement Daubert
Du Trois Frimaire an douze de la Republique Francaise
Acte de Naissance De Etienne Sagidon ne cet jourdhuy a Sept heures Du matin fils de
Pierre Sagidon et De Catherine Dubois cultivateur habitant Du lieu de la foreste commune Blesandelin
Laquelle Lit Ne au ouvrelle Lesdit enfant a Lete Nommé Etienne Lesquels Lit Ne Daubert
Lesdit Pierre Sagidon pere premier temoin aubine Jeune age de trente huit ans Second
temoin pareil age de quarante huit ans tous deux cultivateur habitant Dudit lieu de la foreste
Goutte sage femme habitante Du Bourg Blesandelin Laquelle et Les Dits temoins ont
Declare Ne savoir signer de ce Lequis constate suivant La loy par Nous Maire
Blesandelin faisant Les fonctions Dofficier public Dudit Etat civil Soussigne
Blabourier maire

Maire Blesandelin Arrondissement Daubert
Du Trois Nivose an douze de la Republique Francaise
Acte de Naissance Denommé Courdo Ne cet jourdhuy a six heures du soir fils de Francois
et de Jeanne Sonnade habitant Du lieu de la commune Blesandelin
Legitimement Marie Ledemande Lenfant a Lete Nommé Etienne Lequel Lit Ne au ouvrelle
Dudit Premier temoin aubine Jeune age de quarante trois ans Second temoin, aubine
Jeune age de quarante huit ans tous deux cultivateur habitant Du lieu de la foreste
commune Dudit Blesandelin Sur la Requisition a nous faite par aubinette Goutte sage femme
habitante Dudit lieu de la foreste commune Dudit Blesandelin Laquelle et Lesdits temoins ont
Declare Ne savoir signer de ce Lequis constate suivant La loy par Nous Maire Blesandelin faisant Les fonctions Dofficier
public De Letat civil Soussigne Blabourier maire

Maire Blesandelin Arrondissement Daubert
Du Sept Nivose an Douze de la Republique Francaise
Acte De Naissance De Pierre amblard Ne cet jourdhuy a quatre heures Du matin
fils Dejoseph et De aubinette Gidon cultivateur habitant Du lieu de la foreste commune Blesandelin
Legitimement Marie De Sexe de Lenfant a Lete Nommé Etre un Male Lequel Lit Ne Dauberd
Lesdit Pierre Premier temoin pierre Marrigeot age de quarante cinq ans Second
temoin pierre Debarge age de cinquante ans tous Deux cultivateur habitant Du lieu de
la foreste commune Dudit Blesandelin Sur la Requisition a nous faite par Jeanne Madeleine Sagidon femme
habitante Dudit lieu de la foreste commune Laquelle et Lesdits temoins ont
Declare Ne savoir signer de ce Lequis constate suivant La loy par nous Maire Blesandelin
faisant Les fonctions Dofficier public De Letat civil Soussigne Blabourier maire

Maire Blesandelin Arrondissement Daubert
Du Dix Sept Nivose an Douze de la Republique Francaise
Acte De Naissance De autonin Sagidon Ne cet jourdhuy a Sept heures Du soir fils de
Pierre Sagidon et De Catherine Dubois cultivateur habitant Du lieu de la foreste commune Blesandelin
Legitimement Marie Ledemande Lenfant a Lete Nommé Etre un Male Lequel Lit Ne Dauberd
Lesdit Pierre Premier temoin aubine Jeune age de trente huit ans Second temoin
pareil age de quarante huit ans tous deux cultivateur habitant Dudit lieu de la foreste
Goutte sage femme habitante Du Bourg Blesandelin Laquelle et Les Dits temoins ont
Declare Ne savoir signer de ce Lequis constate suivant La loy par Nous Maire Blesandelin
faisant Les fonctions Dofficier public De Letat civil Soussigne Blabourier maire

Seconde feuille

De Jean Dame d'Uson cultivateur, hauteGrobb
Dulundecongiat commune Dleyandelis, Legitimement Marie au Sieur de Lusaut
a Ete Reconnu Etre un male, Lequel, Lit Ne Dans le Domicille de Son pere Premier Temoin
aumet chamgrond age de quarente Six ans Second Temoin, Claude Flotte age de quarente Sept
ans tous deux Cultivateurs habitants Dulieu du Chef Lundelle, communs Sur la Requisition
a nous faite par Francoise Brugiere Sage femme habitante Dudit lieu Dumas, Sur commune
Laquelle Ledit Temoin, ont Declare Ne Sauvoir Signer de Requis, constate Suivant la Loy
par nous, Maire Dleyandelis faisant Les fonction, Dofficier public de L'Etat civil Soussigne

Mairie Dleyandelis Arrondissement Daubert
Du trois Thermose an deuxe De la Republique Francaise

Acte De Naissance De Marguerite Sparlet Ne Cedit jourdhuy a onze heure
du Soir fille de aumet Dautomette Lafforgue cultivateur habitant Dulieu de la
Grande commune Dleyandelis Legitimement Marie Le Sieur de Lusaut elle
Nom[illegible] Etre une fille Premier Temoin, Pierre Renaud Cas age de quarente cinq ans Second
Temoin, Etienne Marquet age de cinquante trois ans tous deux cultivateurs habitants
Dulieu dudit commune Sur la Requisition a nous faite par Marguerite
Sparlet Laquelle de Lusaut Laquelle Ledit Temoin, ont Declare Ne Savoir Signer
De Requis constate Suivant La Loy par Nous Maire Dleyandelis faisant Les
fonction, Dofficier public de L'Etat civil Soussigne Chabouhier maire

Marguerite Sparlet

Mairie Dleyandelis Arrondissement Daubert
Du Vingt Thermose an Deuxe De la Republique Francaise

Acte De Naissance de Claudine Dailhoux Ne Cedit jourdhuy a Six heure du matin fille
de Guillaume Dailhoux cultivateur habitant Dulieu dudit commune de Leyandelis
Legitimement marie Le Sieur de Lusaut a Ete Reconnu Etre une fille Laquelle Lit Ne Dans le
Domicille de Son pere Premier Temoin, pierre Terrasse age de Cinquante ans Second Temoin Claude
Dumoyard de Soixante trois ans tous deux cultivateurs habitant Dulieu dudit, Sur la Requisition
a nous faite par Francoise Brugiere Sage femme habitante Dudit lieu dudit
Laquelle Ledit Temoin, ont Declare Ne Savoir Signer de Requis, constate Suivant la Loy
par Nous Maire Dleyandelis faisant Les fonction, Dofficier public De L'Etat civil Soussigne

Claudine Dailhoux

Mairie Dleyandelis Arrondissement communal Daubert
Du Vingt Ventose an Deuxe De la Republique Francaise

Acte De Naissance de Louise Berard Ne Cedit jourdhuy a Trois heure Du Soir fille de
Etienne Berard marie Sauvadet cultivateur habitant Dulieu de la Grande commune de Leyandelis
Legitimement Marie Le Sieur de Lusaut a Ete Reconnu Etre une fille Laquelle Lit Ne Dans
Ledit commune de Leyandelis de Son pere Premier Temoin, Joseph Berard Gabey age de cinquante deux ans
Second Temoin, Etienne Marquet age de cinquante huit ans tous deux Cultivateur, habitants dudit
Leyandelis, Sur la Requisition a Nous faite par Antoinette Gouvernier Sage femme habitante
Dudit Lieu dudit lieu, Laquelle Ledit Temoin, ont Declare Ne Savoir Signer de Requis
constate Suivant La Loy par nous Maire Dleyandelis faisant Les fonction, Dofficier public
de L'Etat civil Soussigne Chabouhier maire

Louise Berard

Mairie Dleyandelis Arrondissement Daubert
Du Vingt Deux Ventose an Deuxe De la Republique Francaise

Acte De Naissance De Catherine Dutour Ne Cedit jourdhuy a onze heure Du Matin
Sur fille de Guillaume Le De Louis Augustin Dutour cultivateur habitant Dulieu dudit
commune Dleyandelis Legitimement Marie Le Sieur de Lusaut a Ete Reconnu Etre une fille La
quelle Lit Ne Dans Le Domicille de Son pere Premier Temoin, Claude Flotte age de quarente cinq ans
Second Temoin, aumet chamgrond age de quarente huit ans tous deux cultivateurs habitant, du
lieu dudit Sur dit commune Sur La Requisition de Francoise Brugiere Sage femme
habitante Dudit lieu dudit, Laquelle Ledit Temoin, ont Declare Ne Savoir Signer de
Requis constate Suivant La Loy par nous maire Dleyandelis faisant Les fonction, Officier
public De L'Etat civil Soussigne Chabouhier

Catherine Dutour

Mairie Dleyandelis Arrondissement Daubert
Du Vingt quatre Ventose an Deuxe De la Republique Francaise

Acte De Naissance de Pierre Soubron Ne Cedit jourdhuy a Sept heure Du Matin fils
de Jacques Claude Flotte Cultivateur de Long habitant, Dulieu de Deux Pere, Sur dit
commune Dleyandelis Legitimement Marie Le Sieur de Lusaut a Ete Reconnu Etre un
Male, Lequel Lit Ne Dans Le Domicille de Son pere

Pierre Soubron

Premier Temoin pierre Menandeau age de quarante huit ans Second Temoin Joseph Corandeau
age de quarante huit ans tous deux Cultivateurs habitants Dulieu de Demi Frere Sus dite
commune Sur la Requisition a nous faite par antoinette Souverain sage femme
habitante Dudit lieu de mi frere laquelle et les dits Temoins ont Declaré Ne savoir
signer de ce requis constaté suivant la loy par Nous Maire Delegué de faisant les fonctions
Dofficier public De L'Etat civil soussigné

Blanc Maire

Maire Delegué de l'arrondissement Dambert
Du huit Ventose an Deux de la Republique Francaise
Acte De naissance De Jeanne Marie Sauvadet Nee cedit jourd'hui a six heures du Matin
fille De Benoit Etienne champrouge cultivateur De Long habitant Dulieu de Lonsdat commune
Delegué legitimement Marie Le Sieur De L'enfant a été Reconnue Etre une fille
laquelle Est Nee Dans Ladomicille de son pere premier Temoin pierre Marandeau
dit jour quarante ans Second Temoin Louis Magnet aussi de quarante huit ans Cultivateur de Long
habitant Du lieu de Lonsdat Sur ladite Reconnue Sur la Requisition a nous faite
par Jeanne Chadeau sage femme habitante dudit lieu de mi frere Sus dite commune
Laquelle et Lesdits Temoins ont Declaré Ne savoir signer de ce requis constaté
suivant la loy par Nous Maire Delegué faisant les fonctions Dofficier public
De L'Etat civil soussigné

Blanc Maire

Jeanne marie Sauvadet

Maire Delegué de l'arrondissement Dambert
Du huit Germinal an Deux de la Republique Francaise
Acte De naissance De Marianne Magé Nee cedit jourd'hui a cinq heures Du
Matin fille De jean Baptiste Delorme cultivateur De Long habitant Dulieu de mi frere
Sus dite Maire Delegué legitimement Marie Le Sieur De L'enfant a été Reconnue Etre une fille laquelle
Est Nee Dans Ladomicille de son pere Premier Temoin Gabriel Sportes age de Vingt huit
ans habitant Du lieu dambard de Sus dite commune Second Temoin pierre Menandeau
age de quarante ans habitants Du lieu de mi frere aussi Sus dite Maire Long de
L'Etat denné Delong sur la Requisition de antoinette Souverain sage femme
habitante Dudit lieu de mi frere Laquelle et Lesdits Temoins ont Declaré Ne savoir
signer de ce requis constaté suivant La Loi Sur tout Maire Delegué faisant les
fonctions Dofficier public De L'Etat civil soussigné

Blanc Maire

Marianne Magé

Maire Delegué de l'arrondissement Dambert
Du dix Germinal an Deux de la Republique Francaise
Acte De naissance De Louise Gerard Nee cedit jourd'hui a Deux heures matin fille de
Delphin et De Louise Jouquet Conjoints De Long habitant Dulieu de mi frere Commune
Delegué legitimement Marie Le Sieur De L'enfant a été Reconnue Etre une fille laquelle
Est Nee Dans Ladomicille de son pere Premier Temoin Etienne Magnet age de cinquante huit
ans Second Temoin Etienne Chanion age de soixante ans tous deux de Long
habitant Dudit lieu de mi frere Sus dite Maire Sur la Requisition a nous faite par
antoinette Souverain sage femme habitante Dudit lieu de mi frere Sus dite Maire
Laquelle et Lesdits Temoins ont Declaré Ne savoir signer de ce requis constaté suivant
La loi par nous Maire Delegué faisant les fonctions Dofficier public De L'Etat civil
soussigné

Blanc Maire

Louise Gerard

Maire Delegué de l'arrondissement Dambert
Du onze Germinal an Deux de la Republique Francaise
Acte De Naissance De Lucie Flotte Nee cedit jourd'hui a onze heures Du soir fille
de Georges Flotte Lutelavachier Cultivateur De Long habitant Dulieu de mi frere Sus dite
Maire Delegué Legitimement Marie Le Sieur de L'enfant a été Reconnue
Etre une fille Laquelle Est Nee Dans Ladomicille de son pere Premier Temoin Benoit
Grandville age de quarante huit ans Second Temoin Jean Sebastien Roux age de quarante
cinq ans tous deux Cultivateurs de Long habitants Dulieu dudit Sus dite Maire
Sur la Requisition a nous faite par angelique Flotte agent de L'enfant Lequel dit les dits
Temoins ont Declaré Ne savoir signer de ce requis constaté suivant la loy par nous Maire
Delegué faisant les fonctions Dofficier public De L'Etat civil soussigné

Blanc Maire

Lucie Flotte

Autome Jeunesse

Maire Bleyaudelis arrondissement Boulogne
Du quatorze Germinal An Deux de la République Française
Acte De Naissance De autome Jeunesse fille de Benoit Jeune Journalier
Agé de Vingt Sept Ans le deux Brumaire An Deux de Lun habitant Du lieu De la Carrière Maire
Bleyaudelis Lequel nommant Marie Ledoux de Lheusant a declaré Reconnaitre un male, lequel,
Et ne Dans Ledomicille De son pere Premier Temoin autome Vaure age de cinquante cinq ans
Second Temoin pierre anglade age de quarante sept ans, Tous Deux Cultivateur de Lun habitant Dudit
Lieu de la Carrière Sur Ledit Maire Sur lait requisition a nous faite par autome Jeunesse
De Lheusant Laquelle a Ledit Temoin ont Declaré Reconnoitre Sur nos Deux lectures, constaté
Suivant La loi par Nous Maire Bleyaudelis faisant Les fonctions Dofficier public de
Letat civil Soussigné Robespierre maire

Caillat Genevieve

Maire Bleyaudelis Arrondissement Boulogne
Du Deux Germinal An Deux de la République Française
Acte De Naissance de Geneviève Caillat Jeune Dudit Jour Deux heures Du matin
Fille Dautome Et De Françoise Coudray Cultivateur de Lun habitant Du lieu de Boisson Sur
Ledite Maire Lieutenant Marie Ledoux de Lheusant a Declaré Reconnu Etre une fille Laquelle
Est née Dans Ledomicille De son pere Premier Temoin autome Jeunesse age de quarante huit ans
Second Temoin Claude Motte age de quarante cinq ans Tous Deux Cultivateur de Lun habitant Dudit
Lieu de Sud Sur Ledite Maire Sur la Requisition a nous faite par Marie Pascal Caillat De
Lheusant Laquelle Et les Dits Temoins ont Declaré Reconnoitre Lenfant de Sexe Feminin Constaté
Suivant La Loy par Nous Maire Bleyaudelis faisant Les fonctions Officier Public de Letat civil
Soussigné Robespierre maire

Jacques Pontard

Maire Bleyaudelis Arrondissement Boulogne
Du Deux Floreal An Deux de la République Française
Acte De Naissance de Jacques Pontard Dudit Jour Deux heures Du matin
Joseph Ledemain Gascon cultivateur de Lun habitant Du hameau Delaumaine Bleyaudelis
Lieutenant Maire Ledoux de Lheusant a Declaré Reconnu Etre un male, Lequel Et ne Dans
Ledomicille De son pere Premier Temoin, Claude Grange age de soixante Deux ans Second
Temoin pierre Dubois age de quarante cinq ans Tous Deux Cultivateur de Lun habitant Dudit
Boures Bleyaudelis Sur la Requisition a nous faite par Louise Dutoit sage femme
Dudit Lieu Laquelle Et les Dits Temoins ont Declaré Reconnoitre Lenfant de Sexe Masculin
Constaté Suivant La Loy par Nous Maire Bleyaudelis faisant Les fonctions Officier
Public de Letat civil Soussigné Robespierre maire

Marie Buisson

Maire Bleyaudelis Arrondissement Boulogne
Du Trois Floreal An Deux de la République Française
Acte De Naissance De Marie Buisson Née Dudit Jour Deux heures Dematin fille
De Benoit Le Journalier De Lannée Lassay Lieu de Lun habitant Du lieu dyceux Maire Dudit
Bleyaudelis Lieutenant Marie Ledoux de Lheusant a Declaré Reconnu Etre une fille Laquelle Est
Née Dans Ledomicille De son pere Premier Temoin autome Delaumbaud age de cinquante ans
Second Temoin Benoit Mayaine age de quarante cinq ans Tous Deux de Lun habitant Du lieu
Dyceux Maire Dudit Bleyaudelis Sur la Requisition a nous faite par autome Jeunesse
Sage femme habitante Du lieu Susdit Ledite Marie Laquelle Et Ledit Comparant
Du lieu Susdit Nous ayons Signé Ses Deux lectures constaté Suivant la loy par nous Maire Bleyaudelis
faisant Les fonctions Officier public de Letat civil Soussigné Robespierre

François Amy Lade

Maire Bleyaudelis Arrondissement Boulogne
Du quatre Floreal An Deux de la République Française
Acte De Naissance de François Amy Lade Medecin Agé de Dix Sept Ans Domicilié
Et demeurant Chadebert Lieu de Lun habitant Du lieu de la Forestrie Maire Dudit Bleyaudelis
Lieutenant Marie Ledoux de Lheusant a Declaré Reconnu Etre un male Lequel Est ne Dans
Ledomicille De son pere Premier Temoin autome Vaure age de quarante cinq ans Second Temoin
Pierre Anglade age de Cinquante ans Tous Deux Cultivateur de Lun habitant Du lieu de la Forestrie Maire
Bleyaudelis Sur la Requisition a nous faite par Marie Jeanne Dutoit Sage femme Dudit Lieu de la Forestrie
Laquelle Et les Dits Comparans ont Declaré Reconnoitre Lenfant de Sexe Masculin Constaté Suivant la loy par nous
Maire Bleyaudelis faisant Les fonctions Officier public de Letat civil Soussigné Robespierre maire

Jean coupat

Mairie D'Eyaudelis arrondissement Dambert
Du huit floréal an Douze De la République française
Acte De Naissance de Jean pierre coupat ne cet jourdhuy a une heure dumatin fils
de Jean de anne Dalepe ses mere de Lourg habitant Dudit lieu des Bordes comune D'Eyaudelis
Legitimement Marié Ledit de L'enfant a été Reconnu Etre un Male, Lequel Est Ne Dans la
Dommeille de Soupre Premier Temoin, pierre Guyon agé de quarante huit ans second Temoin
pierre guyodon agé de quarante Sept ans, tous deux habitant Dudit lieu des Bordes, Capa
Sur la Requisition a nous faite par Jeanne Lenoy sage femme habitante Dudit lieu des Bordes, Capa
sur dite Mairie, Laquelle Ledit Temoins ont Declaré ne savoir signer de ce Interpellés
Suivant La loy par Nous Maire D'Eyaudelis Soussigné et Soussigné Dossiers public de L'Etat civil
Soussigné [illegible] Maire

Ramoise Marsepoil

Mairie D'Eyaudelis arrondissement Dambert
Du Dix floréal an Douze De la République française
Acte De Naissance de Ramoise Marsepoil Ne cet Jourdhuy a quatre heure Du
Matin fille de Barthelemy et Jeanne Dion Legitimement Marié Ledit de L'enfant
a été Reconnu Etre une fille Laquelle Est Ne Dans Ladommeille de Soupere Premier
Temoin Jean Dubuisson âgé de cinquante trois ans second Temoin Etienne Chomon âgé
de cinquante Sept ans tous deux de Lourg habitant Dudit lieu Sur ledite Requisition
Sur la Requisition a nous faite par Mary de Lourg Sage femme habitante Dudit lieu
de la Chaud de Sujette Mairie Laquelle Ledit Temoins ont Declaré ne savoir
signer de ce Interpellés Suivant La loy par Nous Maire D'Eyaudelis Soussigné
Soussigné Dossiers public de L'Etat civil Soussigné [illegible] Maire

autome Chomon

Mairie D'Eyaudelis arrondissement Dambert
Du quatorze floréal an Douze De la République française
Acte de Naissance de autome Chomon Ne cet Jourdhuy a trois heure Dumatin fils
de Benoit Dedemaine Guyon temoin de Lourg habitant Dudit lieu de Saut plante Maire
Dudit D'Eyaudelis Legitimement Marié Le Sexe de L'Enfant a été Reconnu Etre un
Male, Premier Temoin, pierre coussier agé de quarante ans Second Temoin Benoit
Monteil agé de Trente huit ans. Temoin de Lourg habitant Dudit Lieu de Saut plante Lesdits
Sus dite Mairie Sur la Requisition a nous faite par Lise Fontaine Sage femme
habitante Dudit lieu De Saut plante, Laquelle Ledit Temoins ont Declaré ne
savoir signer de ce Interpellés Suivant La loy par nous Maire D'Eyaudelis
Soussigné En Soussigné Dossiers public de L'Etat civil Soussigné [illegible]

Desurelade

Mairie D'Eyaudelis arrondissement Dambert
Du Dix sept floréal an Douze De la République française
Acte de Naissance de autome Desurelade Ne cet Jourdhuy a une heure Dumatin
fils de Benoit dedemaine Guyon temoin de Lourg habitant Dudit lieu de Saut plante
Maire. Legitimement Marié Le Sexe de L'Enfant a été Reconnu Etre un male Premier
Temoin Jean Baptiste agé de Quarante ans, Second Temoin, Etienne Long cultivateur
agé de quarante Sept ans Lequel Ledit Enfant Est Ne Dans Ladommeille, de Soupere Lieux
Susdit Lourg habitant, Dudit Lieu de Saut plante suivant La loy Sur Ladite Requisition a nous
faite par Jeanne chaudre agé Sage femme habitante Dudit Lieu De Monteil Lequelle de
Ladite Temoins ont Declaré ne savoir signer de ce Interpellés suivant La loy par nous
Maire D'Eyaudelis Soussigné En Soussigné Dossiers public de L'Etat civil Soussigné [illegible]

pierre Lafarge

Mairie D'Eyaudelis arrondissement Dambert [illegible] Maire
Du Dix sept floréal an Douze de la République française
Acte de Naissance de pierre Lafarge Ne cet Jourdhuy a une heure Dumatin fils
Dommet de anne Dubourg Lieux de Lourg habitant Dudit Lieu par devant Maire D'Eyaudelis
Legitimement Marié Le Sexe de L'Enfant a été Reconnu Etre un Male, Lequel Est Ne dans
Ladommeille De Soupere Premier Temoin, Jean Dubuisson âgé de cinquante trois ans
Second Temoin Benoit Magand agé de quarante huit ans Lieux de Lourg habitant Dudit
Lieu Susdit Mairie Sur la Requisition a nous faite par adelaide Jouvenaux Sage
femme habitante Dudit lieu de Lourg, Laquelle Ledit Temoins ont Declaré ne savoir
signer de ce Interpellés suivant La loy par nous Maire D'Eyaudelis Soussigné
Dossiers public de L'Etat civil Soussigné [illegible] Maire

Catherine Desusclade

Maire Bleyandelis Arondissement Daubert

Du Dix Neuf floreal an Douze de la Republique Francaise

Acte De Naissance De catherine Desusclade Ne cedit jourdhuy a Sept heure, du soir
fille de autome Et D'anne Faurellon Cmrs de Lons habitant Dudit lieu du Marchi dugey
Maire Bleyandelis Legitimement Marie Lesseur de L'enfant a ete Reconnu Etre une
fille Laquelle Est Ne Dans ledomicille de Son pere Premier Temoins Mathieu Sanjet
age de quarantecinq ans, Second Temoins Claude Lougechat age de quarante Sept ans
Cmrs de Lons habitant Dudit lieu du moulin Degny Sur Ledit Maire Sur la
Requisition a nous faite par Jeanne chadieu Sage femme habitant Dudit lieu du
Montindegny la quelle dit, dit, Temoins, ont Declare Nesavoir Signer de Lequel
Constat Suivant La loy par nous Maire Bleyandelis, faisant Les fonctions,
Dofficier public de Letat civil Soussigner

Bigbosquet maire

Autome Montet

Maire Bleyandelis Arondissement Daubert

Du Vingtieme floreal an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de autome Montet Ne cedit jourdhuy a trois heures de
Matin fils, Dautome Et de catherine Seguedon Cmrs de Lons habitant Dudit Gourg
Bleyandelis Legitimement Marie, Degue de L'enfant a Ete Reconnu Etre Du Male
Lequel Est Ne Dans ledomicille desoupere Premier Temoins, pierre Dupon age de quarante Sept
ans Second Temoins, pierre Dupon age de quarante trois ans Tous deux cultivateurs habitants
Dudit Gourg Dudit Bleyandelis Sur la Requisition a nous faite par autome Montet
page Jeune habitant Dudit Gourg Bleyandelis Laquelle Et ledit Temoins ont Declare
Ne Savoir Signer de Ce Requis, constate Suivant Laloi par nous Maire Bleyandelis
faisant Lesfonctions Dofficier public de L'Etat civil Soussigner

Bigbosquet

Jean Gruet

Maire Bleyandelis Arondissement Daubert

Du Vingtieme floreal an Douze de la Republique Francaise

Acte De Naissance De Jean Gruet Ne cedit jourdhuy a onze heures Matin fils de
autome Et de anne Renaudias Cmrs de Lons habitant Dudit de habreyras, Sur ditte Maire
Bleyandelis Legitimement Marie Lesseur de L'enfant a Ete Reconnu Etre un Male, Lequel Est Ne Dans ledomicille
De Son pere Premier Temoins Jacques Jouhou age de quarante huit ans Second Temoins, autome
Jouhou age de quarante trois ans Cmrs de Lons habitant Dudit Lieu de habreyras Sur
Maire Sur la Requisition a nous faite par Marie Bleyandelis Sage femme habitant Dudit Lieu
Laquelle Et Ledit Temoins ont Declare Ne Savoir Signer de ce Requis, constate Suivant Laloy
par Nous Maire Bleyandelis faisant Les fonction, Dofficier public de L'Etat civil Soussigner

Bigbosquet maire

Benoit Bendeyras

Maire Bleyandelis Arondissement Daubert

Du Vingt Deux floreal an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de Benoit Bendeyras Ne cedit Jourdhuy a Six heure Matin fils de
autome Et de marie Renaudias Cmrs de Lons habitant Dudit Bendeyras, Sur ditte Maire
Bleyandelis Legitimement Marie Lesseur de L'enfant a Ete Reconnu Etre un male Lequel Est
Ne Dans ledomicille de Son pere Premier Temoins Jacques Jouhou age de quarante huit ans
Second Temoins autome Jouhou age de quarante trois ans Cmrs de Lons habitant Dudit Lieu de
habreyras Sur Maire Sur la Requisition a nous faite par autome Montet page Jeune
habitant Dudit Gourg Bleyandelis Laquelle Et Ledit Temoins ont Declare Ne Savoir Signer de
Ce Requis, constate Suivant Laloy par nous Maire Bleyandelis faisant Les fonctions Dofficier
public De L'Etat civil Soussigner

Bigbosquet maire

Blaise Dutour

Maire Bleyandelis Arondissement Daubert

Du Vingt quatre floreal an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de Blaise Dutour Ne cedit Jourdhuy a Deux heure Du Soir
fils de Ramon, Et de marie Monat Cmrs de Lons habitant Du Pont du Gua, Sur ditte Maire
Bleyandelis Legitimement Maire Lesseur de L'enfant a Ete Reconnu Etre un male, Lequel Est Ne Dans le
Domicille de Son pere premier Temoins pierre Dupon age de quarante cinq ans Second
Temoins pierre Dupon age de quarante trois ans Cmrs de Lons habitant Dudit
de Gourg Bleyandelis Sur la Requisition a nous faite par Ramon Bruyere page
femme habitante Du Pont du Gua Sur Ledit Constitue Laquelle Et Ledit Ramon
ont Declare Ne Savoir Signer de ce Requis, Constate Suivant Laloy par Maire
Bleyandelis faisant Lesfonctions Dofficier public De L'Etat civil Soussigner

Bigbosquet

Catherine Chassaigne

Mairie de Belgondelis Arrondissement Daubert
Du Vingt quatre floreal an Deux. De la Republique Francaise
Acte De Naissance de Catherine Chassaigne née Ledit Jourd'hui a deux heures
du Soir fille de Noel Ledit agee de Sept ans habitant de Lous, habitant Du lieu de la
Dite Mairie Ledit Belgondelis Legitimement Marie Le Sieur de Lieutenant a Ete reconnu Etre
une fille Laquelle Est Ne Dans Ledite Commune De Son pere premier Temoins Francois Pontus age
de quarante trois ans second Temoin Simon Chassaigne aussi Pontus age de cinquante ans Tous Les deux
Dudit lieu de la dite Mairie Belgondelis Sur La Requisition a nous faite par une Certaine
Jeune femme habitante Dudit lieu du Saut Sous Le Nom de Marie Laquelle a Ledit
Temoins ont Declare Ne savoir signer de ce Requis suivant La loy par nous
Maire Belgondelis soussigné Et Greffier Soussigné

Jean Mayet

Mairie Belgondelis Arrondissement Daubert
Du Premier Prairial an Deux de La Republique Francaise
Acte De Naissance de Jean Mayet ne Ledit Jourd'hui a Cinq heures Du matin
Dans Ledite Commune Du Lieu de Lous habitant Du lieu de la Bat Mairie
Belgondelis Legitimement Marie Le Sieur de Lieutenant a Ete reconnu Etre un mas
Lequel Est ne Dans Ledite Commune De son pere premier Temoins Damien Dutour
age de quarante Sept ans second Temoin Damien Mayet Temoins de Lous habitant Dudit
Lieu de Labat Ledit Et Mairie Sur la Requisition nous faite par marie
Chevalier Sage femme habitante Dudit lieu de Chabrey Par Mairie Belgondelis La
quelle a Ledit Temoins ont Declare ne savoir signer de ce Requis suivant La loy par nous Maire Belgondelis Soussigné
Et Greffier soussigné

Autonie Ponchon

Mairie Belgondelis Arrondissement Daubert
Du Trois Prairial an Deux de La Republique Francaise
Acte De Naissance de Autonie Ponchon né Ledit Jourd'hui a quatre heures du
Matin fille de Jean Le Jeune Cultivateur de Lous habitant Du lieu de Chabrey
Dite Mairie Belgondelis Legitimement Marie Le Sieur de Lieutenant a Ete reconnu Etre une fille
Mabs Laquelle Est Ne Dans Ledite Commune De son pere Premier Temoins Autonie Pon-
chon age de quarante huit ans second Temoins Jean Pontus cultivateur age de cinquante ans
Tous deux de Lous habitant Dudit Lieu de Chabrey Sur La Requisition a nous
faite par marie Chevalier Sage femme habitante Dudit lieu de Chabrey Par
Laquelle a Ledit Temoins ont Declare ne savoir signer de ce Requis suivant la loy par nous Maire Belgondelis Soussigné
Et Greffier soussigné

Marie Jourgeix

Mairie Belgondelis Arrondissement Daubert
Du Quatre Prairial an Deux de La Republique Francaise
Acte De Naissance de Marie Jourgeix née Ledit Jourd'hui a Dix heures Du
Matin fille de Jean Le Jeune Cultivateur de Lous habitant Du lieu de Chabrey Sur
Dite Mairie Legitimement Marie Le Sieur de Lieutenant a Ete reconnu Etre une fille
Laquelle Est née Dans Ledite Commune De son pere Premier Temoin, Autonie Angladon age
de cinquante cinq ans Second Temoin, Simon Chassaigne age de quarante cinq ans tous
de Lous habitant Dudit Lieu de Chabrey Sur La Requisition nous faite
par Marie Jourgeix Sage femme habitante Du lieu de la Forestrie Mairie Dudit
Belgondelis Laquelle a Ledit Temoins ont Declare ne savoir signer de ce Requis
Suivant La loy par nous Maire Belgondelis faisant Les fonctions Dossier
public de L'Etat civil Soussigné Et Greffier soussigné

Autonie Redon

Mairie Belgondelis Arrondissement Daubert
Du Dix Neuf Prairial an Deux de La Republique Francaise
Acte De Naissance de Autonie Redon Et de Louise Redon Jumelles
nées Ledit Jourd'hui a quatre heures Du matin Filles de François Et de Louise
Marchand Detaine habitants Du lieu de Lespinat Commune Belgondelis
Legitimement Marie Les Sieur Des Lieutenant a Ete reconnu Etre Deux Filles
Jumelles Lesquelles sont Nées Dans La Dite Ledit Lieu pere

Marie Jourgeix

Simon Chassaigne

Premier Temoins audre Pallis age de quarante Sept ans Second
Temoin antoine Chayre age de quarante cinq ans tous deux habitants Dudit
Lieu de Lourdes Lesquelles Maire Sur la Requisition a nous faite par jeanne chadre
sage femme habitante Dulieu du Mouleau en cas Maire Blazandelis Laquelle
a Les dits Temoins ont Declare Nesavoir signer de Ce Requis constate Suivant la Loy par nous
Maire Blazandelis Soussigné Les Sonction Publique De L'Etat civil Soussigné
Maire Blazandelis arrondissement Dambert Chaboisseau maire
Du Vingt Germinal an Douze de la Republique Francaise

Acte De Naissance de andre Dutour Ne dit Jourd hui a quatre heure Du Soir Sis
Dit Commune de Lourdes habitant Dulieu Dit Rue Sus dit
Maire Blazandelis Lequel Enfant Male Lesquelle a Ete Nommé Elle nee
Male, laquelle Est Ne Dans Ledomicille de Son pere Premier Temoin, andre Chaperon age
de quarante Sept ans Second Temoin, antoine Dutour age de cinquante quatre ans tous
de Lourdes habitants Du Lieu Dudit Maire Blazandelis Sur la Requisition, nous faite
par Marie jeanne habitante Dudit lieu de la foret sus Maire Blazandelis, laquelle
a Les dits Temoins ont Declare Nesavoir signer de ce Requis constate Suivant la Loy par nous
Maire Blazandelis faisant Les fonctions, Officier public De L'Etat civil Soussigné
Maire Blazandelis arrondissement Dambert Chaboisseau maire
Du Vingt cinq Germinal an Douze De la Republique Francaise

Acte De Naissance de Mathieu Lourdes ne dit Jourd hui a trois heure Du
Matin fils de defunt Dominique Lourdes et Marguerite Travaré Cultivateur habitante dudit lieu
declare Maire Blazandelis Lequel enfant Male Est Ne Dans Ledomicille de Son pere Declarant a Ete Nommé
Mathieu Lequel Enfant Male Dans Ledomicille de Son pere Premier Temoin Mathieu Lourdes
age quarante ans second Temoin Benoit Besuclade age de Trente huit ans tous deux de Lourdes
habitants dudit lieu de chacun par la Requisition a nous faite par jeanne chadre sage femme
habitante Dulieu dudit lieu de Lourdes Maire Blazandelis Laquelle Les dits Temoins ont Declare
ne Savoir signer de ce Requis Constaté suivant La Loy par nous Maire Blazandelis faisant
Les fonctions Officier public de L'Etat civil Soussigné Chaboisseau maire
Maire Blazandelis arrondissement Dambert
Du Vingt Sept Germinal an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de antoine Chantel Ne dit Jourd hui a Six heure du Matin
fils de Jacque antoine Ch de antoinette Sayotte Cultivateur habitant Dudit lieu de Lourdes
Blazandelis Lequel enfant Male Est Ne Dans Ledomicille de Son pere Maire Blazandelis a Ete Nommé
Dit Enfant Male Dans Ledomicille de Son pere Premier Temoin, antoine Moulet age de cinquante ans second
Temoin, Jean chantier age de quarante cinq ans tous deux de Lourdes habitants Dudit lieu de
Lourdes Maire Blazandelis sur la Requisition a nous faite par Jeanne Soubanne sage femme
habitante Dudit lieu de Lourdes Maire Blazandelis Laquelle Les dits Temoins ont Declare
ne Savoir signer de ce Requis constaté suivant La Loy par nous Maire Blazandelis faisant
Les fonctions Officier public de L'Etat civil Soussigné Chaboisseau maire
Maire Blazandelis Arrondissement Dambert
Du Quatrieme prairial an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de Jeanne Gerand Ne dit Jourd hui a trois heure du Soir fille de Jacque
et Antoinette Marsy Cultivateur de Lourdes habitant Dudit lieu de Ce jour Maire Blazandelis
Lequel enfant male Est Ne Dans Ledomicille de Son pere Maire Blazandelis a Ete Nommé Elle
Nommée age de cinquante ans second Temoin Et Nommé Jean Moulet age de cinquante Deux ans
tous deux de Lourdes habitants dudit lieu de ma part Maire Blazandelis sur la Requisition a nous
faite par antoinette Soubanne sage femme habitante dudit lieu de ma part Laquelle
a Les dit Temoins ont Declare ne Savoir signer de ce Requis constaté suivant la Loy
par nous Maire Blazandelis faisant Les fonction Officier public de
L'Etat civil soussigné Chaboisseau maire

Marie Blesandelis Arnoud femme Daubert

Du Primidi Messidor an Douze de la Republique Française

Acte de Naissance de marie anglade Née ce Jourd'hui a quatre heures du matin fille, de George et Dautonette Nouvet mariés de Lous habitants Dudit lieu de la Sobertine commune Blesandelis Lequel enfant Mle Lui a donné le Nom de L'Enfant a été reconnu être une fille Laquelle lit mère Dans le Domicile de ses père Presens Témoins Claude anglade age de quarante Sept ans Second Témoins Jacques anglade age de quarante Sept ans tous mes de Lous habitants Dudit lieu des Sorbiers Marie Blesandelis Sur la déclaration a nous faite par Marie Jeanne habitante Dudit lieu de la Sobertine comme mère Laquelle et les dits Témoins ont Déclaré ne savoir signer de ce enquis conformément a la loy par nous Marie Blesandelis faisant les fonctions, D'officier public de L'Etat civil soussigné

Marie Blesandelis

Marie Blesandelis Arnoud femme Daubert

Du onze Messidor an douze de la Republique Française

Acte de Naissance de Claude Jaurillon né ce Jourd'hui a quatre heures Du soir fils de Jean Claude et marie Dumas mariés de Lous habitants Dudit lieu Dumas Marie Blesandelis Lecture faite Marie Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être un mâle Lequel Elle Mle Dans Le Domicile de ses père Premier Témoin ami Murat age de quarante Sept ans Second Témoin Jacques Barrier age de quarante ans tous de Lous habitants Dudit lieu Dumas Sur la déclaration a nous faite par François Bruyere père Dudit lieu Dumas Marie Blesandelis Laquelle et les dits Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis conformément a la loy par nous Marie Blesandelis faisant les fonctions D'officier public de L'Etat civil soussigné

Claude Jaurillon

Marie Blesandelis Arnoud femme Daubert

Du onze Messidor an douze de la Republique Française

Acte de Naissance de Marie Madeleine Chalambaud Née ce Jourd'hui a une heure Du soir fille de André Chalambaud Cordonnier mariés de Lous habitants Dudit lieu et de Marie Blesandelis Lecture faite Marie Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être une fille Laquelle Elle Mle Dans Le Domicile de ses père Premier Témoin Benoit Magaud age de quarante cinq ans Second Témoin Claude Chalambaud age de cinquante cinq ans tous de Lous habitants Dudit lieu de ses père Marie Blesandelis Sur la déclaration a nous faite par André Chalambaud père Dudit lieu de la Sobertine Laquelle et les dits Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis conformément a la loy par nous Marie Blesandelis faisant les fonctions D'officier public de L'Etat civil soussigné

Marie Chalambaud

Marie Blesandelis Arnoud femme Daubert

Du onze Messidor an douze de la Republique Française

Acte de Naissance de Claude Gardy né ce Jourd'hui a Six heures Du Matin fille de Jean et Jeanne Terrasse mariés de Lous habitants Dudit lieu de la Sagne Marie Blesandelis Lecture faite Marie Le Sexe de L'Enfant a été reconnu être une fille Laquelle Elle Mle Dans Le Domicile de ses père Premier Témoin Louis Chanaignaud age de quarante Sept ans Second Témoin Antoine Gardy age de cinquante ans tous de Lous habitants Dudit lieu de la Sagne Marie Blesandelis Sur la déclaration a nous faite par Jean Gardy père Dudit lieu de la Sagne Marie Blesandelis Laquelle et les dits Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis conformément a la loy par nous Marie Blesandelis faisant les fonctions D'officier public de L'Etat civil soussigné

Claudine Gardy

Maire Delegandelis Arnoux Jerome Lambert

Du Dix sept Messidor an Douze de la Republique Francaise

Acte de Naissance de Jerome Chonion ne cedit jourd'huy a onze heures du
soir fils de Jacques Chonion cultivateur de Lorgues habitant Dudit endroit
frere maire Delegandelis Legalement Marie Lucrece de Clusanto
Ete Jeanne Etre un Male Lequel Est ne Dans Ladite Commune de Lorgues
Premier Temoin, Jean Chonion age de cinquante ans, Second
Temoin Etienne Chonion age de cinquante Trois ans Tous deux de Lorgues
habitant, Dudit Lieu Ledit frere, maire Delegandelis Sur
La Requisition a nous faite par Jacques Chonion Cultivateur Epoux Femme
habitante Dudit Lieu Ledit frere, Nous Maire Lorgues Officier Ci
Temoins ont Declare ne savoir Signer De Laquelle Requisition Sommes Lecture faite
Jacques Chonion Cultivateur Epoux Femme habitante Dudit Lieu Ledit frere
Et Nous Maire Delegandelis Soussigné Les fonctions D'officier public
De L'Etat civil Soussigné Arnoux maire

Clos Et arrette par moi antoine Elzeard Laborieux maire dudit Commune Delegandelis
a Delegandelis ce Cinq Complementaire an douze Elzeard Laborieux
maire

premier feuillet. E

REP. FRA. 75 cen

XIII.e ANNÉE.

MAIRIE
d.' Schandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d / Ambert.

DÉPARTEMENT du PUY-DE-DOME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

*SERVANT à constater l'état civil des citoyens, pendant l'an 13.*

Le présent Registre, composé de dix — feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert — Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Eschandelis conformément à la loi du 20 ventôse an, 11 pendant la treizième année, qui commencera le premier vendémiaire prochain; lequel Registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année; et dans les mois suivant, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à Clermont-Ferrand, le trente — fructidor an douze.

Collab

Cejourd'hui dix-huit Vendemiaire de l'an treize à huit heures du soir par devant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune d'Eschandelis Canton de St Germain Lembron est comparu Pierre Debarge cultivateur habitant du lieu de Lospidat Commune d'Eschandelis lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à onze heures du soir déclarant le dit Maire prénommer Anne fait de son épouse à laquelle il déclare vouloir donner le prénom de Anne. Lesd. déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chaboisseur âgé de cinquante ans le père Marguillier âgé de cinquante un ans tous deux habitants dud. lieu de Lospidat et Antoine Chaboisseur âgé de trente ans propriétaire dud. lieu de Lospidat témoins, déclarant ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de naissance que nous avons signé lesd. jour et an

Anne Debarge

Chaboisseur maire

Cejourd'hui dix-huit Vendemiaire de l'an treize à onze heures du matin par devant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune d'Eschandelis est comparu Pierre Detour cultivateur habitant du lieu de la Maleze dud. lieu Commune susdite lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à une heure du matin de lui déclarant le dit enfant et de Françoise Pauchet son épouse auquel il déclare vouloir donner le prénom de Marie. Lesd. déclaration et présentation faites en présence de Antoine Chaboisseur âgé de quarante trois ans et Jean Chaussonnet dit Lamouroux âgé de quarante deux ans le père cultivateur habitant du lieu de Lospidat Commune d'Eschandelis témoins, déclarant ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de naissance que nous avons signé lesd. jour et an

Marie Detour

Chaboisseur maire

N. Claude Longechal

L'an treize et le vingt trois brumaire à huit heures du matin par devant nous Antoine Chaboissier maire officier public de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Claude Longechal cultivateur demeurant au lieu du moulin de Géry en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le jour d'hier à dix heures du soir de luy déclarant et de Anne Grippon son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Claude, lad. déclaration et présentation faits en présence de Amable [?] Bourmaiage [?] de quarante neuf ans et Amable Grange âgé de cinquante ans cultivateurs dudit lieu du moulin de Géry qui ont ainsi que led. Longechal père déclaré ne savoir signer de ce enquis après lecture a eux faite du présent acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Antoine Rouvet

L'an treize et le vingt quatre brumaire à cinq heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu André Rouvet charpentier et habitant du bourg dud. Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui à trois heures du soir de luy déclarant et de Marie Massis son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Antoine, lad. déclaration et présentation faits en présence de Antoine Rouvet âgé de trente trois ans maréchal ferrand et Pierre Buisson cultivateur âgé de quarante ans tous deux habitants dud. bourg d'Echandelys lesquels témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture excepté led. Buisson qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis led. jour et an.

Chaboissier maire

Rouvet Rouvet

N. Anne Antoinette Virginie Chalus

L'an treize et le dix frimaire à trois heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparue Jeanne Chabue [?] sage femme habitante au lieu du moulin de Géry en cette commune d'Echandelys laquelle nous a déclaré que aujourd'hui à dix heures du matin est né un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Anne Antoinette + lequel enfant est né au lieu de la Cebodie [?] commune d'Echandelys maison de Sr Chaboissier, de Jeanne Marie Chaboissier épouse de Sr Jean Barthélemy Chalus propriétaire demeurant au lieu du Chapioux [?] commune de St Amant Roche Savine, lad. déclaration faite en présence de Sr George Chaboissier propriétaire habitant dud. lieu de la Cebodie âgé de trente cinq ans, led. François Rouvet adjoint de la commune d'Echandelys âgé de soixante ans demeurant aud. bourg d'Echandelys tous les deux soussignés avec nous officier public après lecture à eux faite du présent acte de naissance et lad. déclarante qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis led. jour et an. + Virginie

Chaboissier maire

Chaboissier Rouvet

N. François Rouvet

L'an treize et le vingt sept frimaire à trois heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Antoine Rouvet maréchal ferrand habitant du bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui à une heure du soir de luy déclarant et de Françoise Massis son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François; lad. déclaration et présentation faits en présence de François Rouvet adjoint de la commune d'Echandelys âgé de soixante ans et Pierre Buisson cultivateur tous les deux habitants du bourg d'Echandelys, led. Buisson âgé de quarante ans, lesquels père et témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après leur en avoir fait lecture à l'exception dudit Buisson qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis led. jour et an.

Rouvet

Rouvet Chaboissier maire

N. Catherine Buisson

L'an treize et le trois nivôse à midi par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Pierre Buisson cultivateur habitant dud. bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le jourd'hui à deux heures du matin de luy déclarant et de Marie Cornuchet [?] sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Catherine, lad. déclaration et présentation faits en présence d'Antoine Rouvet âgé de trente trois ans maréchal ferrand et Claude Grange cultivateur tous les deux demeurant aud. bourg d'Echandelys, led. Grange âgé de soixante douze ans lesquels père et témoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis après lecture à eux faite du présent acte excepté led. Antoine Rouvet qui a signé avec nous led. jour et an.

Chaboissier maire

Rouvet

1

N. Antoine Longechal

L'an treize de Nivoze à quatre heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Jeanne Chadue sage femme habitante du lieu du moulin de Geris commune d'Echandelys laquelle nous a declaré que ce jourd'hui à deux heures du soir est née un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente lequel Mad. a declaré donner le prénom de Antoine lequel enfant est né d'Anne pagesdon Veuve d'Etienne Longechal de l'état de cultivateur habitante dudit lieu du moulin de Geris en cette commune, lad. declaration faite en presence de Damien Fournier age de quarante trois ans cultivateur habitant dudit lieu du moulin de Geris lequel lad. declarante et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que nous avons signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Louis Fourtou

L'an treize de Nivoze à midy Pardevant nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Jeanne Chadue sage femme habitante du lieu du moulin de Geris en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui à huit heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente lequel Mad. a declaré donner le prénom de Louis lequel enfant est né de Marie Dumeclade Epouse de Pierre Fourtou cultivateur demeurant au lieu de la Faye en cette Commune, lad. declaration faite en presence de Damien Dufour age de quarante huit ans cultivateur habitant du lieu de la Faye en cette Commune, lad. declaration faite en presence de Damien Dufour age de quarante huit ans cultivateur habitant du lieu du buisson en cette commune lequel lad. declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que nous avons signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Catherine Longechal

L'an treize de Nivoze à neuf heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Jeanne Chadue sage femme habitante du lieu du moulin de Geris en cette commune laquelle nous a declaré que le jour d'hier a dix heures du soir est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente auquel Mad. a declaré donner le prénom de Catherine lequel enfant est né de François Pagesdon Epouse de Jean Chaix Cultivateur de long habitants dudit lieu du moulin de Geris, lad. declaration faite en presence de Damien Boudineau age de quarante Neuf ans cultivateur habitant dudit lieu du moulin de Geris lequel lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que j'ai signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Marie Maiget

L'an treize de Nivoze à neuf heures du matin Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Louis Maiget cultivateur habitant du lieu de Losedat en cette commune lequel nous a remis un enfant du sexe feminin né ce jourd'hui à cinq heures du matin de luy declarant lui et Marie Sauvade son épouse, lequel il a declaré vouloir donner le prénom de Marie, lad. declaration a été attestée faite en presence de Jeanne Marty agé de cinquante un ans Pierre Deborge agé de quarante huit ans cultivateurs habitants dudit lieu de Losedat tous temoins de ce requis et lecture faite du present acte ont declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que j'ai signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Gilberte Fourdot

L'an treize de Nivoze à cinq heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lherm Dpt du Lot est comparu Claude Lacroix Sage femme habitante de la commune d'Echandelys laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du soir est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente auquel Mad. a declaré donner le prénom de Gilberte lequel enfant est né de Jeanne Fourtou épouse de Ramon Fourdot cultivateur demeurant au lieu de la maison de son Pere du sexe feminin qu'elle nous presente auquel Mad. a declaré donner le prénom de Gilberte lequel enfant est né de Jeanne Fourtou épouse de Ramon Fourdot cultivateur habitants du lieu de Bordage de quarante ans lequel lad. declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que nous avons signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Joseph Renaudias

L'an treize de Nivoze à quatre heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lherm Dpt du Lot est comparu Jean Baptiste Surrumacan cultivateur habitant du lieu de Losedat en cette commune lequel nous a remis un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a quatre heures du soir de lui declarant lui et Marie Chaboisseur son épouse auquel il a declaré Vouloir donner le prénom de Joseph-Bd. Declaration faite en presence de Jean Robert Chaix agé de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de Losedat tous temoins de ce requis et lecture faite du present acte ont declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que nous avons signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

N. Jean Englade

L'an treize Ventose à cinq heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lherm Dpt du Lot est comparu Claude Englade sage femme habitante de la commune d'Echandelys laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente auquel Mad. a declaré donner le prénom de Jean lequel enfant est né de Jean Englade cultivateur habitant dudit lieu de Losedat en cette commune, lad. declaration faite en presence de Jean Robert Chaix agé de soixante ans cultivateur habitant dudit lieu de Losedat en cette commune, lad. declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis a preuve de la commune de ce que nous avons signé lud. jour an.

A. Chaboisseur maire

du [illegible] de Damien du Tour agé de cinquante ans et Jean Travard agé de quarante ans tous deux cultivateurs habitans du même lieu de la Batie lesquels avec la declarante ont tous declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Antoine Barthelay 2

L'an treize et le seize ventose a neuf heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu canton de St Germain Laval est comparue Jeanne Chadue sage femme habitante du moulin de Gay en cette commune de Chandieu laquelle nous a declaré que hier a onze heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine, lequel enfant est né de Jeanne [illegible] son epouze de Benoit Barthelay charpentier demeurant aud. lieu du moulin de Gay lad. declaration faite en presence de Damien Bournier agé de cinquante ans et de Claude Longchabaud agé de quarante ans cultivateurs habitans dud. lieu du moulin de Gay lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que j'ay signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Anne Pinet

L'an treize et le deux germinal a sept heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu est comparue Marie Pinet fileuse habitante du lieu de la Fonteterie commune de Chandieu laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a six heures du soir est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous a presenté duquel elle est tayeule et a declaré luy donner le prenom de Anne, lequel enfant est né de Jeanne Parrot epouze de Claude Pinet tisserand de long habitans dud. lieu de la Fonteterie, lad. declaration faite en presence de Mathieu Pinet agé de soixante quinze ans et Pierre Anglade agé de cinquante trois ans cultivateurs ou journaliers du meme lieu de la Fonteterie qui ont ainsy que la declarante declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Antoinette Genetier

L'an treize et le quatre germinal pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu a huit heures du soir est comparue Marie Chamimbaud de l'etat de cultivateur habitante du lieu de Farel en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a sept heures du soir est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous a presenté duquel elle est tayeule et a declaré luy donner le prenom de Antoinette lequel enfant est né de Anne Ecole femme de Jean Baptiste Genetier scieur de long habitans dud. lieu de Farel, lad. declaration faite en presence de Claude Chamimbaud agé de soixante huit ans et Jean Dutour agé de soixante dix huit ans tous dud. lieu de Farel lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Benoit Dutour

L'an treize et le sept germinal a deux heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu est comparue Jeanne Chadue sage femme habitante du lieu du moulin de Gay en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a onze heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Benoit, lequel enfant est né de Marie Bourg epouze de Benoit Dutour scieur de long habitans du lieu du Faut Plantas en cette commune lad. declaration faite en presence de Benoit Montet agé de quarante cinq ans manouvrier dud. lieu du Faut Plantas et Antoine Forgette agé de quarante ans cultivateur du lieu du [illegible] en cette commune lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

N. Pierre Bourneuf

L'an treize et le huit germinal a huit heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu est comparue Jeanne Chadue sage femme habitante du lieu du moulin de Gay en cette commune laquelle nous a declaré que hier a dix heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Pierre, lequel enfant est né de Jeanne Dutour epouze de Antoine Bournier scieur de long habitans du lieu de Condieu [illegible] en cette commune lad. declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante douze ans et Pierre Buisson agé de quarante ans cultivateurs habitants du bourg dud. Chandieu lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que j'ay signé led. jour et an. Le mot Pierre surchargé a la quatrième ligne est approuvé.

Chaboissier maire

N. Antoine Chantelouble

L'an treize et le neuf germinal a deux heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de Chandieu canton de St Germain Laval est comparue Claudine Dutour fileuse habitante du lieu de Farel en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a onze heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a presenté duquel elle est tayeule et a declaré luy donner le prenom de Antoine, lequel enfant est né de Marie Robinet epouze de Blaize Chantelouble scieur de long habitans du lieu de Farel en cette commune lad. declaration faite en presence de Claude Chamimbaud agé de soixante huit ans et Jean Dutour agé de soixante dix huit ans cultivateurs du même lieu de Farel lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Antoine Jouchon

L'an treize de l'ère Seize Germinal a sept heures du soir Pardevant nous Antoine Chabaisseur maire officier public de la commune de Chaunde, est comparu Jeanne Chadeuil sage femme habitante du lieu dit moulin de Gery laquelle Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Antoine, lequel enfant est né de Marie Liberte épouse de Jean Jouchon cultivateur habitants du lieu dit buisson en cette commune, lad. déclaration faite en présence de Antoine Liberte âgé de cinquante cinq ans le François de borge âgé de quarante cinq ans tous deux habitants dudit buisson auxquels lad. declarante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Françoize Sauzet

L'an treize de l'ère dix sept Germinal a huit heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune de Chaunde, est comparu François Faguiere sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du soir est né un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Françoize, lequel enfant est né de Marie Jouchon épouse de Claude Sauzet tuilier habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune, lad. déclaration faite en présence de Chaumbard âgé de soixante huit ans et de Jean dit Jour âgé de soixante dix huit ans cultivateurs habitants dudit moulin de Jouchon en cette commune lesquels lad. declarante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Jean Jouchon

L'an treize de l'ère Vingt trois Germinal a huit heures du matin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier public de la commune de Chaunde, est comparu Jeanne Laroche fille Jouchon habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin elle a mis au monde un enfant du sexe masculin auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean Baptiste, lad. déclaration faite en présence de Jean Jouchon cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon aïeul paternel de l'enfant et de Jean Borge âgé de quarante deux ans cultivateur habitant de Chaunde témoins qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Antoine Verrier

L'an treize de l'ère Vingt quatre Germinal a quatre heures du soir Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier public de la commune de Chaunde, est comparu Jeanne Chadeuil sage femme habitante dudit moulin de Gery en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a une heure du soir est né un enfant du sexe masculin auquel elle a déclaré donner le prénom de Antoine, lequel enfant est né de Marguerite Redon épouse de Claude Verrier cultivateur habitants dudit moulin de Jouchon en cette commune lad. déclaration faite en présence de Jean Sauzet âgé de quarante deux ans cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune et de Jean Verrier âgé de quarante deux ans cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune lesquels m'ont déclaré que lad. enfant était de lit Verrier que une heure de distance de leur habitation et ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Antoine Jouchon

L'an treize de l'ère Vingt cinq Germinal a neuf heures du matin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier public de la commune de Chaunde, est comparu Françoize Faguiere sage femme habitante dudit moulin de Gery en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Antoine, lequel enfant est né de Marie Jouchon épouse de Claude Sauzet tuilier habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune, lad. déclaration faite en présence de Chaumbard âgé de soixante huit ans et de Jean dit Jour âgé de soixante dix huit ans cultivateurs habitants dudit moulin de Jouchon en cette commune lesquels lad. declarante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Jeanne Jouchon

L'an treize de l'ère Vingt cinq Germinal a dix heures du matin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier public de l'état civil de la commune de Chaunde, est comparu Jeanne Laroche fille Jouchon habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin elle a mis au monde un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean Baptiste, lad. déclaration faite en présence de Jean Jouchon cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon aïeul paternel de l'enfant et de Jean Borge âgé de quarante deux ans cultivateur habitant de Chaunde témoins qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

George Jouchon

L'an treize de l'ère Vingt cinq Germinal a deux heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier public de l'état civil de la commune de Chaunde, est comparu Antoinette Gouverneur sage femme habitante dudit lieu de Chaunde en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du matin elle a mis au monde un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de George, lequel enfant est né de Marguerite Redon épouse de Claude Jouchon cultivateur habitants dudit moulin de Jouchon en cette commune, lad. déclaration faite en présence de George Chaboisseur propriétaire âgé de trente sept ans dudit moulin de la Chaumbard habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune et de Vingt huit ans tous deux habitants dudit moulin de Jouchon en cette commune lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Souze Jouchon

L'an treize de l'ère Vingt cinq Germinal a quatre heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier public de la commune de Chaunde, est comparu Antoinette Gouverneur sage femme habitante dudit moulin de Jouchon en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin elle a mis au monde un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Souze, lequel enfant est né de Marie Jouchon épouse de Jean Jouchon cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune, lad. déclaration faite en présence de Jean Jouchon aïeul paternel de l'enfant et de Antoine Marquet âgé de soixante quinze ans cultivateur habitant dudit moulin de Jouchon en cette commune lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance et nous avons signé lad. jour l'an susdit. Chaboisseur maire

Anne Parrot

Lan treize de lere Vingt Sept Germinal a huit heures du matin Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Cne d'Ethandes, y dit Comparu François Truquier Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery laquelle nous a declaré que le jourd'hier a onze heures du soir dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et nous a declaré donner le prenom de Anne lequel Enfant dit etre ne de Françoise Therese Lyauzy de Antoine Parrot Cultivateur de long & habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite en presence de Pierre Langlade age de quarante deux ans, Cultivateur habitant dudit lieu de la Sonstine lequel lad. Declarante et declarant ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que Jay signé lecture faite / Chaboisseur maire

Anne Gerard

Lan treize de lere Vingt Germinal a sept heures du soir Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Ethandes, y dit Comparu Antoinette Gouverneur Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du soir dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et nous a declaré donner le prenom de Anne lequel Enfant dit etre ne de Antoinette Chanion Epouze de Joseph Gerard Cultivateur de long & habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite en presence de Laurent Bloud age de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Gery, lequel lad. Declarante et declarant ne sachant signer de ce enquis, apres lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lecture faite / Chaboisseur maire

Anne Longechal

Lan treize de lere Germinal a huit heures du matin Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Ethandes, y dit Comparu Jeanne Claude Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heures du soir dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et nous a declaré donner le prenom de Anne lequel Enfant dit etre ne de Petronille Poupidon Epouze de Antoine Longechal Cultivateur de long & habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite en presence de Damien Gourmerie age de Cinquante trois ans & Claude Longechal age de quarante cinq ans Cultivateurs dudit lieu du moulin de Gery lequel lad. Declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé lecture faite / Chaboisseur maire

Anne Travard

Lan treize de lere quatre floreal Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Ethandes, y dit Comparu François Truquier Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery laquelle nous a declaré que le jour d'hui a neuf heures du soir dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et nous a declaré donner le prenom de Anne lequel Enfant dit etre ne de Jeanne Sutter Epouze de Antoine Travard Cultivateur de long & habitant dudit lieu de la Dite Commune, lad. Declaration faite en presence de Damien maire de la dite Commune et de Laurent Bloud age de quarante cinq ans le Damier Tuteur age de Cinquante ans Cultivateurs habitant dudit moulin de la Batte lequel lad. Declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé lecture faite / Chaboisseur maire

Claudine Londichas

Lan treize de lere quatre floreal a une heure du matin Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Cne d'Ethandes, y dit Comparu Antoinette Gouverneur Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du matin dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente laquelle elle a declaré donner le prenom de Claudine, lequel Enfant dit etre ne de Marie Pouchon Epouze de Jean Londichas Cultivateur de long & habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite en presence de Laurent Bloud age de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Gery, lequel lad. Declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que Jay signé lecture faite / Chaboisseur maire

Gabriel Genetier

Lan treize de lere Cinq floreal a sept heures du soir Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Cne d'Ethandes, y dit Comparu Antoinette Gouverneur Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui dix neuf Enfants Jumeaux qu'elle nous presente un né a onze heures du soir du Sexe masculin le quel elle a declaré donner le prenom de Gabriel l'autre né a sept heures du soir du Sexe feminin lequel elle a declaré donner le prenom de Jeanne lesquels Enfants sont nés de François Simonin Epouze de Antoine Genetier Cultivateur habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite par ledit Simonin Epoux lequel lad. Declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé lecture faite / Chaboisseur maire

Agathe Souvet

Lan treize de lere sept floreal a sept heures du soir Par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Ethandes, y dit Comparu Jeanne Chaduc Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Gery en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du soir dit mois un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente laquelle elle a declaré donner le prenom de Agathe lequel Enfant dit etre ne de Marie Vallet Epouze de Jean Souvet Cultivateur de long & habitant dudit lieu du moulin de Gery, lad. Declaration faite en presence de Antoine Simonin age de Cinquante trois ans Cultivateur habitant dudit lieu de Gery, lequel lad. Declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres lecture a eux faite du present acte que Jay signé lecture faite / Chaboisseur maire

Quatrieme.

Le Sant treize Floreal a Sept heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu François Chaguiere Sage femme habitante du lieu dit moulin de Gerys Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel Enfant Est fils de Louize Hobanches epouze de Antoine Conduras Cultivateur habitant dud. lieu de Gerys, lad. declaration faite En presence de Claude Charambaud age de soixante huit ans Cultivateur habitant dud. lieu de Gerys, et de Jean Antoine Conduras Cultivateur habitant dud. lieu de Gerys aussi present lequel lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a neuf heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu Jeanne Chaduc Sage femme habitante du lieu du moulin de Gerys Sur cette Commune Richaud dit Lot laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Laurent, lequel Enfant Est fils de Marie Poisson Epouze de Guillaume Pelud Cultivateur habitant du lieu de Condeyras Sur cette Commune, lad. declaration faite En presence de Pierre Chassonage Cultivateur habitant du lieu de Gerys age de soixante douze ans Cultivateur demeurant aud. lieu de Richaud dit Lot lequel lad. declarante Est declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a huit heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu Antoinette Gouvernier Sage femme habitante du lieu de Deux Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Six heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Blaize. lequel Enfant Est fils de Claudine Rolle Epouze de Barthelemy Conchon Cultivateur habitant du lieu de Deux Sur, lad. Declaration faite En presence de Jean Barnaud age de quarante deux ans Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Sur, lad. Declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du susd. acte lequel Nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a quatre heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu François Chaguiere Sage femme habitante du lieu de Gerys Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du soir Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeanne, lequel Enfant Est fils de Antoine Buisson Cultivateur habitant du lieu de Gerys Sur cette Commune, lad. declaration faite Par le susnommé de Blaize Chomond age de Cinquante deux ans Cultivateur habitant dud. lieu de Gerys Sur cette Commune, lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a neuf heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat Civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu Jeanne Chaduc Sage femme habitante du lieu du moulin de Gerys Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Six heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Anne. lequel Enfant Est fils de Marie Pisse Epouze de Antoine Simone Cultivateur habitant du lieu de la Saye Sur cette Commune de Richaud dit, lad. Declaration faite En presence de Simon Lavachonage de quarante cinq ans Cultivateur habitant du lieu de la Saye Sur cette Commune et de Jean Lavachonage de quarante huit ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Saye Sur cette Commune lequel lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a Sept heures du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat Civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu Antoinette Gouvernier Sage femme habitante du lieu de Deux Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine. lequel Enfant Est fils de Marie Conchon Epouze de George Roudeyras Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Sur, lad. Declaration faite En presence de Laurend Riomage de Cinquante ans Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Sur, lad. Declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du susd. acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Le Sant treize Floreal a Sept heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat Civil de la Commune Richaud dit Lot Comparu Antoinette Gouvernier Sage femme habitante du lieu de Deux Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Six heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine. lequel Enfant Est fils de Marie Conchon Epouze de George Roudeyras Cultivateur habitant du lieu de Deux Sur, lad. Declaration faite En presence de Laurend Riomage de Cinquante ans Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Sur, et de Jean Barnaud age de quarante deux ans Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Sur cette Commune lequel lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant la lecture a lui faite du present acte que nous avons signé lud. jour an / Chaboisseur maire

Marguerite Bravard

L'an treize de lere Vingt un floreal a huit heures Dumatin Pardevant nous Antoine Chabaisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu Jeanne Chadeau Sage femme habitante du lieu dumas en cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy a une heure Dumatin dit mois est né un enfant du sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Marguerite lequel enfant dit etre né de Jean Bravard Cultivateur habitant du lieu de Chaud en cette Commune lad. Antoinette mere Son Epouse d'Antoine Bravard Cultivateur de long habitant du lieu de Chaud en cette Commune lad. declaration faite en presence de Jean Bravard age de Cinquante ans Cultivateur habitant du lieu de Chaud en cette Commune et Longeat age de Trente huit ans lequel lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte lequel nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Jacques Dutour

L'an treize de lere Vingt un floreal a huit heures du soir Pardevant nous Antoine Chabaisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu Francoise Dugier Sage femme habitante du lieu dumas en cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy a sept heures du soir dit mois est né un enfant du sexe masculin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Jacques lequel enfant dit etre né de Marie Moiras Epouse de François Dutour Cultivateur de long habitant du lieu dumas en cette Commune lad. declaration faite en presence de Guillaume Dailhou age de quarante deux ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune et Claude Dumayage de soixante ans Cultivateur habitant du lieu dumas Sud Commune lesquels lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte lequel nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Marie Liberte

L'an treize de lere Vingt trois floreal a Neuf heures Du matin Pardevant nous Antoine Chabaisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu Francoise Dugier Sage femme habitante du lieu dumas en cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy a six heures du matin dit mois est né un enfant du sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom De Marie lequel enfant dit etre né de Marguerite Parrod Epouse de Antoine Liberte Cultivateur de long habitant du lieu de Buisson en cette Commune lad. declaration faite en presence de Louis Parrot age de Soixante dix ans Cultivateur habitant du lieu du Buisson Antoine Marguerite age de quarante cinq ans Cultivateur habitant du lieu de Chaud en cette Commune lesquels lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte lequel nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Catherine Guilly

L'an treize de lere Vingt sept floreal a huit heures du matin Pardevant nous Antoine Chabaisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu Francoise Dugier Sage femme habitante du lieu dumas en cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy a Sept heures du matin dit mois est né un enfant du sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Catherine lequel enfant dit etre né de Petronille Dumas Epouse de Antoine Guilly Cultivateur de long habitant du lieu du Chaud dumayage de Soixante ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune lad. declaration faite en presence de Guillaume Dailhou age de quarante deux ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune et Claude Dumayage de Soixante ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune lesquels lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte que nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Benoit Coudiyras

L'an treize de lere Vingt Neuf floreal a huit heures Dumatin Pardevant nous Antoine Chabaisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu Antoinette Gouvernour Sage femme habitante du lieu dumas en cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy a deux heures Dumatin dit mois est né un enfant du sexe masculin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel enfant dit etre né de Jeanne Honiore Epouse de Lazare Coudiyras Cultivateur de long habitant du lieu de Chaud en cette Commune lad. declaration faite en presence de Claude Rouquayrol age de quarante Dumas Cultivateur habitant du lieu de Chaud en cette Commune lesquels lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte que nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Marie Martin

L'an treize de lere Trente floreal a Dix heures du soir Pardevant nous Antoine Chabaisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chambon dit lieu Comparu François Liberte Cultivateur habitant du Bourg de Chambon lequel nous a declaré que ce jourdhuy a onze heures Dumatin dit mois est né un enfant du sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel enfant dit etre né de Catherine Pupidoux Epouse de Antoine Martin Cultivateur de long habitant du dit lieu de Chambon lad. declaration faite en presence de Claude Dumayage de Soixante ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune et Jean Dumayage de Soixante ans Cultivateur habitant du lieu dumas en cette Commune lesquels lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres lecture a eux faite de ce Requerant acte que nous avons signé lad. jour an/ Chabaisier maire

Pierre Claude Grange âgé de soixante douze ans Pierre propriétaire de quarante arpents cultivateur habitant du même lieu du Bourg lequel lecture dud. acte et déclaration ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. quatre Germinal à huit heures du soir pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu François Huguier sage femme habitante dud. Chandelais laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à sept heures du soir est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de George, lequel enfant est né de Antoinette Hotte épouse de Pierre Chauvet cultivateur habitant du lieu de Chabrignac dud. Chandelais, lad. déclaration faite en présence de Claude Pierre âgé de soixante huit ans Pierre propriétaire habitant dud. lieu de Chabrignac, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Vous Germinal à neuf heures du soir pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Marie Gibert cultivateur habitant du bourg de Chandelais laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à huit heures du soir est né un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, lequel enfant est né de Antoinette Seigeras épouse de Claude Pierre propriétaire habitant du bourg de Chandelais, lad. déclaration faite en présence de Claude Grange âgé de soixante douze ans Pierre propriétaire habitant dud. lieu du bourg de Chandelais, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Germinal à sept heures du matin pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Barrot cultivateur habitant du lieu de Puisson Pasteur lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à ce jourd'hui à sept heures du matin de Catherine Barrot sa fille épouse d'Antoine Barrot cultivateur habitant dud. lieu de Puisson lequel enfant il a déclaré donner le prénom de Jean, lad. déclaration faite en présence de Jean Chevalier âgé de quarante huit ans laboureur habitant dud. lieu de Puisson lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Germinal à dix heures du matin pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jacques, lequel enfant est né de Marguerite Pierre épouse de Jean Grand cultivateur habitant dud. lieu de la Pierre, lad. déclaration faite en présence de Jacques Grand âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant dud. lieu de la Pierre, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Germinal à midy pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Jacques, lequel enfant est né de Marie Jeanne Chadeyras épouse de Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre, lad. déclaration faite en présence de Jacques Grand âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant dud. lieu de la Pierre, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Germinal à sept heures du matin pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Barrot cultivateur habitant du lieu de Puisson Pasteur lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à ce jourd'hui à sept heures du matin de Catherine Barrot sa fille épouse d'Antoine Barrot cultivateur habitant dud. lieu de Puisson lequel enfant il a déclaré donner le prénom de Jean, lad. déclaration faite en présence de Jean Chevalier âgé de quarante huit ans laboureur habitant dud. lieu de Puisson lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. à midy pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à dix heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Jacques, lequel enfant est né de Marie Jeanne Chadeyras épouse de Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre, lad. déclaration faite en présence de Jacques Grand âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant dud. lieu de la Pierre, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

Le quinze dud. Germinal pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelais est comparu Claude Pierre cultivateur habitant de la Pierre lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Claude, lequel enfant est né de Claudine Chanson épouse de Jean Pierre cultivateur habitant de la Pierre, lad. déclaration faite en présence de Claude Pierre âgé de soixante ans cultivateur habitant dud. lieu de la Pierre, les susd. déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de 1667 Chaboisseau maire

D. Marguerite Magid

L'an treize de Vendemiaire Quintal a sept heures du soir Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Marie Sauvadet de l'état de Cultivateur habitante du lieu de la Datine Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du soir Est née un enfant du sexe feminin dont elle est Accouchée Et l'a declaré lui donner le prenom de Marguerite, lequel enfant Est né de Jeanne Benjamin Epouse d'Antoine Magid Cultivateur habitant du Hameau de la Dat, lad. Declaration faite en Presence de Damien Dutour age de cinquante un an Lieutenant Et Pierre de quarante deux ans Cultivateurs habitant du Hameau de lad Dat, lesquels Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

Ch. Damianne David

L'an treize de Vendemiaire Quintal a midy Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Jeanne Chadue Sage femme habitante du Hameau Moulin de Gery Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a neuf heures du matin Est née un enfant du sexe feminin qu'elle a reconnu Et qu'elle a declaré donner le prenom de Damianne, lequel enfant Est né de Marie Pascal Epouse de Jean Baptiste David Cultivateur habitant du Hameau de lad Dat, lad. Declaration faite en Presence de Damien Dutour age de cinquante un an Lieutenant Et Pierre David age de quarante deux ans Cultivateurs habitant du Hameau de lad Dat, lesquels Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

Ch. Jouzé Viallis

L'an treize de Vendemiaire Quintal a huit heures du matin Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Jeanne Chadue Sage femme habitante du Hameau Moulin de Gery Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du matin Est née un enfant du sexe feminin qu'elle a reconnu Et qu'elle a declaré donner le prenom de Jouzé, lequel enfant Est né de Marie Gaschon Epouse de André Viallis habitant du lieu de Lolex, lad. Declaration faite en Presence de Antoine Quay age de Cinquante cinq ans Beau frere de Antoine Viallis age de Trente huit ans Cultivateurs habitant du Hameau de Lolex, lequel lad. Declarante Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

Ch. Antoine Sommet

L'an treize de Vendemiaire Sept heures du matin Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Jeanne Bruguier Sage femme habitante du Hameau de Lamay Lequel Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a onze heures du soir Est née un enfant du sexe masculin qu'elle a reconnu Et qu'elle a declaré donner le prenom de Antoine, lequel enfant Est né de Marguerite Nouvelle Epouse de Jean pormet Cultivateur habitant du Hameau de Lolex, lad. Declaration faite en Presence de Claude Chamimbaud age de soixante huit ans Et de Jean Baptiste David Cultivateur age de soixante dix huit ans Cultivateurs habitant du Hameau de Lolex, lequel lad. Declarante Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

Ch. Jeanne Gonchon

L'an treize de Vendemiaire Cinq heures du soir Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Jeanne Gonchon Cultivatrice habitante de Chandolin Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a huit heures du soir Est née un enfant du sexe feminin dont elle est Accouchée Et l'a declaré lui donner le prenom de Jeanne, lequel enfant Est né de Jean Gonchon Cultivateur habitant du Hameau de Chabougnay Lequel Nous a declaré donner le prenom de Jeanne, lad. Declaration faite en Presence de Antoine Marquetage de soixante ans Et de Damien Gonchon Cultivateur habitant du lieu de Chabougnay, lequel lad. Declarante Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

Ch. Claude Martel

L'an treize de Vendemiaire Neuf heures du matin Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandolin Est Comparu Anne Tutour de l'état de Cultivateur habitante du lieu de la Forclaz Lettre Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin Est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a remis Et duquel elle Est Accouchée Et l'a declaré lui donner le prenom de Claude, lequel enfant Est né de Jeanne Marguerite Martel Epouse de Laurent Monnet Cultivateur, habitant du lieu de la Forclaz, lad. Declaration faite en Presence de Jean Baptiste Martel Cultivateur habitant du lieu de la Forclaz age de Cinquante cinq ans Et de Jean Martel Cultivateur habitant du lieu de la Forclaz age de soixante quatre ans lesquels Cultivateurs du lieu de la Forclaz Lettre Communes, lad. Declarante Nont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellés suivant la Loi, Et Nous avons signé lad. Jour Lan susdit

feu. 20 dernier. L.

N. Pierre Lagrange

L'an treize le treize Messidor a sept heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelys est Comparue Claudine Chaminbaud [illegible] habitante du lieu de Pal en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin lequelle nous a presenté duquel elle est l'accoucheuse a declaré luy donner le prenom de Pierre, lequel enfant est né de Marguerite Fustier Epouze d'André Lagrange Cloutier habitants dud. lieu de Pal, lad. declaration faite en presence de Claude Chaminbaud agé de quarante ans et Benoit Magaud agé de quarante cinq ans clouter dud. lieu de Pal lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faitte du present acte que Nous avons signé led. jour et an

Chaboissier maire

N. Claudine Pijedon

L'an treize le quatorze Messidor a huit heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelys est Comparue Claudine Communal de l'Etat de cultivateur habitante du lieu du moulin de Gory en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a quatre heures du matin est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente duquel est l'accoucheuse a declaré luy donner le prenom de Claudine, lequel enfant est né de Marie Bournerie Epouze d'Etienne Pijedon Voiturier habitants du chef lieu de cette commune, lad. declaration faite en presence d'Antoine Pijedon agé de quarante trois ans et Pierre Pijedon agé de quarante ans cultivateurs dud. Bourg de Chandelys lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis, apres lecture a eux faitte du present acte que Nous avons signé led. jour et an

Chaboissier maire

N. Beringer Dutour

L'an treize le dix sept Messidor a quatre heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelys est Comparu Barthelemy Dutour Cloutier habitant du lieu de Pal en cette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy a deux heures du soir de luy declarant et de Anne Bourg son epouze, auquel il a declaré donner le prenom de Beringer, lad. declaration et presentation faite en presence de Claude Chaminbaud agé de soixante huit ans et Benoit Magaud agé de quarante cinq ans cultivateurs habitants dud. lieu de Pal lesquels et le temoin declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an

Chaboissier maire

N. Antoine Debarge

L'an treize le dix sept Messidor a neuf heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelys est Comparu François Debarge journalier habitant du lieu du Buisson paroisse en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy a huit heures du soir de luy declarant et de Françoize Hiberle son epouze, auquel il a declaré vouloir donner le prenom de Antoine, lad. declaration et presentation faits en presence de Antoine Fargettas agé de quarante cinq ans et Michel Bravard agé de quarante six ans cultivateurs habitants dud. lieu dud. Buisson lesquels et le temoin declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an

Chaboissier maire

N. Marie Coissier

L'an treize le vingt un Messidor a huit heures du matin pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelys est Comparu Pierre Coissier Cloutier habitant du lieu de Chard en cette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'huy a trois heures du matin de luy declarant et de Jeanne Lagrange son epouze, auquel il a declaré donner le prenom de Marie, lad. declaration et presentation faits en presence d'Etienne Longechal agé de trente huit ans et Antoine Bravard agé de trente sept ans Cloutiers habitans dud. lieu de Chard lesquels et le temoin declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte que nous avons signé led. jour et an

Chaboissier maire

N. Jozyth Ysabeth

Lan treize de la Seize Thermidor a huit heures du matin Sardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la commune de Lehandelis Est Comparu Gabriel Isarthe metayer Cultivateur habitant du lieu de la Cibaudie commune Dlehandelis lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhuy a quatre heures du matin dudit lieu de la Cibaudie declarant led. de Catherine Magé son epouze, lequel il a declaré donner le prenom de Jozyth led. declaration lexhibition faite lesdits prenom de Jozyth led. Isarthe pere agé de Cinquante cinq ans et Ramon agé de Soixante ans Cultivateurs demeurant audit lieu de la Cibaudie tous les trois temoins declarant ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte lequel nous avons signé led. jour an que dessus

Chaboisseur maire

N. Annet Redon

Lan treize de la Vingt Thermidor a huit heures du matin Sardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la commune de Lehandelis Est Comparu Antoine Cuisinier Cultivateur habitant du lieu de Loupeau en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhuy a deux heures du matin de Claudine Cuisinier sa femme epouze de François Redon marechand habitants dud. lieu de Loupeau, lequel enfant il a declaré donner le prenom de Annet led. declaration lexhibition faite lesdits prenom de Claudine Viallis agé de quarante ans de Antoine Viallis agé de cinquante huit ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Loupeau lesquels led. declarante ont declaré ne Sardevant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte quenous avons signé led. jour an que dessus

Chaboisseur maire

Ex Gaspard de Trulhiere

Lan treize de la Vingt quatre Thermidor a onze heures du matin Sardevant nous Antoine Chaboisseur maire officier de letat Civil de la Commune de Lehandelis Est Comparu François Trulhiere agé de trente ans habitant du lieu du Mas en cette Commune lequel nous a declaré que Jeanne Martin son epouze habitante dudit lieu du Mas lui a ce jourdhuy a huit heures du matin mis en lit un enfant du sexe masculin quelle nous presente lequel il a declaré donner le prenom de Gaspard, lequel enfant lit né de Claudine Martin Epouze de Antoine Trulhiere Voiturier habitants dudit lieu du Mas en cette Commune, led. declaration faite les prenoms de Benoit Magaud agé de quarante cinq ans Jardinier de Chatimbaud agé de quarante ans aussi de long habitants dudit lieu du Mas lesquels led. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture a eux faite du present acte quenous avons signé led. jour an que dessus

Chaboisseur maire

Nos Darrette adjoint delis pour nous Maire soussigné le Cinq Complimentaire an treize soussigné delis

Chaboisseur maire

1. anglade jeune 3 mai n° 28
2. Soumine philippe 30 mars n° 10
3. Soumajan 2 avril n° 12
4. Nissonne 9 avril n° 14
5. Soumeire jeune marie 16 avril n° 16
6. Noir jeune 19 avril n° 19
7. Madame 22 avril n° 20
8. Mugnier anne anne 2 avril n° 20
9. Natif jeune 16 juillet n° 44
10. chassagnande 16 mars n° 5
11. Cunnac jean 15 mars n° 6
12. Coudyzac marie 17 avril n° 18
13. Combi anne 20 avril n° 24
14. Coudyzac jacques 1er mai n° 31
15. Cannac marie 1er juin n° 35
16. Chanoir jeune 28 juin n° 40
17. Cunnac etienne 28 juin n° 41
18. Coudyzac antoine 29 juin n° 42
19. Chanoir alexandre 2 juillet n° 43
20. Cunnac anne 3 juillet n° 44
21. David catherine 6 janvier n° 2
22. Dutour elisabeth 2 avril n° 11
23. Dutour jacques 10 mai n° 30
24. Janin marie 17 juin n° 37
25. Gidon jean 4 janvier n° 1er
26. Longuet claude 24 avril n° 22
27. Longuet anne 1er mai n° 25
28. Lagarde antoine 3 mai n° 27
29. Maygat jacques 9 juin n° 36
30. maygat anne 20 juin n° 38
31. mantet antoine 15 8bre n° 46
32. Jouthier catherine 22 mars n° 7
33. Jouvet damien 26 mars n° 9
34. Jouvet anne 17 avril n° 17
35. Jouhanneau 11 juin n° 39
36. Jouvet jacques 1er 7bre n° 47
37. Jouneau 4 avril n° 15
38. Jouvet 6 mai n° 29
39. Joyet anne 7 mai n° 33
40. Lacroix 26 janvier n° 3
41. Lacoste 25 avril n° 23
42. Lacoste 2 mai n° 26
43. Lacoste 24 juin n° 48
44. Vialle jeune 24 juin n° 4
45. Vaillant anne 3 avril n° 13
46

47. Navard jeune 24 mars n° 8
48. Navadame 27 mai n° 32
49. Redonnaire 3 mai n° 34
50

premier. E.

XIV^ème. ANNÉE.

MAIRIE
d'Enchandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Issoire

DÉPARTEMENT du PUY-DE-DOME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

*SERVANT à constater l'état civil des citoyens; pendant l'an 14.*

Le présent Registre, composé de six —— feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Issoire —— Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Enchandelis conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant la quatorzième année, qui commencera le premier vendémiaire prochain; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année; et dans le mois suivant, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

^ Issoire

Fait à ~~Clermont-Ferrand~~, le trente —— fructidor an treize.

L'an quatorze de l'ère de Deux Vendémiaire de Notre Souverain Empereur et Roi Napoléon premier, à sept heures du matin, pardevant nous Antoine Chabrefier Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis Canton de St Germain Lembron est comparu Claude Recoque, cultivateur habitant du village de Pranchy lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui à sept heures du matin de lui déclarant et de Anne Chomiton son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Marguerite, lad. déclaration et présentation faites en présence de Claude Chomiton âgé de cinquante trois ans et Michel Beaudon âgé de trente neuf ans, tous deux domiciliés audit Echandelis et ont signé lad. déclaration et présentation et le père nous a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de naissance. Signé lad. Jour et an

Recoque maire

L'an quatorze de l'ère de Vingt cinq frimaire à sept heures du matin pardevant nous Antoine Chabrefier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu Jacques Gascon cabaretier habitant du bourg dud. Echandelis lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier jour d'hier à dix heures du soir de lui déclarant et de Louise Montel son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Gilberte, lad. déclaration et présentation faites en présence de Gannat, journalier âgé de quarante trois ans et Joseph Gannat cabaretier âgé de trente ans, tous deux domiciliés audit Echandelis et ont signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite lesdites parties qui ont déclaré ne savoir signer de ce requises lad. jour et an

Chabrefier maire

Gascon

Enregistré au Registre contenant trente de

Naissances de la mairie de Chandelis depuis le Premier Vendemiaire jusqu'au dix Nivose an quatorze, inclusivement par nous maire de la commune dud. lieu. Pour le surplus dud. Registre servir a constater les d. actes de Naissances pendant l'année mil huit cent six qui commencera le Premier Janvier de lad. année en employant a compter deu jour le calendrier Gregorien. fait a Chandelis le 10e Nivose an quatorze 31. decembre 1805. Chaboissier

maire

Antoine Dutour

L'an mil huit cent six le dix huit janvier sur midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelis est comparu Françoise Bruguiere sage femme habitante du lieu du mas Cne de Chandelis laquelle nous a declaré que aujourd'huy a huit heures du matin il est né un enfant dans la maison de son pere du sexe masculin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel enfant est né de Jeanne Dutour Epouze de Antoine Dutour cultivateur habitants du lieu du buisson barrier en cette commune, lad. declaration faite en presence de Antoine Forzetti agé de quarante quatre ans et Benoit Condiz agé de soixante quinze ans cultivateurs demeurants aud. lieu du buisson lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour haut. Chaboissier maire

Anne Buisson

L'an mil huit cent six le vingt un fevrier a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelis est comparue Jeanne Chadue sage femme habitante au moulin de Gory sur cette Cne laquelle nous a declaré que aujourd'huy a six heures du matin il est né un enfant dans la maison de son pere du sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Anne, lequel enfant est né de Jacqueline [illegible] de Jacqueline Piallat Epouze de Jean Buisson cuir de longe habitans du lieu Chez ... en cette commune, lad. declaration faite en presence de Mary Lagrange agé de cinquante ans et Antoine Cornulier agé de cinquante deux ans cultivateurs du lieu de ... lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour haut

Chaboissier maire

Anne Flotte

L'an mil huit cent six le cinq mars a neuf heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelis est comparu Françoise Bruguiere sage femme habitante au lieu du mas de cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du soir il est né un enfant dans la maison de son pere du sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Anne, lequel enfant est né de Luce Clavelier Epouze de George Flotte cultivateur habitans du lieu du Clau en cette commune, lad. declaration faite en presence de Claude Flotte agé de cinquante ans et Arnaud Champeaume agé de quarante ans cultivateurs demeurants aud. lieu du ... lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour haut. Chaboissier maire.

Catherine Cupidon

L'an mil huit cent six le quinze mars a huit heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelis est comparue Claudine Grange sage femme habitante du bourg de Chandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du matin il est né un enfant dans la maison de son pere du sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine lequel enfant est né de Antoinette Angla de Epouze de Claude Cupidon voiturier habitans du bourg de Chandelis; lad. declaration faite en presence de Claude Planque agé de soixante quinze ans et Pierre Cupidon agé de quarante ans cultivateurs habitants dud. bourg -

Repand elle a lequel lad Declarante a Declaré ne savoir signer = Dacier [illegible]
de lequel nous avons fait et passé acte sur a lad Feuille, lequel nous avons
signé lad jour an / Chaboisseau maire

Douze Rougeux

L'an Mil huit Cent Six le Dix Sept Mars a huit heure du matin Pardevant nous
Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la commune d'Etrand, est Comparu Pierre Marie englad
Jeune Laboureur de Rougeux Cour de long habitant du dit lieu lequel nous a declaré que ce jourd'hui
le jour Dix a onze heure du soir lad Femme est accouchée d'un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente lequel elle a
Declaré donner le prenom de Louize et lequel enfant lad Femme de Pierre Marie englad déclare
Pierre Rougeux Cour de long habitant dud lieu de Etrand et accouchée lad présente dans la maison
quelle habite, lad Declaration faite en présence de Claude Stotte agé de cinquante ans Jeune Champronou
agé de quarante ans Cultivateur habitant dud lieu lequel tout a declaré que lad présente Declaration
Déclaré ne savoir signer de ce enquis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé
lad jour an / Dix Sept Mars mil huit Cent Six / Chaboisseau

Marguerite Stotte

L'an mil huit Cent Six le Vingt un mars a deux heure du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseau
Maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Claude Stotte Cultivateur habitant du lieu de Etrand
Cette Commune lequel nous a declaré que ce jourd'hui a onze heure du matin lad présente Jeune Femme
Jeune feminin qu'elle nous présente lequel elle a declaré donner le prenom de Marguerite, laquelle Jeune fille née
de Marie Russian Epouse d'Augustin Stotte Cour de long habitant dud lieu de Etrand, lad Declaration faite en
présence d'Aimé Champronou agé de quarante ans ami de Benoit Grenouille agé de Cinquante trois ans
Cultivateurs dans dud lieu de Etrand lequel tout a Declaré ne savoir signer de ce
enquis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lad jour an / Chaboisseau maire

Anne Dutour

L'an mil huit Cent Six le Vingt trois mars a huit heure du matin Pardevant nous Antoine Chaboisseau
Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Marie Guyidon Femme d'André Dutour
Cour de long habitante du dit lieu de Etrand laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heure
du matin lad Femme est accouchée d'un enfant du sexe feminin qu'elle nous présente et auquel elle a declaré donner le
prenom de Anne, laquelle Jeune fille née de Marie Boudigna Epouse de Antoine Dutour Cour de long habitant
dud lieu de Etrand, lad Declaration faite en présence de Claude Stotte agé de Cinquante ans Jeune Champronou agé
de quarante ans Cultivateur habitant dud lieu de Etrand lequel tout a declaré ne savoir signer de ce enquis
après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lad jour an

Claudine Goutte

L'an mil huit Cent Six le Vingt trois a huit heure du soir Pardevant nous Ant. Chaboisseau maire
officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Claudine Chanion Femme en premier mariage de Jean
laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heure du soir lad présente Jeune Femme
quelle nous présente lequel elle a declaré donner le prenom de Claudine, laquelle Jeune fille née de Marie
Terrasse Epouse de Barthelemy Goutte Cour de long habitant dud lieu de Etrand, lad Declaration faite en présence
Etienne Chanion agé de soixante quinze ans Jeune Journalier et Claude agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur dud lieu de Etrand
lequel tout a declaré ne savoir signer de ce enquis après que lecture leur a été
faite du présent acte que nous avons signé lad jour an / Mr Mairie [illegible] lad approuvé Chaboisseau maire

Gabriel Forrichon

L'an mil huit Cent Six le Vingt huit Mars a huit heure du soir Pardevant nous Antoine Chaboisseau
Maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Antoine Perrigue habitant du dit lieu de Etrand Cultivateur
Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heure du soir lad présente Jeune Femme
Jeune fille qu'elle nous présente lequel elle a declaré donner le prenom de Gabriel, laquelle Jeune fille née de
Jeune Femme Pailet Epouse de Jean Forrichon Cour de long habitant dud lieu de Etrand, lad Declaration faite

Jeanne de Gabiel espartet agé de trente ans fe Jean Robinière agé de soixante cinq ans cultivateurs
tous savoir espartet du lieu de la Combe de Robinière Rolland d'une part et le tout Cne de Chandolin, lequel
lad. Declarante qu'elle n'a signé de Allesaud ont declaré ne savoir signer de ce requis et lecture leur
faite du present acte, que nous avons signé les jour lieu an. P. Chaboisier maire

L'an mil huit cent six le vingt Mai a six heures du soir pardevant nous Cte Chaboisier
officier de l'état civil de la Cne de Chandolin le Compagnie Françoise Benoit Coudeyras Cultivateur lieu de Bichine Du
Coudeyras Mairie susdite et lequel nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du soir le présent lieu en la maison
Du susdite et lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin qu'il a declaré donner le prénom de Benoit, lequel lesdits déclarant
de Jeanne Chanton Epouse dans de Coudeyras Cultivateur de lieu et habitants dudit lieu de Bichine, lad. declaration
susdite en présence de Jean Baptiste Zanchon de lieu age de quarante deux ans Cultivateur dudit lieu
Dubuisson lequel lecture de lad. declaration faite il a signé avec nous et les autres susdits ont declaré ne savoir signer de ce requis après
lecture leur faite du present acte que nous avons signé lesdits jour lieu an. P. Chaboisier maire

Henry Lagrange

L'an mil huit cent six le quatre avril a sept heures du matin pardevant nous Antoine Chaboisier maire
officier de l'état civil de la Commune de Chandolin le Compagnie Françoise Marie Jeanne Henry Lagrange Cultivateur
long de habitante dudit lieu de Chandolin laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin
lad. Déclarante qu'elle a signé du Allesaud ont declaré ne savoir signer de ce requis après lecture leur
faite du present acte que nous avons signé les jour lieu an. P. Chaboisier maire

L'an mil huit cent six le quatre avril a sept heures du matin pardevant nous Antoine Chaboisier maire
officier de l'état civil de la Cne de Chandolin le Compagnie Françoise Marie Jeanne Henry Lagrange Cultivateur
long de habitante dudit lieu de Chandolin laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin
lad. Déclarante qu'elle a signé du Allesaud ont declaré ne savoir signer de ce requis après lecture leur
faite du present acte que nous avons signé les jour lieu an. P. Chaboisier maire

Antoine Bezaud

L'an mil huit cent six le six avril a Chandolin du Matin pardevant nous Antoine Chaboisier maire de
officier de l'état civil de la Cne de Chandolin le Compagnie Antoinette Gouvernante de ménage Femme Sainte du lieu de
Jean Matte Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heures du matin lad. Déclarante Jean Matte a mis au
Jongere de Jean Martin qu'elle nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'elle a declaré donner le prénom de Antoine, lequel a
lui Jean de lad. née de Louise Jongere Epouse d'Antoine Bezaud Cultivateur de long habitant dudit lieu de Chandolin susdite déclaration
faite en présence de Jean Robinière agé de soixante cinq ans de Joseph Rolland agé de cinquante cinq ans Cultivateurs Jean dudit lieu de
Chandolin lequel lecture de lad. déclaration faite il a déclaré ne savoir signer de ce requis après
lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour lieu an. P. Chaboisier maire

Barthelemy Magnaud

L'an mil huit cent six le huit avril a sept heures du soir pardevant nous Antoine Chaboisier maire
officier de l'état civil de la Cne de Chandolin le Compagnie Barthelemy Magnaud Cultivateur de long habitant du lieu de Chandolin
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré donner le prénom de Barthelemy, lad.
de Marie Antoine son Epouse laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de Barthelemy, lad.
declaration présentation faite en présence de Claude Chalimbaud agé de soixante dix ans le Claude Rezaud agé
de Trente huit ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Chandolin lesquels lad. Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après
lecture leur faite du present acte que nous avons signé lesdits jour lieu an. P. Chaboisier maire

Clemence Anglade

L'an mil huit cent six le dix avril a sept heures du Matin pardevant nous Antoine Chaboisier maire de
officier de l'état civil de la Cne de Chandolin le Compagnie Marguerite Duchier habitante du lieu de Chandolin
nous a déclaré que le jour d'hier a onze heures du soir lit ne mineur sans aucune Du lieu de Chandolin qu'elle
nous a présenté laquelle il a déclaré donner le prénom de Clemence, lequel lesdits déclarant de Clemence
Françoise Epouse d'Antoine Anglade de lieu de long habitants dudit lieu de Chandolin susdite déclaration faite en présence
de Claude Rotte agé de cinquante cinq ans Cultivateur et Claude Rezaud agé de quarante cinq Cultivateurs habitants dudit lieu de Chandolin
lequel lecture de lad. déclaration faite il a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture leur faite
faite du present acte que nous avons signé lesdits jour lieu an. P. Chaboisier maire

Cintoine Nouvel

Jean Soyntue

Jeanne Magé

Anne Lauvadet

Claudine Chanion

L'an Mil huit Cent Sinquante le onze avril a huit heures du Matin Par devant nous Cintoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Cne de Chandeliz Se Comparu en la Commune Majeur habitant de cette Commune laquelle nous a declaré que le jour d'hier dix de ce mois a neuf heures du soir en sa maison un Enfant du Sexe Masculin laquelle nous a remis en Sa Présence auquel elle a declaré donner le prénom de Cintoine, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Catherine Condeville Epouze d'Antoine Nouvel Cultivateur habitants dud. lieu de Condeyrac, lad. declaration faite Empresence de Pierre Magé Cultivateur habitant dud. lieu de Condeyrac, lequel lad. declarante a declaré être âgé de soixante quinze ans lesdits Nouvel Cultivateur habitant dud. lieu de Condeyrac, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Nouvel et Magé maire

L'an mil huit Cent Sinquante Douze avril a Sept heures du Matin Par devant nous Cintoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Cne de Chandeliz Se Comparu en la Commune Chandeliz Sieur Jean Soyntue habitant de la Commune de Chandeliz laquelle nous a declaré que le jour d'hier a huit heures du soir Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin en sa maison quelle habite, dud. lieu de Chandeliz auquel Elle a declaré donner le prénom de Jean, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Claudine Chanion Epouze de Jean Soyntue habitants dud. lieu de la Serre, lad. declaration faite Empresence de Jean Magé Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré être âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Sinquante le Seize avril a Sept heures du Matin Par devant nous Cintoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Cne de Chandeliz Se Comparu Cintoinette Gouvernier Sage femme habitante dud. lieu de Chandeliz laquelle nous a declaré que le jour d'hier quinze avril a Vingt heures du soir Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin en sa maison de Soyntue quelle habite dud. lieu de la Serre laquelle nous a declaré donner le prénom de Jeanne, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Marie Delorme Epouze de Jean Magé Cultivateur habitants dud. lieu de la Serre, lad. declaration faite Empresence de Antoine Chanion âgé de Soixante quinze ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré être âgé de Soixante Trois ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Sinquante le Vingt avril a Sept heures du Matin Par devant nous Cintoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandeliz Se Comparu Anne Lauvadet habitante de la Serre dud. lieu de Chandeliz laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du Matin Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin en sa maison de la Serre laquelle nous a declaré donner le prénom de Anne, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Anne Champroux Epouze de Simon Lauvadet Cultivateur habitants dud. lieu de la Serre, lad. declaration faite Empresence de Pierre Magé âgé de Cinquante ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré être âgé de Soixante quinze ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent Sinquante Vingt deux avril a Cinq heures du Soir Par devant nous Cintoine Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandeliz Se Comparu Cintoinette Gouvernier Sage femme habitante dud. lieu de Chandeliz laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du matin Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin en la maison de Soyntue quelle nous a presenté lequel Elle a declaré donner le prénom de Claudine, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Anne Lauvadet Epouze de Simon Chanion Cultivateur habitants dud. lieu de la Serre, lad. declaration faite Empresence de Joseph Brandy âgé de Cinquante Trois ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent Sinquante Vingt deux avril a Cinq heures du Soir Par devant nous Cintoine Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandeliz Se Comparu Cintoinette Gouvernier Sage femme habitante dud. lieu de Chandeliz laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a une heure du matin Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin en la maison de Soyntue quelle nous a presenté lequel Elle a declaré donner le prénom de Claudine, lequel Enfant Elle nous a declaré être né de Anne Lauvadet Epouze de Simon Chanion Cultivateur habitants dud. lieu de la Serre, lad. declaration faite Empresence de Joseph Brandy âgé de Cinquante Trois ans Cultivateur habitant dud. lieu de la Serre, lequel lad. declarante a declaré ne savoir Signer de ce interpellé suivant la loi, de quoi nous avons Signé lad. declaration Suivant la loi. Et ont Signé Cintoine Chaboisseau maire

Marie Magnaud

L'an Mil huit Cent Six le Sixte avril a midy Par devant Nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu François Brugnière sage femme habitante audit Chabrac laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures du Matin Elle a reçu un enfant du sexe masculin né de ce matin Elle a déclaré donner le prénom de Marie, lequel enfant Elle a déclaré être né de Claudine Longechal épouse de Benoit Magnaud Cultivateur de Longe habitants dudit lieu de Chabrac, présents Marie Comman, sur la déclaration faite par la susdite sage femme de Claudine Longechal imbaud âgée de soixante dix ans et Claude Verrier âgé de trente huit ans Cultivateur habitant audit lieu de Chabrac ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de la présente acte que nous avons signé ledit jour et an susdits. Chaboisseau maire

François Brugnière sage femme

L'an Mil huit cent six le Six mai a six heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu Pierre Dutour Cultivateur habitant Dudit Chabrac lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né ce jourd'hui à six heures du matin de lui déclarant et de François Brugnière son épouse laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de François à la déclaration et présentation de laquelle enfant sont présents Pierre Chaboisseau Cultivateur âgé de soixante dix ans et Jean Brugnière Cultivateur âgé de soixante quinze ans tous deux habitants dudit lieu de Chabrac lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de la présente acte que nous avons signé ledit jour et an susdits à onze heures du soir. Chaboisseau maire

Pierre Dutour

Agathe Debarge

L'an Mil huit Cent Six le Six mai a Cinq heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu Pierre Debarge Manouvrier habitant Dudit lieu de Chabrac lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né ce jourd'hui à cinq heures du soir dudit déclarant et de Magdelaine Boughon son épouse laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de Agathe. Sur laquelle déclaration et présentation faite par ledit Pierre Debarge sont présents Martial Boisseau âgé de cinquante cinq ans et Pierre Boisseau âgé de quarante cinq ans tous deux habitants dudit lieu de Chabrac lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de la présente acte que nous avons signé ledit jour et an susdits. Chaboisseau maire

Jeanne Chassagne

L'an Mil huit cent six le Six mai a six heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu Jean Chassagne Cultivateur habitant Dudit lieu de Chassagne lequel nous a déclaré que le jour d'hier cinq du présent mois à six heures du soir lui est né un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jeanne lequel enfant lui est né de Marie Chatenbandeau épouse de Noel Chassagne Cultivateur de Longe habitants dudit lieu de Chassagne, sur la déclaration faite par ledit Jean Chassagne présent âgé de quarante cinq ans et Jean Sarochea âgé de quarante cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de Chassagne lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an susdits. Chaboisseau maire

Jean Coupat

L'an Mil huit cent six le Vingt Cinq mai a Cinq heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu François Brugnière Sage femme habitante audit Chabrac laquelle nous a déclaré que le jour d'hier à dix heures du soir lui est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous a présenté lequel elle a déclaré donner le prénom de Jean lequel enfant du sexe masculin lui est né de Anne Buissou épouse de Jean Coupat Cultivateur de Longe habitants dudit lieu de Chabrac présents à la déclaration faite par la susdite sage femme Jean Coupat âgé de quarante cinq ans et Claude Grange âgé de soixante quinze ans Cultivateur habitant du bourg dudit Chabrac lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an susdits. Chaboisseau maire

Jeanne Giallat

L'an Mil huit cent six le Vingt un mai a Six heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune Chabrac canton de Rouillac est comparu Jean Giallat Cultivateur habitant du village de Chez Jouchon lequel nous a déclaré que le jour d'hier vingt du présent mois à onze heures du soir lui est né un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jeanne lequel enfant lui est né de Jeanne Jouchon épouse dudit Jean Giallat présents à la déclaration faite par ledit Jean Giallat Cultivateur âgé de cinquante ans et Jean Jouchon Cultivateur âgé de cinquante ans tous deux habitants dudit lieu de Chez Jouchon lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an susdits. Chaboisseau maire

Catherine Amelade

Jeanne Parrot

Jean Dupiedou

Andre Poutier

Andre Sauzet

Marguerite Vinaillhon

Jean mil huit cent six Le Vingt deux may a Sixheures du matin Pardevant nous Cant. Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu Jean Chadeuil Sage femme habitant au moulin de Lagrij Lequel nous a declaré que le jour d'hier a Neuf heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Catherine. Lequel Enfant Est né de Mathurin Buisson Epoux de Marie Dessalle habitant dudit moulin de Lagrij Lecture faite de la Declaration a Ladite comparante elle a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Jean mil huit cent six Le Vingt cinq may a midy Pardevant nous Cant. Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu Jeanne Chadeuil Sage femme habitante au moulin de Lagrij Lequel nous a declaré que le jour d'hier a Sept heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Andre. Lequel Enfant Est né de Jeanne Communal Femme de Jacques Poutier Meunier habitants du bourg de Chanderis Ledit declarant Est Grand pere dudit Enfant Lequel Est age de Soixante quinze ans Ledit declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Jean mil huit cent six Le Vingt sixe May a Dix heures du matin Pardevant nous Cant. Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu Jeanne Chadeuil Sage femme habitante au Moulin de Lagrij Laquelle nous a declaré que le jour d'hier a Neuf heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Jeanne. Lequel Enfant Est né de Antoine Parrot Meunier habitant dudit moulin de Lagrij Et de Jeanne Communal Femme dudit Antoine Parrot Meunier habitant dudit moulin de Lagrij Lecture faite de la Declaration a Ladite comparante elle a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Jean mil huit cent six Le Vingt Sept may a huit heures du soir Pardevant nous Antoine Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu Antoine Jupidon Manouvrier habitant du bourg de Chanderis Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui a Sept heures du soir de lui declarant et de Marie Poutier Son Epouse Lequel il a declaré Donner le prenom de Jean. Ledit declaration Presentation faite Lecture faite du Procès verbal a Ladite comparante a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Jean mil huit cent six Le Vingt huit May a Sept heures du matin Pardevant nous Cant. Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu François Dugueix Sage femme habitante au moulin de Lagrij Laquelle nous a declaré que le jour d'hier a Dix heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Andre. Lequel Enfant Est né de François Sauzet Meunier habitant dudit moulin de Lagrij Et de Jeanne Chaud Son Epouse Ledit declarant Est Grand pere dudit Enfant Lequel Est age de Soixante quinze ans Ledit declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Jean mil huit cent six Le Vingt huit May a Sept heures du matin Pardevant nous Cant. Chaboissier Maire Officier de l'Etat Civil de la Ville de Thiviers = Est comparu François Dugueix Sage femme habitante au moulin de Lagrij Laquelle nous a declaré que le jour d'hier a Dix heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Marguerite. Lequel Enfant Est né de Marie Dumas Epouse de Jean Vinaillhon Cultivateur habitant dudit moulin de Lagrij Ledit declarant Est Grand pere dudit Enfant Lequel Est age de Soixante quinze ans Ledit declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis Cinquante ans Sur quoi Nous avons signé Ledit Jour Lan Susdit. Chaboissier maire

Pierre pujedonage de quarante ans le Claude Grange agé de soixante quinze ans cultivateurs hab. du
bourg de Chandelys lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été
faite du present acte que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Annet Chomion

L'an Mil huit cent six le Vingt Neuf May par devant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la
commune de Chandelys est comparue Antoinette Gouvernay sage femme habitante du lieu de [illegible] de cette commune laquelle
nous a declaré que ce jourd'hui a dix heures du soir est né un enfant du sexe masculin au lieu de [illegible] qu'elle nous
a présenté et auquel elle a declaré donner le prénom de Annet, lequel enfant est né de Anne Pouchon epouse de Damien
Chomion cultivateur de longe habitans dud. lieu de [illegible], lad. declaration faite en presence de Laurent [illegible] agé de
cinquante ans le Joseph Bérard agé de cinquante trois ans cultivateurs hab. du lieu de [illegible] lesquels et lad. declarante ont
declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an
et avons approuvé [illegible]. Chaboissier maire

Marie Dumas

L'an Mil huit cent six le Six Juin a six heures du matin par devant Nous Antoine Chaboissier maire et
officier de l'état civil de la Comm. de Chandelys est comparue Françoise Braquire sage femme hab. au mas de cette commune
laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est né en la maison de son père un enfant du sexe
féminin qu'elle nous a présenté et auquel elle a declaré donner le prénom de Marie, lequel enfant est né de Claudine
Dumas epouse de Pierre Dumas cultivateur de longe habitants dud. lieu Dumas lad. declaration faite en presence de
Pierre pujedonage de quarante ans, le Claude Grange agé de soixante quinze ans cultivateurs hab. du bourg de Chandelys
lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que
nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Marie Bravard

L'an Mil huit cent six le sept Juin a huit heures du matin par devant Nous Antoine Chaboissier
maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelys est comparue Françoise Braquire sage femme habitante du
lieu dumas de cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est né un enfant au lieu
du Buisson de cette commune, du sexe féminin qu'elle nous a présenté et auquel elle a declaré donner le prénom de
Marie, lequel enfant est né de Jeanne Chomion epouse de Béranger Bravard cultivateur de longe habitants
dud. lieu du buisson lad. declaration faite en presence de François Deborge agé de quarante deux ans, le Antoine
Fargette agé de quarante cinq ans cultivateurs hab. dud. lieu du buisson lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir
signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.
Chaboissier maire

Damien Pouget

L'an Mil huit cent six le onze Juin a midy par devant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil
de la commune de Chandelys est comparue Françoise Braquire sage femme habitante du lieu dumas de cette commune laquelle
nous a declaré que ce jourd'hui a huit heures du matin est né en la maison de son père un enfant du sexe
masculin qu'elle nous a présenté et auquel elle a declaré donner le prénom de Damien, lequel enfant est né de
Jaqueline Duchié epouse de Jean Pouget charron habitants du lieu du [illegible] de cette commune, lad. declaration
faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans, le Pierre pujedonage de quarante ans, cultivateurs hab.
du bourg de Chandelys [illegible] lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a
été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Anne Nefeuille

L'an mil huit cent six le onze Juin a deux heures du soir par devant Nous Antoine Chaboissier maire et officier
de l'état civil de la commune de Chandelys est comparue Jeanne Chadier sage femme habitante au moulin de [illegible] de cette commune
laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a neuf heures du matin est né en la maison de son père un enfant du sexe féminin
qu'elle nous a présenté et auquel elle a declaré donner le prénom de Anne, lequel enfant est né de Gilberte [illegible] epouse
de Pierre Nefeuille cultivateur de longe habitants du lieu de [illegible] de cette commune, lad. declaration faite en presence de Pierre
Mallyroil agé de cinquante ans, le Pierre Deborge agé de quarante cinq ans cultivateurs hab. dud. lieu de [illegible] lesquels
et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé
led. jour et an. Chaboissier maire

Antoine Viallis

L'an mil huit cent six le treize juin a midy par[devant] nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de [illegible] est comparu Antoine Viallis cureur de long habitant du hameau [illegible] de cette commune lequel nous a declaré que ce jourd'huy a dix heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'il nous presente de luy declarant et de Claudine Dufour son epouze, auquel il a declaré donner le prenom de Antoine, lesd. presentation et declaration faite en presence de Antoine [illegible] agé de cinquante huit ans, [illegible] Viallis [illegible] agé de quarante cinq ans cultivateurs habitans aud. lieu lesquels et led. pere de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier

Claude Chalimbaud

L'an mil huit cent six le treize juin a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de [illegible] est comparu André Chalimbaud cureur de long habitant du [illegible] commune de [illegible] lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy a neuf heures du matin de luy declarant et de Catherine Chaboissier son epouze, auquel il a declaré donner le prenom de Claude. lesd. presentation et declaration faite en presence de Claude Perret agé de trente huit ans et Jean Dufour agé de quatre vingt ans cultivateurs habitans dud. lieu [illegible] lesquels temoins declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Vital Geneste

L'an mil huit cent six le quinze juin a dix heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de [illegible] est comparu Benoit Geneste cureur de long habitant a la [illegible] de cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy a huit heures du matin de luy declarant et de Anne Dumas son epouze, auquel il a declaré vouloir donner le prenom de Vital. lesd. presentation et declaration faite en presence de Pierre Anglade agé de cinquante cinq ans et François Anglade agé de soixante six ans cultivateurs habitant dud. lieu de la [illegible] lesquels et led. Geneste ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Jacque Pointud

L'an mil huit cent six le seize juin a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de [illegible] est comparu François Monier [illegible] de Joseph Pointud cultivateur habitant du hameau de la [illegible] commune de [illegible] laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Jaque, lequel enfant est né d'Antoine Pointud et Catherine Anglade son epouze cureur de long habitant dud. lieu de la [illegible] lesd. declaration faite en presence de Pierre Anglade agé de cinquante cinq ans et François Anglade agé de soixante six ans cultivateurs habitans aud. lieu de la [illegible] lesquels et lad. declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Jean Beraud
Marie Beraud

L'an mil huit cent six le dix sept juin a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'etat civil de la commune de [illegible] est comparu Antoine Beraud cureur de long habitant du lieu de [illegible] de cette commune lequel nous a presenté deux enfans du sexe, un du sexe masculin et l'autre du sexe feminin, nés ce jourd'huy a six heures du matin de luy declarant et de Marie Sauvade son epouze, auxquels il a declaré donner les prenoms savoir celuy du sexe masculin celuy de Jean et l'autre celuy de Marie, lesd. declaration et presentation faite en presence de Benoit [illegible] agé de cinquante cinq ans et Joseph [illegible] agé de cinquante cinq ans, cureurs de long habitans aud. lieu de [illegible], lesquels et led. pere des enfans ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier Maire

Claudine Sarrot

L'an mil huit cent six le dix huit juin a dix heures du matin pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles est comparu Antoine Sarrot cultivateur habitant du lieu de la fontaine de cette commune lequel nous a declaré que cejourd'huy a six heures du matin est né un enfant du sexe feminin qu'il nous presente, de luy declarant et de Françoise celle sa epouze le auquel il a declaré donner le prenom de Claudine, lad. declaration et presentation faite en presence de François Anglade agé de soixante six ans, et Pierre Anglade agé de cinquante cinq ans lesquels et le pere de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Jean Ponchon

L'an mil huit cent six le vingt juin a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles est comparu Etienne Ponchon cultivateur habitant du lieu de ... de cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né cejourd'huy a trois heures du matin de luy declarant et de Marie Laroije son epouze le auquel il a declaré donner le prenom de Jean, lad. declaration et presentation faite en presence de Jean Gaudigras agé de trente deux ans et Jean Diam agé de cinquante ans cultivateurs dud. lieu ... lesquels et le temoin declaré ne savoir signer de ce enquis, apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

N.D. Jean Communal

L'an mil huit cent six le vingt quatre juin a six heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles est comparu André Communal cultivateur habitant du lieu de ... de cette commune lequel nous a declaré que le jour d'hier vingt trois du present est né un enfant du sexe masculin a quatre heures du matin de luy declarant et de Jeanne Sauvadet son epouze le auquel il a donné le nom de Jean lad. declaration faite en presence de Pierre ... agé de quarante ans et Claude Grange agé de soixante cinq ans cultivateurs habitans du bourg de Chaudeyrolles lesquels nous ont declaré que led. enfant etoit mort a la meme heure de sa naissance de quoy avons redigé le present acte que nous avons signé le pere et le temoin ont declaré ne savoir faire de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an et declaré. Chaboissier maire

Anne Farge

L'an mil huit cent six le vingt quatre juin a six heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles Anne Sauvade habitante ... de cette commune laquelle nous a declaré que cejourd'huy a quatre heures du soir est né un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Anne, laquelle enfant est née de Marie Dutour epouze de Jean Clement Farge cultivateur habitant dud. lieu ..., lad. declaration faite en presence de Jean Magand agé de quarante ans et Claude ... agé de soixante dix ans cultivateurs dud. lieu ... lesquels et lad. declarante qui ... de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an et les comparants ... approuvé. Chaboissier maire

Marie Dumas

L'an mil huit cent six le vingt cinq juin a trois heures du soir pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles est comparu Claude Dumas cultivateur habitant ... de cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né cejourd'huy a une heure du soir de luy declarant et de Magdelaine Dumas son epouze le auquel il a donné le prenom de Marie, lad. declaration faite en presence de Jacques Dutour agé de cinquante cinq ans et Guillaume ... agé de quarante cinq ans cultivateurs dud. lieu lesquels et le pere de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis, apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an et declaré. Chaboissier maire

Antoinette Gravel 2

L'an mil huit cent six le six juillet a midy pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeyrolles est comparu Antoine Gravel cultivateur habitant du lieu de Chabanes de cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né cejourd'huy a trois heures du matin de luy declarant et de Jeanne ... son epouze le auquel il a donné le prenom de Antoinette, lad. declaration et presentation faite en presence de Antoine ... agé de trente huit ans et ... agé de cinquante huit ans cultivateurs dud. lieu de Chabanes lesquels et le declarant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an et declaré. Chaboissier maire

François Montet

L'an mil huit cent six le treize juillet à dix heures du [illegible] dernier. L.
matin par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis
est comparue Anne Pectour habitante à la fontaine de cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à
trois heures du matin est né un enfant dans la maison de son père du sexe masculin qu'elle nous présente auquel
elle a déclaré donner le prénom de François, lequel enfant est né de Jeanne Marguet épouse de Launet
Montet leurs de longs habitants du lieu de la fontaine [illegible] déclaration faite en présence de Jacques Anglade âgé
de soixante six ans, le sieur Anglade âgé de cinquante cinq ans, cultivateurs habitants du lieu de la fontaine lesquels et la
déclarante que ledit Anglade et le père de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent
acte que nous avons signé lesd. jour et an. Chaboissier maire

Jean Condayras

L'an mil huit cent six le dix neuf juillet à midy par devant nous Antoine Chaboissier maire officier
de l'état civil de la commune de Chandelis est comparu Antoine Condayras cultivateur habitant du lieu de [illegible] de
cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à six heures du matin de luy
déclarant et de Marie [illegible] son épouse, auquel il a donné le prénom de Jean, lad. déclaration et
présentation faite en présence de Laurent Biomage âgé de cinquante [illegible] et de Joseph Bonnefoy âgé de cinquante
cinq ans, cultivateurs demeurants au lieu de [illegible] lesquels et le père de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce
requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jour et an (+ déclaré)
Chaboissier maire

Jozeph Pointud

L'an mil huit cent six le trente un juillet à midy par devant nous Antoine Chaboissier maire officier
de l'état civil de la commune de Chandelis est comparu Jean Pointud cultivateur habitant du lieu de [illegible] de cette
commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre heures du matin de luy
déclarant et de Jeanne Fouilhoux son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Jozeph, lad. déclaration
et présentation faites en présence de Claude Grange âgé de soixante quinze ans et Pierre [illegible] âgé de quarante ans
cultivateurs habitants du bourg dud. Chandelis, lesquels et le père de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a
été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jour et an. Chaboissier maire

Marguerite Blard

L'an mil huit cent six le trente un juillet à six heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire
officier de l'état civil de la commune de Chandelis est comparue Jeanne Chadier sage femme habitante du lieu du moulin
[illegible] en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du soir est né un enfant au lieu de [illegible]
du sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Marguerite, lequel enfant est né
de Antoinette Gidon épouse de Jozeph Amblard cultivateur habitant dud. lieu de [illegible] lad. déclaration faite en présence
de Claude Grange âgé de soixante quinze ans, le sieur Pierre [illegible] âgé de quarante ans cultivateurs du bourg dud. Chandelis
lesquels et lad. déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous
avons signé lesd. jour et an. Chaboissier maire

Jean Pointud

L'an mil huit cent six le quatre aoust à six heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état
civil de la commune de Chandelis est comparu Jozeph Pointud [illegible] habitant du bourg de Chandelis lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre heures du soir de luy déclarant et de Marie [illegible] son épouse auquel
il a déclaré donner le prénom de Jean, lad. déclaration et présentation faite en présence de Pierre [illegible] âgé de quarante
ans et Claude Grange âgé de soixante quinze ans cultivateurs du bourg de Chandelis, lesquels et le déclarant ont déclaré ne savoir
signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jour et an. Chaboissier maire

Marie Courdot

L'an mil huit cent six le six aoust à six heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état
civil de la commune de Chandelis est comparu François Courdot cabaretier et garde des bois habitant du bourg de Chandelis lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du soir de luy déclarant et de Jeanne Fontbonne son
épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Marie, lad. déclaration et présentation faite en présence de Claude Grange âgé
de soixante quinze ans, le sieur Pierre [illegible] âgé de quarante ans cultivateurs du bourg de Chandelis, lesdits témoins ont déclaré ne
savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jour et an. Courdot a signé.
Chaboissier maire

Marie Batisse

L'an mil huit cent six le quatorze aoust à deux heures du soir par devant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état civil
de la commune de Chandelis est comparue Jeanne Chadier sage femme habitante au moulin de [illegible] commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui
à deux heures du matin est né un enfant au lieu de [illegible] du sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom
de Marie, lequel enfant est né de Marie Marguet épouse de Jozeph Batisse cultivateur habitant dud. lieu de [illegible] lad. déclaration faite
en présence de Claude Grange âgé de soixante quinze ans, le sieur Pierre [illegible] âgé de quarante ans cultivateurs du bourg dud. Chandelis
lesquels et lad. déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jour
et an. Chaboissier maire

Pierre Duffour

L'an Mil huit cent six le Vingt Deux août à Neuf heures du matin par devant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune de Chabrand le fils comparu Pierre Duffour Cuzier de long habitant dudit quartier de Guyenchette commune dudit lieu lequel nous a requis de vouloir recevoir la déclaration de la naissance d'un enfant mâle né ce jourd'hui à dix heures du soir de lui déclarant et de Marie Lamy son épouse à laquelle il a déclaré donner le prénom de Pierre. Lad. déclaration et présentation faite en présence de Jacques Duffour cultivateur habitant dudit lieu de Chaud de long âgé de quarante huit ans et Pierre Duffour cultivateur habitant dudit lieu de Chaud de long âgé de cinquante ans lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis par ledit Duffour père de ce interpellé suivant la loi et ont signé les jour lieu et an que dessus avec nous. Chaboisseur maire

Pierre Coupard

L'an Mil huit cent six le premier Novembre à Midy par devant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune de Chabrand le fils comparu Jean Coupard cultivateur habitant du lieu du bord de la Commune dudit Chabrand le fils lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin est né un enfant mâle que nous présente de lui déclarant et de Dame Batiste Soulpoux son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Pierre. Lad. déclaration et présentation faite en présence de Pierre Guyot domestique âgé de quarante ans et Jacques Duffour âgé de soixante quinze ans cultivateur habitant du Bourg de Chabrand le fils lequels ont déclaré ne savoir signer de ce requis par ledit Coupard père de ce interpellé suivant la loi et ont signé les jour lieu et an que dessus avec nous. Chaboisseur maire

Pierre Sauzet

L'an Mil huit cent six le Deux Novembre à huit heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune Chabrand le fils comparu François Bruguière sage femme habitant du lieu de Chaud de long veuve de Jean Duffour sage femme laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin est né un enfant mâle de la susdite femme de Marcelin Sauzet cultivateur habitant dudit lieu de Chaud de long et de Marie Ponchon son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Pierre. Lad. déclaration et présentation faite en présence de Pierre Duffour âgé de quarante huit ans et Claude Chanon âgé de quarante huit ans cultivateurs habitants dudit lieu de Chaud de long lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis par ledit Duffour père de ce interpellé suivant la loi et ont signé les jour lieu et an que dessus avec nous. Chaboisseur maire

Jeanne Pesmadale

L'an Mil huit cent six le Sept Novembre à midy par devant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune Chabrand le fils comparu Jeanne Chaduc sage femme habitante au lieu de Montlin de Guyenchette femme laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin est né un enfant mâle que nous présente de lui déclarant et de Anne Lamalhon son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Jeanne. Lad. déclaration faite en présence de Antoine Pesmadale cultivateur habitants dudit lieu de Chaud de long âgé de cinquante ans et Jean Duffour cultivateur habitant dudit lieu de Chaud de long âgé de cinquante ans lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis par ledit Pesmadale père de ce interpellé suivant la loi et ont signé les jour lieu et an que dessus avec nous. Chaboisseur maire

Clos et arrêté par nous Chaboisseur maire de la Commune d'Eygaudelle ce trente un Décembre mil huit cent six. Chaboisseur maire

1. 8.

ANNÉE 1807.

MAIRIE
d'Echandelis.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Ambert

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1807.

Le présent Registre, composé de six ——— feuillets coté et paraphé, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert ——— Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Echandelis conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant l'année mil huit cent sept; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année, et dans le mois suivant l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à Ambert — le vingt neuf décembre mil huit cent six.

Pellet

C 8 1er

Cejourd'hui mil huit cent sept le cinquième janvier avant dix heures du matin, pardevant Nous Antoine Barthelay maire, Officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, est comparu Benoit Barthelay propriétaire habitant principal du village de Lachaud commune dudit Echandelis, lequel Nous a présenté un enfant du sexe masculin né le jourd'hui à sept heures du matin de lui Déclarant et de Jeanne Perrier sa femme à laquelle il a déclaré donner le prénom de Antoine ledit Déclarant et présentation faite en présence de Benoit Grange âgé de cinquante ans et Antoine Longchat âgé de quarante quatre ans, cultivateurs habitants dudit village de Lachaud a signé les témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite et interpellation faite suivant la loi.

Barthelay

Antoine Barthelay

Pellet
maire.

N° 1
Damien Genestier

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt un Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Damien Genestier fils de Jean Baptiste Cultivateur habitant de Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin né Ce jourd'hui a Sept heures du Matin De lui Déclarant et de Marie Rossignol son Epouse Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Jean Baptiste Chanion agé de Soixante quinze ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Et Jean Baptiste Genestier agé de Trente ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Frère du Déclarant Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Declarant Ne Sachant signer de ce Requis après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

N° 2
Françoise Marguerite Vialleto

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt un Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Jean Baptiste Vialleto Cultivateur habitant de Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin né Ce jourd'hui a Sept heures du Matin De lui Déclarant et de Marie Rossignol son Epouse Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Jean Baptiste Genestier agé de Trente ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Et Jean Baptiste Chanion agé de Soixante quinze ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Declarant Ne Sachant signer de ce Requis après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

N° 3
Marie Vecle

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt un Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Jean Baptiste Vecle Cultivateur habitant de Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin né Ce jourd'hui a Sept heures du Matin De lui Déclarant et de Anne Chaspoux son Epouse Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Jean Baptiste Genestier agé de Trente ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Et Jean Baptiste Grange agé de Soixante quinze ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Declarant Ne Sachant signer de ce Requis après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

N° 4
Pierre Sauvaud

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt Sept Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Jean Baptiste Sauvaud Cultivateur habitant de Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin né Ce jourd'hui a Sept heures du Matin De lui Déclarant et de Marie Jouvet son Epouse Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Pierre Laurens Cultivateur habitant audit Chandolas Et Jean Baptiste Grange agé de Soixante quinze ans Cultivateur habitant audit Chandolas Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

N° 5
Marie Sauvaud

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt Sept Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Jean Baptiste Sauvaud Cultivateur habitant audit Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin né Ce jourd'hui a Sept heures du Matin De lui Déclarant et de Marie Jouvet son Epouse Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Pierre Laurens Cultivateur habitant audit Chandolas Et Jean Baptiste Grange agé de Soixante quinze ans Cultivateur habitant audit Chandolas Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

N° 6
Françoise Couret

L'an Mil huit cent Soixante Dix le Vingt Huit Janvier a Dix heures du Matin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Est comparu Jean Couret Cultivateur habitant de Chandolas majeur Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin né Ce jourd'hui a Vingt Sept a Sept heures du Soir Lequel Nous a requis de vouloir recevoir sa Déclaration Laquelle Nous avons reçue en présence des Témoins Jean Baptiste Genestier agé de Trente ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Et Jean Baptiste Grange agé de Soixante quinze ans Cultivateur Demeurant audit lieu de Chandolas Auxquels Nous avons donné lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour que dessus

Chaboisseau Maire

7 Marie Pierre Vitas

De Mariage de Pierre Marie Vitas fils de Jacques Vitas Cultivateur habitant de Lieu d'Orcet et de Jeanne Marie Echalier son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Vitas Cultivateur habitant de Lieu d'Orcet fils majeur de Majeur de quarante ans Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet fils majeur de Pierre Vitas Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet et de Jeanne Marie Echalier son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Vitas Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet fils majeur de Majeur de quarante ans Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet fils majeur de Pierre Vitas Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet et de Jeanne Marie Echalier son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Vitas Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet fils majeur de Majeur de quarante ans Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet fils majeur de Pierre Vitas Cultivateur habitant dudit Lieu d'Orcet et de Jeanne Marie Echalier son Epouse

Vitas & Echalier

8 Marie Catherine D'Ailloux

De Mariage de Marie Catherine D'Ailloux fille de Jean Baptiste D'Ailloux Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marie Catherine D'Ailloux son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques D'Ailloux Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marie Catherine D'Ailloux son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques D'Ailloux Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marie Catherine D'Ailloux son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques D'Ailloux Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marie Catherine D'Ailloux son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques D'Ailloux Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marie Catherine D'Ailloux son Epouse

10 Claudine Anglade

De Mariage de Claudine Anglade fille de Jean Baptiste Anglade Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Claudine Anglade son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Anglade Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Claudine Anglade son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Anglade Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Claudine Anglade son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Anglade Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Claudine Anglade son Epouse

11 Damien Pinchon

De Mariage de Damien Pinchon fils de Jean Pinchon Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marguerite Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Pinchon Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marguerite Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Pinchon Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marguerite Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Pinchon Cultivateur habitant de Lieu de Grange et de Marguerite Terrasse son Epouse

12 Anne Terrasse

De Mariage de Anne Terrasse fille de Jean Terrasse Cultivateur habitant de Lieu de Chabrejas et de Marie Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Terrasse Cultivateur habitant de Lieu de Chabrejas et de Marie Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Terrasse Cultivateur habitant de Lieu de Chabrejas et de Marie Terrasse son Epouse Laquelle Declaration a été faite par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chanalis Et Comparu Jacques Terrasse Cultivateur habitant de Lieu de Chabrejas et de Marie Terrasse son Epouse

que Nous avons signé ledit jour ut sus

Le Rabourdin

13 Vendémiaire Jean

L'an Mil huit Cents Sept le Deux avril a onze heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent jeune habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a dit avoir que le jour d'hier a deux heures du soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a requis de vouloir donner le prénom de Jean Lequel Enfant Est Sa Cinquième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Lui a signé Sa déclaration Etait Les Présents Jean Magaud âgé de Trente Cinq ans Et Bonnet âgé de quarante ans Cultivateurs habitants Dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Ladite Déclarante déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

14 Louise Terrasse

L'an Mil huit Cents Sept le onze Mai a deux heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a dix heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Louise Lequel Enfant Est Sa Troisième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

15 Pauline Pauchon

L'an Mil huit Cents Sept le Deux Mai a deux heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a dix heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Pauline Lequel Enfant Est Sa Quatrième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

16 Jean Genestier

L'an Mil huit Cents Sept le Seize Mai a huit heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a trois heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Jean Lequel Enfant Est Sa Sixième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

17 Jean Vernon

L'an Mil huit Cents Sept le Vingt Mai a huit heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a dix heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Jean Lequel Enfant Est Sa Septième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

18 Jean Genestier

L'an Mil huit Cents Sept le Vingt Mai a huit heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a dix heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Jean Lequel Enfant Est Sa Huitième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

19 Jean Vernon

L'an Mil huit Cents Sept le Vingt Mai a huit heures du matin Par devant Nous Antoine Rabourdin Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelis Est Comparu François Bruguiere Sergent habitant de Lieu dudit Les Ormes Lequel Nous a déclaré que le jour d'hier a dix heures du Soir Il lui est né un Enfant du sexe Masculin En la Maison de son père sis au Lieu dit Les Ormes Laquelle Nous a présenté Lequel Nous a déclaré Donner le prénom de Jean Lequel Enfant Est Sa Neuvième Enfant Et Sa femme Marguerite Bonnet Jeune Cultivateur habitante dudit Lieu Les Ormes Et Ont Lesdits Témoins Et Déclarant déclaré ne savoir signer de ce requis Suivant la Loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour ut sus

Le Rabourdin

Du dit postulat En acte Comparu Ledit Dulaurent Pierre Dulaurent âgé de
Soixante ans Laboureur Lequel Nous a Declaré que Le Jeune Dulaurent
Du Bourg D'Ibarrondelis Vient de Lui Declarer Dans Le Cabinet Dudit Notaire
Que Sa femme Lui a Ce Jourd'hui mis au monde un Enfant Male
Nommé Pierre Lequel Nous a Declaré que Ledit Enfant Est Né
Ce Jourd'hui Vingt Deux Mai a Deux heures du Soir Et Que Ledit
Enfant Est Du Sexe Masculin Et Le Premier Fruit de Son Mariage
Avec Marie Dulaurent Et Nous a Requis Acte de Ce Que Dessus
Pour Servir Et Valoir Ce que de Raison Dont Et De Tout Ce
Que Dessus Nous Avons Dressé Le Présent Acte En Présence
De Jean Dulaurent Cultivateur Et De Jean Dulaurent Cultivateur
Tous Deux Habitants Du Bourg D'Ibarrondelis Qui Ont Signé Avec
Nous Après Lecture Faite Et Interpellation Faite aux Parties
Comparantes de Signer Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

Pierre

18

Pierre

Du dit Jour Dix Huit Mai a Six heures du Soir Par Devant Nous Antoine Etchebaster Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune D'Ibarrondelis Est Comparu Jean Dulaurent Cultivateur
Habitant Du Bourg D'Ibarrondelis Lequel Nous a Declaré que Ce Jourd'hui à Deux
Heures du Soir Est Né un Enfant Male de Sa femme Marie Dulaurent Et Que Ledit
Enfant Est Du Sexe Masculin Et La Maison De Son Père Sus Dit Lieu De Ibarrondelis Et Que
Nous a Présenté Pour Lequel Il a Déclaré Donner Le Prénom De Jean Lequel Présent Et Le Dit Antoine Etchebaster
Cousin Germain Dudit Jean Dulaurent Nommé Parrain Et Marie Dulaurent Femme de Jean Dulaurent
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Tous Habitants Dudit Lieu De Ibarrondelis Lesquels Ont Déclaré
Ne Savoir Signer De Ce Requis Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

Jean

19

Marie

Baptiste

Du dit Jour Dix Huit Mai a Sept heures du Matin Par Devant Nous Antoine Etchebaster Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune D'Ibarrondelis Est Comparu Jean Dulaurent Cultivateur
Habitant Du Bourg D'Ibarrondelis Lequel Nous a Déclaré que Ce Jourd'hui à Deux heures du
Soir Est Né un Enfant de Sexe Féminin De Sa Femme Marie Dulaurent Et Que Ledit
Enfant Est Du Sexe Féminin Et La Maison De Son Père Sus Dit Lieu De Ibarrondelis Et Que
Nous a Présenté Pour Lequel Il a Déclaré Donner Le Prénom De Marie Lequel Est Né D'une Autre Baptiste
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Nommé Parrain Et Marie Dulaurent Femme de Jean Dulaurent
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Tous Habitants Dudit Lieu De Ibarrondelis Lesquels Ont Déclaré
Ne Savoir Signer De Ce Requis Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

Du dit Jour Dix Huit Mai a Cinq heures du Soir Par Devant Nous Antoine Etchebaster
Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune D'Ibarrondelis Est Comparu Jean Dulaurent Cultivateur
Habitant Du Lieu De Ibarrondelis Lequel Nous a Déclaré que Ce Jourd'hui à Deux Heures
Cet Enfant Est Né Dans La Maison De Son Père Et Que Ledit Enfant Est Du Sexe Masculin
Et Nous a Présenté Pour Lequel Il a Déclaré Donner Le Prénom De François Lequel Enfant Est Né D'Antoinette Marquet
Femme De François Dulaurent Cultivateur Habitant Dudit Lieu De Ibarrondelis Cousine Germaine
Dudit Jean Dulaurent Nommé Parrain Et Marie Dulaurent Femme de Jean Dulaurent Cousine Germaine
Dudit Jean Dulaurent Tous Habitants Dudit Lieu De Ibarrondelis Lesquels Ont Déclaré
Ne Savoir Signer De Ce Requis Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

20

François

Pierre

Du dit Jour Dix Huit Mai a Neuf heures du Matin Par Devant Nous Antoine Etchebaster Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune D'Ibarrondelis Est Comparu Jean Dulaurent Cultivateur
Habitant Du Bourg D'Ibarrondelis Lequel Nous a Déclaré que Ce Jourd'hui à Deux heures du
Matin Est Né un Enfant de Sexe Féminin De Sa Femme Marie Dulaurent Et Que Ledit
Enfant Est Du Sexe Féminin Et La Maison De Son Père Sus Dit Lieu De Ibarrondelis Et Que
Nous a Présenté Pour Lequel Il a Déclaré Donner Le Prénom De Catherine Lequel Est Né D'une Autre Baptiste
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Nommé Parrain Et Marie Dulaurent Femme de Jean Dulaurent
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Tous Habitants Dudit Lieu De Ibarrondelis Lesquels Ont Déclaré
Ne Savoir Signer De Ce Requis Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

21

Catherine

Emmanuel

Du dit Jour Dix Huit Mai a Onze heures du Matin Par Devant Nous Antoine Etchebaster Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune D'Ibarrondelis Est Comparu Jean Dulaurent Cultivateur
Habitant Du Bourg D'Ibarrondelis Lequel Nous a Déclaré que Ce Jourd'hui à Neuf heures du
Soir Est Né un Enfant Male de Sa femme Catherine Dulaurent Et Que Ledit Enfant Est Du Sexe
Masculin Et Nous a Présenté Pour Lequel Il a Déclaré Donner Le Prénom D'Emmanuel Lequel Enfant Est Né D'une Autre
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Nommé Parrain Et Marie Dulaurent Femme de Jean Dulaurent
Cousine Germaine Dudit Jean Dulaurent Tous Habitants Dudit Lieu De Ibarrondelis Lesquels Ont Déclaré
Ne Savoir Signer De Ce Requis Suivant L'Ordonnance

Etchebaster

22 Claude Dumas

L'an mil huit cent sept le vingt deux mai a une heure du soir Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Françoise [illegible] sage femme habitante du lieu Dumas de cette commune laquelle Nous a declaré que aujourd'huy à huit heures du matin est né un enfant du sexe masculin au domicile de son pere sis audit lieu Dumas qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude lequel enfant est né de Jeanne [illegible] épouse de Pierre Dumas [illegible] habitant dudit lieu Dumas ladite declaration faite en presence de Guillaume [illegible] agé de quarante ans et Claude Grange agé de soixante quinze ans cultivateurs habitants [illegible] [illegible] Dumas et [illegible] Grange du bourg de Chaudeyrac lesquels [illegible] ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé lesdits jour et an. Chaboyssier

23 Anne Chantelouve

L'an mil huit cent sept le vingt sept mai a dix heures du matin Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Antoinette [illegible] sage femme habitante du lieu de [illegible] de cette commune laquelle Nous a declaré que aujourd'hui a huit heures du soir est né un enfant au domicile de son pere sis audit lieu [illegible] du sexe feminin qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel enfant est né de Marie Bobenrieth épouse de Blaise Chantelouve cultivateur habitant dudit lieu de [illegible] ladite declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et Jean [illegible] agé de vingt huit ans cultivateurs habitants du bourg de Chaudeyrac lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé lesdits jour et an. Chaboyssier

24 Magdelaine Goutte

L'an mil huit cent sept le vingt neuf mai a quatre heures du soir Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Antoinette Gouvernon sage femme habitante du lieu du [illegible] de cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du matin est né un enfant du sexe feminin au domicile de son pere sis audit lieu de [illegible] qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Magdelaine lequel enfant est né de Marie Genestier épouse de Jean Goutte cultivateur habitant dudit lieu de [illegible] ladite declaration faite en presence de Pierre [illegible] agé de quarante huit ans et Jean Bobenrieth agé de soixante ans cultivateurs habitants dudit lieu de [illegible] lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé lesdits jour et an. Chaboyssier

25 Antoine Bravard

L'an mil huit cent sept le trente mai a dix heures du matin Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Françoise [illegible] sage femme habitante du lieu Dumas de cette commune laquelle Nous a declaré que le jour d'hier a onze heures du soir est né un enfant au domicile de son pere sis au lieu du [illegible] de cette commune du sexe masculin qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel enfant est né de Jeanne Montagne épouse de Christophe Bravard cultivateur habitant dudit lieu du [illegible] de cette commune ladite declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et Joseph [illegible] agé de vingt huit ans cultivateurs habitants du bourg de Chaudeyrac lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé lesdits jour et an. Chaboyssier

26 Joseph Pesmel

L'an mil huit cent sept le trente un mai a quatre heures du soir Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Antoinette [illegible] sage femme habitante du lieu de [illegible] de cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin au domicile de son pere sis audit lieu de [illegible] qu'elle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Joseph lequel est né de Marguerite [illegible] épouse de Jean Pesmel cultivateur habitant dudit lieu de [illegible] ladite declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et Joseph [illegible] agé de vingt huit ans cultivateurs habitants du bourg de Chaudeyrac lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé lesdits jour et an. Chaboyssier

L'an mil huit cent sept le huit juin a trois heures du soir Par devant Nous Antoine Chaboyssier Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeyrac est comparu Marie [illegible] sage femme

habitant dudit lieu de Fossoy, en cette Commune laquelle Nous a déclaré que le vingt deux du présent mois à sept heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin de légitime mariage sur ledit lieu de Fossoy et auquel Elle a donné le prénom de Pierre lequel Enfant est fils de Jacques Buisson et de Marguerite Gaspard Epoux de Dreze Buisson demeurant tous deux audit lieu de Fossoy, en cette Commune Laquelle Déclaration faite en présence de Pierre Buisson âgé de quarante deux ans Cultivateur et de Jacques Buisson âgé de vingt deux ans Cultivateur tous deux habitants dudit lieu de Fossoy, en cette Commune et ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant la loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé avec les dits Déclarants et Témoins

Pierre Buisson
Jacques Buisson
E. Pacoisier

28 Etienne Condijoras

L'An mil huit cent vingt sept et le vingt sept Mars à trois heures du soir Par devant Nous Antoine Pacoisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelle Est comparu Etienne Condijoras Cultivateur habitant du Lieu dit Fleury Commune d'Etrandelle Lequel Nous a déclaré que le vingt deux du présent mois à sept heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin de légitime mariage sur ledit lieu de Fossoy de lui Déclarant et de Jeanne Thomas Epouse de lui Déclarant auquel Elle a déclaré donner le prénom de Etienne lequel Enfant est fils de Jeanne Thomas Epouse de Etienne Condijoras Cultivateur habitant dudit lieu de Fleury Commune d'Etrandelle Laquelle Déclaration faite en présence de Etienne Condijoras âgé de quarante deux ans Cultivateur habitant dudit lieu de Fleury Commune d'Etrandelle et de Jean Thomas âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Fossoy Commune d'Etrandelle Lesquels Déclarants et Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant la loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé avec les dits Déclarants et Témoins

E. Pacoisier

29 Pierre Lupidon

L'An mil huit cent vingt sept et le vingt sept Mars à trois heures du soir Par devant Nous Antoine Pacoisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelle Est comparu Jacques Lupidon Cultivateur habitant du Bourg d'Etrandelle Lequel Nous a déclaré que le vingt deux du présent mois à midi est né un Enfant du Sexe masculin de légitime mariage sur ledit Bourg d'Etrandelle que Nous a présenté Pierre Lupidon âgé de quarante ans Cultivateur habitant dudit Bourg d'Etrandelle Lequel Enfant est fils de Jacques Lupidon Déclarant et de Jeanne Blanche Epouse de lui Déclarant habitant dudit Bourg d'Etrandelle auquel Enfant Elle a déclaré donner le prénom de Pierre Laquelle Déclaration faite en présence de Pierre Lupidon âgé de quarante ans Cultivateur habitant dudit Bourg d'Etrandelle et de Jean Lupidon âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit Bourg d'Etrandelle Lesquels Déclarants et Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant la loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé avec les dits Déclarants et Témoins

Jacques Lupidon
Jean Lupidon
E. Pacoisier

30 Catherine Lefevre

L'An mil huit cent vingt sept et le vingt sept Mars à trois heures du soir Par devant Nous Antoine Pacoisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelle Est comparu Jacques Lefevre Cultivateur habitant du Lieu dit Fleury Commune d'Etrandelle Lequel Nous a déclaré que le vingt deux du présent mois à sept heures du matin est né un Enfant du Sexe féminin de légitime mariage sur ledit Lieu de Fleury Commune d'Etrandelle que Nous a présenté Jacques Lefevre Déclarant et de Jeanne Blanche Epouse de lui Déclarant habitant dudit Lieu de Fleury Commune d'Etrandelle auquel Enfant Elle a déclaré donner le prénom de Catherine Laquelle Déclaration faite en présence de Jacques Lefevre âgé de quarante deux ans Cultivateur habitant dudit Lieu de Fleury Commune d'Etrandelle et de Jean Blanche âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit Lieu de Fleury Commune d'Etrandelle Lesquels Déclarants et Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant la loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé avec les dits Déclarants et Témoins

Jacques Lefevre
Jean Blanche
E. Pacoisier

31 Marie Magdelaine Dumas

L'An mil huit cent vingt sept et le trente un Mars à trois heures du soir Par devant Nous Antoine Pacoisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelle Est comparu Pierre Dumas Cultivateur habitant du Bourg d'Etrandelle Lequel Nous a déclaré que le trente du présent mois à deux heures du matin est né un Enfant du Sexe féminin de légitime mariage sur ledit Bourg d'Etrandelle que Nous a présenté Pierre Dumas Déclarant et de Françoise Dumas Epouse de lui Déclarant habitant dudit Bourg d'Etrandelle auquel Enfant Elle a déclaré donner le prénom de Marie Magdelaine Laquelle Déclaration faite en présence de Pierre Dumas âgé de quarante deux ans Cultivateur habitant dudit Bourg d'Etrandelle et de Jean Dumas âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit Bourg d'Etrandelle Lesquels Déclarants et Témoins ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant la loi Lecture faite du présent acte que Nous avons signé avec les dits Déclarants et Témoins

Pierre Dumas
Jean Dumas
E. Pacoisier

32 Marie Gaillé

Lan Mil huit Cent et Sept le vingt un juin a huit heures du matin Par devant Nous antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Elsandeles Est Comparu françoise Rigaris sage femme habitante du lieu du Mas en cette commune laquelle Nous a déclaré que le jour d'hier a neuf heures du soir est né un enfant du sexe feminin au domicile de son pere sis audit lieu du Mas quelle Nous a présenté et auquel elle a déclaré donner le prenom de Marie lequel enfant est né de petronille Dumas épouse d'antoine Gaillé cultivateur habitant dudit lieu du Mas en cette Commune ladite declaration faite en presence de pierre Peyridoz agé de quarante ans et Claude Grange agé de soixante quinze ans cultivateurs habitants du Bourg d'Elsandeles lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé au [illegible]

Chaboissier

33 Marie Bourmerie

Lan Mil huit Cent et Sept le vingt quatre juin a six heures du soir Par devant Nous antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Elsandeles Est Comparu françoise Mayet sage femme habitante du lieu de Coudeyras en cette commune laquelle Nous a declaré que le jourd'hui a trois heures du Matin est né un enfant du sexe feminin au domicile de son pere sis audit lieu de Coudeyras et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel enfant est né de jeanne Dubois épouse d'antoine Bourmerie cultivateur habitants dudit lieu de Coudeyras en cette commune ladite declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et pierre Peyridoz agé de quarante ans cultivateurs habitants du Bourg d'Elsandeles lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an

Chaboissier

34 Antoine Rouvet

L'an Mil huit Cent et Sept le vingt cinq juin a huit heures du Matin Par devant Nous antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Elsandeles Est Comparu françoise Mayet sage femme habitante du lieu de Coudeyras en cette Commune laquelle Nous a declaré que le jour d'hier a six heures du soir est né un enfant du sexe masculin au domicile de son pere sis audit lieu de Coudeyras quelle Nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine né de Catherine [illegible] épouse d'antoine Rouvet cultivateur habitants dudit lieu de Coudeyras en cette commune ladite declaration faite en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et pierre Peyridoz agé de quarante ans cultivateurs habitants du Bourg d'Elsandeles lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

35 Annie Rouvet

L'an Mil huit Cent et Sept le quatre juillet a huit heures du soir Par devant Nous antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Elsandeles Est Comparu jean Rouvet cultivateur habitant du lieu de Lagrange en cette commune d'Elsandeles lequel Nous a presenté un enfant du sexe feminin né le jour d'hier a une heure du soir de lui declarant et de Marie [illegible] son épouse auquel il a declaré donner le prenom de Annie ladite declaration et presentation faites en presence de Claude Grange agé de soixante quinze ans et pierre Peyridoz agé de quarante ans cultivateurs habitants du Bourg d'Elsandeles lequel et ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

36 Anne Géraud

L'an Mil huit Cent et Sept le douze juillet a huit heures du soir Par devant Nous antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Elsandeles Est Comparu françoise Mayet sage femme habitante du lieu du [illegible] en cette commune d'Elsandeles laquelle Nous a declaré que le jourd'hui a deux heures du soir est né au domicile de son pere sis audit lieu du [illegible] quelle Nous a presenté un enfant du sexe feminin auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel enfant est né d'anne Gaillé épouse de Michel Géraud cultivateur habitant dudit lieu du [illegible] en cette Commune d'Elsandeles la declaration faite en presence de pierre Peyridoz agé de quarante ans et Joseph Géraud agé de trente cinq ans cultivateurs habitants dudit lieu lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

Vingt sept Juin mil huit cent soixante huit à huit heures du matin. Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chazeaux canton de Longeville arrondissement de Bressuire département des Deux Sèvres soussigné, sont comparus Jacques Louis Terrasse cultivateur habitant du village de Chabotière de la dite commune de Chazeaux lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le jour d'hier à huit heures du soir de lui déclarant et de Marie Anne Gabory son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Anne Isabelle déclarant en outre que la susdite Marie Anne Gabory son épouse est domiciliée avec lui audit village de Chabotière et qu'ils sont mariés sous le régime de la communauté de biens ainsi qu'il résulte de leur contrat de mariage reçu par Me Bonnet notaire à Argenton Château le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante sept. Lecture faite du présent acte, lesdits comparants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi. Et Nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboisseau

Anne Terrasse

Vingt sept Juin mil huit cent soixante huit à huit heures du matin. Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etusson canton de Bressuire département des Deux Sèvres soussigné, sont comparus Jacques Terrasse cultivateur habitant du village de Chabotière de la dite commune d'Etusson lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du soir et en son domicile de sa présente résidence est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Marie Anne Gabory son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Antoine lequel enfant présenté à l'instant est ledit Jacques Terrasse déclarant cultivateur et la susdite Marie Anne Gabory son épouse sans profession tous deux domiciliés audit village de Chabotière commune d'Etusson. Lecture faite du présent acte, ledit Jacques Terrasse déclarant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et Nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboisseau

Antoine Terrasse

Vingt sept Juin mil huit cent soixante huit à huit heures du matin. Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etusson canton de Bressuire département des Deux Sèvres soussigné, sont comparus Jacques Terrasse cultivateur habitant du village de Chabotière de la dite commune d'Etusson lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du soir et en son domicile de sa présente résidence est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Marie Anne Gabory son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Aimé lequel enfant présenté à l'instant est ledit Jacques Terrasse déclarant cultivateur et la susdite Marie Anne Gabory son épouse sans profession tous deux domiciliés audit village de Chabotière commune d'Etusson. Lecture faite du présent acte, ledit Jacques Terrasse déclarant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et Nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboisseau

Aimé Terrasse

Vingt sept Juin mil huit cent soixante huit à dix heures du matin. Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etusson canton de Bressuire département des Deux Sèvres soussigné, sont comparus François Renaud Tailleur d'habits habitant dudit lieu de Chazeaux canton de Bressuire lequel nous a déclaré que le jour d'hier à neuf heures du soir et en son domicile de sa présente résidence est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Marie Anne Gabory son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Damien lequel enfant présenté à l'instant est ledit François Renaud déclarant et la susdite Marie Anne Gabory son épouse sans profession tous deux domiciliés audit village de Chabotière commune d'Etusson. Lecture faite du présent acte, ledit François Renaud déclarant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et Nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboisseau

Damien Renaud

Vingt sept Juin mil huit cent soixante huit à onze heures du matin. Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etusson canton de Bressuire département des Deux Sèvres soussigné, sont comparus Jacques Terrasse cultivateur habitant du village de Chabotière de la dite commune d'Etusson lequel nous a déclaré que le jour d'hier à dix heures du soir et en son domicile de sa présente résidence est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Marie Anne Gabory son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Jacques Louis lequel enfant présenté à l'instant est ledit Jacques Terrasse déclarant cultivateur et la susdite Marie Anne Gabory son épouse sans profession tous deux domiciliés audit village de Chabotière commune d'Etusson. Lecture faite du présent acte, ledit Jacques Terrasse déclarant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et Nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboisseau

Jacques Louis Terrasse

42
Jeanne
Dentonnette
Jsartel

L'an Mil huit Cents Sept le Jeudy deux a deux heures du soir Pardevant Nous
antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Ebeaudelis Est Comparu Gabriel
Jsartel Cultivateur habitant du Lieu dit la Ebaudie Lequel Nous a presenté un
Enfant de sexe feminin Ne a Jourd'hui a huit heures du Matin de Luy Declarant Et de Catherine
Etrage son Epouse Auquel il a Declaré donner les prenoms de Jeanne Dentonnette Ledit
Declaration et presentation faite en presence de Claude Grange age de soixante quinze ans
Et antoine Cruvet age de quarante cinq ans Cultivateurs habitants du Bourg d'Ebaudelis lequel Et
Ledit Jsartel ont Declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture faite de
present acte que Nous avons signé ledit jour Et an. Chaboissier

43
Claude
Pontus

L'an Mil huit Cents Sept le Jeudy deux a onze heures du Matin Pardevant
Nous antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebeaudelis Est Comparu
Joseph Pontus Cultivateur habitant du Bourg d'Ebaudelis Lequel Nous a presenté un Enfant de
sexe Masculin Ne Ce Jourd'hui a huit heures du Matin de Luy Declarant Et de Gilberte Chaboisse
son Epouse Auquel il a Declaré donner les prenoms de Claude Ledite Declaration presentation
faite en presence de Claude Grange age de soixante quinze ans Et antoine Cruvet age de
quarante cinq ans Cultivateurs habitants dudit Bourg d'Ebaudelis Lesquels Ledit Declarant ont
Declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture faite de present acte que Nous avons signé ledit jour Et an. Chaboissier

44
Jeanne
Laroche

L'an Mil huit Cents Sept le Jeudy six a deux heures du soir Pardevant Nous
antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebeaudelis Est Comparu Jean
Chassagne Jeune Sans Culotte du Lieu de la Faye Dary Lequel Nous a
Declaré que Ce Jourd'hui a trois heures du matin Est Ne un Enfant de sexe feminin Ne au Domicile
De son dit autre Lieu de la Faye auquel Nous a presenté Et auquel Il a Declaré donner
Le prenom de Jeanne Lequel Enfant Est fille de Jeanne Marie Borodin Epouse de Jean
Laroche Aubergiste Cultivateur habitant dudit Lieu de la Faye Dary Et Ledit Comparant
Ledite Declaration et presentation faite en presence de Claude Grange age de soixante
quinze ans Et Jean Cruvet age de quarante cinq ans Cultivateurs dudit Bourg d'Ebaudelis
Lesquels Et Ledit Declarant ont Declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture faite
Lecture faite de present acte que Nous avons signé Ledit jour Et an. Chaboissier

Et Marrete Par Nous Antoine Chaboissier Maire de la Commune d'Ebeaudelis
Soussigné Le Vingt un Decembre 1807. / Chaboissier
Maire

# Table

6 Ee Dernier. L


| Noms et prénoms | Nos de lots |
|---|---|
| **A** | |
| Benglaire Claudine | 10 |
| **B** | |
| Barthelay Antoine | 1er |
| Baliste Marie | 19 |
| Bravard Antoine | 25 |
| Bruyson Pierre | 23 |
| Berard Catherine | 30 |
| Berard Anne | 36 |
| Bernard Marie | 37 |
| **C** | |
| Coudeyras Marie | 1 |
| Chomon Jean | 17 |
| Communal Catherine | 21 |
| Chantebaube Anne | 27 |
| Coudeyras Etienne | 28 |
| **D** | |
| Desbordes Marie Catherine | 9 |
| Damas Claude | 29 |
| Damas Magdelaine | 31 |
| Damas Claudine | 31 |
| ~~Desbordes Marie~~ | |
| **E** | |
| Echalier Jules | 8 |
| **G** | |
| Genesteir Damien | 2 |
| Genesteir Jean | 16 |
| Genestier Magdelaine | 24 |
| Guith Marie | 32 |
| **I** | |
| Isarbel Jeanne Antoinette | 112 |
| **L** | |
| Larocke Jeanne | 116 |

| Noms et prénoms | Nos de lots |
|---|---|
| **P** | |
| Pouton Damien | 11 |
| Pouton Claudine | 15 |
| Pontus Antoine | 18 |
| Pouton François | 20 |
| Pornet Joseph | 26 |
| Paignon André | 29 |
| Paignon Damien | 40 |
| Pontus Claude | 43 |
| **R** | |
| Roche Marie | 4 |
| Rouvet Françoise | 6 |
| Rouvet Antoine | 311 |
| Rouvet Anne | 35 |
| **S** | |
| Sauvaud Pierre | 5 |
| Sauvaud Marie | 5 |
| Sauvaud Antoine | 38 |
| **T** | |
| Terrasse Anne | 12 |
| Terrasse Louise | 111 |
| Terrasse Anne | 33 |
| Terrasse Annet | 39 |
| Terrasse Jacques Louis | 111 |
| **V** | |
| Vialtis Françoise Marguerite | 7 |
| Vernet Claude | 13 |

1er feuillet. L.

ANNÉE 1808.

MAIRIE
d'Echandelis

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Ambert.

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1808.

Le présent Registre, composé de six ——— feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert, ——— Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Echandelis conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant l'année mil huit cent huit ; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année, et dans les mois suivant l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à Ambert — le trente décembre mil huit cent sept.

Pellet

Antoinette Barthelay 1

L'an Mil huit cent huit cet six Janvier pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis cet comparu antoinette Longechal habitante au moulin degrey laquelle nous a declaré que ce jourdhuy cet née cette Maison de sous ce lieu un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Antoinette. lequel enfant cet né de jeanne Benoite Longechal epouse de barthelay Charpentier habitant dud. lieu dumoulin degrey. lad. declaration faite en presence de Simon Grangier age de Cinquante ans Antoine Longechal dit leblanc age de quarante huit ans cultivateurs habitans dud. lieu dumoulin degrey lesquels lad. declarante qu'enfant et enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chaboisseur maire

Antoine Debarge 2e

L'an Mil huit cent huit cet treize Janvier pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis cet comparu pierre debarge cultivateur habitant du village de la Montagne commune d'Echandelis lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhuy de lui declarant et de marguerite Longchal son epouse à laquelle il a declaré donner le prenom de Antoine lad. declaration de presentation faite en presence de

Pierre Marrypoth agé de Cinquante ans Colons majeur agé de quarante ans Cultivateurs habitants dud. lieu de Lospidat tous les pere et temoins declaré ne savoir Signer duit Signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans Chaboisser maire

Pierre Buisson 2

L'an Mil huit Cent huit le quatre Mars pardevant nous Antoine Chaboisser Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Genevieve Pouchon habitante dudit lieu de Chirats laquelle nous a declaré que le jour du premier de ce mois Est né audit lieu de Chirats un enfant du Sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prénom de Pierre. lequel enfant Est né de Jaqueline Piallat Epouse de Jean Buisson Cultivateur dudit lieu de Chirats laquelle declaration a été faite en presence de Simon Pouchon Cultivateur âgé de Cinquante huit ans et Jean Buisson Cultivateur âgé de Cinquante huit ans tous deux habitants dudit lieu de Chirats lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce interpellés après lecture faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans.

Chaboisser maire

Antoine Chaboisser

L'an Mil huit Cent huit le Dix Mars pardevant nous, Antoine Chaboisser Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Jeanne Monet habitante dudit lieu de la Fontaine Commune d'Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né audit lieu de la Fontaine un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous présente auquel elle a declaré donner le prénom de Antoine. lequel enfant Est né de Marie Jargette Epouse de Antoine Valeur âgé de quarante cinq ans habitant dudit lieu de la Fontaine laquelle declaration a été faite en presence de Antoine Valeur âgé de quarante cinq ans habitant dudit lieu de la Fontaine lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce interpellés après lecture faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans.

Chaboisser maire

Catherine Coudray 2

L'an Mil huit Cent huit le quatorze mars pardevant Nous Antoine Chaboisser maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Gilberte Pouchet habitante dudit lieu de Chirats Epouse de Jean Buisson Cultivateur laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né audit lieu de Chirats un enfant du Sexe Feminin qu'elle nous présente auquel elle a declaré donner le prénom de Catherine. lequel enfant Est né de Jeanne Chabrol Epouse de Antoine Coudray aussi Cultivateur habitant dudit lieu de Chirats lad. declaration faite en presence de Jean Buisson Cultivateur âgé de Soixante huit ans et Jean Chabrol âgé de Soixante dix huit ans tous deux habitants dudit lieu de Chirats lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce interpellés après lecture faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans.

Chaboisser maire

Antoine Chaboisser

L'an Mil huit Cent huit le Dix Sept mars pardevant nous Antoine Chaboisser maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Jeanne Marguerite Rebuguet Epouse de Jean Pierre Refeuille Cultivateur habitante dudit lieu de la Maison Neuve laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né en la Maison Neuve dudit lieu un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous présente auquel elle a declaré donner le prénom de Pierre. lequel enfant Est né de Gilberte Pouchet Epouse de Jean Pierre Refeuille Cultivateur dudit lieu de Lospidat lad. declaration faite en presence de Pierre Marrypoth âgé de Cinquante ans et Louis Mayet âgé de quarante huit ans Cultivateurs habitants dud. lieu de Lospidat lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce interpellés après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans.

Chaboisser maire

Refeuille

Antoine Chaboisser

L'an Mil huit Cent huit le Dix huit Mars pardevant nous Antoine Chaboisser maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Jeanne Rebuguet Epouse Jean Dumas Cultivateur habitante dudit lieu de la Fayolle laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né audit lieu de la Fayolle dans Cultivateur habitant dudit lieu de la Fayolle un enfant du Sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a declaré donner le prénom de Antoine. lequel enfant Est né de Jeanne Chabrol Epouse de Antoine Coudray aussi Cultivateur habitant dudit lieu de la Fayolle lad. declaration faite en presence de Jean Buisson Cultivateur âgé de Soixante huit ans et Jean Chabrol âgé de Soixante dix huit ans tous deux habitants dudit lieu de la Fayolle lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce interpellés après lecture faite du présent acte que nous avons Signé lud. jour an ans.

Chaboisser maire

Antoine Chaboisser

2 E

Jeanne Communal

L'An Mil huit Cent Dix Le Vingt Mars Pardevant Nous autorisé Fabricien Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu François Bruguiere Sage Femme habitant dudit Lieu de Echandelis laquelle Nous a déclaré que ce Jourd'hui Dix Neuf du Courant dans Le Lieu de Congeat sur cette Commune une Enfant du Sexe Feminin quelle Nous présente et auquel Elle a déclaré donner le prénom de Jeanne Lequel Enfant Est Fille de André Communal Jeune Sauvadet Cultivateur Georges d'André Communal Jeune Cultivateur habitant dudit Lieu de Congeat Ladite Déclaration faite en présence de Claude Granger âgé de soixante quinze ans et Charles Lavaut âgé de trente ans Cultivateurs habitants du Bourg dudit Echandelis Lesquels et Ladite Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite de ces actes que Nous avons signés Ledit Jour Mois et An

Fabricien Maire

Claudine Longebal

L'An Mil huit Cent Dix Le Vingt Mars Pardevant Nous autorisé Fabricien Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jeanne Chadeau sage femme habitante du Lieu du Moulin de Giry laquelle Nous a déclaré que ce Jourd'hui Dix Neuf du Courant dans Le Lieu du Moulin de Giry une Enfant du Sexe Feminin quelle Nous présente et auquel Elle a déclaré donner le prénom de Claudine Lequel Enfant Est Fille de Jean Pierre Longebal Propriétaire Cultivateur Georges d'Antoine Longebal Cultivateur habitant dudit Lieu du Moulin de Giry Ladite Déclaration faite en présence de Damien Grange âgé de cinquante ans et Claude Faisse âgé de cinquante Cinq ans Cultivateurs habitants dudit Lieu du Moulin de Giry Lesquels et Ladite Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite de ces actes que Nous avons signés Ledit Jour Mois et An

Fabricien Maire

Antoinette Bravard

L'An Mil huit Cent Dix Le Vingt Mars Pardevant Nous autorisé Fabricien Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu François Bruguiere sage femme habitante du Lieu du Moulin de Giry Commune d'Echandelis laquelle Nous a déclaré que ce Jourd'hui Dix Neuf du Courant dans Le Lieu du Buisson Barrion Cette Commune une Enfant du Sexe Feminin quelle Nous présente et auquel Elle a déclaré donner le prénom de Antoinette Lequel Enfant Est Fille de Jeanne Thomion Georges de Berenguier Bravard Cultivateur habitant dudit Lieu du Buisson Ladite Déclaration faite en présence d'Antoine Jacquette âgé de cinquante ans et Jeanne Laborde âgé de quarante Cinq ans Cultivateurs dudit Lieu du Buisson Lesquels et Ladite Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite de ces actes que Nous avons signés Ledit Jour Mois et An

Fabricien Maire

Antoinette Bravard

L'An Mil huit Cent Dix Le Premier avril Pardevant Nous autorisé Fabricien Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jeanne Chadeau sage femme habitante du Lieu du Moulin de Giry Commune d'Echandelis laquelle Nous a déclaré que ce Jourd'hui Dix Neuf du Courant dans Le Lieu du Moulin de Giry un Enfant du Sexe Masculin quelle Nous présente et auquel Elle a déclaré donner le prénom de Antoine Lequel Enfant Est Fils de Antoinette Michy Georges d'Antoine Bravard Cultivateur habitant dudit Lieu de Echandelis Ladite Déclaration faite en présence de Claude Granger âgé de soixante quinze ans et Jacques Grenier âgé de trente ans Cultivateurs du Bourg dudit Echandelis Lesquels et Ladite Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite de ces actes que Nous avons signés Ledit Jour Mois et An

Fabricien Maire

Louise Marie Dumas

L'An Mil huit Cent Dix Le Deux avril Pardevant Nous autorisé Fabricien Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu François Bruguiere sage femme habitante au Lieu du Cellier Commune laquelle Nous a déclaré que ce Jourd'hui Dix Neuf du Courant dans Le Lieu du Moulin de Giry une Enfant du Sexe Feminin quelle Nous présente et auquel Elle a déclaré donner le prénom de Louise Marie Lequel Enfant Est Fille de Magdelaine Dumas Georges de Claude Dumas Cultivateur habitant dudit Lieu du Moulin de Giry Ladite Déclaration faite en présence de Guillaume Dalbon âgé de quarante Cinq ans et Claude Dumas Medecin âgé de soixante Cinq ans Cultivateurs dudit Lieu du Moulin Lesquels et Ladite Déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite de ces actes que Nous avons signés Ledit Jour Mois et An

Fabricien Maire

Anne Buisson

L'an Mil huit Cent huit Le Trois avril pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la commune de Chandelis fut Comparue Jeanne Chadeau Sage femme habitante au moulin neuf Sur cette Commune laquelle nous a declaré que Jourdhuy 1er de ce mois et an Dans Sa maison Susdite Sur cette Commune un Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Anne. lequel Enfant est né de Anne Buisson Epouse de Claude Grange agé de Soixante quinze ans Laboureur Cultivateur habitant dud. lieu de Chand. Lad. Declaration faite en présence de Claude Grange agé de Soixante quinze ans Laboureur habitant dud. lieu de Chand. les Temoins ont declaré ne savoir Signer de ce requis après Lecture leur faite du présent acte que nous avons Signé lud. Jour An

Chaboisseau Maire

L'an Mil huit Cent huit Le quatre avril pardevant nous antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelis fut Comparue Antoinette Gouverneur Sage femme habitante dudit Commune Echandelis laquelle nous a declaré que Ce Jourdhuy 1er né audit lieu de Chaud Sous Commune Echandelis Sur cette Commune un Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous présente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Marie. lequel Enfant est né de Claudine Chanion Epouse d'antoine Coudeyras Cultivateur habitant dud. lieu de Chaud Sous Commune de Laurnac agé de Cinquante ans Et Jean Brandebiau agé de Cinquante deux ans Cultivateurs habitant dud. lieu de Chaud Sous Les Temoins dud. Declaration faite en présence de Laurnac agé de Cinquante ans Et Jean Brandebiau agé de Cinquante deux ans Cultivateurs habitant dud. lieu de Chaud Sous Les Temoins dud. Declarante ont declaré ne savoir Signer de ce requis après Lecture leur faite du présent acte que nous avons Signé lud. Jour An

Chaboisseau Maire

Marie Desclaude

Vaudit huit Cent huit Le Cinq avril pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis fut Comparu Benoit Desclaude Cultivateur habitant du lieu de Chaud Sous Cette Commune lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Feminin Ne Ce Jourd'hui 5e du mois Comparant Et de Marie Buisson son Epouse d'hier Declaration et présentation faite En présence de Claude Grange agé de Soixante quinze ans Laboureur habitant dud. lieu d'Echandelis Les Temoins Requis Lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce requis après Lecture leur faite du présent acte que nous avons Signé lud. Jour An

Chaboisseau Maire

Marie Mayet

L'an Mil huit Cent huit Le Douze avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis fut Comparue Jeanne Dugueze Sage femme habitante au mas Commun d'Echandelis laquelle nous a declaré que Ce Jourdhuy 1er de ce mois et an Dans Sa maison Susdite Sur cette Commune un Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous présente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Marie. lequel Enfant est né de Jeanne Renaudias Epouse de Antoine Mayet Cultivateur habitant dud. lieu de Labat Sous Cette Commune Lad. Declaration faite En présence de Anne Chevrier agé de quarante cinq ans Cultivateur habitant dud. lieu de Labat Les Temoins Requis Lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce requis après Lecture leur faite du présent acte que nous avons Signé lud. Jour An

Chaboisseau Maire

Marie Ponchon

L'an Mil huit Cent huit Le Douze avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis fut Comparue Jeanne Dugueze Sage femme habitante dudit Commune Echandelis laquelle nous a declaré que Ce Jourdhuy 1er né audit lieu de Labat Sous Cette Commune un Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous présente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Marie. lequel Enfant est né de Marie Libertie Epouse de Jean Ponchon Cultivateur habitant dudit lieu Labat Sous Cette Commune. Lad. Declaration faite En présence de Antoine Vergette agé de Cinquante ans Et Jean François Debarge agé de Quarante Cinq ans Cultivateurs habitant dudit lieu Labat Sous Les Temoins Lad. Declarante ont declaré ne savoir Signer de ce requis après Lecture leur faite du présent acte que nous avons Signé lud. Jour An

Chaboisseau Maire

L'an Mil huit Cent huit le quatorze avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la commune de Chandelais est comparu pierre dutour Cultivateur haut habitant de la dite Commune dud. Chandelais lequel nous a remis un enfant du sexe feminin né ce jourdhuy de lui declarant et de Françoise Jauvin son épouse auquel il a declaré donner le prenom de Marie lecte lui a lecture de la presentation faite, lui a réitéré Claude grangeard de tout ce que le temoin a declaré ne savoir signer de ce requis a signé avec nous a signé lad. Jourbau

Marie Dutour

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent huit le Seize avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la commune d'Chandelais est comparue Jeanne Chaduc sage femme haute habitante de la dite Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy est né ainsi de ce jourd'hui a lieu dit Commune un enfant du sexe feminin qu'elle nous a remis auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel enfant est né de Marie Dutour

Anne Viallis

haute dud. lieu de Chandelais la dite declaration faite par ledit Antoine Chaboisseau maire huit ans le dit Viallis mineur age de quarante trois ans Cultivateur haut dud. lieu de Chandelais temoins le dit declarant a declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture lui a été faite du présent acte que nous avons signé lad. jourbau.

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent huit le Dix Sept avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Chandelais est comparu François Dugast sage femme haute dud. lieu, laquelle Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy est né audit lieu dumas un enfant du sexe feminin qu'elle nous a remis auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel enfant est né de Marie dumas epouse de Jean Vauzillon cultivateur demeurant audit lieu dumas lad. declaration faite en présence de qui a dit savoir de la dite age de quarante cinq ans et Claude dumas marchand age de soixante cinq ans temoins a dit cultivateurs tous dud. lieu dumas lequel lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture lui a été faite du présent acte que nous avons signé lad. jourbau

Anne Vauzillon

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent huit le Dix Sept avril pardevant nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Chandelais est comparue annedavid haute dud. lieu dedumesnil veuve Coutte Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhui est né audit lieu dedumesnil un enfant du sexe feminin qu'elle nous a présenté auquel elle a declaré donner le prenom de Marguerite. lequel enfant est né de Marie Jouchoux epouse de Georges Coudurras Cultivateur haut dud. lieu dedumesnil la dite declaration faite par Barthelemy Dujour age de Cinquante ans et Jean Robinault age de Soixante cinq ans Cultivateurs dud. lieu dedumesnil temoins lequel lad. declarante a déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lad. jourbau.

Marguerite Coudurras

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent huit le Dix Sept avril pardevant Nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Chandelais est Comparu Jeanne Chaduc sage femme haute dud. lieu de Montsi de Gery laquelle Nous a declaré que ce jourdhuy est né audit lieu de Montsi de Gery un enfant du sexe feminin qu'elle Nous a remis et auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel enfant est fils de François David Georges de Jean Chaizeau Cultivateur demeurant audit Lieu de Montsi de Gery lad. declaration faite par ledit Jean Damien Grange age de Cinquante ans et Claude Perier age de Cinquante ans Cultivateur haut dud. lieu de Montsi de Gery lequel lad. declarante a dit ne savoir signer de ce requis après que lecture lui a été faite du présent acte que Nous avons signé lad. jourbau

Anne Chaizeau

Chaboisseau maire

Alexandre Bonnaud

L'an Mil huit Cent huit le Sept Mai Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelin Sont Comparus Etienne Bonnaud Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud Lesquels Nous a presenté un Enfant Masculin Ne Ce Jourd'hui a Deux heures du matin Dudit Lieu de Chaud Lequel Nous a declaré vouloir donner le prenom d'Alexandre Ledit Enfant Fils Legitime de Laurent Bonnaud Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud et de Marie Jeanne Gaudillat son Epouse Auquel Effet ils ont declaré vouloir donner le prenom d'Alexandre Ledite Declaration Epresentation faite Epresence de Laurent Bonnaud Cultivateur Age de Cinquante ans Et Pierre Bonnaud Age de quarante huit ans Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud Oncles Paternels Dudit Enfant Lesquels Ont Declaré ne savoir signer Ce requis Apres Lecture Leur a été faite Du present acte que Nous avons signé Ledit Jour Ut Supra

Bonnaud Pierre

Bonnaud

Jean Baptiste Mage

L'an Mil huit Cent huit le Sept Mai pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelin Est Comparu Antoine Cultivateur Vieillard Habitant Du Dit Lieu de Chaud Lequel Nous a declaré que le Jourd'hui Est Né audit Lieu de Chaud un Enfant Masculin Qu'il Nous a presenté Et auquel Il a declaré donner le prenom De Jean Baptiste Lequel Enfant Est Né De Marie Jeanne Borne Epouse de Jean Mage Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud Ledite Declaration faite En presence de Laurent Bonnaud Age de Cinquante ans Et Pierre Bonnaud Age de quarante huit ans Cultivateur Dudit Lieu de Chaud Oncles Paternels Dudit Enfant Lesquels Ont Declaré ne savoir signer De ce requis Apres Lecture Leur a été faite Du present acte que Nous avons signé Ledit Jour Ut Supra

Bonnaud Pierre

Bonnaud

Jean Anglade Blaise

L'an Mil huit Cent huit le Neuf Mai Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelin Est Comparu Louis Parrot Cultivateur Habitant Du Village de Chaud Lequel Nous a declaré que ce Jourd'hui Est Né audit Lieu de Chaud un Enfant Masculin Que Nous Présente Lequel Il a declaré donner le prenom de Jean Lequel Enfant Est Né de Catherine Parrot Epouse d'Antoine Anglade Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud La Declaration faite En Presence de Jean Deborge Age de quarante Deux ans Et de Antoine Sargette Age de Cinquante Cultivateur Dudit Lieu de Chaud Oncles Paternels Lesquels Ont Declaré ne savoir Signer de ce requis Apres Lecture Leur a été faite Du present acte que Nous avons signé Ledit Jour Ut Supra

Bonnaud Pierre

Bonnaud

Marie Duchier

L'an Mil huit Cent huit le Onze Mai Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Etrandelin Est Comparu Clement Lebrugière Cultivateur Habitant Du Village de Chaud Lequel Nous a declaré que Ce Jourd'hui Est Né audit Village de Chaud Marie Guillemon Présente Laquelle Il a declaré donner le prenom de Marie Lequel Enfant Est Né de Jeanne Duchier Epouse de Pierre Duchier Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud La Declaration faite En Présence de Jean Deborge Age de Quarante Deux ans Cultivateur Habitant Dudit Lieu de Chaud Oncle Paternel Dudit Enfant Lequel a Declaré ne savoir Signer De ce requis Apres Lecture Leur a été faite Du present acte que Nous avons signé Ledit Jour Ut Supra

Bonnaud Pierre

Bonnaud

Laure
ugtade

Saize
alour

Antoine
Parrot

Marc
Pouteyras

Marie
Balimbaud

Benoit
Sauvaidet

L'an Mil huit Cent huit Cent dix onze Mai pardevant nous antoine Chaboisier maire officier de l'etat Civil de la Commune d'Echaudelis Est Comparu francois Bruguiere Sage femme habitante au mas de Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Elle a accouché dans le domicile de Cette Commune d'une fille du Sexe feminin qu'elle nous presente laquelle elle a declaré donner le prenom de Laure laquelle fille est née de ce mariage de Terrasse Epouze d'antoine Saize laboureur habitant dud. lieu de Cette declaration faite en présence de Jean Saize laboureur habitant dud. lieu de Cette age de quarante cinq ans et Claude Saize age de quarante cinq ans habitant dud. lieu de Cette lesquels Ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent huit Et le onze Mai pardevant Nous antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparu francois Bruguiere sage femme habitante au Mas de Cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est né au Lieu du mas de Cette Commune un Enfant de Sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie Mouradias Epoux de Terrasse Saize laquelle fille declaration faite en présence de Guillaume d'Authoux age de quarante cinq ans et Claude d'Amas habitant dud. lieu du mas Lesdits declaration faite en présence de Guillaume d'Authoux age de quarante cinq ans et Claude d'Amas habitant dud. lieu du mas Lesdits declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt un Mai pardevant Nous antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparu francois Bruguiere sage femme habitante au Mas de Cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est né au Lieu de la Bastide du Mas de Cette Commune un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel Enfant Est Fils de francois Terrasse Epoux d'Antoine Parrot Cultivateur Chaboisier Epouze d'antoine Chalimbaud Cultivateur habitant dud. Lieu de la Bastide Ladite Declaration faite en présence de Jean Delaux age de quatre vingt deux ans et Claude Granet age de Cinquante cinq ans habitant dud. Lieu de la Bastide lesquels Ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt deux Mai pardevant Nous antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echaudelis Est Comparu Jean Bruguiere sage femme habitante dudit lieu de Cette laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est né au Lieu du mas de Cette Commune un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marc lequel Enfant Est Fils de Marie Mouradias Epoux de Terrasse Pouteyras D'antoine Pouteyras Cultivateur habitant dud. Lieu de Cette, ladite declaration faite en présence de Laurent Bonnet age de Cinquante ans et Jean Robinette age de soixante cinq ans tous deux habitants dud. Lieu du mas Lesquels Ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt quatre Mai pardevant Nous antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echaudelis Est Comparu francois Bruguiere sage femme habitante dudit lieu de Cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est né au Lieu de la Bastide du Mas de Cette Commune un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant Est Fils de Baltazar Chaboisier Epoux d'Anne Chalimbaud Cultivateur habitant dud. Lieu de la Bastide Declaration faite en présence de Jean Delaux age de quatre vingt deux ans et Claude Granet age de Cinquante cinq ans habitant dud. Lieu de la Bastide lesquels Ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt sept Mai pardevant Nous antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echaudelis Est Comparu Magdelaine Bouyon sage femme habitante dudit lieu de la Bastide dud. Cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est né audit lieu de la Bastide du Mas de Cette Commune un Enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel Enfant Est Fils de Marie Mouradias Epouze de Benoit Sauvaidet habitant dud. Lieu de la Bastide dud. Cette Commune declaration faite en présence de Laurent Bonnet age de soixante cinq ans et Jean Robinette age de soixante cinq ans tous deux habitants dud. Lieu du mas Lesquels Ledit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé Ledit jour Ban

Chaboisier maire

Claudine Jouvet

L'an Mil huit Cent huit le Vingt Neuf mai par devant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys est Comparue Jeanne Chadeuil Sage femme habitante dudit lieu demeurant dans cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui est né au lieu de ses ayant jl dans cette Commune un enfant de sexe feminin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Claudine lequel enfant est fils de Marie Barbaud epouse de Jean Jouvet et son lieu habitant dudit lieu de ses ayant jl dans cette Commune laquelle declaration faite en presence d'antoine Sagette age de cinquante ans et Jean Debaize age de quarante cinq ans cultivateurs dudit lieu habitants dudit lieu qui ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance de ce requis et sommés suivant acte que nous avons signé les jour mois et an susdits.

Boutaudon Françoise

L'an Mil huit Cent huit le Sept Juin par devant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys est Comparue Jeanne Chadeuil Sage femme habitante au moulin de Cros Lieu dudit Echandelys laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui est né au dit lieu de Cros dudit Echandelys un enfant du sexe feminin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Françoise lequel enfant est fils de Antoine Boutaudon et de Françoise Dugrange epoux habitants dudit lieu de Cros dudit Echandelys laquelle declaration faite en presence de Claude Grange age de soixante quinze ans et Jean Grange age de quarante cinq ans cultivateurs habitants du Bourg dudit Echandelys lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance requis et sommés suivant acte que nous avons signé les jour mois et an susdits.

Claude Marcypoil

L'an Mil huit Cent huit le Sept Juin par devant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys est Comparue Jeanne Chadeuil Sage femme habitante au moulin de Cros Lieu dudit Echandelys laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui est né au dit lieu de Cros dudit Echandelys un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude lequel enfant est fils de Marie Bion epouse de Barthelemy Marcypoil Cultivateur habitant dudit lieu de Cros dudit Echandelys laquelle declaration faite en presence de Claude Marcypoil age de quarante ans maternel de l'enfant et de Laurent Bion aussi son oncle age de cinquante ans cultivateur dudit lieu de Cros dudit Echandelys lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance requis et sommés suivant acte que nous avons signé les jour mois et an susdits.

Benoit pointeau

L'an Mil huit Cent huit le Dix huit Juin par devant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys est Comparue Françoise Brugeras age de trente ans habitante dudit lieu du Mas dudit Echandelys laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui est né au lieu de sa susdite demeure un enfant du sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel enfant est fils de Marie Jouvet age de trente ans et de Benoit Pointeau cultivateur dudit lieu de la susdite declaration faite en presence de Jean Laboche age de quarante huit ans et Benoit Lemoine age de trente huit ans aussi cultivateurs dudit lieu de la susdite Commune lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance requis et sommés suivant acte que nous avons signé les jour mois et an susdits.

François Anglade

L'an Mil huit Cent huit le Vingt Cinq juin par devant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu François Rouvet cultivateur dudit Echandelys lequel habite le Bourg dudit Echandelys lequel Nous a declaré que ce jourd'hui est né au lieu de la Forestrie de cette Commune un enfant du sexe Masculin qu'il nous presente et auquel il a declaré donner le prenom de François lequel enfant est fils de Antoinette Rouvet Epouse de George anglade cultivateur habitant dudit lieu de la Forestrie ladite declaration faite en presence de Matthieu Jouvet age de soixante quinze ans et Jean Anglade age de cinquante huit ans cultivateur dudit lieu de la Forestrie lesquels declarant ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance requis et sommés suivant acte que nous avons signé les jour mois et an susdits. Et ont les susdits comparants declaré vouloir donner au dit enfant les noms de Françoise Antoinette Rouvet mere

Jean Baptiste Gallat

L'an Mil huit Cent huit Cinq le vingt neuf Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis Est Comparus Antoine Gallat Cultivateur habitant du Bourg dudit Chandelis Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin Ne Aujourd'hui Lundi Vingt neuf du courant Issu de Lui Déclarant et de Françoise Courdier Son Epouse Et auquel il a déclaré Donner le prénom de Jean Baptiste Les Dites Déclarations et présentations faites En présence de Pierre Corbier âgé de Cinquante Cinq ans et Benoit Desmarais âgé de Trente huit ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Chandelis Ont les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Lesdits Jour et An habitants Les Témoins non

Chaboisseau maire

Antoine Courdol

L'an Mil huit Cent huit Le quatre Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune dudit Chandelis Est Comparu François Courdol Garde de Bois habitant du Bourg dudit Chandelis Lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin Ne Aujourd'hui Lundi Vingt neuf du courant Issu de Lui Déclarant et de Françoise Gontier Son Epouse Et auquel il a déclaré donner le prénom de Antoine Les Dites Déclarations et présentations faites En présence de Claude Granger âgé de Soixante quinze ans Cultivateur habitant dudit Bourg Et ont les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Lesdits Jour et An

Chaboisseau maire

Jean Roche

L'an Mil huit Cent huit Le Dix Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jean Roche Tailleur d'habit habitant du lieu de la Faye dite Commune d'Echandelis lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin Ne Aujourd'hui Dix du courant Issu de Lui Déclarant et de Anne Chassagne Son Epouse auquel il a déclaré donner le prénom de Jean Baptiste Ledit Déclaration et présentation faites En présence de Jean Roche âgé de Soixante huit ans et Jean Gardet âgé de Trente Neuf ans Cultivateurs habitants dudit lieu de la Faye Témoins Ont les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseau maire

Catherine Chandias

L'an Mil huit Cent huit Le quatorze Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Pierre Chandias Cultivateur habitant du lieu de la Faye dite Commune lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin Ne Aujourd'hui Lundi du courant Issu de Lui Déclarant et de Marie Chaboisseau Son Epouse Lequel Lui a déclaré donner le prénom de Catherine Ledit Déclaration et présentation faites En présence de Laurent Dion âgé de Cinquante ans et Jean Robouche âgé de Soixante Cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu de la Faye Témoins Ont les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseau maire

Magette

L'an Mil huit Cent huit Le Seize Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Claude Magette Tisserand habitant du lieu de la Faye dite Commune lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin Ne Aujourd'hui Lundi du courant Issu de Lui Déclarant et de Marie Fournier Son Epouse Auquel il a déclaré donner le prénom de Paule Ledit Déclaration et présentation faites En présence de Antoine Chaussy âgé de Cinquante huit ans et Jean Chaussy âgé de Trente Sept ans Cultivateurs habitants dudit lieu de la Faye Tous les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés à ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons Signé Ledit Jour et An

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent huit Le Vingt Juillet Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Antoine Chaussy Cultivateur habitant du lieu de la Faye dite Commune lequel Nous a déclaré que Jourd'hui Est né un Enfant du Sexe Féminin que Lui Déclarant Lui a déclaré donner le prénom de Jeanne-Marie Lequel Enfant Est né de Claude Chaussy Cultivateur habitant de la Faye Son Epouse Le Déclaration faite Les Présents de Claude Buisson âgé de Cinquante ans Cultivateur habitant de la Faye dite Commune Et de Jean Chaussy âgé de Trente huit ans Cultivateur habitant de la Faye dite Commune Tous les Dits Témoins déclaré ne savoir signer de ce interpellés Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseau maire

George Victor Duthoux

L'an Mil huit Cent huit Et le Dix huit Juillet Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebaudeix Et Comparu Guillaume Duthoux Cultivateur habitant de Lieu de Mas Eschivaud Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce Jourdhuy Dix de Luy Instant Et de Jeanne Lavaste Son Epouse Lequel Il a declaré Donner le Prenom de George Victor Les Dites Declaration Et Presentation faites En Presence de George Victor Duthoux age de trente deux ans Cultivateur habitant du Lieu de Mas Eschivaud Et Pierre Duthoux age de Trente Cinq ans Cultivateur habitant du Lieu de la Brande Et Cette Commune d'Ebaudeix Lesdits George Chaboisseau pere Et Pierre Duthoux ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis Suivant la Loy Et ont Signé avec Nous Officier Public Le Dit Jour Et An

Chaboisseau Maire

Antoine Esmet

L'an Mil huit Cent huit Et le Cinq Juillet Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebaudeix Est Comparu Jean Esmet Cultivateur habitant du Lieu de Lavaud Et Cette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce Jourdhuy Cinq de Luy Instant Et de Marguerite Lamort Son Epouse Et auquel Il a Declaré Donner le Prenom de Antoine Lesdites Declaration Et Presentation faites En Presence de Barthelemy Dutour age de quarante deux ans Et de Chatenet age de quarante ans Cultivateur habitant dudit Lieu de Sorel Commune de Lussac Les Quels Declarant ne Savoir Signer de ce Requis Suivant la Loy Et ont Signé avec Nous Officier Public Le Dit Jour Et An

Chaboisseau maire

Pierre Verrault

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt Six Juillet Pardevant Nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebaudeix Est Comparu Etienne Verrault Tisserand de Longue haute Habitant du Lieu de Deux Eaux Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin né Ce Jourdhuy a Deux heures du Soir Lequel Il a declaré Donner le Prenom de Pierre Lesdites Declaration Et Presentation faites En Presence de Claude Soudrion age de quarante deux ans Journalier Et Jean Coudeyras age de Quatre vingt Cinq ans Tisserand de Longue haute Habitants dudit Lieu de Deux Eaux Tous Temoins a ce Requis Et Appelés Lesquels ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis Suivant la Loy Lecture faite du Present Acte Nous avons Signé Les Dit Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Antoinette Le Cuer Maget

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt huit Juillet Pardevant Nous antoine Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebaudeix Est Comparu Louis Maget Cultivateur habitant du Lieu d'Lossedat Lequel nous a Presenté Deux Enfants Jumeaux Tous Deux du Sexe Feminin Nés Ce Jourdhuy a Dix heures du Soir Lequel Il a declaré Donner le Premier le Prenom de Antoinette Et a l'autre le Prenom de Cuer Lesdites Declaration Presentation faites En Presence de Pierre Marsyat age de Cinquante ans Et Pierre Debarge age de quarante huit ans Cultivateurs habitants dudit Lieu de Lossedat Tous Temoins a ce Requis Et Appelés Lesquels ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis Suivant la Loy Lecture faite du Present Acte Nous avons Signé Les Dit Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Etienne Dutour

L'an Mil huit Cent huit Et le Vingt Cinq Aoust Pardevant Nous antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ebaudeix Est Comparu Etienne Dutour Laboureur Seigneur Sagesmine haute Justice dudit Lieu d'Ebaudeix Lequel nous a declaré que Ce Jourdhuy Est Né un Enfant Masculin Issu de Son Mariage avec Jeanne Verrault Son Epouse Lequel Il a declaré Donner les Prenoms de Etienne Lequel Enfant Est Petit Fils de Jean Dutour Laboureur Seigneur Sagesmine haute Justice dudit Lieu d'Ebaudeix Et de Antoinette Verrault Son Epouse Ladite Declaration faite En Presence de Antoine Gorgette age de Cinquante ans Et de Jean Verrault Cultivateur habitant dudit Lieu de Deux Eaux Tous Temoins a ce Requis Et Appelés Lesquels ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis Suivant la Loy Lecture faite du Present Acte Nous avons Signé Les Dit Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Antoine Rallis

Emmet

Zgelle

Jean Longechal

Pierre Dutour

Jean Pinchon

Mil huit Cent huit Le Dix Sept Septembre Pardevant Nous
Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Antoine Rallis
Cultivateur Demeurant habitant Du lieu de Longeaux En cette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du sexe
Masculin Ne Ce jourdhuy Dix Sept Dudit Mois Dactuel Nommé Jean George Et auquel il a declaré donner le Prenom
De Antoine Ladite Declaration et Presentation faite En Presence de Antoine Longechal agé De soixante ans Et
Jacques Longechal agé De trente ans Cultivateurs habitant Dudit Lieu de Longeaux Et ont les Dits Temoins
Declaré ne savoir signer Du Enquis a Nous fait lecture Du present acte Ils ont dit Nous avons signé
Les Jour Et An Chaboisseau maire

Mil huit Cent huit Le Vingt Cinq Septembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Et
Officier De L'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Pierre Jacques Cultivateur Demeurant Au
Lieu Du Moulin De Bajet En Cette Commune d'Echandelis Lequel Nous a Presenté un Enfant du sexe Masculin
Ne Ce jourdhuy De Luy Dudit Mois Et Dagathe Nouvet Son Epouse Et auquel il a declaré donner le Prenom de
Pierre Ladite Declaration Et Presentation faite En Presence de Pierre Marguerot agé de Cinquante Cinq ans
Et Louis Mayet agé de quarante Cinq ans Cultivateurs habitant Dudit Lieu de Bajet En Cette Dite Commune
Et ont les Dits Temoins Declaré ne savoir signer Du Enquis a Nous fait lecture Du present
acte que Nous avons signé Les Dits Jour Et An Chaboisseau maire

Mil huit Cent huit Le Vingt Sept Septembre Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Et
officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Etienne Longechal Cultivateur habitant Dudit
Lieu De Chard En Cette Commune d'Echandelis Lequel Nous a Presenté un Enfant du sexe Feminin Ne Ce jourdhuy
De Luy Dudit Mois Et D'anne Viallat Son Epouse Et auquel il a Declaré donner Le Prenom De Anne
Les Dites Declaration Presentation faite En Presence de Pierre Cossin agé de Cinquante ans Et Claude
Longeange agé de quarante Neuf ans Tous Deux habitant Dudit Lieu de Chard Et ont les Dits Temoins
Declaré ne savoir signer Des Enquis a Nous fait lecture Du Contenu que Nous avons
signé Les Dits Jour Mois Et An Chaboisseau maire

Mil huit Cent huit Le Vingt huit Septembre pardevant Nous antoine Chaboisseau maire de
l'Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Barthelemy Dutour Cultivateur habitant Du Lieu de
Pavet Lecutte Commune Lequel Nous a presenté un Enfant du sexe Masculin Ne Ce jourdhuy Dudit Mois de
Janvier Pour Son Epouse Auquel il a declaré donner le Prenom de Pierre. Ladite declaration Presentation faite
En Presence de Claude Chalumbaud agé de Soixante quinze ans Et Blaise Chantetombe agé de Trente cinq Cultivateurs Dud-
Lieu Dy Savoir Dont les Dits Temoins Declaré ne Savoir Signer Des Enquis a Nous fait lecture Du present acte
Quoi nous avons Signé Les Jour Mois Et An Chaboisseau maire

Mil huit Cent huit Le Seize Octobre Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Et officier de l'Etat
Civil De la Commune d'Echandelis Est Comparu François Souchon Cultivateur habitant Du Lieu de Chabrignac
En Cette Commune d'Echandelis Lequel Nous a Presenté un Enfant du sexe Masculin Ne Ce jourdhuy de Luy
Dudit Mois Et de Marie Souchon Son Epouse Et auquel il a Declaré donner le Prenom de Jean Les Dites
Declaration Et Presentation faites En Presence de Jean Lavaste agé de Cinquante ans Et Jean Chevalier
agé de quarante ans Tous Deux de Longe haut Dudit Lieu de Chabrignac Et ont les Dits Temoins
Declaré ne savoir signer Des Enquis a Nous fait lecture Du Contenu que Nous
avons signé Les Jour Et An Chaboisseau maire

Mil huit Cent huit Le Premier Novembre Pardevant Nous antoine Chaboisseau Maire Officier de
l'Etat Civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu Antoine Rallis Cultivateur habitant Du Lieu de
Longeaux En Cette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du sexe Feminin Ne Ce jourdhuy De Luy

Anne Viallis

Dutarand Et De Claudine Dutour Son Epouse Et auquel il a Dutaré donner le Surnom De Anne Lesdites Dutaration Et presentation faite Et Lecture Et Lecture faite a Antoine Longuetal age De trente Sept ans Cult.r haut Dud.t Lieu De Montmeyan Et ont les Sr Et temoins Dutaré ne Sçavoir Signer De ce Enquis Et Interpellé Suivant la Loy a Lecture leur a été faite Du Present acte Et que Nous avons Signé Ledit Jour Et An Chaboissier maire

Jean Baptiste Desusclade

L'An Mil huit Cent huit Et le Deux Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire Officier de L'Etat Civil De la Commune D'Entrevaux Et Comparu Antoine Desusclade Voiturier habitant Du Lieu De Montmeyan De Cette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant De Sexe Masculin Né Ce Jourd'hui De Luy Dutarand Et Dame Jeanne Marie Son Epouse Et auquel il a Dutaré donner le Surnom De Jean Baptiste Lesdites Dutaration Et Presentation faite En Presence De Antoine Longuetal age De quarante Deux ans Cult.r haut Dud.t Lieu De Montmeyan Et ont les Sr Et temoins Dutaré ne Sçavoir Signer De ce Enquis Et Interpellé Suivant la Loy a Lecture leur a été faite Du Present acte que Nous avons Signé Ledit Jour Et An Chaboissier maire

Antoine Pernet

L'An Mil huit Cent huit Et le quatre Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire Et Officier de L'Etat Civil De la Commune D'Entrevaux Et Comparu Guillaume Pernet Cultivateur habitant Du Lieu De La Penne Batie En Cette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant De Sexe Masculin Né Ce Jourd'hui De Luy Dutarand Et De Marie Buisson Son Epouse Et auquel il a Dutaré donner le Surnom De Antoine Lesdites Dutaration Et Presentation faite En Presence De Claude Grange age De Soixante quinze ans Cultivateur habitant Du Bourg D'Entrevaux Et ont les Sr Et temoins Dutaré ne Sçavoir Signer De ce Enquis Et Interpellé Suivant la Loy a Lecture leur a été faite Du Present acte que Nous avons Signé Ledit Jour Et An Chaboissier maire

Clos Barraté Pour Vos Tutoire Chaboissier Maire de la Commune D'Entrevaux Ce Cent huit Decembre 1808 / Chaboissier maire

VIAN
P.

ANNÉE 1809.

MAIRIE
d'eschandelis.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'ambert.

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1809.

Le présent Registre, composé de six feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert, Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Eschandelis, conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant l'année mil huit cent neuf; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année, et dans le mois suivant l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à ambert — le vingt quatre décembre mil huit cent huit.

Pellet

L'an Mil huit Cent neuf le Six Janvier par devant Vous Antoine Chabrier Maire de la Commune d'Eschandelis Canton de St. Germain Lembron Comparu Jeanne Terrasse
Pierre Rouvet — habitante au lieu du Moulin des bordes Commune d'Eschandelis laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui
[illegible] est né un Enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous présente et auquel elle a declaré donner les prénoms de
Pierre lequel Enfant est né de Marie Vialle épouse de Jean Rouvet Cultivateur habitant
du lieu de Longeaux Paroisse Commune d'Eschandelis la déclaration faite en présence d'Antoine Chabrier
âgé de soixante ans Cultivateur et de Jean Vialle âgé de quarante Cinq ans Cultivateur habitant du lieu de Longeaux lesquels
a déclaré susdite qu'est l'Enfant dont elle vient de Nous donner les noms après qu'il leur a été donné lecture
du présent acte que Nous avons signé le Jour Mois et An susdits Officier de l'état Civil Maire susdit

Chabrier Maire

Anne Chonion

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt Mars Pardevant Nous Cantoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Antoinette Couvreur Sage femme haute de lan Deux Cens Commune d'Echandelis laquelle Nous a declaré que Ce Jourdhuy Est Ne un Enfant du Sexe feminin qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Anne lequel Enfant Est ne de Anne Chonion Epouze de Jeannin Chonion Cultivateur habitants dud. Lieu de Deux Cens dud. Lieu de Deux Cens declaration faite en presence de Laurand Chonion age de Cinquante trois ans Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Cens et Robinet age de soixante Cinq ans lequel a declaré ne savoir signer de ce enquis et interpellé suivant la loi et a signé avec nous le present acte Lecture faite du tout

Chaboisseur
maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt quatre Mars Pardevant Nous Cantoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Marguerite Duchier haute de lun des Deux Cens Commune laquelle Nous a declaré que Ce Jourdhuy Est Ne un Enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de Cantoine lequel Enfant Est Ne de Cantoine Epouze de Pierre Fougeres Cultivateur habitants dud. lieu de Deux Cens dud. lieu de Deux Cens declaration faite en presence de Jeannet Champroux age de quarante Cinq ans et Claude Motte Cultivateur habitant dud. lieu de Deux Cens lequel a declaré ne savoir signer de ce enquis et interpellé suivant la loi et a signé avec nous le present acte Lecture faite du tout

Chaboisseur maire

Fougeres

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt Sept Mars Pardevant Nous Cantoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Catherine Pupier habitante du lieu de Loyaux Commune dudit Echandelis laquelle Nous a declaré que Ce Jourdhuy Est Ne un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré Donner le prenom de André Lequel Enfant Est Ne de Marguerite Veuve Berge De Cette Commune dudit lieu de Loyaux habitants dudit lieu de Loyaux Ladite Declaration faite en presence Dantoine Guyon age de soixante ans et Alexandre Longabal age de quarante ans Cultivateurs habitant dudit lieu de Loyaux Lequel et ledit Declarant qui Est Layque de Enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseur Maire

André
Communal

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt Sept Mars Pardevant Nous Cantoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Claude Motte Cultivateur habitant du Lieu du Fleut dite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant Du Sexe Masculin Né le Jourd'huy de Marie Magdelaine Rouge d'augustin Motte aussi habitant dudit lieu du Fleut auquel dit Enfant il a declaré donner le prenom de André Ladite Declaration a presentation faites en presence de Jeannet Champroux age de quarante Cinq ans et de Benoit Jeunemaitre age de soixante ans Cultivateurs habitant dudit lieu du Fleut Lequel et Ledit Declarant qui Est Layque de Enfant a declaré ne savoir signer de ce enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseur

Claude
Motte

L'an Mil huit Cent Neuf le Cinq Mars Pardevant Nous Cantoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Claude Motte Cultivateur habitant du Lieu du Fleut dite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant Du Sexe Masculin Né le Jourd'huy de Marie Magdelaine Rouge d'augustin Motte aussi habitant dudit lieu du Fleut auquel dit Enfant il a declaré donner le prenom de Benoit Ladite Declaration a presentation faites en presence de Jeannet Champroux age de quarante Cinq ans et de Benoit Jeunemaitre age de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu du Fleut Lequel et Ledit Declarant qui Est Layque de Enfant a declaré ne savoir signer de ce enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit Jour et An

Chaboisseur

2 E.

L'an Mil huit Cent Neuf le Trente un Mars pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis est Comparu Jean Baptiste Cultivateur haut dulieu dud Chaboisson Commune dud Echandelis lequel Nous a declaré que ce jourdhuy est né un enfant du sexe Masculin qu'il Nous presente auquel il a declaré donner le prenom de Jean Baptiste lequel enfant est Fils de Jean Baptiste Guillaume Batiste Cultivateur demeurant habitans dud lieu de Chaboisson sur la Declaration et presentation faites Cejourd'huy par ledit Jean Baptiste Cultivateur âgé de Trente huit ans et Jean dit tour âgé de quatre Vingt ans Cultivateur hauts dulieu d'ysard Commune dud Echandelis lequel a dit declarant ne savoir signer de ce requis, après que lecture lui a été faite de ce présent acte que Nous avons signé ledit jour l'an et Maison a trouvé

Jean Baptiste

Jean Baptiste père

Boisser maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Six avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis est Comparu Antoine Sargette Cultivateur haut dulieu dud Chaboisson Commune dud Echandelis lequel Nous a declaré que ce jourdhuy est né un enfant du sexe Masculin qu'il Nous presente auquel il a declaré donner le prenom de Matthieu lequel enfant est né de Marie Sargette Epouze de Laurent anglade Cultivateur demeurant habitans dud lieu de Chaboisson sur la Declaration faite ledit Laurent anglade âgé de Soixante ans de Matthieu present et Declaration faite ledit Sargette âgé de Soixante quinze ans Cultivateur habitans dud lieu de Chaboisson lequels a dit Sargette aieul et Laurent pere dudit enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé ledit jour l'an

Matthieu Anglade

Chaboisseur Maire

L'an Mil huit Cent Neuf le huit Avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis est Comparu Jacques Benoite Cultivateur habitant dud Bourg de Chaboisson lequel Nous a declaré que ce jourdhuy est né un enfant du Sexe Feminin que ledit Benoite lui a declaré donner le prenom de Benoite Jacques Benoite enfant est fille dudit Benoite Cultivateur et de Claude Guyidon Epouze dudit Benoite habitans dud Bourg d'Echandelis sur la Declaration faite ledit Benoite âgé de Soixante quinze ans et Claude Grange âgé de Soixante quinze ans Cultivateur habitans dud Bourg lequels a dit declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé ledit jour l'an

Benoite Guyidon

Boisser maire

L'an Mil huit Cent Neuf le onze Avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis est Comparu Antoine Marquet Cultivateur habitant dud lieu de Chaboisseur Commune lequel Nous a declaré que ce jourdhuy est né un enfant du sexe Feminin qu'il Nous presente lequel enfant est fille de Antoine Marquet Cultivateur habitant dud lieu de Chaboisseur et de Marie Sargette Epouze d'Antoine Marquet Cultivateur habitans dud lieu de Chaboisseur sur la Declaration faite ledit Antoine Sargette âgé de Cinquante ans de Jean Baptiste âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateurs habitans dud lieu de Chaboisseur Commune dud Echandelis lequels a dit Antoine grand pere et Jean Baptiste oncle maternel dudit enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé ledit jour l'an

Marie Marquet

Boisser Maire

Catherine Linet

L'an Mil huit Cent Neuf le onze Avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparu Jean Linet habitant du Lieu de la Forestrie Commune d'Echandelys Lequel Nous a Declaré que ce Jourd'huy Est né un Enfant du Sexe Feminin Que Lui et sa Femme Nous Presentent Lequel Enfant Est né De Ce Matin Onze du Courant en Sa Maison Et auquel Il a Declaré Donner Le Prenom De Catherine Lequel Enfant Est né De Jean Linet Cultivateur Epoux de Jeanne Pointaud Sa Femme Leur Commun Habitant Dudit Lieu de la Forestrie En Cette Commune Ladite Declaration faite En Presence de Damien Dulaud Dit Le Voisage De Cinquante Cinq ans Et Annet Bravard age de quarante Cinq ans Cultivateurs Habitant Du Lieu De Labat En Cette Commune Lequel Et Ladite Declarante qui Et Lecture Leur a Ete faite De Ce Que Declare Ne Savoir Signer Ont Requis Apres Que Lecture Leur a Ete faite Du Present Acte que Nous avons Signé Les Dits Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Jean Linet

Marie Pointaud

L'an Mil huit Cent Neuf Et Le Seize avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de L'Etat Civil De la Commune d'Echandelys Est Comparu Marie Pouilloux habitante Du Lieu dela Faye Dudit Commune d'Echandelys Laquelle Nous a Declaré que Ce Jourd'huy Est né un Enfant du Sexe Feminin Que Lui Nous Presente Et auquel Elle a Declaré Donner Le Prenom De Marie Lequel Enfant Est né De Claude Pointaud Epoux de Jeanne Pointaud Sa Femme Leur Commun habitant Dudit Lieu de la Faye En Cette Commune Ladite Declaration faite En Presence de Damien Dulaud Dit Le Voisage De Cinquante Cinq ans Et Annet Bravard age de quarante Cinq ans Cultivateurs Habitant Du Lieu De Labat En Cette Commune Lequel Et Ladite Declarante qui Et Lecture Leur a Ete faite De Ce Que Declare Ne Savoir Signer Ont Requis Apres Que Lecture Leur a Ete faite Du Present Acte que Nous avons Signé Les Dits Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Marie Pouilloux

L'an Mil huit Cent Neuf Et Le Dix Sept avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil De la Commune d'Echandelys Est Comparu Louis Chassaigne Cultivateur habitant Du Lieu de la Faye dudit Commune dudit Echandelys Lequel Nous a Declaré que Ce Jourd'hui Est né un Enfant du Sexe Masculin qui Nous Presente Et auquel il a Declaré Donner Le Prenom de Louis Lequel Enfant Est né De Marie Chalaud Son Epouse de Noel Chassaigne Leur Commun habitant Dudit Lieu de la Faye En Cette Commune Ladite Declaration faite En Presence De Claude Grange age de Soixante Quinze ans Cultivateur Beau pere de l'Enfant Declarant Et Ledit Declarant qui Et Lecture Leur a Ete faite Du Present Acte que Nous avons Signé Les Dits Jour Mois Et An

Chaboisseau maire

Louis Chassaigne

L'an Mil huit Cent Vingt Deux le Vingt Deux Avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparu Marie Chevalier Hauste du Lieu de Chabreyras Lequel Commune d'Echandelys, Laquelle Nous a declaré que ce Jourd'huy Est né un Enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous Presente Et auquel elle a declaré Donner Le Prenom de Jacques. Lequel Enfant Est né de Jeanne Chevalier Epouse de Jean Chalier Leur Commun habitant Dudit Lieu de Chabreyras, La Declaration faite En Presence de Claude Grange age de Soixante quinze ans Cultivateur Beau pere de l'Enfant, et Jean Chalier Cultivateur habitant Dudit Lieu de Chabreyras, Laquelle Declarante ont Declaré ne Savoir Signer de ce Requis Apres Lecture Leur a Ete faite Du Present Acte que Nous avons Signé Les Dits Jour Mois Et An que Dessus

Chaboisseau maire

Jacques Chalier

L'an mil huit cent Neuf le Vingt trois avril pardevant Nous
Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis
Et Comparu Jeanne Allegre habitante du lieu de la Courtoise commune d'Echandelis laquelle
Nous a déclaré que le Jourd'hui est né un Enfant de sexe Masculin qu'elle Nous a présenté et
auquel Elle a déclaré donner le prénom de Claude Lequel Enfant est né De cette Femme Déclarante
Epouse de Benoit Genestier Jeune Journalier habitant dudit Lieu de la Courtoise Laquelle
Déclaration faite En présence de Antoine Jeune Cultivateur Voisin âgé de vingt ans et
âgé de cinquante huit ans Cultivateur habitant dudit Lieu de la Courtoise Lesquels Les
Parties déclarante qui Et Les Deux Témoins Ont déclaré ne savoir signer de ce requis
Et interpellés suivant la Loi après Lecture faite de ces actes que Nous avons signé Les Jour et An

Chaboisseau Maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt huit avril pardevant Nous Antoine Chaboisseau
Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jacques
Bruguiere Sage Femme habitante du lieu du Mas Eizelle Commune Laquelle Nous a déclaré
que le Jourd'hui est Né un Enfant de sexe Feminin qu'elle Nous présente et auquel Elle
a déclaré Donner le prénom de Marie Lequel Enfant est Né De Marie Souzet
De Marc Souzet Jeune Journalier habitant du lieu de Cosson Commune Ladite
Déclaration faite En présence de Blaize Bourgeois âgé de cinquante Cinq ans et De
Blaize Chanion âgé de cinquante trois ans Cultivateurs habitant dudit Lieu de Cosson
Lesquels Et Ladite Déclarante ont Déclaré ne savoir signer de ce requis et interpellés
Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Les Jour et An

Chaboisseau Maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Trois Mai pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire et
Officier De l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu François Bruguiere sage
Femme habitante du lieu du Mas Commune d'Echandelis Laquelle Nous a déclaré que Jourd'hui
Est Né un Enfant du sexe Masculin qu'elle Nous présente et auquel Elle a déclaré Donner le
Prénom de André Lequel Enfant est Né de Jeanne Bruguiere Epouse de Antoine Grivel
Journalier Demeurant habitant de Lieu De Chabrejeas En cette Commune Ladite Déclaration faite En
présence de Blaize Chanion âgé De cinquante trois ans et De Blaize Bourgeois âgé de
Cinquante cinq ans Cultivateurs habitants Dudit lieu de Cosson Ladite Commune Lesquels
Et Ladite Déclarante ont Déclaré ne savoir signer de ce requis et interpellés suivant la Loi après
Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Les Jour et An

Chaboisseau Maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Sept Mai Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire
Et officier De l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Anne Chanion habitante du
lieu de Pardal Ladite Commune Laquelle Nous a déclaré que Jourd'hui Est Né un Enfant de sexe
Féminin qu'elle Nous présente et auquel elle a déclaré Donner le prénom de Antoinette
Lequel Enfant est Né De Antoinette Rouvet Epouse de Antoine Vervet Journalier habitant
Dudit Lieu de Pardal Ladite Déclaration faite En présence de Claude Chatinier âgé De
soixante huit ans et Jean Dutour âgé De quatre vingt ans Cultivateurs Dudit Lieu de
Pardal Lesquels Et La Déclarante qui Est Lesquels De Ce Requis ont Déclaré ne savoir signer Ce
Requis et interpellés suivant la Loi après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Les Jour et An

Chaboisseau Maire

Anne Parrot

L'an mil huit Cent Neuf le huit Mai Par devant Nous antoine Chaboisseau Maire et officier De L'Etat Civil de la commune d'Echandelis Est Comparue Marguerite Bourmaud habitante dudit lieu du Buisson Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Né un Enfant De sexe feminin quelle Nous Presente et auquel Elle a Declaré Donner le prenom de Anne lequel Enfant Est Né Desdits Claveau Epoux D'Annet Parrot femme De Long habitant Dudit lieu Du Buisson Ladite Declaration faite en presence de Louis Parrot age de Soixante Dix huit Antoine Parrot age De Cinquante ans Tous Habitant Dudit lieu Du Buisson Lequel et Ladite Declarante ont Declaré ne Scavoir Signer De ce Requis apres Lecture faite Des Presents acte que Nous avons signé Les Jour et an

Chaboisseau maire

Pierre Paupidon

L'an mil huit Cent Neuf le Neuf Mai Par devant Nous antoine Chaboisseau Maire et officier De L'Etat Civil de la commune d'Echandelis Est Comparue Francoize Bourmaud habitante du Bourg Dudit Echandelis Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Né un Enfant de sexe masculin quelle Nous presente et auquel Elle a Declaré Donner le prenom De Pierre Enfant de Jean Claude Paupidon Laboureur habitant Dudit Bourg D'Echandelis ladite Declaration faite en presence de Pierre Paupidon age de quarante Cinq ans et antoine Parrot age de Cinquante ans habitant Dudit Bourg Lesquels et Ladite Declarante ont Declaré ne Scavoir Signer De ce Requis apres Lecture faite du present acte que Nous avons signé Les dit Jour et an

Chaboisseau Maire

Marie Parrot

L'an Mil huit Cent Neuf le Douze Mai Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Françoize Bourgiere Sage femme haute du lieu d'Emas Commune d'Echandelis Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Né un Enfant de sexe feminin quelle Nous presente Lequel Enfant Elle a Declaré Donner le prenom de Marie Enfant de Pierre Buisson Epouze d'Antoine Parrot Cultivateur De Long Et haute du lieu de Emas Commune, ladite Declaration faite en presence de Vincent Champroux age de Cinquante ans le Tuteur grand oncle age de Soixante ans Cultivateur Hauts dud. lieu Desquels Ledit Declarante ont Declaré ne Scavoir Signer de ce Requis apres Lecture faite du present acte que Nous avons signé Les dit Jour et an

Chaboisseau maire

Jozyph Chantetoube

L'an Mil huit Cent Neuf le Treize Mai Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparue Claudine Dutour haute du lieu de Pesard Commune d'Echandelis Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui Est Né un Enfant de sexe Masculin quelle Nous presente Lequel Elle a declaré donner le prenom de Jozeph Enfant de Blaize Chantetoube Cultivateur De Long Et haute du dit lieu de Pesard Ledit Declarante ont Declaré ne Scavoir Signer de ce Requis apres Lecture faite du present acte que Nous avons signé Les dit Jour et an.

Chaboisseau

4.

L'an mil huit Cent Neuf le Vingt Mai pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Eybandelis Est Comparu Antoinette Boyer habitante Dudit lieu de Deux Eyres Laquelle nous a Declaré que ce jourd'hui Est Ne un Enfant De sexe Feminin quelle Nous a presenté auquel Elle a Declaré donner le prenom de Anne Lequel Enfant Est Ne de Antoinette Boyer Epouze De Josyph Berard Jeune Delong Dudit Lieu de Deux Eyres Laditte Declaration faite En presence de Laurent Boyer age De Cinquante ans et Claude Boyer age De quarante quatre ans Jeune Delong habitant Dudit Lieu de Deux Eyres Lesquels et la Declarante qui Est Layante De Enfant ont Declaré ne savoir signer De Requis apres que Lecture Leur a Eté faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Ces Requis apres De la susdite Ligne d'autre Anne Boyer Boyer maire

L'an mil huit Cent Neuf le vingt un Mai pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire et officier De l'Etat civil de la Commune d'Eybandelis Est Comparu Antoine Gouvernaire page Jeune habitant Dudit lieu De Deux Eyres De Cette Commune Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Ne un Enfant De sexe Feminin quelle Nous a presenté Requis a Declaré donner Le prenom de Catherine Lequel Enfant Est Ne De Marie Jeanbon Epouze de Jean Coudeyras jeune Delong habitant Dudit Lieu de Deux Eyres Laditte Declaration faite En presence De Laurent Boyer age De Cinquante ans et Etienne Chanion age De Trente trois ans jeune Delong Dudit Lieu de Deux Eyres Lesquels et la Declarante ont Declaré ne savoir signer De Requis apres que Lecture Leur a Eté faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Ces Boyer maire

L'an mil huit Cent Neuf le Vingt Trois Mai pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier De L'Etat Civil de la Commune d'Eybandelis Est Comparu Pierre Coudeyras page Jeune habitant Dudit lieu de Mas Eyssette Dite Commune Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Ne un Enfant Du sexe Masculin quelle Nous a presenté Auquel Elle a Declaré donner le prenom De Vital Lequel Enfant Est Ne De Jeanne Chevalier Epouze d'Emile Coudeyras jeune Delong habitant Du Lieu Du Buisson Paroisse De Dite Commune d'Eybandelis Laditte Declaration faite En presence D'Antoine Debertier age De Cinquante Cinq ans et de Joseph Debertier age De Soixante quinze ans Cultivateurs habitant Dudit Lieu du Buisson Lesquels et la Declarante ont Declaré ne savoir signer De Requis apres que Lecture Leur a Eté faite de la presente Declaration Nous avons signé Ledit jour Ces Boyer maire

L'an mil huit Cent Neuf le Vingt huit Mai pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil Dela Commune d'Eybandelis Est Comparu Jeanne Calas habitante Dudit Lieu du Buisson Commune d'Eybandelis Laquelle Nous a Declaré que ce jourd'hui Est Ne un Enfant De sexe Feminin Auquel Elle a Declaré Donner Le Prenom De Anne Lequel Enfant quelle Nous a presenté Est Ne De Jeanne Montgrand Epouze de Cristophe Brevard jeune Delong habitant Dudit Lieu du Buisson Laditte Declaration faite En presence De Antoine Debertier age De Cinquante Cinq ans et de Joseph Debertier age De soixante quinze ans Cultivateurs habitant Dudit Lieu du Buisson Lesquels et la Declarante ont Declaré ne savoir signer De Requis apres que Lecture Leur a Eté faite De la presente Declaration Nous avons signé Ledit jour Ces Boyer maire

Claudine Buisson

L'an mil huit Cent Neuf le Deux Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil de la Commune de Chaudelis Est Comparu Pierre Buisson Cultivateur habitant Du Lieu Du Moulin de Gorjy dite Commune Lequel Nous a presenté un Enfant Du Sexe Feminin Nez Jourd'huy De Lui Declarant Et De Marie Tonnelier Son Epouze Lequel Enfant Il Nous a Declaré Vouloir Donner le prenom de Claudine Sur Laquelle Declaration Et presentation Sont Etés Presents Louis Longatre age De soixante dix Ans Jardinier Et Jean Grange age De quarante huit ans Cultivateur Les Dits Lieu Du Moulin de Gorjy Dont Les pere Et Temoins Dulait Le Savoir Signer Duquel Interpellé a Declaré ne Le Savoir De Ce Interpellé Suivant La Loy Et Lecture a Eté faite Du present acte Nous avons Signé Lesdits Jour Mois An

Chaboisseau maire

Damien Jougeres

L'an Mil huit Cent Neuf le Trois Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudelis Est Comparu Anne Chanon haute dudit lieu de Gorjon Laquelle Nous a declaré que Ce Jourd'huy Est Ne un Enfant du Sexe Masculin Lequel Nous a presenté Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Damien. Lequel Enfant Est Ne de Genevotte Dutour Epouze de Blaize Jougeres Cultivateur dudit haute Dudit lieu de Gorjon, Ladite Declaration faite En presence de Blaize Chanon Cultivateur age de Cinquante ans Et Jean Stalpe age de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de Gorjon Lequels Et Ladite Declarante qui Est Signé Et Ledit Enfant ont Declaré ne Savoir Signer de ce Interpellé Suivant La Loy Et Lecture leur a Eté faite Du present acte que Nous avons Signé Lesdits Jour Mois An

Chaboisseau maire

Antoinette Communal

L'an Mil huit Cent Neuf le Cinq Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Et Officier de l'Etat Civil de La Commune de Chaudelis Est Comparu Antoinette Dutour habitante au Lieu de Chabrey la Commune de Chaudelis Laquelle Nous a declaré que Ce Jourd'huy Est Ne un Enfant Du Sexe Feminin Lequel Nous Presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Antoinette, Ladite declaration Laquel Enfant Est Ne De Anne Clavelier Epouse D'Antoine Communal Cultivateur habitant Dudit Lieu de Chabrey Ladite Declaration faite En presence de Antoine Marquet age de Soixante ans Cultivateur habitant Dudit Lieu de Chabrey Lesquels Et La Declarante qui Est Signé Et Ledit Enfant ont Declaré ne Savoir Signer de ce Interpellé Suivant La Loy Et Lecture leur a Eté faite Du present acte que Nous avons Signé Lesdits Jour Mois An

Chaboisseau maire

Jeanne Grenouille

L'an Mil huit Cent Neuf le Huit Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil de la Commune de Chaudelis Est Comparu Vincent Grenouille Cultivateur habitant Du Lieu Du Chaud Commune de Chaudelis Lequel Nous a declaré que Ce Jourd'huy Est Ne un Enfant Du Sexe Feminin qui Lui Nous Presente Lequel Il a declaré Donner le prenom de Jeanne Lequel Enfant Est Ne de Anne Savron Epouse De Barthelemy Grenouille Cultivateur habitant Dudit Lieu du Chaud Ladite Declaration Laquelle Enfant Est Ne a Eté faite En presence de Jacques Champrond age de quarante Cinq ans Cultivateur habitant Dudit Lieu du Chaud Lequel Et Ledit Declarant qui Est Voisin de L'Enfant ont Declaré ne Savoir Signer de ce Interpellé Suivant La Loy Et Lecture leur a Eté faite Du present Acte que Nous avons Signé Lesdits Jour Mois An

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Claude Dumas habitant du lieu dumas Commune de Chandelis laquelle Nous a declaré que Ce jourdhuy est né en loublié Sexe Masculin qu'elle Nous presente Lequel elle a declaré Vouloir donner le prenom de Jean Lequel Enfant est fils de Jeanne dumas Epouze de Pierre dumas Cultivateur habitant dud. lieu dumas Lad. declaration faite Lecture faite du present acte Nous avons signé Lesd. jour mois et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Douze Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Antoinette Lafarge habitante du lieu de Seigneurade Lieutte Commune laquelle Nous a declaré que Ce jourdhuy est né en loublié Sexe Masculin qu'elle Nous presente Lequel elle a declaré Vouloir donner le prenom de Jozeph ne Legnel Enfant est fils de Marie Marquet Epouze d'andré Vervet Cultivateur habitant dud. lieu de Seigneurade Lad. declaration faite Lecture faite du present acte Nous avons signé Lesd. jour mois et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Douze Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Chaumont anglade Cultivateur habitant du lieu de Chirol Lieutte Commune Lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Feminin Ne Ce jourdhuy de Luy Comparant et de Marguerite Travard son Epouze Lequel il a declaré Vouloir donner le prenom de Antoinette Lesd. declaration Lecture faite Lu present acte Nous avons signé Lesd. jour mois et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Quatorze Juin Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Antoine Chaumont Cultivateur habitant du lieu de Pareil Dudit Commune Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Feminin Ne Ce jourdhuy de Luy Comparant et de Catherine Buffon son Epouze Lequel il a declaré Vouloir donner le prenom de Antoinette Lesd. presentations et declarations faites Lu presente de Claude Chalin Laboureur de Soixante huit ans et Claude Vervet age de quarente cinq Cultivateurs habitants dud. lieu de Pareil et dud. lieu de Chirol Temoins declarés ne savoir signer de ce Lequis a requis Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Lesd. jour mois et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Neuf le Troisjuillet Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Catherine Angladon habitante du lieu de Chirol Lieutte Commune laquelle nous a declaré que Ce jourdhuy est né un Enfant du Sexe Feminin Du Mariage Lieutte Chaumont Laquelle nous a declaré donner le prenom de Marie Lequel Enfant est né de laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie Anne Brugieres Epouse de Claude Chalin Cultivateur habitant dud. lieu du Chirol Lad. declaration faite Lu presente de Claude Brugieres age de Soixante ans et George Chalin age de quarante trois ans Cultivateurs habitants dud. lieu du Chirol Lesquels et la declarante qui est Layeuille De Lad. Enfant ont declaré ne Savoir signer de ce Lequis a requis Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Lesd. jour mois et an

Chaboisseau maire

Aunet Longechal

L'an mil huit Cent neuf le quatorze juillet pardevant nous autorité Chaboissier maire et officier de la Commune de Lubaud delegué est Comparu Jean Chaduc Sage femme habitante du lieu du moulin de Gorij lequel nous a declaré que ce jourdhuij est ne un enfant du Sexe masculin quelle nous y presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Aunet lequel enfant est né de Pierre Jupidon Epoux de Antoine Longechal Cultivateur de Cinquante habitants dud Lieu du moulin de Gorij Cet declaration faite en presence de Pierre Bonfouraige de quarante Cinq ans et de Damien Grouge age de Cinquante ans Cultivateur habitants dud Lieu du moulin de Gorij lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été donné du present acte que nous avons signé avec nous Etat civil

Chaboissier maire

Benoit Longechal

L'an mil huit Cent neuf le seize juillet pardevant nous autorité Chaboissier officier de l'Etat Civil de la Commune de Lubaud delegué est Comparu Jean Chaduc Sage femme habitante du lieu du moulin de Gorij en cette Commune lequel nous a declaré que ce jourdhuij est ne un enfant du Sexe masculin quelle nous y presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel enfant est né de Jeanne Jupidon Epouse de Jean Claude Longechal Vivant Cultivateur de Vingt habitants dud Lieu du moulin de Gorij Cet declaration faite en presence de Louis Longechal age de soixante ans et Damien Chaduc age de trente ans Cultivateur de Vingt habitants dud Lieu du moulin de Gorij lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé avec nous

Chaboissier maire

Pierre Champroux

L'an Mil huit Cent Neuf le Vingt Trois Juillet pardevant nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lubaud delegué est Comparu Pierre Champroux Cultivateur de Vingt habitant dudit Lieu de Gondy ran cette dite Commune lequel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin Ne Ce jourdhuy de luy Comparant le de Marie Vigerie Son Epouse le douze d'auguste et a declaré donner le prenom de Pierre ledit presentation declaration faite, laquelle mende de Antoine Longechal age de trente sept ans de Pierre Boisfouage de quarante quatre ans Cultivateur de Vingt habitants dudit lieu de Gondy ran tout lequel le Comparant declare ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit pour lecture

Chaboissier maire

Marc Sauzet

L'an Mil huit Cent Neuf le trente juillet pardevant nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Lubaud delegué est Comparu Jean Sauzet Cultivateur de Vingt habitant du lieu de Fossou de cette Commune lequel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin Ne Ce jourdhuy de luy declarant le de Francoise anglade Son Epouse laquelle et a declaré donner le prenom de Marc ledit declaration presentation faite laquelle prenom de Marie Antoine age de Cinquante ans le pierre Boisfouage de quarante Neuf ans Cultivateur de Vingt habitants dudit lieu de Fossou tout lequel le Comparant declare ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit pour lecture

Chaboissier maire

6. et dernier.

L'an mil huit Cent neuf Et Le trente un juillet pardevant nous antoine Chaboisseau Maire et officier de la Commune de Chaudelis Est Comparu au Tome Philippe Coudayras Cultivateur habitant du lieu de deux freres sa Celle d'Commune Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin ne Ce jourdhuy de luy declarant Et de Celle Commune auquel Enfant il a declaré donner le prenom de Anne Lesd declaration et presentation fait En presence de Laurend Picon age de Cinquante ans et Jean Joullet age de quarente deux ans Cultivateurs habitants dud lieu de deux freres Et ont le pere et Temoins declaré ne savoir signer de ce requis a requis que Lecture Leur a Ete faite du present acte que nous avons signé les Jour et An

Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent neuf Et Le dix neuf aoust pardevant nous antoine Chaboisseau Maire et officier de Etat Civil de La Commune de Chaudelis Est Comparu antoine Joullet habitant du lieu et Bourg dud Chaudelis Laquelle nous a declaré que ce jourdhuy Est ne un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Jeanne Lequel Enfant Est ne de Marie sa fille et de Pierre Jouve d'andre Nouvet Cabanier habitants dud Bourg de Chaudelis Lad declaration faite En presence de Joseph Joullet age de Treize ans De pierre Jupidon age de quarente Cinq ans Cultivateurs habitants dud Bourg lesquels et Lad Declarante qui et Lecture faite Lesd Enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis a requis que Lecture Leur a Ete faite du present acte que nous avons signé les Jour et An

Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent neuf Et Le dix neuf Septembre pardevant nous antoine Chaboisseau Maire et officier de Etat Civil de la Commune de Chaudelis Est Comparu pierre Jalour Cultivateur habitant du lieu de la materie Commune dud Chaudelis lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin ne Ce jourdhuy de luy Comparant Et de Francoise Pouvreau son Epouse auquel il a declaré donner le prenom de Jeanne Colette Elle Lesd declaration et presentation faite En presence de Claude grange age de soixante quinze ans et antoine Chaud age de Cinquante ans Cultivateurs habitants du Bourg dud Chaudelis Lesd Le pere et Temoins declaré ne savoir signer de ce requis a requis que Lecture Leur a Ete faite du present acte que nous avons signé les Jour et An

Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent neuf Et Le vingt sept octobre pardevant nous antoine Chaboisseau maire et officier de Etat Civil de la Commune de Chaudelis Est Comparu anne Jupidon habitante du lieu de deux freres En Celle D'Commune laquelle nous a declaré que Ce jourd huy Est ne un Enfant du Sexe masculin quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de andre Lequel Enfant Est ne de marie Sauvadet Epouse d'Etienne Berard Cultivateur d'audit lieu de deux freres Lad declaration faite En presence de Laurend Picomage de Cinquante ans et pierre Renaudeau age de Cinquante ans Cultivateurs habitants dud lieu de deux freres Lesquels et Lad declarante qui et Lecture faite Lesd Enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis a requis que Lecture Leur a Ete faite du present acte que nous avons signé les Jour et An

Chaboisseau maire

Claude Terrasse

L'an mil huit Cent neuf et le vingt quatre novembre Sar devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ebaudelis est Comparu françoise Brugere agée femme habitante du Lieu du mas Commune d'Ebaudelis que ce jourd'hui est née un enfant du Sexe masculin ce jourd'hui qu'elle nous a remis auquel elle a déclaré donner le prenon de Claude lequel enfant est né de Guillaume d'ailbaux et de jacques louis terrasse Cultivateur habitant dud Lieu du mas Laq déclaration faite en presence de guillaume d'ailbaux agé de Cinquante ans et pierre terrasse agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dud Lieu du mas lequel et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour et an

Chaboisier maire

Clos le présente Par nous Antoine Chaboisier maire de la Commune de Chandelis soussigné ce trente novembre 1809.

Chaboisier
maire

Claude
Terrasse

pev. 5.

ANNÉE 1810.

MAIRIE
d'Echandelis.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Ambert.

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1810.

Le présent Registre, composé de six ——— feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert ——— Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Echandelis ——— conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant l'année mil huit cent dix; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année, et dont le mois suivant l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à Ambert — le vingt un decembre mil huit cent neuf.

Pellet

L'an Mil huit Cent Dix et le Premier Janvier Par devant Nous Cantonier Chaborsier Maire Claudine Rossier Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de St Germain Choux et Comp pour Claudine Cantonier habitante du lieu d'Dumas Succette Commune d'Echandelis, laquelle nous a declaré que Terrasse Jourdhuy Dot un enfant du Sexe Feminin qu'elle nous Presente Auquel Elle a declaré donner le Prenom de Claudine. Lequel Enfant Dit né de Claudine Pourrier Epouse de Claude Terrasse Cultivateur habitant dud. lieu Dumas Lad. Declaration faite par ledit Pierre Terrasse age de Soixante ans et Claude Dumas dit Michelot agé de Soixante huit ans Cousin de long habitant dud lieu Dumas lesquels Lesd Declarants ont dit Lecture faite et Requis ont declaré Ne Savoir Signer de ce Requis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Lesd jour mois.

Chaborsiers maire

Barthelemy Lemoine

L'an Mil huit Cent Dix le Vingt Six Janvier pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudeyrolles est Comparue Antoinette Dutour Sage femme habitante du lieu de Labat Commune dud. Chaudeyrolles laquelle nous a declaré que le jourd'huy est né en la maison de son pere un enfant du sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Barthelemy. Lequel enfant est né de Marie Pissot Epouse d'Antoine Lemoine Cuir de Longt habitants du lieu de la Faye dans cette Commune de Chaudeyrolles, lad. declaration faite en presence de Damien Dutour dit Flori Laurent Bravard agé de cinquante, et led. Dutour agé de soixante ans Cultivateurs habitants dud. lieu de Labat lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Claude Damien Cupidon

L'an Mil huit Cent Dix le Premier fevrier pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudeyrolles est comparue Claudine Commeral habitante du lieu du Moulin de Gery en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy est né en la maison de son pere un enfant du sexe Masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude-Damien, lequel enfant est né de Marie Tournaire Epouse d'Etienne Cupidon voiturier habitant du bourg dud. Chaudeyrolles, lad. declaration faite en presence de Antoine Cannet agé de cinquante cinq ans et Joseph Pointud agé de Trente ans Cultivateurs habitants dud. Bourg de Chaudeyrolles, lesquels et la declarante qui est l'ayeule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

François Tourdot

L'an mil huit Cent Dix le Premier fevrier pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudeyrolles est comparue Françoise Bruguière Sage femme habitante au lieu du ... en cette Commune laquelle Nous a declaré qu'aujourd'huy est né un enfant en la maison de son pere, du sexe Masculin qu'elle Nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de François, lequel enfant est né de Jeanne Fontbonne Epouse de François Tourdot garde des bois et Cabaretier habitant du bourg de Chaudeyrolles lad. declaration faite en presence de Antoine Cannet agé de cinquante cinq ans, et Joseph Pointud agé de Trente ans Cultivateurs habitants dud. Bourg Chaudeyrolles, lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Benoit Debarge

L'an Mil huit Cent dix le Cinq fevrier pardevant nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudeyrolles est Comparu Pierre Debarge Sabotier habitant du lieu de la Fessedat en cette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'huy de lui declarant et de Magdelaine Bouglhon son Epouse et auquel il a declaré donner le prenom de Benoit, lad. declaration et presentation faite en presence de Pierre Marion agé de cinquante cinq ans et Louis Mage agé de quarante cinq ans, Cultivateurs, habitants dud. lieu de la Fessedat lesquels le pere et temoins declarent ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

Catherine Barthelay

L'an Mil huit Cent Dix le Vingt fevrier pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chaudeyrolles est Comparue Jeanne Chadue Sage femme habitante du lieu du Moulin de Gery en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy est né en la maison de son pere un enfant du sexe feminin qu'elle Nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine, lequel enfant est né de Jeanne Desmolade Epouse de Benoit Barthelay Charpentier habitant dud. lieu du moulin

Girey, lad. declaration faite luy present nee de Dammu Grange age de Cinquante ans et 2 f.
Mathieu Jouzet age de Cinquante Cinq ans Cultivateurs hauts dud. lieu Du Moulin de
Girey lequel lit ad declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce requis a pris quelecture leur a lit faite
De present acte que vous avons Signé lud. jour Mars

Chaboisier maire

L'an Mil huit Cent Dix le Trois Mars Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et
officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis lit Comparu Clemence Mayet hautes du lieu de
Damien Chaboyres Inculte Commune laquelle Nous a declaré que ce Jourdhuy a dix heure du dit jour lit ne Dans sa maison
Touret de Soupperie au lieu dit du Sieur Marcelin quelle nous Presente Vanquel elle a declaré donner le prenom de
Damien. lequel Enfant lit de Catherine Condevelle Epouze d'Antoine Touret Cultivateur habitant dud. lieu de Condeyras, lad declaration faite Luy present nee de Antoine Touret age de Soixante sept
ans le quel a declaré ne Savoir Signer de ce requis a pris quelecture leur a lit faite du
Present acte que Vous avons Signé les Jour lieu et an que dessus

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le quatre Mars Pardevant nous Antoine Chaboissier maire de
officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis lit Comparu Jeanne Souchon habitante dud. lieu de Chabreyres
Marie Terrasse laquelle Nous a declaré que le Jourdhuy lit ne Dans la maison de Soupperie au lieu dit du Sieur
Terrasse Commune laquelle Nous a declaré que le Jourdhuy lit ne Dans la maison de Soupperie au lieu dit du Sieur
Marcelin quelle nous Presente Vanquel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant lit
ne de Marie Dutour Epouze de Pierre Terrasse Cultivateur habitant dud. lieu de Chabreyres, lad
Declaration faite Luy present nee de François pour nous age de Cinquante Sept ans le quel Souchon age de Cinquante
au Cultivateur habitant dud. lieu de Chabreyres lequel lit lad declarante qui lit Huy nulle de lad Enfant ont declaré
ne Savoir Signer de ce requis apres quelecture leur a lit faite du Present acte que nous avons Signé
les Jour lieu et an que dessus

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le quatorze mars pardevant nous antoine Chaboissier maire et
officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis lit Comparu gabriel Chantet Cultivateur
habitant du lieu de la Libaudie Commune dudit Chandelis lequel nous a declaré que ce
jourdhuij a trois heure du matin Est né un Enfant du Sexe Masculin de lui declarant et de
Catherine Mage son Epouse et auquel il a declaré donner le prenom de Jean Cadette declaration
Declaration et la presentation de l'Enfant qui Nous a été faite, faites en presence de
Jean george Marie Chaboissier propriétaire et antoine gervais Cultivateur habitant dud. lieu
lieu de la Libaudie tout Chaboissier soussigné avec nous officier de l'Etat Civil Gabriel Chantet et
lad gervais ont declaré ne savoir signer de ce requis apres quelecture a lit faite et nous a signé
cette lad jour et an

Chaboissier maire Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le seize Mars pardevant nous antoine Chaboissier maire et officier de
l'état Civil de la Commune de Chandelis lit Comparu francois Brugiere page Jeune habitant en nos
Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a deux heures du matin lit né de la maison de Soupperie
un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Anne
lequel Enfant lit né de Anne Teraspe Epouze de Jean Dezeau garde Jeune habitant du lieu de la page
dud. Commune dudit Chandelis les dits declaration et presentation faite Luy present de Jean Lacombe
age de Cinquante ans et pierre pointet age de quarante huit ans Cultivateur habitant dudit
lieu de la page Cette Commune lequel et ladite declarante ont declaré ne savoir signer de ce
requis apres que la Lecture acte faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboissier

L'an Mil huit Cent Dix et le Dix Sept Mars pardevant nous antoine Chaboissier maire et officier
de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis lit Comparu anne Chemoun habitante au lieu de Jeune dans
Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a huit heure du matin est né de la maison
de son pere un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner
le prenom de Marie lequel Enfant lit né de cette meme epouse

de Grezieu Berard Cesar de lougt habitant dudt lieu dont sont fare, les dt declaration et
mentation faite Cy prement de laurent Bion agé de Cinquante ans et pierre Chanudias agé
de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudt lieu dont sont fare les quels et la declarante
quilet la jeune de l'enfant ont declare ne savoir signer de ce Cy prement apres que lecture leur a été
faite de present acte que nous avons signer ledt jour et an / Chaboisser maire

Louis Coudeyras

L'an Mil huit Cent Dix et le Vingt Deux Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisser
Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelis Est Comparue Antoinette Dorrie
femme de Antoine Coudeyras Cultivateur habitante dudt lieu de Sioupore laquelle nous a declaré que le jour d'hier Dix
huit du soir Est née en la Maison de son poux un Enfant du Sexe Masculin quelle nous
presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Louis, lequel Enfant Est né de Claudine
Chomion Epouze d'Antoine Coudeyras Cultivateur habitante dudt lieu de Sioupore, laquelle declaration faite
Cy prement de Pierre Chanudias agé de Cinquante Cinq ans et la femme de Dion agé de Cinquante
ans Cultivateur habitant dudt lieu de Sioupore lesquels dt Temoins ledt declarante quilet la jeune de l'Enfant
declaré ne savoir signer de ce Cy prement apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé
ledt jour an. Chaboisser maire

François Jeanne Pointud

L'an Mil huit Cent Dix et le Trente un Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisser maire et officier
de Etat Civil de la Commune de Chandelis Est Comparu François Pointud Cultivateur habitant de la
Sioupore Commune dudt Chandelis lequel nous a presenté Deux Enfants Mâle du Sexe Masculin de cette
Dite Commune dont le Premier Est né ce jourd'hui de huy declarant Ledt Pointud Pierre Ledt Marguerite Pierre
Soulsoupze lesquels il a declaré donner les prenoms, au fils Aîné de François et a la fille celui
de Jeanne, laquelle declaration Cy prement faite en presence de Jean Laroche agé de Cinquante
ans et de Pierre Pointud agé de quarante huit ans Cultivateurs habitants dudt lieu de la Sioupore lesquels ledt Declarants
ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous
avons signé ledt jour et an / Hodeichatz Dumaine Secrétaire Greffier / Chaboisser

Barthelemy Sauzet

L'an Mil huit Cent Dix et le Premier avril Pardevant Nous Antoine Chaboisser maire officier de
Etat Civil de la Commune D'Chandelis Est Comparu Claude Sauzet Cultivateur habitant dudt lieu de
Sioupore Quelle Commune lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui de lui
Comparant Ledt de Marie Pouchon Son Epouze laquelle il a declaré donner le prenom de Barthelemy
ledt declaration Cy prement faite Cy prement de Marie Chomion agé de Cinquante Cinq ans et Jean
Courdias agé de Cinquante Cinq ans Cultivateurs habitants dudt lieu de Sioupore lesquels ledt declarant tout
declare ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons sig
ledt jour an Chaboisser maire

L'an Mil huit Cent Dix et le Sept avril Pardevant Nous Antoine Chaboisser Maire officier de
Etat Civil de la Commune D'Chandelis Est Comparue Antoinette Vauchon femme de Joseph Dutour
Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Six heures du Matin Est née un Enfant du Sexe
Masculin quelle nous presente laquelle Elle a declaré donner le prenom de Jean Baptiste lequel
Enfant Est né de Antoinette Baptiste Epouze d'Antoine Pointud Cultivateur habitant dudt lieu de Sioupore
ledt declaration faite Cy prement de Pierre Chanudias agé de Cinquante Cinq ans et Louis Magnitagi de
quarante huit ans Cultivateurs habitants dudt lieu de Sioupore lesquels ledt declarante qui Est Cousine de l'Enfant
ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé
ledt jour an Chaboisser maire

Jean-Baptiste Pointud

Cesar Dutour

L'an Mil huit Cent Dix et le huit avril Pardevant Nous Antoine Chaboisser maire officier de Etat
Civil de la Commune D'Chandelis Est Comparu Pierre Dutour Cultivateur habitant de Chaboisser
en cette Commune lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Feminin né ce jourd'hui de huy
declarant ledt de Antoinette Claudine Sa Epouze ce requel il a declaré donner le prenom de Cesar

Ce déclaration de Présentation faite par Pierre de François Bouchon age de Quatre-3. S.
Jean son fils Antoine Marquet age de Soixante ans Manouvrier habitant de
Chabrieje ou il a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite
Dupresent acte que nous avons signé les jour mois

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Douze avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire et officier
de l'état Civil de la Commune de Chabrieje est Comparu en personne Pierre Bouchon
Laboureur habitant de Chabrieje lequel nous a présenté un Enfant de sexe Masculin né le jourd'hui a cinq
heures du soir de lui déclarant et de sa femme Cécile Jean ici présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Antoine
Antoine lui a déclaré et présenté lecture faite du présent acte de Claude Malembaud age de Soixante dix ans
et Vincent Magaud age de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de quoi il a été dressé
le présent acte qui a été lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Treize avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire
et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Antoine Marquet Manouvrier habitant a
Chabrieje nous a présenté un enfant de sexe Masculin né le jourd'hui a huit heures du matin et auquel il a déclaré donner le prénom de Marie-
Cécile Jeanne de son père sus nommé et de Antoine Marquet Manouvrier habitant dudit lieu de Chabrieje lequel
Enfant est de légitime mariage de Antoine Marquet Manouvrier habitant dudit lieu de Chabrieje et de Cécile Jean
son épouse ici présente laquelle a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Quinze avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire et
officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Antoine Marquet Manouvrier habitant de
Chabrieje nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures du matin est né dudit lieu
de Chabrieje un Enfant de sexe Masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré donner le prénom de
Jacques lequel Enfant est né de Antoinette Marquet épouse de Antoine Bouchon Cultivateur habitant
dudit lieu de Chabrieje ici présente déclaration faite en présence de François Bouchon age de soixante dix ans
Cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje lequel et Antoine Marquet père ont déclaré ne savoir signer de ce requis après
lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Seize avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état Civil de
la Commune d'Echandelys est Comparu Vincent Magaud cultivateur habitant du lieu de Chabrieje nous a présenté
un enfant mâle du sexe Masculin né ce jourd'hui a deux heures du matin et auquel il a déclaré donner le prénom de Jean
Vincent Magaud cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje lequel Enfant est de légitime mariage de Vincent Magaud
cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje et de Jeanne Malembaud son épouse ici présente laquelle a déclaré ne savoir signer
de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Dix Sept avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état
Civil de la Commune d'Echandelys est Comparu Jacques Bouchon habitant du lieu de Chabrieje lequel nous
a déclaré que ce jourd'hui est né dudit lieu de Chabrieje un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté
auquel il a déclaré donner le prénom de Marie, lequel Enfant est fils de Cécile Jean épouse de Jacques
Bouchon Cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje ici présente déclaration faite en présence de Pierre Bouchon
age de quarante ans huit heures Cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje lequel et Jacques Bouchon père
ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Dix et le Vingt Deux avril par devant nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état Civil de
la Commune d'Echandelys est Comparu Guillaume Baillon Cultivateur habitant du lieu de Chabrieje lequel nous a
présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui a deux heures du matin et auquel il a déclaré donner le prénom de Jeanne
Françoise Baillon fille légitime de Guillaume Baillon Cultivateur habitant dudit lieu de Chabrieje et de Jeanne
Françoise Bouchon son épouse ici présente laquelle a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent
acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseur maire

Marie Gladel

L'an Mil huit Cent Dix Sept le Vingt trois avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu Louise Bougerolle Sage femme habitante dudit Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin Et en cette maison de Sa Mere un Enfant du Sexe feminin et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant est du Sexe feminin et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant est né de Jeanne Sauge Epouse de Jaque Gladel Cultivateur demeurant dudit lieu d'Amoulin de gerij, ladite declaration faite en presence de Jean Grange agé de Cinquante ans et Louis Bougerolle agé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu d'Amoulin de gerij lequel et la declarante qui est l'ayeul de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Dix Sept le cinq avril par devant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu Claude Antoine Boutet Cultivateur habitant de la Forestrie En cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Cinq a neuf heures du matin est né En la maison de son pere en cette Commune de Jeanne Marguerite Cultivateur habitant dudit lieu de la Forestrie, laquelle nous a presenté et auquel Elle a declaré donner le prenom de Claude-Antoine lequel Enfant est né de Jeanne Marguerite Epouse de Laurent Boutet Cultivateur habitant dudit lieu de la Forestrie, ladite declaration faite en presence de Pierre Claude agé de soixante ans, et Antoine Laure agé de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Forestrie lesquels et la Declarante qui est l'ayeul de l'Enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Dix Sept le Vingt Neuf avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu Claudine Dorny femme habitante dudit lieu de Sa Mere Commune d'Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Sept heures du soir Est né audit lieu de Sa Mere un Enfant Du Sexe feminin quelle nous Sage femme Requise Elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant est né de Agathe Boisseau Epouse de Claude Cultivateur Sieur de Longe haute dudit lieu de Sa Mere. Ladite declaration faite En presence de Laurent Dorny agé de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Sa Mere lequel et la declarante qui est Aieul de l'Enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisseau maire

L'an Mil huit Cent Dix Sept le Cinq Mai Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu Georges Dutour Sieur de Longe haute dudit lieu de la Petite Commune lequel a nous requis nous transporter En la maison de Mathieu Marguerite dudit lieu de la Petite Commune pour recevoir la declaration de Marie Batiste Soufrance Marguerite Elle a declaré donner le prenom de Pierre-Marie la Declaration Representation faite En presence de Claude Bouchard agé de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Petite Commune Et Antoine Dutour Cultivateur agé de Soixante Cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Petite Commune Lesquels ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisseau maire

Michel Chanion

Claude-Antoine Boutet

Marie Genestier

Pierre-Marie Dutour

4. S.

L'an Mil huit Cent Dix le onze Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu Jacques dit Antoine Cultivateur haut dudit lieu Jumeau Commune D'Eshaudelis lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Feminin et Nez ce jourd'hui audit lieu Jumeau lequel il a declaré donner le prénom de Jeanne lequel Enfant est né de Jeanne Lagrange Epouze de Claude dit Antoine Cultivateur Civil de susdit haut dudit lieu Jumeau lad. declaration faite en présence de Pierre Crespange agé de Soixante ans le Claude dit Jumeau Michalot agé de Soixante dix ans Cultivateurs Voisins dudit lieu Jumeau lequel lecture faite a declaré ne savoir signer de ce enquis, apres que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an que dessus.

Jeanne Dutour

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le quatorze Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu Jacques Bourgeois Sage femme habitante dudit Jumeau Jumeau Laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né en sa Maison de Jean Pierre Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous a présenté lequel elle a declaré donner le prénom de Antoinette. lequel Enfant est né de Vitalle Glotte Epouze d'Antoine Terrasse Cultivateur Civil de susdit et habitant dudit lieu de Chabanyes Jumeau lad. declaration faite en présence de Michel Crespange agé de quarante cinq ans Cultivateur Marguillier agé de Soixante ans Journaliers tous deux dudit lieu de Chabanyes lequel lecture lad. declaration faite a declaré ne savoir signer de ce enquis ce requis, de quoi lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an que dessus.

Antoinette Terrasse

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le quatorze Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu Marie Dutour Cultivatrice haute dudit Jumeau Jumeau Laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né au lieu susdit de Jean Pierre Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous a présenté lequel elle a declaré donner le prénom de Marie. lequel Enfant est né de Anne Terrasse Epouze de Vitalle Glotte Civil de susdit et habitant dudit lieu de Chabanyes lad. declaration faite en présence de Claude Chalinand agé de Soixante dix ans et Benoit Magnaud agé de Cinquante ans Cultivateurs hauts dudit lieu de Chabanyes lequel lecture lad. declaration faite a declaré ne savoir signer de ce enquis ce requis, de quoi lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an que dessus.

Marie Dutour

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le Quinze Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu Jacques Mandon Cultivateur haute dudit lieu de Labat Jumeau laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né au lieu de Labat susdit Jumeau dudit lieu de Labat lad. declaration faite en présence de Jacques Chevalier Voisin dudit lieu de Labat lequel lecture faite a declaré donner le prénom de Jeanne. lequel Enfant est né de Jeanne Chevalier Epouze de Vitalle Glotte Civil de susdit lieu de Labat lad. declaration faite en présence d'Antoine Chevalier agé de Cinquante ans Cultivateur Marguillier agé de Soixante ans Journaliers tous deux dudit lieu de Chabanyes lequel lecture lad. declaration faite a declaré ne savoir signer de ce enquis ce requis, de quoi lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an que dessus.

Jeanne Chevalier

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix le Seize Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu François Bregière Sage femme haute dudit Jumeau Jumeau laquelle nous a declaré que ce jourd'hui Est né en sa Maison de Jean Pierre Enfant du Sexe Feminin qu'elle nous a présenté lequel elle a declaré donner le prénom de Anne. lequel Enfant est né de Anne Terrasse Epouze de Jean Gardy Civil de susdit et habitant dudit lieu de Chabanyes Jumeau lad. declaration faite en présence de Pierre Gardy agé de Cinquante ans Cultivateur haut dudit lieu de Chabanyes lequel lecture faite a declaré ne savoir signer de ce enquis ce requis, de quoi lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an que dessus.

Anne Gardy

Chaboissier maire

L'an mil huit Cent Dix et le dix huit mai Pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eshaudelis Est Comparu Claudine Chalinand femme de Benoit Magnaud Cultivateur haut dudit lieu de Chabanyes lequel nous a declaré que ce jourd'hui Est né au lieu de Jean Pierre susdit

Antoinette

Clement

Benoit-

Lagrange

Antoinette

Goutte

Jean Baptiste

Rodrie

Coupat

Guillaume

Damien

Chassaigne

commune et sa lamaison de Son pere un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente Ce jourd'hui
et auquel Elle a declaré Donner le prenom de antoinette lequel Enfant est nÉe de antoinette
marie poirot Epouze De gregoire Berand Cueur delong habitant dudit lieu Ses deux frere ladite
Declaration faite, En presence de laurent Bionnagé de Cinquante Cinq ans et pierre Beaudras
agé de Cinquante Cinq ans, Cueur delong habitants Dudit lieu Ses deux freres, lesquel et
la Declarante ont Declaré ne savoir Signer de ce Enquis apprés que Ecture leur a Ete faite
du present acte que nous avons Signé Ledit jour et an / Chaboissier maire

L'an mil huit Cent dix et le vingt Mai pardevant nous antoine Chaboissier maire
et officier de letat civil de la Commune d'Echandelis et Comparu Claudine Chalimbaud fileuse
habitante dudit Dyparel, Laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a neuf heures
du matin est nÉ audit lieu Dyparel un Enfant du Sexe Masculin quelle nous presente et auquel
Elle a Declaré Donner le prenom de Benoit lequel Enfant est de mariÉ fougere et pierre dandré
lagrange Cueur delong habitants dudit lieu Dyparel laditte Declaration faite En presence
de Claude Chalimbaud agé de soixante dix ans et Benoit magand de Cinquante ans, laditte Declarante
habitant dudit lieu Dyparel lesquels et laditte Declarante qui est Lecture de lenfant ont Declaré
ne Savoir Signer de ce Enquis apprés que Ecture leur a Ete faite du present acte que nous avons
Signé Ledit jour et an/ Chaboissier maire

L'an mil huit Cent dix et le vingt un Mai pardevant nous antoine Chaboissier
maire et officier de letat civil de la Commune d'Echandelis et Comparu Claudine Chovion
fileuse habitante dudit Dedeux fera En cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a neuf
Est nÉ audomicile de Son pere un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente et auquel Elle a declaré donner
le prenom de antoinette lequel Enfant est nÉ de Jeanne Gironde Epouze de Barthelemij goutte Cueur
delong habitants dudit lieu de deux fera laditte Declaration faite En presence de pierre Beaudras
agé de Cinquante Cinq ans et Joseph Berand gerbij agé de Cinquante huit ans Cueur delong habitants
habitant dudit lieu de deux frere, lesquels et la Declarante qui est Lajeul de lenfant ont Declaré
Declare ne Savoir Signer de ce Enquis apprés que Ecture leur a Ete faite du present acte que
nous avons Signé Ledit jour et an/ Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent Dix sept le Vingt trois Mai pardevant nous antoine Chaboissier maire et
officier de letat civil de la Commune de Echandelis et Comparu Jean Coupat Cultivateur habitant
du domaine du bois de Lizette Commune Lequel Nous a presenté Deux enfants l'un du Sexe masculin
l'autre du Sexe feminin Nés Ce jourd'huij a Cinq heure du matin dudit jour savoir Enfant
de Baptiste Soulyouze Lequel il a declaré donner les prenoms Savoir Enfant masculin Celui de
Jean Baptiste Enfant legitime Celui de Marie Ledit declaration Ce présentation faite En presence de
Louis Magit agé de quarante huit ans Vendri bruguiere agé de soixante ans Cultivateurs habitants
Ledit domicile de Lizette Commune Lesquels et la Declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce
Enquis apprés que Ecture leur a Ete faite du present acte que nous avons Signé Ledit jour Et an/
Chaboissier maire

L'an mil huit Cent Dix sept le Vingt Sept Mai pardevant nous Antoine Chaboissier
Maire et officier de letat Civil de la Commune d'Echandelis est Comparu Françoise bruguiere
Sage femme habitante dudit Dumas Lizette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij
a Sept heure Dumatin est nÉ audit de la Sage Lizette Commune un Enfant du Sexe masculin
quelle nous présente le quel elle a declaré donner le prenom de Damien Lequel Enfant est de
de Françoise Dutour Epouze d'Etienne Chassaigne Cueur delong et habitants dudit lieu de la Sage
En Lizette Commune Ledit declaration faite En présence de Jean Laroche agé de Cinquante ans Cultivateur
habitant dudit de la Sage Lizette Commune et Jean Baptiste Coupat agé de Cinquante ans Cultivateur habitant
dudit lieu de la Sage Lizette Commune Lesquels et la Declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce
Enquis apprés que Ecture leur a Ete faite du present acte que nous avons Signé
Ledit jour Et an/ Chaboissier maire

Antoine Parrot

L'an mil huit cent dix et le vingt sept Mai par devant nous antoine Chaboisier Maire et officier d'etat civil de la Commune d'Eschaudelis est Comparu françoise Bruguire sage femme habitante du lieu dumas Lucette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy est né dans la maison de son Pere un enfant de sexe Masculin quelle nous present né ce jourd'huy et auquel elle a declaré donner le prenom de antoine lequel enfant est né de françoise terrasse Epouze d'antoine parrot Cultivateurs habitants du lieu de la fourtezie Lucette Commune ladite declaration faite En presence de antoine sauveage de cinquante ans et Claude anglade age de soixante cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu de la fourtezie lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis a lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jours et an /

Chaboisier maire

Marie Redon

L'an mil huit cent dix et le vingt sept Mai par devant nous antoine Chaboisier Chaboisier maire et officier de l'etat civil de la Commune d'Eschaudelis est Comparu antoine Redon Redon Cultivateur de lui de cujus habitant dudit lieu de saigneraude lui a cette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'huy de lui declarant et de antoinette Bruguière son Epouze et auquel il a declaré donner le prenom de Marie les dits declaration et representation faites En presence de pierre Lagneau age de Cinquante ans et antoine Canuet age de soixante ans, Cultivateurs habitants du Bourg dudit Eschaudelis lesquels et ledit Redon pere de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis a lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jours et an /

Chaboisier maire

Jeanne-Françoise Anglade

L'an mil huit cent dix et le trente un Mai par devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'etat civil de la Commune d'Eschaudelis est Comparu antoine anglade Cultivateur habitant du lieu de Lucette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'huy a huit heures du matin de lui declarant et de françoise terrasse son Epouze et auquel il a declaré donner le prenom de jeanne-françoise les dits declaration et presentation faite En presence de george flotte age de quarante huit ans et Claude flotte age de cinquante ans, Cultivateurs habitants dudit lieu du Clud tous les pere et temoins declare ne savoir signer de ce requis a lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jours et an / + Cinq lignes nul approuvé /

Chaboisier maire

Jean Baptiste David

L'an Mil huit Cent Dix le quatre juin par devant nous antoine Chaboisier maire officier de l'etat Civil de la Commune d'Eschaudelis est Comparu françoise bruguere Sage femme habitante du lieu dumas Lucette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy est né au lieu de labat Lucette Commune un enfant du sexe Masculin qu'elle nous presente dans quelle declare devoir donner le prenom de Jean-Baptiste lequel enfant est né de Marie Sornet Epouze de Jean Baptiste David leur de lui habitant dudit lieu de labat les declaration faite et prenom donné dans le domicile de lui declarant et de declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis a lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an /

Chaboisier maire

Jeanne Françoise Boudeyras

L'an Mil huit Cent Dix le Dix Neuf Juin par devant nous antoine Chaboisier maire officier de l'etat Civil de la Commune d'Eschaudelis est Comparu antoine Coudeyras Cultivateur habitant du lieu de dumas Lucette Commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'huy a cinq heures du matin de lui declarant et de Marie Amandier son Epouze auquel il a declaré donner le prenom de Jeanne les dits declaration et representation faites En presence de Michel Durand age de quarante cinq ans et Jean Goutteraje de quarante cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Dumas lequel Coudeyras pere de l'enfant ne a declaré ne savoir signer de ce requis a lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an /

Chaboisier maire

Antoine Bravard

Lan Mil huit Cent Dix Sept le Dix-neuf juin Pardevant Nous Antoine Chaboisier Maire officier Delétat Civil de la Commune d'Rebreuve dit lieu Comparu Bernard Cuir delong Laboureur habitant dudit Rebreuve Lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce Jourdhuy a dix heures du Soir dudit lieu de Son mariage avec Marie Simon Son épouse auquel il a declaré donner le prenom de Antoine Ledit declaration et Présentation faites En présence d'Antoine Lafigette agé de Cinquante ans Laboureur habitant dudit Rebreuve et de Jean Baptiste Cugan Cultivateur habitant dudit lieu de Rebreuve tous les Temoins Declarés ne Savoir Signer de ce Requis après Lecture faite du présent acte que nous avons Signé Ledit Jour an

Chaboisier maire

Louis Sayzange

Lan Mil huit Cent Dix Sept le trois Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Rebreuve dit lieu Comparu Henry Sayzange Cuir delong habitant dudit dudit lieu Lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce Jourdhuy a onze heures du Matin dudit lieu de Marguerite Pouteau Son épouse auquel il a declaré donner le prenom de Louis Ledit declaration Présentation faite En présence de Pierre Coiffier agé de Cinquante ans Laboureur habitant dudit lieu de Rebreuve tous les Temoins Declarés ne Savoir Signer de ce Requis après Lecture faite du présent acte que nous avons Signé Ledit Jour an

Chaboisier maire

Alexandre Sauvadet

Lan mil huit Cent Dix et le quatre juillet pardevant nous antoine Chaboisier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Rebreuve dit lieu Comparu Benoit Sauvadet Cuir delong habitant dudit lieu de Lorredat Cette Commune lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin né ce jourdhuy a sept heures du soir dudit lieu de Lorredat de lui declarant et de Jeanne Champroux Son épouse et auquel il a declaré donner le prenom de Alexandre Ledite declaration Présentation faites En présence de Louis Majistagé de Cinquante ans et André Brugière agé de soixante cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de Lorredat tous les Temoins declarés ne savoir signer de ce requis après Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Ledit jours et an

Chaboisier maire

Jeanne Magdelaine Pouteau

Lan mil huit Cent dix et le sept juillet a deux heures du soir pardevant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Rebreuve dit lieu Comparu Antoine Pouteau Cuir delong habitant dudit Rebreuve Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin Né ce jourdhuy a deux heures du matin dudit lieu de Rebreuve de lui declarant et de Antoinette Sauvadet Son épouse et auquel il a declaré donner le prenom de Jeanne Magdelaine Ledit declaration et presentation faite En présence de Jean Marquet agé de soixante ans et de Jean Pouteau agé de quarante ans Cuir delong habitant dudit lieu de Rebreuve tous les Temoins declarés ne savoir signer de ce requis après Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour an

Chaboisier maire

Claudine Clarion

Lan Mil huit Cent Dix Sept le treize Juillet Pardevant nous Antoine Chaboisier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Rebreuve dit lieu Comparu Claude Clarion Cultivateur habitant dudit lieu de Lorredat Cette Commune lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin Né Ce Jourdhuy a quatre heures du soir de lui declarant et de Jeanne Terrasse Son épouse auquel il a declaré donner le prenom de Claudine Ledit declaration Présentation faite En présence de Pierre Guidicagé de Cinquante ans Laboureur Jean Cannet agé de soixante ans Cultivateurs habitants dudit Rebreuve dit lieu tous les Temoins declarés ne Savoir Signer de ce Requis après Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Ledit jour an

Chaboisier maire

6. Et dernier.

L'an mil huit cent dix et le vingt six juillet par devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu pierre Renaudias Cultivateur habitant du lieu de deux fois en cette Commune lequel nous a declaré que ce jourd'huij a une heure du matin est né un Enfant de sexe feminin qu'il nous a declaré vouloir nommer Pierre et de marie Chaboisier son epouze et auquel il a declaré donner le prénom de louize la dite declaration et presentation faite en presence de jean goutte agé de quarante cinq ans et d'alexandre Genetier agé de cinquante deux ans tous deux habitants dudit lieu de deux fois et ont les pere et temoin declaré ne savoir signer de ce requis. apres que lecture a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Pierre Renaudias

Chaboisier maire

L'an mil huit cent dix et le vingt six août par devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu françoise Bregiere sage femme habitant au dit Cantet Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij est né au dit lieu un Enfant de sexe feminin que nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de pierre lequel Enfant est né de antoinette pouchon epouze d'antoine Caumet Cultivateur habitant dudit lieu de Chabrijeas la dite declaration faite en presence de antoine marquet agé de soixante ans et francois pouchon agé de quarante au dit Chaboujeas dudit lieu de Chabrijeas lequel et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an et habitant les nous ont approuvé.

Pierre Caumet

Chaboisier maire

L'an mil huit cent dix et le neuf septembre par devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu Benoit Souvat et Jeleine habitante a labat Cantet Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij est né au dit lieu de labat une Enfant de sexe feminin que nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant est fille de jeanne Soleine epouze de jaques anglade Cultivateur habitant dudit lieu de labat la dite declaration faite en presence de Samuel Bravard agé de cinquante ans et Claude Clavelier agé de cinquante deux ans Cultivateurs habitants dudit lieu de labat lequels et la declarante qui est la grande de l'Enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Marie Anglade

Chaboisier maire

L'an mil huit cent dix et le dix sept septembre par devant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu jean fontaine Cultivateur habitant du lieu de fond plaud Cantet Commune lequel nous a presenté un Enfant de sexe feminin nee jourd'huij a trois heures du matin et auquel il a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant est né de la declarant et de marguerite Moutet son epouze la dite declaration en presence de Benoit Bourgogé cultivateur et antoine Jargette agé de cinquante ans Cultivateurs habitants savoir ledit Bourg dudit lieu d'Echandelis et ledit Jargette du lieu de Bugeon Cantet Commune et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Marie Fontaines

Chaboisier maire

L'an mil huit cent dix le trois Novembre par devant nous antoine Chaboisier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu jeanne Chaduc sage femme habitante du lieu du Moulin de Cantet Commune laquelle nous a declaré donner le prenom de Jean. lequel dit avoir un enfant du sexe Masculin du dit lieu du Moulin duquel elle a declaré vouloir nommer Jean Chantagrel Cultivateur habitant du dit lieu du Bois Enfant dont il est pere de cinq Enfants de jeanne Rousset son epouze la declaration faite en presence de Pierre Peyridon agé de cinquante ans habitant Cantet Commune lad declaration faite en presence de Pierre Peyridon agé de cinquante ans habitant dudit Cantet Commune et antoine Jargette agé de soixante ans Cultivateurs habitants du bourg de Echandelis lequels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Jean Chantagrel

Chaboisier maire

L'an Mil huit cent Dix le Vingt quatre Novembre par devant nous antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis est comparu benoit Moutet Manouvrier habitant du lieu de fond plaud Cantet Commune lequel nous a declaré que ce jourd'huij est né un Enfant de sexe feminin que nous presente et auquel il a declaré donner les prenoms de Marie Michelle Antoine Moutet habitant du lieu de la Sauvionaud dans du fond plaud Cantet Commune lequel Enfant est né de la declarante et de benoit Moutet son epouse ledit benoit Moutet a signé avec nous ledit Enfant est absent

Benoit Moutet

Chaboisier maire

Dix huit du jour d'hui, lecte declaration de presentation faite par le sieur Jacques Jouteux âgé de Cinquante ans Cultivateur Cannut âgé de soixante ans Cultivateur habitant du bourg dudit Chelandelis lequel, lecte declarant ont declaré ne savoir signer de ce requis et interpellé suivant la loi, de ce requis, et interpellé suivant la loi, dont acte que nous avons signé lecte jour lecte / Et de ce requis et interpellé suivant la loi dont acte

Jacques Jouteux

Chaboisseur maire

Lan mil huit Cent dix et le trente novembre par devant nous Antoine Chaboisseur maire et officier de letat Civil de la Commune de Chelandelis et Comparu Joseph Jouteux Cultivateur habitant du bourg dudit Chelandelis lequel nous a declaré que son épouse lui a mis au jour ce jourd'hui a deux heures du soir et un enfant du sexe Masculin qu'il nous presente et declare et de qui il a declaré donner le prenom de Jacques lecte declaration et presentation faite en notre presence et auquel il a declaré donner le prenom de Jacques lecte dit enfant est né de ce jourd'hui a deux heures du soir et dudit bourg et ont lecte et lecteur declaré ne savoir signer de ce requis et interpellé suivant la loi dont acte que nous avons signé lecte dit jour et an / faite dupresent acte que nous avons signé lecte dit jour et an /

Etienne Menu

Chaboisseur maire

Lan mil huit Cent dix et le premier decembre par devant nous Antoine Chaboisseur maire et officier de letat Civil de la Commune de Chelandelis et Comparu François Bougère Sage femme habitante au mas de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est née en cette Commune en legitime mariage de Marcelin Menu et de Marie Bonnet Voisin auquel elle a declaré donner le prenom de Etienne lequel enfant est né de Marie Bonnet Voisin de guillaume Menu leur Cultivateur habitant dudit lieu de lafaye lad declaration faite en notre presence de Pierre Jouteux âgé de cinquante ans et Antoine Cannut agé de soixante ans Cultivateur habitant du bourg dud Chelandelis lesquels et ladeclarante ont declaré ne savoir signer de ce requis a ce que lecture leur a été faite dupresent acte que nous avons signé lecte jour et an

Chaboisseur maire

Pour garantie par Nous Antoine Chaboisseur Maire de la Commune de Chelandelis soussigné le Cinq decembre mil huit Cent dix /

Chaboisseur maire

Deux points après Marie

feuillets pour L.

ANNÉE 1811.

MAIRIE
d'Echandelis.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Ambert.

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1811.

Le présent Registre, composé de six ——— feuillets cotés et paraphés, par premier et dernier, par Nous Président du tribunal de première instance de l'arrondissement communal d'Ambert ——— Département du Puy-de-Dôme, est destiné à servir à constater les actes de naissance de la Mairie d'Echandelis — conformément à la loi du 20 ventôse an 11, pendant l'année mil huit cent onze; lequel registre sera délivré double, clos et arrêté par l'Officier de l'état civil à la fin de l'année, et dans les mois suivant l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, et l'autre au greffe du tribunal de première instance, en exécution des articles 40, 42 et 43, titre 2 de la susdite loi.

Fait à Ambert — le vingt deux décembre mil huit cent dix.

Pellet

L'an Mil huit Cent onze le quatorze Janvier Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune Dechandelis lez Cunyrans Marie Jouquehal Cuir de long habitant dudit lieu du moulin de Gery laquelle Commune Dechandelis laquelle Nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin N. ce Jourd'hui a dud. lieu du Moulin de Gery, de Marie Jouquehal Cuyrs Declarante Cuir de Jouge habitants dud. lieu du Moulin de Gery auquel il a été donné le prénom de Mathieu Declaration Ly présentation faite en présence de Jean Grange Cuyrs de Cinquante ans le Mathieu Sauzet Cuyrs de cinquante cinq ans Manouvriers habitants dud. lieu du Moulin de Gery lesquels Ledt. declarant qu'ils ne Sachent Signer de ce interpellés suivant la loi Lecture faite de ces présentes que nous avons signé Ledt. Jour an / Barboisseau maire

Marie Dutour

L'an Mil huit cent onze le Dix-neuf Janvier Pardevant Nous Cultons Chabrissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chirac et Comparu Jean Laroche Cultivateur habitant du lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel nous a Laroche Fayette mineur de sept ans dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui dix du présent mois à deux heures du matin duquel il nous a déclaré donner le prénom de Marcelin lad. déclaration faite en présence de Pierre Soulzoux Cultivateur habitant du lieu de la Faye Quartier de la Commune âgé de cinquante ans lequel nous a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé lecture faite pour lui. Chabrissier maire

L'an Mil huit cent onze le vingt un Janvier Pardevant Nous Cultons Chabrissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chirac et Comparu Pierre Boisson Cultivateur habitant du lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui lui est né audit lieu de la Faye Quartier de la Commune un enfant du sexe masculin présenté par ledit Pierre Boisson lequel nous a déclaré donner le prénom de Marie lequel enfant lui est né de Jacqueline Piallat épouse dudit Pierre Boisson Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune ledit déclaration faite en présence de Benoit Bernadac âgé de quarante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune et Pierre Bernadac âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel ledit déclarant a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé lecture faite pour lui. Chabrissier maire

L'an Mil huit cent onze le Cinq Janvier Pardevant Nous Cultons Chabrissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chirac et Comparu Jeanne Bernadac femme de Pierre Sagne habitante de la Commune de Chirac et Quartier de la Faye lequel nous a déclaré que ce jourd'hui lui est né audit lieu de la Faye Quartier de la Commune un enfant du sexe masculin présenté par ledit Pierre Sagne lequel enfant lui est né de Jeanne Bernadac son épouse habitante dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune ledit déclaration faite en présence de Pierre Bernadac âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune et Jean Bernadac âgé de cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel ledit déclarant a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé lecture faite pour lui. Chabrissier maire

L'an Mil huit cent onze le Cinq Janvier Pardevant Nous Cultons Chabrissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chirac et Comparu Jeanne Bernadac femme de Pierre Sagne habitante de la Commune de Chirac et Quartier de la Faye lequel nous a déclaré que ce jourd'hui lui est né audit lieu de la Faye Quartier de la Commune un enfant du sexe masculin présenté par ledit Pierre Sagne lequel enfant lui est né de Jeanne Bernadac son épouse habitante dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune ledit déclaration faite en présence de Pierre Bernadac âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune et Jean Bernadac âgé de cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel ledit déclarant a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé lecture faite pour lui. Chabrissier maire

L'an Mil huit cent onze le Vingt Deux Janvier Pardevant nous Cultons Chabrissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chirac et Comparu Jeanne Sagne femme de Jean Sagne habitante de la Commune de Chirac et Quartier de la Faye lequel nous a déclaré que ce jourd'hui lui est né audit lieu de la Faye Quartier de la Commune un enfant du sexe masculin présenté par ledit Jean Sagne lequel enfant lui est né de Jeanne Bernadac son épouse habitante dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune ledit déclaration faite en présence de Pierre Bernadac âgé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune et Jean Bernadac âgé de cinquante ans Cultivateur habitant dudit lieu de la Faye Quartier de la Commune lequel ledit déclarant a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé lecture faite pour lui. Chabrissier maire

2. E.

L'an Mil huit Cent onze et le onze Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparu Jean François Sauvade Cultivateur Habitant habitant Du lieu du Clud De cette Commune lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce jourd'huy a Cinq heures du Matin Dud. Lieu de Clud de Jeanne Anglade Son Epouse et lequel il a declaré Vouloir donner le prenom de Antoine. Lad. Declaration et Presentation faite En presence de Antoine Anglade Sauvade Et George Flott agé de quarante Cinq ans le premier Charpentier agé de quarante huit ans Cultivateurs habitants Dud. lieu de Clud lesquels ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis Et Interpellés Et Nous Officier Civil avons donné Lecture du Présent Acte Et Signé Lad. Jour Lieu et An

Antoine Sauvade

Chaboisseur maire

L'an Mil huit Cent onze et le treize Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire Officier De l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparue Jeanne Chadeuge Femme Haute Du lieu du Moulin de Lyry Cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du Soir Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin que Nous avons Vu et Reconnu Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Antoine. Lequel Enfant Est né de Jean Chaigne agé de Soixante dix ans Cultivateur habitant dud. lieu du moulin de Lyry. Lad. Declaration faite En presence de Jean Sauvade agé de Soixante ans Cultivateur habitant dud. lieu du moulin de Lyry et de Matthieu Sauzet agé de Soixante ans Maçon aussi habitant dud. lieu du moulin de Lyry lequels Lad. Declarante ont Declaré ne savoir Signer de ce Enquis Et Interpellés Et Nous Officier Civil avons Signé Lad. Jour Lieu et An que dessus

Antoine Chaigne

Chaboisseur maire

L'an Mil huit Cent onze et le Seize Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparue Jeanne Montet femme Haute du lieu de la Fontenie Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a une heure du soir Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Feminin que Elle nous a presenté lequel Enfant Est né de Marie Jarquette Epouse de Laurent Anglade Cultivateur habitant dud. lieu de la Fontenie. Lad. Declaration faite En presence de Antoine Valeix agé de Cinquante ans le Claud Anglade agé de Soixante Cinq ans Cultivateurs habitants dud. lieu de la Fontenie lesquels Lad. Declarants ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis Et Interpellés Et Nous Officier Civil avons donné Lecture du Présent Acte que Nous avons Signé Lad. Jour Lieu et An

Jeanne Anglade

Chaboisseur maire

L'an Mil huit Cent onze et le Dix-Sept Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparu Etienne Lupidon Voiturier haut Jubourg d'Echandelys lequel Nous a presenté un Enfant du Sexe Feminin ne ce jourd'huy a Six heures du Matin de lui declarant Etre de Marie Pouilloux Son Epouse et lequel il a declaré donner le prenom de Marie. Lad. Declaration Presentation faite En presence de Pierre Lupidon agé de Cinquante ans Cultivateur Oncle Paternel de l'Enfant et Antoine Lamouret agé de Soixante ans Cultivateur haut dud. Bourg d'Echandelys lesquels Lad. Declarants ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis Et Interpellés Et Nous Officier Civil avons donné Lecture du Présent acte que nous avons Signé Lad. Jour Lieu et An

Marie Lupidon

Chaboisseur maire

L'an Mil huit Cent onze et le Vingt Cinq Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Est Comparue Gervaise Jouchoux Femme Haute du lieu de Chard Locatte Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a une heure du Matin Elle a mis au monde un Enfant du Sexe Feminin que Elle nous a presenté Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie. Lequel Enfant Est né de François Courdias Epouse d'Antoine Piallat Tisserand dud. lieu de Chard Lad. Declaration faite En presence de Bruno Desmeladier agé de quarante ans Cultivateur et de Antoine Coudeur agé de Soixante ans aussi Cultivateur haut dud. lieu de Chard lesquels Lad. Declarants ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis Et Interpellés Et Nous Officier Civil avons donné Lecture du Présent acte que nous avons Signé Lad. Jour Lieu et An

Marie Piallat

Chaboisseur maire

Claude Batiste

L'an Mil huit Cent onze et le Trois avril par devant nous antoine Chaboisier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est comparu jean Batiste
Cultivateur habitant du lieu de Sioseron Cuelle Commune lequel nous a presenté un Enfant de Sexe
Masculin ce dit jour a onze heures du soir en sa maison audit lieu de Sioseron et auquel
il a declaré donner le prenom de Claude lequel Enfant est né de Jeanne batiste Epouse
de guillaume batiste Cultivateur habitant dudit lieu de Sioseron laquelle declaration et
presentation faites en presence de jean Courdier age de cinquante Cinq ans et Blaize Chomion age
de cinquante ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Sioseron lesquels et le declarant ont declaré ne savoir
de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture a été faite du present acte que
nous avons signé ledit jour et an / Chaboisier maire

Joseph Vanillon

L'an mil huit Cent onze et le quatre avril pardevant nous antoine Chaboisier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est comparu francoize Bragiere Sage
femme habitante du lieu d'Aumas Cuelle Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a sept
heures du soir est né audit lieu d'Aumas un Enfant de Sexe Masculin que lui a presenté ce
Ce jourd'huij Comme dit est et auquel elle a declaré donner le prenom de Joseph
lequel Enfant est né de Marie Dumas Epouse de Jean Vanillon Cultivateur habitants
dudit lieu d'Aumas laquelle declaration faite en presence de Pierre Terrade agé de
soixante ans et Jaque Delour agé de cinquante cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu
d'Aumas lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que
lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboisier maire

Antoine Grange

L'an mil huit Cent onze et Six avril pardevant nous antoine Chaboisier maire et
officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est comparu jean grangé Cultivateur habitant
du lieu du moulin de Segrij Cuelle Commune lequel lequel nous a presenté un Enfant de Sexe
feminin né ce jourd'huij a six heures du matin dudit lieu declarant et Stephanie Coiffier son Epouse et
auquel il a declaré donner le prenom de Anne lesdites declaration et presentation faites en presence
de damien grangé agé de Cinquante ans et Marc Louge chirurgien agé de Cinquante ans
Cultivateurs habitant dudit lieu du moulin de Segrij lesquels et le pere de l'enfant ont declaré ne savoir
signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour
jour et an /

Chaboisier maire

Jeanne Mayet

L'an mil huit Cent onze et le huit avril pardevant nous antoine Chaboisier maire et
officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est comparu Marie Sauvadet fileuse habitante
du lieu de la bat Cuelle Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij est né audit lieu de la bat
et au domicile de son pere un Enfant de Sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a
declaré donner le prenom de jeanne lequel Enfant est né de Alexandre Grange
Antoine Mayet Cultivateur habitant dudit lieu de la bat ladite declaration faite
en presence d'Amant Chevard agé de Cinquante ans et Jeanne Dulour sa femme agée
de soixante Cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu de la bat lesquels et ladite declarante
que est la mere de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture
leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboisier maire

Pierre Chomion

L'an mil huit Cent onze et le neuf avril pardevant nous antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est comparu antoine Chevalier
gouverneur sage femme habitante dudit lieu de deux freres Cuelle Commune laquelle nous a
declaré que ce jourd'huij est né audit lieu de deux freres un Enfant de Sexe Masculin
quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Pierre lequel Enfant
est né de Jeanne Communal Epouse de damien Chomion Cultivateur habitant
dudit lieu de deux freres ladite declaration faite en presence de jean Goutte agé de quarante
quarante Cinq ans et Pierre Alexandre agé de Cinquante ans Cultivateur habitants
dudit lieu de deux freres lesquels et ladite declarante ont declaré ne savoir signer
de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé
ledit jour et an

Chaboisier maire

L'an mil huit Cent onze et le seize avril pardevant nous antoine Chaboisier maire
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eclaudelis est Comparu antoine Tourbier
pere Cultivateur habitant du lieu de Sioseron Cuelle Commune, lequel nous a presenté un

Jeanne Chauvet

l'enfant du sexe feminin ni ce jourdhuy a sept heures du soir et auquel il a été declaré donner le prenom de Jeanne lequel l'enfant est né de Jeanne 3.
Giroux Epouze d'antoine tonnelier Cultivateur dudit lieu de Lonzat habitants dudit lieu de Chez
les dites declaration et Representation faites par Pierre Lagrange age de soixante
ans et Benoit Demeclade age de quarante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Chez
lesquels et le declarant que dit Lagent de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis
après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an/

Chaboissier maire

Matthieu Bravard

L'an mil huit cent onze et le dix-sept avril par devant nous antoine Chaboissier
maire et officier de l'état civil de la Commune de Chandelis est comparu Jeanne Chadar sage
femme habitante dudit lieu de Montlin de cejourd'huy Lunette commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy
Jourdhuy a cinq heures du matin est né audit lieu de Chandelis Lunette commune un enfant du sexe
Masculin que lesdits nous présente et auquel elle a declaré donner le prenom de Matthieu
lequel Enfant est né d'antoinette de Nicolas Epouze d'antoine Bravard Bravard Cultivateur
dudit lieu de Lonzat habitants dudit lieu de Chez ladite declaration faite par Benoit Demeclade
Demeclade age de quarante ans et antoine tonnelier age de soixante ans Cultivateurs habitants dudit
lieu de Chez lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que
lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit lieu jour et an/

Chaboissier maire

Claude Verret

L'an Mil huit Cent onze et le Dix Sept avril par devant Nous Antoine Chaboissier maire
officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Jean Meunier Sage
femme haute demeurant dudit lieu de Montlin de cejourd'huy a Dix heures
du soir est né audit lieu de Chez de Lunette Commune un Enfant du Sexe Masculin que lesdits nous
présente lequel elle a declaré donner le prenom de Claude. lequel Enfant est fils de Marie
Marguet Epouze d'audré Verret Cultivateur dudit lieu de Montlin habitants dud. lieu de Chez
Sainte Superieure de Pierre Possedon age de Cinquante ans Cultivateur Lunette age de soixante ans
Cultivateurs habitants du bourg dud. Chandelis lesquels et la declarante ont declaré
ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd
jour et an/

Chaboissier maire

L'an Mil huit Cent onze et le Vingt Cinq avril par devant nous antoine Chaboissier maire et
officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis est Comparu antoinette Gouvignon Sage femme
haute admise par Lunette Commune laquelle nous a declaré que cejourd'huy Lettre audit lieu de
Lunas par mariage meme audit lieu de Chez Commune laquelle nous Présente lequel elle a declaré donner le prenom de
Claude. lequel Enfant est né de Marie Jeanne Benoit Epouze de Etienne Bernard Cultivateur dudit lieu de Longe habitants dudit
lieu de Chez ladite Declaration faite par Pierre Chandias age de Cinquante ans Cultivateur habitants dudit lieu de Chez
Pierre Chandias age de Cinquante ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Chez lesquels et la declarante
ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte
nous avons signé lesd jour et an/

Chaboissier maire

Claude Rouvet

L'an Mil huit Cent onze et le Vingt Cinq avril par devant nous Antoine Chaboissier maire et
officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis est Comparu Etienne Rouvet Meunier habitant du
lieu du Moulin du bord Commune de Chandelis lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né
Cejourd'huy a cinq heures du soir le auquel il a declaré donner le prenom de Claude lequel Enfant
Rouvet de Marie Viallis Epouze de Jean Rouvet Cultivateur dudit lieu de Longe habitants dudit lieu de Chez
lesdit Declaration la présentation faite par Antoine Dupuy age de Soixante Cinq ans Cultivateur dudit
Viallis aîné age de Cinquante ans Cultivateurs habitants dud. lieu de Longe lequel et la declarante
qui est Voisin de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite
du présent acte que nous avons signé lesd jour et an/

Chaboissier maire

Pierre Fargette

L'an Mil huit Cent onze le Vingt-Six avril Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Etat Civil Nouvet majeur habitant du lieu d'Ecoutin du Moulin des Bordes Lacette Commune lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin ce jourd'hui equatre heures du matin et auquel il a declaré donner le prenom de Pierre lequel Enfant Est né de ce matin Nouvet Epouze de Pierre Fargette Cultivateur de Rouget habitants dudit lieu du moulin des Bordes Ladite Declaration et presentation faites en Presence de Andre Viallis aimé age de Cinquante Et Antoine Lasagne Cultivateur habitants dudit lieu de Lorgnac lequel Et Ledit Declarant qui Est Voisin de l'Enfant ont declaré ne savoir signer de ce Enquis apres que Lecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé Ledit jour Et an

Chaboissier maire

Antoine Lupidon

L'an Mil huit Cent onze Et le vingt six avril Pardevant nous Antoine Chaboissier maire Et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Françoise Brugiere Sage femme habitante dudit Ecoutin dumas Lacette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a onze heures du matin Est ni de Lamaison de son pere une Enfant du Sexe Masculin quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel Enfant Est de Jean Lupidon Laboureur habitant dudit bourg Et de Jeanne Garrot Epouze de Claude Lupidon Laboureur habitants dudit Echandelis ladite Declaration faite en Presence de Pierre Lupidon age de Cinquante ans Cultivateur habitant dudit bourg lequel Et la Declarante Soixante aussi Cultivateurs habitants dudit bourg lesquels Et la Declarante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour Et an /

Chaboissier maire

Vitalle Dutour

L'an Mil huit Cent onze le Vingt huit avril Pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Françoise Brugiere Sage femme habitante dudit Ecoutin dumas Lacette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a onze heures du matin Est ni de Marie Moira Epouze de Jean Dutour Cultivateur de Rouget habitants dudit lieu de Lorgnac un Enfant du Sexe Masculin quelle Nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de Vitalle lequel Enfant Est de Jean Dutour Cultivateur de Rouget habitants dudit lieu de Lorgnac, ladite Declaration faite en Presence de Pierre Lezeau age de Soixante ans Et Claude Dumas Michalot age de Soixante Cinq ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Lorgnac lesquels Et ladite Declarante qui Est Parente Voisine de l'Enfant ont declaré ne savoir signer de ce Enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit Jour Et an

Chaboissier maire

Marie Reseuillet

L'an Mil huit Cent onze le Trois Mai Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jeanne Chadeau Sage femme habitante dudit Ecoutin du Moulin de ce lieu Lacette Commune laquelle nous a declaré que ledit jour Trois mai a huit heures du soir Est né de Legitime Mariage un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous a presenté Et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant Est né de Gilberte Nouget Epouze de Pierre Reseuillet Cultivateur de Rouget habitants dudit lieu de Lorgnac Et ladite Declaration faite en Presence de Joseph Dutour Cultivateur habitant dudit lieu de Lorgnac Voisin âgé de Cinquante ans Et Antoine Dutour Cultivateur habitant dudit lieu de Lorgnac âgé de Cinquante Cinq ans, Cultivateurs habitants dudit lieu de Lorgnac lesquels Et ladite Declarante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit Jour leur

Chaboissier maire

Joseph Clavelier

L'an Mil huit Cent onze le Cinq mai Pardevant nous Antoine Chaboissier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Marie Bravard fileuse habitante du bas Lacette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a Cinq heures du Matin Est ni un Enfant du Sexe Masculin quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de Joseph lequel Enfant Est né de Pierre Jorge Epouze d'Antoine Clavelier Cultivateur de Rouget habitants dudit lieu de bas Ladite Declaration faite en Presence de Jean Dutour Voisin âgé de Soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de bas lequel Et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis apres que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit Jour leur

Chaboissier maire

4. 5.

Grégoire Gérard

Lan mil huit cent onze le Cinq Mai Pardevant Nous antoine Chaboissier Maire officier de letat civil de la Commune dHeiltz le Maurupt Comparu antoinette gouvernaur femme habitante du lieu dessus dite en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a midy lest ne un lenfant du sexe Masculin quelle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Grégoire lequel lenfant lest un dagolbert Son epoux de Guillaume Gerard Cultivateur de long lt habitants dudit lieu de cette Commune par lad declaration faite en presence de Jean goutte agé de quarante Cinq ans le Laurent Simonet agé de Cinquante ans Cult.rs habitants dudit lieu de cette Commune lequels lad declarante et temoins ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quen a eu lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour lan susdits

Chaboissier maire

Claude Englade

Lan mil huit cent onze le Cinq Mai Pardevant Nous antoine Chaboissier Maire officier de letat civil de la Commune dHeiltz le Cpt Comparu Jeanne Chadue Sage femme habitante au mont lieu de gery dudit Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy lest ne en cette Commune un lenfant du sexe Masculin quelle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude lequel lenfant lest fils de Marguerite Travard Son epouse de Simon dudit lieu de Cloud lad declaration faite en presence de Pierre Coiffeur age de Cinquante ans le Bottier du vieux dorage de quarante ans Cult.rs dudit lieu de Cloud lequels lad declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quen a eu lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jour et an

Chaboissier maire

Jeanne-Marie-Souchon

Lan mil huit cent onze le dix Mai pardevant nous antoine Chaboissier Maire officier de letat civil de la Commune dHeiltz le Cpt Comparu Claude Souchon Cultivateur habitant du lieu de Deux freres lequel nous a presenté un lenfant du sexe Feminin né aujourdhuy a onze heures du matin de luy declarant et de marguerite Lorentier Son epouse auquel il a declaré donner le prenom de Jeanne-Marie ledit declaration et presentation faite en presence de Jean goutte agé de quarante Cinq ans et Jean Nicolas agé de soixante dix ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Deux freres et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an susdits

Chaboissier

Benoit Clavel

Lan mil huit cent onze et le dix Mai pardevant nous antoine Chaboissier maire officier de letat civil de la Commune dHeiltz le Cpt Comparu Simon Nicolas fileur habitant de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a huit heures du soir est ne un lenfant du sexe Masculin quelle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel lenfant est ne de Catherine Guillaume Son epouse de ce dudit lieu de Cloud habitants dudit lieu de quarel lad declaration faite en presence de Claude Chatelain laud age de soixante dix ans et Benoit Magnard age de Cinquante ans cultivateurs habitants dudit lieu de quarel lequels lad declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboissier maire

Catherine Lantelouve

Lan mil huit cent onze et le douze Mai pardevant nous antoine Chaboissier maire officier de letat civil de la Commune dHeiltz le Cpt Comparu Claude Guillaume fileur habitant de quarel cette Commune laquelle nous a declaré que le jourdhuy a six heures du matin est ne un lenfant du sexe feminin quelle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine lequel lenfant est ne de Marie Nicolas Son epouse de ce dudit lieu de quarel lad declaration faite en presence de Benoit Magnard age de Cinquante ans et Claude Servet age de quarante ans cultivateurs habitants dudit lieu de quarel lequels lad declarante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboissier

Lan mil huit cent onze et le quatorze Mai pardevant nous antoine Chaboissier maire officier de letat Civil de la Commune dHeiltz le Cpt Comparu Marguerite Grenouille fileuse habitante dudit Cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du soir est né un lenfant du sexe Masculin quelle nous a presenté et auquel elle a declaré donner le prenom

Antoine Sabatier

le prenom de Antoine lequel Enfant Vit de Marie terrafe Epouse dantoine Sabatier Cour delongt habitants dudit lieu Dumas. ladite declaration faite par Jeanne dejeune Epouse dun age de Cinquante ans Et dantoine Caumont age de soixante ans cultivateur habitants dudit Chabanolles Et ladeclarante quitte Laquelle dit Enfant ont declare ne savoir signer de ce Requis, apres que lecture leur a ete faite de Present acte que nous avons signe ledit jour Et an Susdits Requis Et Requit

Chaboisier maire

Francoize Dumas

Lan mil huit Cent onze Et le dix Sept Mai pardevant nous antoine Chaboisier maire Et officier detat Civil delacommune dElbandelis Est Comparue francoize brugiere Sage femme habitante audit Dumas Cultte Commune laquelle nous a declare Que ce jourdhuij a Cinq heures de matin Est nee un Enfant de Sexe feminin quelle nous a presente Et auquel elle a declare donner le prenom de francoize lequel Enfant Est fille de mag delaine Dumas Epouse de Claude Claude Dumas Cultivateur delongt habitants dudit lieu de mas ladite declaration faite par Pierre terrafe age de Soixante ans Et de Claude Dumas Michelot age de soixante Cinq ans Cultivateurs habitants dudit Dumas lesquels Et la declarante ont declare ne savoir signer de ce Requis apres que lecture leur a ete faite du present acte que nous avons signe ledit jour Et an

Louis Chanion

Chaboisier maire

Lan Mil huit Cent onze Le Vingt trois Mai pardevant Nous Antoine Chaboisier Maire officier de letat Civil de la Commune Delbandelis Est Comparu Marguerite Grollet fille majeure habitante de ce present Cultte Commune laquelle Nous a declare que ce jourdhuy a une heure du Matin Est ne un Enfant de Sexe Masculin quelle Nous prie de vouloir donner le prenom de Louis. lequel Enfant Est ne de Pierre Pouchon Epoux de Jeanne Chanion fils delongt habitants dud. lieu de mes fonts. ladite declaration faite par Presence de Jean Goutte age de quarante Cinq ans Et Jean Robinet age de Soixante dix ans Cultivateurs habitants dud. lieu de mes fonts lesquels Et ladite declarante ont declare ne Savoir Signer de ce Requis apres Lecture leur a ete faite du Present acte que Nous avons signe Ledit jour Et an

Etienne Gaivet

Chaboisier Dinaire

Lan Mil huit Cent onze Le Trente un Mai pardevant nous antoine Chaboisier maire officier detat Civil de la Commune delbandelis Est Comparu Antoine Gaivet Cultivateur delongt habitant Dudit lieu de Chabanolles Cultte Commune lequel nous a presente un Enfant de Sexe Masculin Ne Ce jourdhuy a Cinq heures du Soir dudit declarant Et de Jeanne Conpalat Epouse dudit declarant ladite declaration faite par Presentation Et Requit de donner le prenom de Etienne Ledit Enfant Est ne de Etienne Pouchon age de Soixante ans Et de Marguerite Chabanolles age de Soixante ans Cultivateurs habitants dudit Chabanolles Lesquels Et les Temoins Et declarant ne Savoir Signer de ce Requis apres Lecture faite du Present acte que Nous avons signe Ledit jour Et an

Marie Redon

Chaboisier maire

Lan Mil huit Cent onze Le Neuf Juin pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de letat Civil de la Commune Delbandelis Est Comparu Antoine Redon Cultivateur delongt habitant Dudit lieu de Sanguerade Cultte Commune lequel nous a presente un Enfant de Sexe feminin Ne Ce jourdhuy a Sept heures du Matin de ce jourdhuy Declarant Ledit Antoine Redon Cultivateur son Epouse laquelle il a declare donner le prenom de Marie. ledit declaration de Presentation faite par Pierre Pujadou age de Cinquante ans Cultivateur habitant de Soixante ans Cultivateur habitant du bourg dudit Delbandelis Etoute Lecture de Temoins declare ne Savoir Signer de ce Requis apres Lecture leur faite du Present acte que Nous avons signe ledit jour Et an

Chaboisier maire

Marie Hampeaux

L'an mil huit Cent onze le Dix Juin Pardevant Nous antoine Chaboisier Chabaissier-Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Belvandelis Est Comparu Antoine Champeaux fils dauget Laquet Jardinier de Condeyrac Lunette Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin Né Ce Jourdhuy Detoit de Paray et de Marie Vigerie Son Epouze et auquel il a declaré donner le Prenom de Marie Lecl. Declaration et Presentation faites Par le Comparant Pierre Pouzieux agé de Cinquante ans et Antoine Caumont agé de Soixante ans Cultivateurs hauts Jardiniers Bourg de Belvandelis, Lesquels Pere et Temoins ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis apres Lecture leur a été faite Du Present acte que Nous avons Signé Lecl. Jour et an / Chaboisier maire

Marie Vigerie

Antoine Caumont

L'an mil huit Cent onze et le treize Juin Pardevant nous Antoine Chaboisier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Belvandelis Est Comparu Antoine Caumont Cultivateur habitant de la Faje Lunette Commune lequel nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin né Ce Jourdhuy a Sept heures du Soir Dudit Declarant et de Jeanne Antoine Son Epouze et auquel il a declaré donner le Prenom de Antoine Dits Declaration et Presentation faites Par le Pere de Pierre Pouzieux agé de Cinquante ans et Jean Larsche agé de Cinquante ans Cultrs hauts Dud. lieu de la Faje Lequels et le Pere de l'Enfant ont declaré ne Savoir Signer de ce Requis apres que Lecture leur a été faite de Present acte que Nous avons Signé Lecl. Jour et an / Chaboisier maire

Françoise Chassaigne

L'an mil huit - Cent onze et le Dix-Sept Juin Pardevant nous Antoine Chaboisier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Belvandelis Est Comparu Noel Chassaigne Cultr haut de la Faje Lunette Commune lequel nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin né Ce Jourdhuy a huit heures du matin Dudit declarant et de Marie Chalumbaud Son Epouze et auquel il a declaré donner le Prenom de Françoise Lecl. Declaration et Presentation faites Par le Pere de Pierre Pouzieux agé de Cinquante ans et Jean Larsche agé de Cinquante ans Cultrs Tous Dud. lieu de la Faje Et ont les Pere et Temoins declaré ne Savoir Signer de ce Requis apres que Lecture leur a été faite du Present acte que nous avons Signé Lecl. Jour et an / Chaboisier maire

Marie Bourrerie

L'an mil huit Cent onze et le Vingt Cinq Juin Pardevant nous Antoine Chaboisier Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Belvandelis Est Comparu Antoine Bourrerie Cultr de Long habitant du lieu de Lonzeyras Lunette Commune lequel nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin né Ce Jourdhuy a quatre heures du Soir Dudit Declarant et de Jeanne Antoir Son Epouze Et auquel il a declaré donner le Prenom de Marie Lecl. Declaration et Presentation faites Par le Pere de Pierre Pouzieux agé de Cinquante ans et Antoine Caumont agé de Soixante ans Cultrs Tous Dud. lieu et Bourg Dud. Belvandelis Et ont les Pere et Temoins declaré ne Savoir Signer de ce Requis apres que Lecture a leur a été faite Du Present acte que nous avons Signé Lecl. Jour et an / Chaboisier maire

Benoit Vallis

L'an mil huit Cent onze et le Vingt-Sept Juin Pardevant nous Antoine Chaboisier maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Belvandelis Est Comparu Antoine Vallis Cultivateur Habitant du lieu de Longeas Lunette Commune lequel nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin né Ce Jourdhuy a huit heures du matin de Lui Declarant et d'Anne Tauzy Son Epouze Et auquel il a Declaré donner le Prenom de Benoit Lecl. Declaration et Presentation faites Par le Pere de Antoine Tauzy agé de Soixante ans Et Alexandre Langeliat agé de quarante ans Cultivateurs Habitants Dudit lieu de Longeas Et ont les Pere et Temoins Declaré ne Savoir Signer de ce Requis apres que Lecture leur a été faite Du Present acte que nous avons Signé Lecl. Jour et an / Chaboisier maire

Marie Dutour

L'an Mil huit Cent onze Le Vingt huit Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil De La Commune De Chandelis Est Comparu Pierre Dutour Cultivateur habitant Du lieu De Laugrade Quelle Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin Né Ce Jourdhuy a Cinq heures du Soir de lui Declarant Etre Francoize Laurie Son Epouze Lequel il nous a Declaré Donner Le Prenom de Marie Ledit Declaration Et Presentation Faites En Presence De Pierre Lupidon age de Cinquante ans Et Antoine Canut age de Soixante ans Cultivateurs Habitants Du Bourg Dud. Chandelis Lequels Est Apres Lecture Faite Dudit Enfant ont Declaré Ne Savoir Signer De Ce Enquis, Apres Quelecture Leur a Été Faite Du Present Acte que Nous avons Signé Lesd. Jour Et An / Chaboisseau maire

Michelle Soulud

L'an Mil huit Cent onze Le Neuf Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire Officier De L'Etat Civil De La Commune De Chandelis Est Comparu Pierre Pointud Cultivateur Habitant Du lieu De Lagrange Lucette Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin Né Ce Jourdhuy Dudit Declarant Lui De Marie Denuelade Son Epouze Lequel il a Declaré Donner Le Prenom De Michelle Ledit Declaration Et Presentation Faites En Presence De Jean Larochie age De Cinquante ans Et Jean Gardy age de Quarante Cinq ans Cultivateurs Habitants Dudit Lieu De Lagrange Tous Temoins Declarés Ne Savoir Signer De Ce Enquis, Apres Quelecture Leur a Été Faite Du Present Acte que Nous avons Signé Lesd. Jour Et An /

Chaboisseau maire

Robert-François Force

L'an Mil huit Cent onze Le Seize Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil De La Commune De Chandelis Est Comparu Jeanne Chadeuil Veuve Habitante Du lieu Du Moulin Degery Lucette Commune Lequel Nous a Declaré Que Ce Jourdhuy a Six heures Du Soir Et En Legitime Mariage Avec Pierre Lauquel Elle a Declaré Donner Le Prenom De Robert-François Lequel Enfant Est Ne De Ce Matin Dudit Lieu Du Moulin De Gery Ledit Declaration Faite En Presence De Mathieu Longechal Epoux De Claude Force Cultivateurs Habitants Dudit Lieu Du Moulin De Gery Ledit Longechal age De Cinquante Cinq ans Et Ledit Force age De Cinquante ans Cultivateurs Habitants Dudit Lieu Du Moulin De Gery Lesquels Et Ledite Declarante Et Lesdits Pere Et Mere Dudit Enfant ont Declaré Ne Savoir Signer De Ce Enquis, Apres Que Lecture Leur a Été Faite Du Present Acte que Nous avons Signé Lesd. Jour Et An /

Chaboisseau maire

Etienne Coudeyras

L'an Mil huit Cent onze Le Vingt huit Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier De L'Etat Civil De La Commune De Chandelis Est Comparu Jean Coudeyras Cimentier Habitant Du lieu De Laugrade Quelle Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin Né Ce Jourdhuy a Sept heures Du Soir de lui Declarant Et En Legitime Mariage Avec Marie Pouchon Son Epouze Lequel il a Declaré Donner Le Prenom De Etienne Ledit Declaration Et Presentation Faites En Presence De Etienne Pouchon age De Quarante ans Et Jean Goutte age de Quarante Cinq ans Cimentiers Tous Temoins Declarés Ne Savoir Signer De Ce Enquis, Apres Que Lecture Leur a Été Faite Du Present Acte que Nous avons Signé Lesd. Jour Et An

Chaboisseau maire

Anne Desusclade

L'an Mil huit Cent onze Le Vingt quatre Août Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire Officier De L'Etat Civil De La Commune De Chandelis Est Comparu Antoinette Longechal Fileuse Habitante Du Moulin Degery Lucette Commune Laquelle Nous a Declaré Que Ce Jourdhuy a Deux heures Du Matin Elle Est Accouchée D'un Enfant Du Sexe Feminin Que Nous Présente Et Auquel Elle a Declaré Donner Le Prenom De Anne Lequel Enfant Et Elle Est Née De Anne Vauzilhou Epouze D'Antoine Desusclade Voiturier Habitant Dudit Lieu Du Moulin De Gery Ledit Declaration Faite En Présence De Damien Granges age De Cinquante ans Et Jean Granges age De Trente Cinq ans Manouvriers Habitants Dudit Lieu Du Moulin De Gery Lesquels Et Ladite Declarante Et Lesdits Pere Et Mere Dudit Enfant ont Declaré Ne Savoir Signer De Ce Enquis, Apres Que Lecture Leur a Été Faite Du Present Acte Que Nous avons Signé Lesd. Jour Et An /

Chaboisseau maire

Michel Fontbonne

L'an mil huit cent onze le vingt Sept Novembre Pardevant nous Antoine Chaboisier Maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis Est Comparu François Fontbonne Marechal ferrand habitant du bourg dud. Chandelis lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin Né Ce jourdhuy a dix heures du Matin de lui declarant etre de Légitime Mariage Son Epouse Laquelle il a declaré donner le prénom de Michel. Lecture Declaration Représentation faite Le Présent Acte de Naissance aux Comparants et Témoins Françoise Courdot agée de Cinquante ans Et Antoine Bouvet agé de quarante ans Cabaretiers Habitants dud bourg de Chandelis Lesquels ont signé avec Nous Le Père de l'Enfant Le Présent Acte après Lecture faite pour tout Jour Mars / Chaboisier maire Fontbonne Edmée Courdot

Jeanne-Marie Ifractet

L'an mil huit cent onze le quatre decembre Pardevant nous Antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu Gabriel Ifractet Cultivateur habitant dudit lieu de Lagibaudie En cette Commune lequel nous a présenté un Enfant de Sexe Féminin Né Ce jourdhuy a onze heures du matin dudit jour de Catherine Magnol Son Epouse auquel il a déclaré donner le prénom de Jeanne Marie, Lecture Declaration Représentation faite Le Présent Acte de Naissance en présence de Jean George Marie Chaboisier Propre Cultivateur habitant dudit lieu de Lagibaudie âgé Le Premier de Trente ans Le Second de Soixante ans dud Jean George Marie Chaboisier Lesquels Lecture faite ont déclaré ne savoir signer de ce requis après Lecture faite du Présent Acte que nous avons signé Les Jour Mars / Chaboisier maire Chaboisier

Françoise-Marie Bouvet

L'an mil huit cent onze Le Treize decembre Pardevant nous Antoine Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu Antoine Bouvet marechal ferrand et Cabaretier habitant du bourg de Chandelis lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Féminin né ce jourdhuy Lendemain mois a dix heures du soir dudit jourdhuy de Françoise Magnol Son Epouse auquel il a déclaré donner le prénom de Françoise-Marie, Lecture Declaration Représentation faite, En présence de Jean Courdot garde de bois Cabaretier agé de Cinquante ans de Jean Fontbonne marechal ferrand Cabaretier agé de Soixante quatre ans Tous Les deux habitants dud Chandelis Lecture faite des Lesdites Représentation Acte en notre Mairie civil après Lecture faite de tout Les Père Témoins Signé Représentation Acte en notre Mairie civil après Lecture faite de tout Les Père Témoins Jour Mars. Chaboisier maire Fontbonne Edmée Courdot

Clos Le Présent Acte par Nous Antoine Chaboisier Maire de la Commune de Chandelis Soussigné Ce trente decembre mil huit Cent Onze / Chaboisier maire

ANNÉE 1812.

MAIRIE
d'Echandelis.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Issoire

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1812.

*PAR Nous* Guillaume Billet, *président du Tribunal de première instance séant à* Issoire *arrondissement d'*Issoire *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissances pendant l'année mil huit cent douze, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* six *feuillets.*

*Fait double, à* Issoire *le* vingt cinq *décembre mil huit cent onze.*

Jeanne Coquet

Lan Mil huit Cent Douze le douze Janvier Pardevant Nous Antoine Chabrespine Maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jacques Coquet Cultivateur habitant de Chandelard Lacotte Commune laquel nous a présenté un enfant de Sexe Feminin Né Ce Jourd'huy a quatre heures du soir Et nous a déclaré vouloir donner le Prénom de Jeanne. Lad. declaration Et presentation faites En Présence de Jacques Marry Cultivateur habitant du Lieu de Lospedal Lacotte Commune dudit Echandelis Majeur âgé de Cinquante ans Cultivateur habitant du Lieu de Lospedal Lacotte Commune dudit Echandelis, Declaré ne savoir Signer de ce Requis après Lecture faite de Ces Presentes Acte Suivant la Loi nous avons Signé Lad. Jeanne Coquet Chabrespine Maire

Lan Mil huit Cent Douze le douze Janvier Pardevant Nous Antoine Chabrespine Maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Est Comparu Jacques Coquet Cultivateur habitant Chandelard Lacotte Commune laquelle Nous a déclaré que le vingt deux du présent mois a onze heures du soir Elle Accouché En Son Domicile de Sexe feminin qu'elle Nous présente Et auquel Elle a déclaré donner le Prénom de Claire. Lequel Enfant Est Né de Marie Dodun Epouse de Guillaume Mauc Cultivateur de Longe habitante dudit Chandelard Lacotte Commune Lad. declaration faite En Présence de Pierre Puy Jean âgé de Cinquante ans Cultivateur Commune dudit Echandelis Lequel a déclaré ne savoir Signer de ce Requis après Lecture faite de Ces Presentes Acte Suivant la Loi nous avons Signé Lad. Jeanne Coquet Chabrespine Maire

Claire Mauc

Marc-Antoine Roucoud

L'an mil huit Cent Douze le Vingt huit Janvier Pardevant nous Antoine Chaboiseau maire officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparus Antoinette Chaboiseau femme de Mr Bourg D'Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a Sept heures du matin Est né un Enfant Mle a sa maison de son pere de sexe masculin qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré Donné le prenom de Marc Antoine, lequel Enfant Est né de mariage de Mr André Roucoud Cabaretier habitant du Bourg D'Echandelis la declaration faite en presence d'Antoine Camut agé de soixante ans Cultr habitant du bourg d'Echandelis lequel Et la comparante qui Et lecture faite du present acte ont declaré ne savoir signer de ce requis Et interpellé suivant la loy Et nous avons signé ledit jour Et an que dessus. Chaboiseau maire

Jeanne Anglade

L'an mil huit Cent Douze Et le trois Fevrier Pardevant nous Antoine Chaboiseau maire Et officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparus Françoise Brugeres Sage femme habitante au mas de cette Commune Laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a Cinq heures du matin Est né en la maison de son pere un Enfant de sexe Feminin qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré Donné le prenom de Jeanne Enfant Est né de Jeanne Boyet femme de Jean Anglade Cultr habitant du lieu de la Fontaine en cette Commune, la declaration faite En presence de Jean Pierre Anglade agé de soixante Cinq ans Et Annet Pouchet agé de Cinquante huit ans Cultrs habitant du lieu de la Fontaine lequel Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a Été faite de l'present acte que nous avons signé ledit jour Et an que dessus. Chaboiseau maire

Anne Pouget

L'an mil huit Cent Douze Et le Dix huit Fevrier Pardevant nous Antoine Chaboiseau maire Et officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparus Françoise Brugeres Sage femme habitante au mas de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a dix heures du matin Est né en la maison de son pere un Enfant de sexe Feminin qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré Donné le prenom de Anne Enfant Est né de mariage de Etienne Pouget femme de Jean Pouget Manouvrier habitant du Fautpastre en cette Commune, la declaration faite En presence d'Antoine Camut agé de soixante ans Et de Pierre Pupidoux agé de Cinquante ans Cultrs habitant du bourg D'Echandelis lequel Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a Été faite de l'present acte que nous avons signé ledit jour Et an que dessus. Chaboiseau maire

Louis Clot

L'an mil huit Cent Douze Et le Vingt Cinq Fevrier Pardevant nous Antoine Chaboiseau maire Et officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparus Françoise Brugeres Sage femme habitante au mas de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy Vingt Cinq du present a onze heures du Soir Est né au lieu de Buisson en cette Commune un Enfant de sexe masculin qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donné le prenom de Louis lequel Enfant Est né de Clavelier Epouze Dannet Clot Cultr de long habitant du lieu de Buisson, la declaration faite En presence de Antoine Largette agé de cinquante trois ans Et Antoine Liberte agé de soixante ans Cultrs habitant du lieu de Buisson les quels Et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis apres que lecture leur a Été faite du present acte que nous avons signé ledit jour Et an. Chaboiseau maire

L'an mil huit Cent Douze Et le Vingt Neuf Janvier Pardevant Nous Antoine Chaboiseau Maire Et officier de l'Etat Civil de la Commune de Echandelis Est Comparus Marie Pouget habitante au lieu de Chantelle Commune laquelle Nous a declaré que Ce jourdhuy a onze heures du matin Est

Jeanne Dumas

...Duchat un enfant du sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré 2 f.
donner le prenom de Jeanne. Lequel enfant est né de Marie Condevitte Epouze d'antoine
Dumas Cuir de long habitants dud. lieu du Cheil, lad. declaration faite en presence de Annet
Champrouse et de Pierre Grenouille Cultivateurs habt. dud. lieu du Cheil le premier agé de
cinquante ans et le second de soixante ans lesquels et la comparante qui est l'ayeule de l'enfant ont
declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons
signé led. jour et an. Chaboissier maire

Blaize Communal

L'an mil huit cent douze et le premier Mars pardevant nous Antoine Chaboissier maire et
officier de l'etat civil de la commune de Chandelis est comparue Françoise Brugiere sage femme
habitante a Chabreyras en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du
matin est né au lieu de Chabreyras en cette commune un enfant du sexe masculin qu'elle nous
presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Blaize. Lequel enfant est né d'anne
Chanlud Epouze d'antoine Communal cuir de long habitants dud. lieu de Chabreyras. lad. declaration
faite en presence de François Fouchon agé de trente huit ans et d'annet Fouchon agé de cinquante six ans
cultivateurs habt. dud. lieu de Chabreyras lesquels et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture
leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an.
Chaboissier maire

Blaize Fauzet

L'an mil huit cent douze et le dix Mars pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de
l'etat civil de la commune de Chandelis est comparu Barthelemy Fauzet cultivateur habt. du lieu de Fiosson
en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy au dit lieu de Fiosson
a dix heures du matin de Marie Fouchon Epouze de Claude Fauzet cuir de long habt. dud. lieu de Fiosson
et auquel il a declaré donner le prenom de Blaize. lad. declaration et presentation faites en presence de
Jean Coudia agé de soixante ans et de Blaize Chouvon agé de cinquante huit ans cultivateurs habts. dud.
lieu de Fiosson lesquels et led. comparant qui est l'ayeul de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis
apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier
maire

Catherine Coudeyras

L'an mil huit cent douze et le seize Mars pardevant nous Antoine Chaboissier maire et
officier de l'etat civil de la commune de Chandelis est comparue anne Pointud Sage femme habitante au lieu de
deux freres en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a dix heures du matin est né au lieu de
deux freres un enfant du sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine
lequel enfant est de Catherine Magaud Epouze d'antoine Philippes Coudeyras cuir de long habt. dud. lieu de
deux freres lad. declaration faite en presence de Pierre Renaudias agé de cinquante huit ans et Laurent
Bion agé de cinquante sept ans cultivateurs habitants dud. lieu de deux freres lesquels et la comparante qui est l'ayeule
de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte que
nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Catherine Pupidou

L'an mil huit cent douze et le vingt mars pardevant nous Antoine Chaboissier maire et officier de
l'etat civil de la comune de Chandelis est comparue Françoise Brugeres sage femme habitante au mas en cette commune
laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a cinq heures du soir est né un enfant du sexe feminin quelle nous presente
et auquel elle a declaré donner le prenom de Catherine lequel enfant est né de antoinette Fougeres Epouze de
Claude Pupidon cuir de long habt. du bourg dud. Chandelis, lad. declaration faite en presence d'antoine Camut
agé de soixante ans et pierre Pupidon agé de cinquante ans cultivateurs habts. du bourg dud. Chandelis lesquels
et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite du present acte
que nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

Françoise Dutour

L'an mil huit cent douze et le vingt deux mars pardevant nous antoine Chaboissier maire et
officier de l'etat civil de la comune de Chandelis est comparue Jeanne Chadier sage femme habitante au moulin
Gery en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du soir est né un enfant du sexe
feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Françoise lequel enfant est né de

Marie Salfse Epouze De georges Coutour Cuier Delongt haut Dud lieu Delabatou Lad ou Lad acomplie
Lamore, Lad Declaration faite Lupremmede antoine Cumut agé de soixante ans Lupprime pujed ou gl
de Cinquante ans Cultr haut Du bourg Dud Echandelis lequel Lad la Comparante ont Declare ne savoir
Signer de Lequis agréé que Lecture leur a été faite Dupresent acte que nous avons Signé Lesd
jour Lean. Chaboyser maire

Lan mil huit Cent Douze Lele Vingt Sin Mars Nardevant Nous Antoine Chaboisier
Marie officier Dellat Civil de la Commune Dechandelis Lad Comparu Jeanne François Sougères Sage
femme habitante audit Lieu Laquelle Nous a declaré que Ejourdhuy a Sinc heures Du
matin Lad Nous a été auLieu de Sa Demeure Judicaire gratelle Nous présente
Leanquel Lle a declaré donner Le prénom de Louize, Lequel Lenfant Lad Lle a dit De Lad Marie Dutour
Epouze de Marie Sougeres, Cuier de Longt habitants dud Lieu de Sa Part Lad Declaration faite
Lupresence de Marie Chanion Le jeune Lourdeis Cultivateurs habitant du Dit Lieu de Sa Part de
Premier agé de Cinquante trois ans Lele Second de Soixante ans Lequel Lela Comparante ont
Declaré ne Savoir Signer de Lequis agréé que Lecture Leur a été faite Dupresent acte que
nous avons Signé Lesd jour Lean. Chaboyser maire

Louize Sougeres

Lan mil huit Cent Douze Lele Vingt huit Mars Nardevant Nous Antoine Chaboisier maire Lofficier
Lofficier Dellat Civil de la Commune Dechandelis Lad Comparu Jeanne Marie Sougeres Sage femme
Lieu de la habitante audit Lieu Laquelle Nous a declaré que Ejourdhuy a Neuf heures du matin Lad Nous
matin Lad Nous a été auLieu de Sa Demeure Judicaire gratelle Nous présente Leanquel Lle a declaré donner Le prénom
Claude Lequel Lenfant Lad Lle a dit De Jacque Charles Epouze de Letat Dudevier Cuier de Longt haut dud
Lieu de la habitant Ejourdhuy a Lequel Lenfant Lad Declaration faite Lupresence de Claude Navard agé de Cinquante
ans Ladamoiselle Letour agée de Soixante ans Cultrs hauts dud Lieu de la habitant Lequel Lela Comparante ont declaré ne
Sabiz Lequel Lenfant ont declaré ne Savoir Signer de Lequis agréé que Lecture Leur a été faite Dupresent
acte que nous avons Signé Lesd jour Lean. Chaboyser maire

Claude Duchesir

Lan mil huit Cent Douze Le Vingt huit mars Nardevant nous antoine Chaboisier maire Lofficier de
Letat Civil de la Commune Dechandelis Lad Comparus Anne David Veuve hâte du Lieu de deux fleurs
En Cette Comune laquelle nous a declaré que Ejourdhuy a Six heures Du matin Lad né au Lieu de Leur
un Lenfant de Leur Commun quelle nous présente Lequel Lle a declaré donné Le prénom de Marie
Lequel Lenfant Lad né de marie ponchon Epouze de georges Coudeiras Cuier de Longt haut dud Lieu de deux fleurs
Lad Declaration faite Lupresence de Laurent bion agé de Cinquante huit ans Le quel Lela declarante qui Lad Lenfant
agé de Cinquante Sept ans Cultr haut dud Lieu de deux fleurs Lequel Lela declarante qui Lad Lenfant
de Lenfant ont declaré ne Savoir Signer de Lequis agréé que Lecture Leur a été faite Dupresent acte
que nous avons Signé Lesd jour Lean. Chaboyser maire

Marie Conchon 2as

Lan mil huit Cent Douze Le Vingt huit mars Nardevant nous antoine Chaboisier maire Lofficier de
Letat Civil de la Comune Dechandelis Lad Comparus marie anglade Veuve hâte du Lieu duquel En Cette
Comune laquelle nous a declaré que Ejourdhuy a Sept heures du Soir Lad né au Lieu de Leur Lenfant de Leur Commun quelle
nous présente Lequel Lle a declaré donné Le prénom de Françoise, Lequel Lenfant Lad né de marie ponchon
Epouze de pierre Sougeres Cuier de Longt haut dud Lieu de Lad, Lad Declaration faite Lupresence de
Laurent Flotte agé de Soixante ans Le Renoit grenouille agé de Soixante ans Cultrs hauts dud Lieu
duquel Lequels Lela Comparante qui Lad Lenfant de Lenfant ont declaré ne Savoir Signer de Lequis
agréé que Lecture Leur a été faite Dupresent acte que nous avons Signé Lesd jour Le an.
Chaboyser maire

Jeanne Sougeres

Lan mil huit Cent Douze Le Trente un mars Nardevant nous antoine Chaboisier maire Lofficier de
Letat Civil de la Comune Dechandelis Lad Comparus François Sougeres Sage femme hâte au dit Lieu de
En Cette Comune laquelle nous a declaré que Ejourdhuy a Trois heures Du Soir Lad né au dit Lieu de
Chabiejros En Cette Comune un Lenfant Du Sexe masculin quelle nous présente Lequel Lle a
declaré donné Le prénom de Antoine Lequel Lenfant Lad né de antoinette marquet Epouze de Jean

Antoine Pouchon 3

Jean ponchon Cuir de long thaut dud lieu de chabrieres Lad Declaration faite luy Signé de
françois ponchon age de trente huit ans Sd damien ponchon age de Cinquante cinq ans Cult.rs thaut
dud lieu de Chabrieres lesquels Lad Comparante ont Declaré ne savoir Seq[uoi]r de ce requis a prés que
Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les Jour Lan[nées].

Chaboisier maire

L'an mil huit Cent trente trois le Deux avril Pardevant nous antoine Chaboisier maire officier de
l'Etat civil de la comune D'Echandelis Est Comparu Damien Dutour Cult.r thaut dulieu de Labat lequel
Comune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né Ce jourdhuy a onze heures Dimatin de
Sa mariage aud lieu de labat Lequel il a declaré Donner le prenom de Marie lequel Enfant Est fils de
Cesar Dutour Cultivateur Cuir de long thaut dud lieu de labat, Lad Declaration de
presentation faite En presence D'Antoine Canuet age de soixante ans Cultivateur Cuir de long thaut
aud lieu de labat Lequel a declaré ne savoir Signer de ce requis Ce que nous avons fait Et
Declaré ne savoir Seq[uoi]r de ce requis a prés que Lecture leur a été faite du present acte que
nous avons signé les Jour Lan[nées]. Chaboisier maire

Marie Dutour

Lan mil huit Cent Douze le Deux avril Pardevant Nous Antoine Chaboisier Maire officier de
l'Etat Civil de la Comune D'Echandelis Est Comparu Catherine Goutte femme habitante dud
lieu Comune laquelle Nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures dumatin Est Ne un enfant
du Sexe feminin que lad Nous a presenté lequel Elle a declaré donner Le prenom de Catherine
Lequel Enfant Est fils de Jeanne Lagrange femme de Claude Dutour Cuir de long habitant dud
lieu dumas ou Est accouchée Lad Comune Lad Declaration faite En presence de Claude Dumas Michalon de
Pierre Terrasse Cultivateurs thaut dud lieu dumas Lequel Et la Comparante ont déclaré ne savoir
signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite du present acte que Nous
avons signé Les jour mois Lan[nées] / Chaboisier maire

Catherine Dutour

Lan mil huit Cent Douze le Deux avril Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de
l'Etat Civil de la Comune D'Echandelis Est Comparu Louis Longechal Cultr thaut dumas dud lieu
Lequel Nous a presenté un enfant du Sexe feminin Né Ce jourdhuy a Deux heures du
Soir Lequel il a declaré Donner Le prenom de Anne Lequel Enfant Est fils de
Gervais Dautoine Longechal Cuir de long habitant dud lieu dumas Et de Catherine Peyrol de
Presentation faite de la Comune Dantoine Canuet age de soixante ans Cultivateur Cuir de long
habitant aud lieu dumas Lequel Et la Comparante ont déclaré ne savoir Signer de ce requis
après que Lecture Leur a été faite du present acte que Nous avons signé Les jour mois Lan[nées] /
Chaboisier maire

Anne Longechal

Lan mil huit Cent Douze le quatre avril Pardevant Nous Antoine Chaboisier maire
officier de l'Etat Civil de la Comune D'Echandelis Est Comparu Louis Parrot Cultivateur thaut dud lieu
de Puyson barrier lusette Comune lequel Nous a presenté un enfant du Sexe Masculin fils de
Soir Lequel il a declaré donner Le prenom de Antoine Lequel Enfant qui Est fils de feu Claude
Vidal de Catherine Parrot Epouse D'Antoine aux Lade Cuir de long thaut dud Lieu dubuisson Lad
Declaration Et presentation faite En presence de Antoine Faigette age de Cinq ans Cinq ans Et
Antoine Liberton age de soixante Cinq ans Cultr thaut dud lieu dubuisson Lequel Et la Comparante
qui Est l'aieul de l'Enfant ont déclaré ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été
faite du present acte que Nous avons signé Les jour mois Lan[nées] / Chaboisier maire

Catherine aux Lade

L'an Mil huit Cent Douze le Six avril Pardevant moi Antoine Chaboisier maire officier
de l'Etat civil de la Comune D'Echandelis Est Comparue antoinette Longechal femme habitante du lieu
du mouchindegerij En Cette Comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy A quatre heures Du Soir
Est né aud lieu du mouchindegerij un Enfant du Sexe masculin quelle nous Presente Lequel Elle

Benoit-athanaze-prudence Barthelay

a Declaré Donné le prenom De Benoit-athanaze-Prudence lequel Enfant Issu
De Jeanne Desurdade Epouze De Benoit Barthelay Charpentier habitant Dud lieu De
maulinedegerij. Lad Declaration faite En presence De Damien grange agé de Cinquante Cinq ans
Et louis Longechal agé de Soixante ans Cultivateurs habitants Dud lieu De maulinedegerij lequels Et les
Comparantes qui Ont Declaré ne Savoir Signer De Enquis a prié que Lecture
Leur a été faite Du Present acte que nous avons Signé Les Jour Et An

Charboisier

Prudence Pontard

L'An mil huit Cent Douze Et le Dix avril Pardevant nous Antoine Chaboisier maire Et
officier De letat Civil De la Comune D'Echandelis Est Comparus antoinette Vaurillon femme haute
a lopied at Lie Cette Comune laquelle nous a declaré que ce Jourdhuij a une heures Du Soir Est né
un Enfant Du Sexe Feminin quelle nous presente Et auquel Elle a Declaré Donner le prenom De
Anne lequel Enfant Est né De antoinette batiste Epouze D'antoine pantin Cheir Delongt
hauts Dud lieu de lopied at Lad declaration faite En presence De Louis maigit agé De Cinquante ans Et
andre bruges agé de Soixante Cinq ans Cultivateurs habitants Dud lieu de lopied at Lesquels Et Lad Enfante qui
Est Issue De Lenfant ont Declaré ne Savoir Signer De Enquis a ce Et Lecture Leur a été faite De
Present acte que nous avons Signé Les Jour Et An

Charboisier maire

Anne Pontard

L'An mil huit Cent Douze Et le Douze avril Pardevant nous antoine Chaboisier maire Et
officier De letat Civil De la Comune D'Echandelis Est Comparus françoise bruges Sage femme haute
Comune laquelle nous a declaré que ce Jourdhuij a quatre heures Du matin Est né un Enfant Du
Sexe Feminin quelle nous presente Et auquel Elle a declaré Donner le prenon De Fronsoize lequel
Enfant Est né De Catherine Dutour Epouze De Jacques Dumas Cheir delongt hauts Dud lieu Dumas
lad Declaration faite En presence De Pierre Terrasse Et Jacques Dutour le premier agé De
Soixante ans Et le Second De Cinquante Septans Cultivateurs habitants Dud lieu Dumas lequels Selons
Comparante ont Declaré ne Savoir Signer De Enquis a ce Et Lecture Leur a été faite De Present
acte que nous avons Signé Les Jour Et An

Charboisier maire

Fronsoize Dumas

L'An mil huit Cent Douze Et le Douze avril Pardevant nous antoine Chaboisier maire De
officier De letat Civil De la Comune D'Echandelis Est Comparus antoinette Pourrisseur Sage femme
haute a Echandelis Est Comparus antoinette Pourrisseur Sage femme
Et Est né audit Echandelis En Legitime Mariage De Jacques Marcubie quelle a Pour Presente Auquel Elle
a declaré donner le prenom De Jean Lequel Enfant Issu né De Louize Fougere Epouze De Jean
Et Pierre Berard Cheir delongt hauts Dud Echandelis Lad Declaration faite En presence De Laurent
Berard agé de Cinquante Six ans Et Pierre Berard agé de Cinquante huit ans Cultivateurs hauts Dud lieu
Echandelis lequels Et la Comparante ont Declaré ne Savoir Signer De Enquis a ce Et Lecture
Leur a été faite De Present acte que nous avons Signé Les Jour Et An

Charboisier maire

Jean Berard

L'An mil huit Cent Douze Et le Douze avril Pardevant nous antoine Chaboisier maire Et
officier De letat Civil De la Comune D'Echandelis Est Comparus françoise bruges Sage femme haute
a nous Dumas En Legitime Mariage De Jean Baptiste Genetier Cheir delongt
Antoinette, Lequel Enfant Est né D'Anne Nicolas Epouze De Jean Baptiste Genetier Cheir delongt
hauts Dud lieu Depard En cette Comune ou Elle a accouché Lonere, Lad Declaration faite En presence De
Benoit Magnard agé de Cinquante Cinq ans Et Claude Chatinbaud agé de Soixante Douze ans
Cultivateurs hauts Dud lieu Depard Lequels Et la Comparante ont Declaré ne Savoir Signer De
Enquis a ce Lecture Leur a été faite De Present acte que nous avons Signé Les Jour An

Charboisier maire

Antoinette Genetier

Jean Pontard

4.5

L'an mil huit Cent Douze le quatorze avril Pardevant nous antoine Chaboisseir maire officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu marc Englade de cette haute aubin dedans freres huelle Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a onze heure Du matin Est né audit lieu dedans freres un enfant D'unsexe masculin qu'elle nous presente Lequel elle a declaré Donner le prenom De Laurend Lequel enfant Est né de cette mariage de françois Dion Cultr de longt haut Dudit lieu dedans freres Sad declaration faite en presence De Laurend Dion Cultr de longt Cinquante sept ans Et pierre Renaudias agé de Cinquante huit ans Cultr hauts Dudit lieu dedans freres lequel Est Et a signé Et a declaré ne savoir Signer de ce requis apres que lecture leur a Esté faite De present acte que nous avons signé Ledit jour Lecture

Chaboisseir maire

L'an mil huit cent Douze Le quinze avril Pardevant nous antoine Chaboisseir maire officier de l'état civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu Jeanne Chadu Sage femme haute au mouchedegery Sur cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du soir Est né audit lieu de cette haute Commune un enfant D'unsexe masculin lequel elle a declaré Donner le prenom de Pierre Lequel enfant Est né de Jeanne piallat Epouze de Jean Dupuy Cultr de longt hauts dit lieu de Chard. Sad declaration faite en presence de Jean Dupuy Cultr de longt hauts dit lieu de Chard. Sad declaration faite en presence de Jean grange agé de Cinquante Cinq ans Et louis longechal agé de soixante ans, Cultrs hauts dudit lieu de mouchedegery. Lequels Et Vous ont declaré que les enfants Etoit dudit Et ne savoit Vu que quatre heures De tout quoy avons dressé acte que nous avons signé Et chadu Et Comme ont declaré ne savoir signer de ce requis apres Lecture a leur faite Ledit jour Et an

Chaboisseir maire

L'an mil huit Cent Douze Et le Seize avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseir maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu Jeanne Sagrange Epouze de Simon Chaute acte de haute Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a Dix heures du matin Est né audit lieu de cette haute Commune un enfant D'unsexe masculin qu'elle Nous Presente Lequel elle a declaré Donner le prenom de Pierre Lequel enfant Est né de Jeanne Baptiste Epouze de Jean Baptiste Coiffier Cultr de longt habitants dudit lieu de Chard. Sad Declaration faite en presence de Mathias Sauzeboy de Soixante ans Et Jeanne grange agé de Cinquante Cinq ans Cultrs hauts Dudit lieu de mouchedegery Lequels Et a Ces jour Et Signé Declaration ayant Lecture Et Lecture Et faite De present acte que Nous avons signé Ledit jour Et an

Chaboisseir maire

L'an mil huit Cent Douze Et le Dix-huit avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseir maire officier D'Etat Civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu François Dugier Sage femme a haute au mouchedegery Cultr de la Commune laquelle Nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin Est né audit lieu de cette Commune un enfant D'unsexe masculin qu'elle Nous Presente Lequel enfant Est né de Jeanne Dumas Epouze de Pierre Dumas Cultr de longt habitants dudit lieu Lequel enfant Est Né de Jeanne Dumas Epouze de Pierre Dumas Cultr de longt habitants dudit lieu Sad Declaration faite en presence de Pierre Terrasse agé de soixante ans Et Claude Dumas Michalon agé de Soixante dix ans Cultrs hauts dudit lieu de mouchedegery Lequels Et a Ces jour declaré ne Savoir Signer de ce requis apres Lecture Et Lecture faite De present acte que Nous avons signé Ledit jour Et an

Chaboisseir maire

L'an mil huit Cent Douze Et le Vingt neuf avril Pardevant nous antoine Chaboisseir maire officier D'Etat civil de la Commune D'Echandelis Est Comparu Jean Coudias Cultr hauts dudit lieu de cette Commune lequel nous a presenté un enfant D'unsexe masculin ne ce jourdhuy a Cinq heures Du matin En Lequel il a declaré Donner le prenom de Jean lequel enfant Est né de Marguerite Coudias Epouze de François prulhière Cultr de longt hauts dudit lieu de cette Commune Sad Declaration Et presentation faite en presence de Blaise chanon agé de Soixante ans Et Sebastien Longtres agé de Soixante ans Cultrs hauts dudit lieu de cette Commune lequels Et a ces jour declaré ne Savoir Signer de ce requis apres Lecture Et Lecture faite De present acte que nous avons signé Ledit jour Et an

Chaboisseir maire

Pierre Communal

L'an mil huit cent Douze le Vingt Neuf avril pardevant Nous antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis lt Comparu Catherine pujol du village haute autre de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a Cinq heures du soir Leonie Laurent fille de Jacques marcubie quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Pierre. lequel Enfant lt Né de Marguerite Vialle Epouze de Pierre Communal Cultivateur demeurant lt habitant dud. Lieu de Chandelis Lad declaration faite En presence de Antoine Laurent age de quarante ans Cultivateur dud Lieu de Chandelis Lequel lt la Comparante ont declaré ne savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé les jour Lan.

Chaboisier Maire

Pierre Dutour

L'an mil huit cent Douze le Premier may pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis lt Comparu Lamoire Rougeres Sage femme habitante audit lieu dumas hameau de cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a dix heures du soir lt en cet audit lieu de chabrignas cette Commune est Enfant de sexe masculin quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Laurent lequel Enfant lt Né de antoinette Chevalier Epouze de Pierre Dutour Cultivateur demeurant dud lieu de chabrignas Lad declaration faite En presence de antoine marquet agé de soixante ans Cultivateur habitant dud lieu de chabrignas lequel lt la Comparante ont declaré ne savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour Lan.

Chaboisier Maire

Antoinette Terrasse

L'an mil huit cent Douze le Dix Sept may pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis lt Comparu Lamoire Rougeres Sage femme habitante dudit lieu dumas cette Commune laquelle nous a declaré que le jourd'huy a midy lt Né audit lieu Dumas un Enfant de sexe feminin quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Antoinette lequel Enfant lt Né de Anne Chaboisier Epouze de jacques louis Terrasse Cultivateur habitant dud lieu dumas. Lad declaration faite En presence de jacques Dutour agé de cinquante Sept ans Et pierre Terrasse agé de soixante ans Cultr habitant dud lieu Dumas lesquels lt la Comparante ont declaré ne savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour Lan.

Chaboisier Maire

Marie Communal

L'an mil huit cent Douze le Vingt Sept may pardevant nous antoine chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune de Chandelis lt Comparus andré Comunal Cultr habitant dudit lieu de cet cette Commune lequel nous a presenté un Enfant de sexe feminin né ce jourd'huy a dix heures du matin dudit declarant lt de marie Jeanne Sauvadet Son Epouze lequel il a declaré donner le prenom de marie Lad declaration Representation faite En presence de antoine Comunal agé de soixante ans Cultr habitant dudit bourg dud Chandelis Et ont lesd parents Temoins declaré ne savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour Lan.

Chaboisier Maire

Antoinette Forgette

L'an mil huit cent Douze le quatre juin pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis lt Comparu annet Forgette manouvrier habitant dudit lieu de cette Commune lequel nous a presenté un Enfant de sexe feminin né ce jourd'huy a deux heures du matin dudit declarant lt de marie Catherine Bourmeau Son Epouze lequel il a declaré donner le prenom de antoinette Lad declaration Representation faite En presence de antoine Chaize agé de soixante Cinq ans Et Alexandre Longchal agé de quarante deux ans Cultivateurs habitants dudit lieu de cette Commune Et ont les parents Temoins declaré ne savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour Lan. Chaboisier Maire

Jeanne Tutour

L'an mil huit Cent Douze Le huit juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chabrieres Est Comparu Marie Tutour femme habitante du hameau de Lautte Commune laquelle Nous a declare que le jourdhuy a Sa heure Du matin Est né audit hameau de Lautte Commune laquelle Nous a declare quelle a nommé L'enfant Du Sexe feminin quelle Nous presente Lequel elle a declaré vouloir nommer Jeanne. Lequel enfant Est Né De Jean Serge Epouze De Declarant habitants Dudit hameau De Lautte Ledit declaration faite En presence De Jean Chaboisseur Cousin Germain Dudit Declarant habitant Dudit hameau De Lautte Lequel a declaré Ne Savoir Signer De Ce Enquis Suivant la Loy Et Lecture faite Du present acte Nous avons Signé Ledit Jour Lan et Que Dessus / Chaboisseur maire

Jean-Baptiste Goutte

L'an mil huit Cent Douze Le Vingt quatre Juin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier Delestat civil de la comune D'Ubrandelis Est Comparu Barthelemy goutte Cultivateur habitant du lieu de Deux freres En cette Comune Lequel nous a presenté un Enfant De Sexe masculin Ne Ce jourdhuy a quatre heures Du matin De Ce Dit Declarant Ledit Jeanne Giron Son Epouze Lequel il a declaré Donner Le prenom De Jean Baptiste, Ledit declaration Le presentation faite En presence De Estienne Serand agé de quarante huit ans Le Jean goutte agé de quarante Six ans Cultivateurs habitants Dudit lieu de Deux freres tous Dudit Ledit parents Temoins Declaré ne Savoir Signer de Ce Enquis a Ce Lecture Leur a Ete faite Du present acte que Nous avons Signé Ledit Jour Jean Chaboisseur maire

Jean Chalier

L'an mil huit Cent Douze Le Vingt Sept Juin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire Officier Delestat civil de la comune D'Ubrandelis Est Comparu Jean Chalier Cultivateur habitant du lieu de Chabrieres En cette Comune Lequel nous a presenté un Enfant De Sexe masculin Ne Ce jourdhuy a Sept heures Du Soir Dudit Declarant Ledit Jeanne Chalier Son Epouze Lequel il a declaré Donner Le prenom De Jean, Ledit Declaration faite En presence De antoine marquet manouvrier agé de Soixante ans Ledit Jean Pouchon agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitants Dudit lieu de Chabrieres tous Ledit parents Temoins Declaré ne Savoir Signer de Ce Enquis a Ce Lecture Leur a Ete faite Du present acte que Nous avons Signé Ledit Jour Jean Chaboisseur maire

Marie Pouchon

L'an mil huit Cent douze Le Trente Juin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier Delestat civil de la Comune D'Ubrandelis Est Comparu François Pouchon Cultivateur habitant Du lieu de Chabrieres En cette Comune Lequel nous a presenté une Enfant De Sexe Feminin Ne Ce jourdhuy a cinq heures De Ce Dit Declarant Ledit Marie Pouchon Son Epouze Lequel il a declaré Donner Le prenom De Marie Ledit Declaration Et presentation faites En presence De antoine Serafi agé de quarante Cinq ans Ledit Jean Pouchon agé de Cinquante Cinq ans Cultivateurs habitants Dudit lieu de Chabrieres tous Ledit parents Temoins Declaré Ne Savoir Signer de Ce Enquis a Ce Lecture Leur a Ete faite Du present acte que nous avons Signé Ledit Jour Jean Chaboisseur maire

Charles-Antoine Camus

L'an mil huit Cent Douze Le Premier Juillet Pardevant nous antoine Chaboisseur maire officier Delestat civil de la Comune D'Ubrandelis Est Comparu Charles Camus Cultivateur habitant du bourg D'Ubrandelis lequel nous a presenté un Enfant De Sexe masculin Ne Ce jourdhuy a onze heures Du matin Ledit Declarant Ledit Anne Rouffard Son Epouze Lequel il a declaré Donner Le prenom De Charles-Antoine, Ledit Declaration Presentation faites En presence De Pierre Pupin agé de Cinquante ans Antoine Camus ayeul de Enfant agé De Soixante ans Cultivateur Dud bourg D'Ubrandelis tous Ledit parents Temoins Declaré ne Savoir Signer De Ce Enquis a Ce Lecture Leur a Ete faite Du present acte que nous avons Signé Ledit Jour Et An / Chaboisseur maire

L'an mil huit Cent Douze Le huit Juillet Pardevant nous antoine Chaboisseur maire Officier Delestat civil de la Comune D'Ubrandelis Est Comparue Françoise Bruguier Sage femme habitante audit Dumas En Cette Comune laquelle nous a declaré quelle Jourdhuy a une heures Du matin Est né audit lieu Dumas un Enfant De Sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré Donner Le prenom de

Marie Terrasse

De marie lequel enfant est né ñé declaudine Bourrerie Epouze declaude Terrasse Cultivateur habt dudit lieu dumas, lad declaration faite Enpresence de jacques Pretour agé de cinquante huit ans Et pierre Terrasse agé de soixante ans cultr habts dudit lieu dumas lesquels lad declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé led jour Et an/ Chaboisseau maire

Autoine Cudagnas

Lan Mil huit Cent Douze Et le Sixe juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Cudagnas Cultivateur habitant du lieu dedit Sus Susdite Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Ne Marie Bonnardias Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Autoine Lad Declaration Representation faite En Presence de Michel Terrasse agé de Quarante huit ans Et Jean Goutte agé de Quarante Sinq ans Tous Deux habts dudit lieu Et ont Les Susdits Comparants Et Les Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture leur a été faite Du present acte que Nous avons Signé led jour Et an/ Chaboisseau maire

Jean Chisse

Lan Mil huit Cent Douze Et le Dix huit juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier de letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Cudagnas Cultivateur Et Jeune Vaisse Tuilier Tous Deux habitant du lieu dumonteil de Gery Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Et de Antoinette Vanelly Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jean Lad Declaration Representation faite En Presence de Jeanne Grange agé de Cinquante Cinq ans Et Jean Bruyere agé de Trente Sept ans Tous Deux habitants dud lieu dumonteil de Gery Sont Les Susdits Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite du present acte que nous avons Signé led jour An/ Chaboisseau maire

Jeanne Travard

Lan Mil huit Cent Douze Et le Vingt trois juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire Officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Antoine Travard Cultivateur habitant du lieu de labad Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Et de Jeanne Sigaud Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jeanne Lad Declaration Representation faite En Presence de Claude Chaudier agé de Cinquante Huit ans Et Georges Dutour agé de Trente Sinq ans Cultivateur Tous deux habts dud lieu dabad Sont Les Susdits Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite du present acte que Nous avons Signé led jour Et an/ Chaboisseau maire

Jeanne Baptiste Chantagrel

Lan Mil huit Cent Douze Et le Vingt Six Août Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Chantagrel Cultivateur habitant du lieu de Vers Susdite Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du Soir De lui Declarant Et de Marie Communal Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jean-Baptiste Lad Declaration Representation faite Les Susdits Comparants Et Jean Autoine Communal agé de Soixante ans Et Pierre Pradon agé de Cinquante ans Tous Deux habts dudit Chandelas Susdite Commune Ne Savoir Signer de ce requis Lecture leur a été faite du present acte Lad Jour An/ Chantagrel Chaboisseau maire

Marie Terrasse

De marie lequel enfant est né ñé declaudine Bourrerie Epouze declaude Terrasse Cultivateur habt dudit lieu dumas, lad declaration faite Enpresence de jacques Pretour agé de cinquante huit ans Et pierre Terrasse agé de soixante ans cultr habts dudit lieu dumas lesquels lad declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce requis après que lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé led jour Et an/ Chaboisseau maire

Autoine Cudagnas

Lan Mil huit Cent Douze Et le Sixe juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Cudagnas Cultivateur habitant du lieu dedit Sus Susdite Commune lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Ne Marie Bonnardias Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Autoine Lad Declaration Representation faite En Presence de Michel Terrasse agé de Quarante huit ans Et Jean Goutte agé de Quarante Sinq ans Tous Deux habts dudit lieu dumas Sont Les Susdits Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite Du present acte que Nous avons Signé led jour Et an/ Chaboisseau maire

Jean Chisse

Lan Mil huit Cent Douze Et le Dix huit juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier de letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Cudagnas Cultivateur Et Jeune Vaisse Tuilier Tous Deux habitant du lieu dumonteil de Gery Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Et de Antoinette Vanelly Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jean Lad Declaration Representation faite En Presence de Jeanne Grange agé de Cinquante Cinq ans Et Jean Bruyere agé de Trente Sept ans Tous Deux habitants dud lieu dumonteil de Gery Sont Les Susdits Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite du present acte que nous avons Signé led jour An/ Chaboisseau maire

Jeanne Travard

Lan Mil huit Cent Douze Et le Vingt trois juillet Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire Officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Antoine Travard Cultivateur habitant du lieu de labad Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin N'E Ce jourdhuy a deux heures du matin De lui Declarant Et de Jeanne Sigaud Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jeanne Lad Declaration Representation faite En Presence de Claude Chaudier agé de Cinquante huit ans Et Georges Dutour agé de Trente Sinq ans Cultivateur Tous deux habts dud lieu dabad Sont Les Susdits Temoins Declaré Ne Savoir Signer de ce requis après que Lecture Leur a été faite du present acte que Nous avons Signé led jour An/ Chaboisseau maire

Jeanne Chisse

Lan Mil huit Cent Douze Et le Vingt Six Août Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Cudagnas Cultivateur habitant du lieu de Vers Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a deux heures du Soir De lui Declarant Et de Marie Terrasse Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jeanne Lad Declaration Representation faite En Presence de Jean Autoine Terrasse agé de Soixante ans Et Pierre Marsyroit Cultivateur habitant du lieu de labad Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Feminin N'E Ce jourdhuy a une heure du matin De Autoinette Marsyroit Epouze de Jean Chisse Cultivateur habitant dudit lieu de Chandelas Susdite Commune Lequel lad declarant Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jeanne Lad declaration Representation faite En Presence de Jeanne Sauvade agé de Cinquante deux ans Cultivatrice habitante dudit lieu de Chandelas Susdite Commune Et Autoine Sauvade agé de Cinquante Sinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de labad Susdite Commune Lequel lad declarant Nous a Declaré Ne Savoir Signer de ce requis Lecture Lui a été faite du present acte que Nous avons Signé led jour An/ Chaboisseau maire

Jean Baptiste Chantagrel

Lan Mil huit Cent Douze Et le Quinze Septembre Pardevant Nous Autoine Chaboisseau maire officier De letat Civil de la Commune de Chandelas Est Comparu Autoine Chantagrel Cultivateur habitant du lieu de Vers Susdite Commune Lequel Nous a Presenté un Enfant du Sexe Masculin N'E Ce jourdhuy a dix heures du Soir De lui Declarant Et de Marie Communal Son Epouze Laquelle lad Declarante Nous a Declaré Donner Les Prenoms de Jean-Baptiste Lad Declaration Representation faite Les Susdits Comparants Et Autoine Communal agé de Soixante ans Et Pierre Pradon agé de Cinquante ans Tous Deux habts dudit Chandelas Susdite Commune Ne Savoir Signer de ce requis Lecture Leur a été faite du present acte Lad Jour An/ Chantagrel Chaboisseau maire

6. Et dernier.

Jean Laroche

L'an mil huit cent douze le deux octobre pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparu jean laroche cultivateur habitant de leau de la faije dessus comune d'Echandelis lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin ne ce jourdhuy premier du présent mois a huit heures du soir de luij declarant le dit jeanne suzanne sa femme auquel il a declaré donner le prenom de Jean lecd declaration la presentation faites en presence de antoine cornut age de soixante ans et de pierre pupidon age de cinquante ans cultivateurs habitants du bourg dud echandelis et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.

Chaboisier maire

Joseph Compad

L'an mil huit cent douze le trois octobre pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparus jean compad cultivateur habitant de la dite de domaine des barden comune d'Echandelis lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin née jourdhuy a cinq heures du matin duquel il a declaré donner le prenom de joseph, lequel enfant fut né de luij declarant ~~duquel il a declaré~~ de la dame Batiste son epouze, lecd declaration la presentation faites en presence de pierre marrepoit age de soixante ans et de louis maigut age de cinquante ans cultrs habitants de la dite comune et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.
La lature de Jacquet approuvé

Chaboisier maire

Roch Roche

L'an mil huit cent douze le six octobre pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparu jean Roche Charbonnier habitant habitants de la faije en cette comune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourdhuy a une heures du matin de luij declarant lid anne chassaigne son epouze duquel il a declaré donner le prenom de Roch. lecd declaration la presentation faites en presence de antoine Cornut age de soixante ans et de pierre pupidon age de cinquante ans cultivateurs habitants du bourg d'Echandelis et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.

Chaboisier maire

Antoine-Lucas Pupidon

L'an mil huit cent douze le cinq octobre pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparu françoise bruyeres sage femme habitante au lieu de mon meme comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin est né au bourg de cette comune un enfant du sexe masculin qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine Lucas lequel enfant est né de marie bourrerie epouze de etienne pupidon voiturier habitant du bourg dud echandelis, lecd declaration faite en presence de pierre pupidon age de cinquante ans et de antoine pupidon age de quarante neuf ans cultrs habitants du bourg dud echandelis lesquels de la comparante ont declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.

Chaboisier maire

Catherine Pupidon

L'an mil huit cent douze et le dix huit octobre pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparu etienne Roch pupidon voiturier habitant du bourg d'Echandelis lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin né aujourdhuy a sept heures du soir de luij declarant lid etienne marie pointeud auquel il a declaré donner le prenom de Catherine lecd declaration la presentation faites en presence de pierre pupidon age de cinquante ans et de antoine pupidon age de quarante neuf ans cultivateurs habitants dud bourg d'Echandelis ont les pere et temoins declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.

Chaboisier maire

Denoit Fontaine

L'an mil huit cent douze le cinq decembre pardevant nous Antoine Chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'Echandelis fut comparu Denoit Moulet laboureur habitant de cette comune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin du jour d'hier a neuf heures du matin de luij declarant lid anne de la fonte son epouze de jean fontaine laboureur habitant dud lieu du saint plantas de marguerite moulet auquel il a declaré donner le prenom de S. Denoit. lecd declaration la presentation faites en presence de antoine cornut age de soixante ans et de pierre pupidon age de cinquante ans cultivateurs habitants dud bourg dud echandelis lequel lecd comparant a declaré ne savoir signer de enquis apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé lecd jour lean/.

Chaboisier maire

Marie Gidon

L'an Mil huit cent Douze le Vingt quatre Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelais est Comparu Pierre Gidon Cultivateur habitant du lieu des Vrs Lucette Commune Lequel Nous a presenté un Enfant de Sexe Feminin Ce Jourd'hui a huit heures du matin Lequel il nous a declaré avoir eu de Marie Chabosseau son Epouze Auquel il a declaré donner Les prenoms de Marie. Laquelle declaration et presentation faites En presence d'Antoine Chaboisseau Cultivateur Age de Soixante Cinq ans et de Jean Gidon Cultivateur Haut du lieu de Loyeux Lucette Commune Lesquels Temoins Lecture en faite Signé Jean Gidon Antoine Chaboisseau Maire

Et les Parrain et Marraine Nous Antoine Chaboisseau Maire de la Commune de Chandelais Soussigné Certifions Le Contenu au dessus Conforme a l'Acte Original En foi de quoi Nous avons Signé Le dit Jour et An que dessus

Chaboisseau Maire

ANNÉE 1813.

MAIRIE
d'Echandelis

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Aubert

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1813.

PAR Nous Guillaume Sellet président du Tribunal de première instance séant à Aubert, ——— arrondissement d'Aubert, ——— département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent treize, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Six ——— feuillets.

Fait double, à Aubert, ——— le Vingt huit décembre mil huit cent douze.

Sellet

Pour
De Gusela
2

Cejourd'hui huit Cent treize le Deux Janvier Pardevant Nous Antoine Chabaissier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Est Comparu Jeanne Claudine Sage femme Patente de Cette Commune laquelle Nous a declaré que Ce jourd'hui a une heure du matin Est Decedé dans Cette Commune un Enfant du Sexe Feminin qu'elle Nous presente auquel elle a declaré donner Les prenoms de Anne Lequel Enfant Est Issu de Marie Duissou Epouse de Bernard Desusela de Ceyrat le Cultivateur habitant dud. Lieu de Ceyrat La declaration faite En presence de Antoine Ceyrat age de Soixante ans, le Pierre Guyot age de Cinquante ans Cultivateur habitant dud. Echandelis, lequel Elle a declaré ont declaré ne Le Savoir Signer de ce Enquis, Apres Lecture faite du Présent acte Nous avons Signé Lesd. jour mois et an

Chaboissier maire

Cejourd'hui huit Cent treize le Vingt Cinq Janvier Pardevant Nous Antoine Chaboissier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Est Comparu Marie Simon Veuve Antoine habitante dudit lieu de la Commune d'Echandelis, laquelle Nous a declaré que le jour d'hier Cinq a quatre Heures du matin, Est Decedé dans Cette Commune le Sieur Antoine Guillaume Propriétaire Agé de Soixante Neuf ans, Epoux de la Declarante Lequel Enfant Est Issu de Mariage de Guillaume Antoine Decedé Epoux de la Declarante habitant dud. Lieu de Echandelis, La declaration faite En presence de Antoine Ceyrat age de Soixante Cinq ans Cultivateur habitant dudit Echandelis, et Jean Duissou age de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudit Echandelis, Lesquels Elle a declaré ont declaré ne Le Savoir Signer de ce Enquis Apres Lecture faite du Présent acte que Nous avons Signé Lesd. jour mois et an

Chaboissier

Vitalle Bouvet

L'an mil huit cent treize le Vingt deux janvier Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune de Lamandelie Mr Conservateur françoize Vinzot y demt habitante du lieu de Condeyrac, quartier commune Laquelle Nous a declaré que le jour d'hier Vingt huit de ce mois a onze heures du soir Mr le curé du lieu de Condeyrac en l'exercice de ses fonctions nous a remis le nouveau né Mle a declaré donner le prénom de Vitalle Lequel lui avons donné et de Catherine Couderette épouze d'Antoine Bouvet Cultivateur de ce lieu de Condeyrac Laquelle déclaration faite lecture faite du tout nous avons signé avec la dite Vinzot et Mr le curé du lieu de Condeyrac Lad. enquête au dit lieu haut du bourg dud. lieu de Condeyrac, lequel lecture faite nous a déclaré qu'il ne savoit signer de ce requis, après lecture faite de notre acte nous avons signé lad. Jourdeuil / Chaboisseau maire

Antoine Marsepoil

L'an mil huit cent treize le trois Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la commune de Lamandelie Mr Conservateur Antoine Chanson cultivateur habitant du lieu de cette commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui à cinq heures du soir Mr le curé du lieu de cette commune nous a remis un nouveau né de sexe masculin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Antoine. Lequel lui avons donné Mr de Marie Chanson femme de 26 Pardevant Marsepoil cultivateur habitant dud. lieu de cette commune. Lad. declaration faite lecture faite du tout nous avons signé avec la dite Vinzot et Mr le curé du lieu de Condeyrac Lad. enquête au dit lieu haut du bourg dud. lieu de Condeyrac, lequel lecture faite nous a déclaré qu'il ne savoit signer de ce requis, après lecture faite de notre acte nous avons signé lad. Jourdeuil / Chaboisseau maire

Antoinette Sabatier

L'an mil huit cent treize le Cinq Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune de Lamandelie Mr Comparue Marguerite Granouille femme de Antoine Sabatier cultivateur habitant dud. lieu de Condeyrac, Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a une heure du matin Mr le curé dud. lieu de Condeyrac nous a remis un nouveau né de sexe féminin qu'elle nous présente tenant le nom de Mle a déclaré donner le prénom de Antoinette. Lequel lui avons donné Mr le Curé de Marie Germaine épouze d'Antoine Sabatier cultivateur habitants dud. lieu de Condeyrac. Lad. declaration faite lecture faite du tout nous avons signé avec la dite Granouille et Mr le curé du lieu de Condeyrac, lequel lecture faite nous a déclaré qu'il ne savoit signer de ce requis, après lecture faite de notre acte nous avons signé lad. Jourdeuil / Chaboisseau maire

Jozeph Coulet

L'an mil huit cent treize le Douze Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Lamandelie Mr Comparue Françoize Dugier femme de Laurent Monlet cultivateur habitant dud. lieu de la Forestrie, Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin Mr le curé dud. lieu de la Forestrie nous a remis un nouveau né de sexe masculin qu'elle nous présente tenant le nom de Mle a déclaré donner le prénom de Jozeph. Lequel lui avons donné Mr de Jeanne Marguerite Vinzot femme de Laurent Monlet cultivateur habitant dud. lieu de la Forestrie, Lad. declaration faite lecture faite du tout nous avons signé avec la dite Dugier et Pierre Anglade âgé de soixante cinq ans Mr Claude Anglade âgé de soixante ans cultivateur habitant dud. lieu de la Forestrie Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite de notre acte nous avons signé lad. Jourdeuil / Chaboisseau maire

Jean-Champroux

L'an mil huit cent treize le Dix-Neuf Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune de Lamandelie Mr Comparu Jean Chadeau Laboureur habitant du lieu de Condeyrac, Laquelle commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du matin Mr le curé de cette commune nous a remis un nouveau né de sexe masculin qu'elle nous présente tenant le nom de Mle a déclaré donner le prénom de Jean-Baptiste. Lequel lui avons donné Mr de Marie Vigerie épouze de François Champroux Laboureur de ce lieu haut dud. lieu de Condeyrac, Lad. declaration faite lecture faite du tout nous avons signé avec la dite Vigerie et Antoine Chaboisseau âgé de soixante ans Mr Claude Michalet âgé de soixante dix ans Cultivateur tous hauts dud. lieu de Condeyrac, Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite de notre acte nous avons signé lad. Jourdeuil / Chaboisseau maire

2.5.

L'an mil huit cent treize le vingt mars pardevant nous antoine Chaboisier maire officier detat civil de la comune de Chandelais Est Comparu Jeanne chaseu Sage femme haute demeurant dit lieu de Chandelais laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a deux heures du matin Est née audit lieu de Chandelais en cette Comune un Enfant de sexe feminin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Marie lequel Enfant Est né de Jeanne champroux Epouze de Simon Sauvadet leur demeurant audit lieu de Chandelais, la declaration faite en presence de pierre marquet agé de soixante un an andré bruneau agé de soixante cinq ans Cultivateurs habitants audit lieu de Chandelais lesquels Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis a ce quelecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé les dit jour an.

Chaboisier maire

Marie Sauvadet

L'an mil huit cent treize le vingt huit mars pardevant nous antoine Chaboisier maire officier de letat civil de la comune de Chandelais Est Comparu antoine chonion Cultr, habitant dudit lieu de Chandelais lequel nous a presenté un Enfant de sexe masculin né ce jourdhuij a neuf heures du matin Lequel il a declaré donner le prenom de Victor lequel Enfant Est né de antoine chonion et de catherine Suiffard son epouze leur demeurant audit lieu de Chandelais, la declaration et presentation faites en presence de benoit magand agé de cinquante cinq ans et de claude chalmeau agé de soixante douze ans Cultrs habitants dudit lieu de Chandelais lesquels Et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé les dit jour an.

Chaboisier maire

Victor Chonion

L'an mil huit cent treize le cinq avril pardevant nous antoine Chaboisier maire officier de letat civil de la comune de Chandelais Est Comparu françois bugeres sage femme haute demeurant audit lieu de Chandelais laquelle nous a declaré que ce jourdhuij à huit heures du matin Est née audit lieu de Chandelais un Enfant de sexe masculin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Jean lequel Enfant Est né de marie marquet epouze de andré verret Cultr demeurant habitant audit lieu de Chandelais, la declaration faite en presence de pierre anglade agé de soixante cinq ans Et claude anglade agé de soixante ans Cultrs habitants dudit lieu de la fonteneau en cette comune lesquels Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé les dit jour an.

Chaboisier maire

Jean Verret

L'an mil huit cent treize le cinq avril pardevant nous antoine Chaboisier maire officier de letat civil de la comune de Chandelais Est Comparu antoine marquet manouvrier habitant de la ville de chabreiras en cette comune lequel nous a presenté un Enfant de sexe feminin né ce jourdhuij à huit heures du soir Lequel il a declaré donner le prenom de Antoinette lequel Enfant Est né de antoinette debrioude epouze dudit antoine marquet leur demeurant habitant dudit lieu de chabreiras, la declaration presentation faites en presence de francois ponchon agé de cinquante cinq ans Cultr habitant dudit lieu de chabreiras lequel a declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé les dit jour an.

Chaboisier maire

Antoinette Marquet

Samedi huit heures du soir le huit avril pardevant nous Antoine Chaboisier maire officier de letat civil de la commune de Chandelais Est Comparu antoinette Dalbuisson epouze de Pierre Sudour habitante du lieu de Sagnerade en cette Commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin elle a mis au monde en sa maison du lieu de Sagnerade susdit un Enfant de sexe Masculin quelle nous presente Lequel elle a declaré donner le prenom de Victor lequel Enfant Est fils de Victor Sudour et de antoinette Dalbuisson son epouze dudit lieu de Sagnerade susdit leur demeurant habitant dudit lieu de Sagnerade susdit accouchée la mere, la declaration faite en presence de Pierre anglade agé de soixante cinq ans Et claude anglade agé de soixante ans Cultrs habitants dudit lieu de la fonteneau en cette Commune lesquels Et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite de ce present acte que nous avons signé les dit jour an / 17 gbre Voyez le Registre de Sagnerade

Chaboisier maire

Victor Sudour

Paul

Jaume Dutour

L'an mil huit cent treize le douze avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Se Comparu Jaume Sage femme habitante dudit lieu Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a Sept heures du soir Elle a mis au monde dans la maison de son pere un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Paul Lequel Enfant Elle a declaré etre né de Jean Dutour Cultivateur habitant dudit Lieu de Longe et de Jeanne Dutour Sa femme habitante audit Lieu de Longe Lad. Declaration faite en presence de Pierre Terrasse age de Soixante ans Cultivateur habitant dudit Lieu de Longe et de Jean Dutour Cultivateur habitant dudit Lieu de Longe Temoins Lesquels ont declaré ne savoir signer de ce interpellés apres Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lecture faite

Chaboisseau maire

Georges Farrot

L'an mil huit cent treize le douze avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Se Comparu Georges Sage femme habitante dudit lieu dudit lieu Laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a Sept heures du soir Elle a mis au monde dans la maison de son pere un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Georges Lequel Enfant Elle a declaré etre né de Jeanne Terrasse Epouse de Pierre Farrot Cultivateur habitant dudit lieu de Longe et de Pierre Farrot Cultivateur habitant dudit lieu de la Fonterie Lad. Declaration faite en presence de Pierre Farrot Cultivateur habitant dudit lieu de la Fonterie Lequel a declaré ne savoir signer de ce interpellé apres Lecture faite du present acte que nous avons signé Lecture faite

Chaboisseau maire

Catherine Dejuselade

L'an mil huit cent treize le dix-sept avril Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Se Comparu Catherine Dejuselade habitante dudit lieu dudit Lieu de Longe Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a Sept heures du soir Elle a mis au monde dans la maison de son pere un enfant du Sexe Feminin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Catherine Lequel Enfant Elle a declaré etre né de Jeanne Longechal Epouse de Jean de Jusclade Cultivateur habitant dudit lieu de Longe et de Jean Longechal age de Soixante Dix ans Cultivateur habitant dudit lieu de Longe Lad. Declaration faite en presence de Jean Longechal age de Cinquante Sept ans Cultivateur habitant dudit lieu de Longe Lesquels Lad. Declarant ne savoir signer de ce interpellés apres Lecture faite du present acte que nous avons signé Lecture faite

Chaboisseau maire

Marie Dutour

L'an mil huit cent treize le vingt-un avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Se Comparu Jeanne Chadeau Sage femme habitante dudit lieu dudit Lieu de Longe Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a Sept heures du soir Elle a mis au monde dans la maison de son pere une enfant du Sexe Feminin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Marie Lequel Enfant Elle a declaré etre né de Marie Longechal Epouse de Claude Autier Cultivateur habitant dudit lieu de Longe et de Jean Autier Cultivateur habitant dudit lieu de Longe Lad. Declaration faite en presence de Jean Longechal age de Soixante Dix sept ans Cultivateur habitant dudit lieu de Longe et de Jean Autier Cultivateur habitant dudit lieu de Longe Temoins Lesquels ont declaré ne savoir signer de ce interpellés apres Lecture faite du present acte que nous avons signé Lecture faite

Chaboisseau maire

Jean Chantetourbe

L'an mil huit cent treize le Vingt Deux avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys Se Comparu Marie Chantetourbe Epouse de Jean Chantetourbe habitant dudit lieu dudit Lieu de Longe Laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a Sept heures du soir Elle a mis au monde dans la maison de son pere un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de Jean Lad. Declaration faite en presence de Claude Fraisse habitant dudit lieu de Longe et de Jean Chantetourbe age de Soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Longe Temoins Lesquels ont declaré ne savoir signer de ce interpellés apres Lecture faite du present acte que nous avons signé Lecture faite

Chaboisseau

3.

Marguerite chaboisier

L'an mil huit cent treize le vingt trois avril pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'echandelis est comparue jeanne richard sage femme hante au lieu du moulin de gerij en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a six heures du soir est née dans la maison de son pere un enfant du sexe feminin quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de marguerite lequel enfant est né de jeanne comenal epouze de laurent de antoine carnut agé de soixante ans laboureur, ledit bourg d'echandelis lequel a la comparante est declaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loy, et a signé avec nous le dit jour lecture faite du present acte

Chaboisier maire

Jeanne Largette

L'an mil huit cent treize le vingt cinq avril pardevant nous antoine chaboisier maire et officier de l'état civil de la comune d'echandelis est comparu antoine largette cultivateur hant du lieu du buisson dariere cette comune, lequel nous a presenté un enfant de sexe feminin né ce jourdhuy a trois heures du soir lequel il a declaré donner le prenom de jeanne lequel enfant est né de jeanne monlet epouze de joseph largette cultivateur de long et haut du lieu du buisson ou elle est accouché la mere, ledit declaration et presentation faites, en presence de antoine liberte agé de soixante huit ans et françois debarge agé de cinquante ans cultivateurs hants du lieu du buisson lesquels a ledit comparant tous et chacun majeurs de la loy ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy, et a signé avec nous le dit jour lecture faite du present acte

Chaboisier maire

Jeanne Chassaigne

L'an mil huit cent treize le vingt sept may pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'echandelis est comparu françois bugeye sage femme hante du lieu dumas en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a deux heures du soir est née dans la maison ou demeure son pere un enfant du sexe feminin quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de jean lequel enfant est né de marie chabineau epouze de noel chassaigne cultivateur de long et haut du lieu de bessaye, ledit declaration faite en presence de antoine carnut agé de soixante ans laboureur voisin ou agé de cinquante ans cultivateur hants du bourg dudit echandelis lequel a la comparante ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy, et a signé avec nous le dit jour lecture faite du present acte

Chaboisier

Etienne philippe pupidoux

L'an mil huit cent treize le huit mai pardevant moy antoine chaboisier maire et officier de l'état civil de la comune d'echandelis est comparue françoise bugeye sage femme hante au lieu dumas en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy huit du present mois, a onze heures du soir est née en la maison ou demeure son pere un enfant de sexe masculin quelle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de etienne philippe lequel enfant est né de jeanne de beaumarchais epouze de pierre pupidoux voiturier habitant du bourg dudit echandelis, ledit declaration faite en presence de pierre pupidoux agé de cinquante ans laboureur voisin et de pierre pupidoux agé de cinquante ans cultivateur hants dudit bourg d'echandelis, lesquels a ledit comparant tous et chacun majeurs de la loy ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy, et a signé avec nous le dit jour lecture faite du present acte

Chaboisier maire

Jean Coudeyras

L'an mil huit cent treize le neuf mai pardevant nous antoine chaboisier maire officier de l'état civil de la comune d'echandelis est comparue antoinette gouveneur sage femme hante du lieu de maspurey en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a neuf heures du matin est née dans la maison ou demeure son pere un enfant du sexe masculin quelle nous presente lequel elle a declaré donner le prenom de jean lequel enfant est né de marie pouchon epouze de jean coudeyras, cultivateur de long et haut du lieu de maspurey, ledit declaration faite en presence de laurent dijon agé de soixante ans, et de jean coudeyras agé de cinquante deux ans cultivateurs hants dudit lieu de maspurey, lesquels a ledit comparant tous et chacun majeurs de la loy ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loy, et a signé avec nous le dit jour lecture faite du present acte

Chaboisier maire

Jeanne Bravard

L'an mil huit cent treize le onze may par devant nous antoine Chaboisseur (le maire) maire et officier de letat civil de la comune de Chandelis est comparue jeanne Diallet femme haute de lieue de Dugny dubuisson en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a sept heures du soir est né en la maison de son pere un enfant dudit sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeanne lequel enfant est né de jeanne montagne epouse de Cristophle Bravard tisier demeurant habitant dudit lieu du buisson, laditte declaration faite en presence de antoine Jarzette agé de cinquante cinq ans et antoine ibertie agé de soixante huit ans cultr habitants dudit lieu du buisson lequel et la comparante qui est laieule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres quelecture leur a été faite de present acte que nous avons signé ledit jour et an susdit et clos / Chaboisseur maire

Antoine Dubuisson

L'an mil huit cent treize le vingt un mai par devant nous antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la comune de Chandelis est comparue geneviefve pouchon femme haute de lieue hante demeurant en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin est né en la maison de son pere audit lieu de chereds un enfant de sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de antoine lequel enfant est né de jacqueline giallat epouze de jean buisson tisier demeurant habitant dudit lieu de chereds, laditte declaration faite en presence de antoine carnet agé de soixante ans le pierre pujadon agé de cinquante ans cultr habitant du bourg de Chandelis, lequel et la comparante qui est laieule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé ledit jour et an susdit / Chaboisseur maire

Antoine Anglade

L'an mil huit cent treize le vingt un Mai par devant nous antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la Comune de Chandelis est comparue jeanne Chadeuc agé femme haute de lieu dumoulin de gury dudit Comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin est né audit lieu de chereds dudit Comune un enfant du sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Antoine lequel enfant est né de Marguerite Brayaud epouze de Antoine Anglade tisier demeurant habitant dudit lieu de chereds, laditte declaration faite en presence de Antoine Carnet agé de soixante ans le pierre pujadon agé de cinquante ans cultr habitant du bourg dudit Chandelis lequel et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé ledit jour et an susdit / Chaboisseur maire

Jean Chantagrel

L'an mil huit cent treize le vingt trois may par devant nous antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la comune de Chandelis est comparue jeanne chadeuc agé femme haute de lieu dumoulin de gury en cette comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin est né en la maison de son pere audit lieu de chereds un enfant de sexe masculin quelle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de jean lequel enfant est né de anne Roufet epouze de jean chantagrel cultivateur habitants dudit lieu de chereds, laditte declaration faite en presence de antoine Guaye agé de soixante cinq ans et Claude buisson agé de soixante ans cultivateur habitants dudit lieu de gueux lequel et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé ledit jour et an susdit / Chaboisseur maire

Benoit Giallat

L'an mil huit cent treize le vingt trois may par devant nous antoine Chaboisseur maire officier de letat civil de la comune de Chandelis est comparue geneviefve pouchon femme haute de lieue hante de chereds laquelle comune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a huit heures du soir est né en la maison de son pere un enfant de sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Benoit lequel enfant est né de françoise Coudias epouze de antoine giallat tisier demeurant habitants dudit chereds, laditte declaration faite en presence de antoine carnet agé de soixante ans le pierre pujadon agé de cinquante ans cultivateur habitants du bourg dudit Chandelis lequel et la comparante qui est laieule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce enquis apres que lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé ledit jour et an / Chaboisseur maire

4.

François Chanoux 2

L'an mil huit cent treize le Vingt-six Mai Pardevant nous Antoine Chaboisseur Maire Officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu Claude Chanoux Cultivateur habitant du lieu de Coingt audit Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui neuf heures du soir de lui déclarant ledit enfant issu de lui et de Jeanne Berthet son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de François, Ledit déclaration présentation faite en présence de Antoine Caumont agé de soixante ans Cultivateur habitant dudit Chandelis Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de ce que dessus avons signé avec ledit comparant et témoin. Chaboisseur maire

Jean Antoine Chaboisseur

L'an mil huit cent treize le Vingt huit Mai Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire Officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu Marguerite Guyon femme habitante dudit lieu de Coingt audit Commune Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du matin elle a mis au monde dans le lieu de Coingt audit Chandelis un enfant du sexe Masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean Antoine Lequel Enfant elle a déclaré être né de légitime mariage entre elle et Jean Pierre Chanoux habitant dudit lieu de Coingt audit Commune. Ladite déclaration faite en présence de Jean Bertrand Cultivateur habitant dudit lieu de Coingt audit Commune Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de ce que dessus avons signé avec ledit comparant et témoin. Chaboisseur maire

Pierre Coquet

L'an mil huit cent treize le Vingt huit Mai Pardevant nous Antoine Chaboisseur maire Officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu Etienne Coquet cultivateur habitant dudit lieu de Coingt audit Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui onze heures du soir dudit jour déclarant le dit mariage entre lui et son épouse Marguerite Guyon présente déclaration présentation faite en présence de Antoine Chaigne agé de soixante cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de Coingt audit Commune Lequel a déclaré donner le prénom de Pierre, ledit déclaration présentation faite en présence de Antoine Caumont agé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Coingt audit Commune Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte de ce que dessus avons signé avec ledit comparant et témoin. Chaboisseur maire

Jean Baptiste 3

L'an mil huit cent treize le Deux juin Pardevant nous antoine Chaboisseur maire Officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est Comparu François Bruguier sage femme habitante dudit lieu de Coingt audit Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui onze heures du matin elle a mis au monde dans la maison de son époux audit lieu de Coingt audit Commune un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean Baptiste Lequel enfant elle a déclaré être né de légitime mariage entre elle et Jean Guillaume Baptiste Chanoux cultivateur habitant dudit lieu de Coingt audit Commune. Ladite déclaration faite en présence de Jean Courdias agé de soixante ans et Blaise Chanoux agé de cinquante huit ans cultivateurs habitants dudit lieu de Coingt audit Commune lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour deux. Chaboisseur maire

Marie Magdelaine Lagrange

L'an mil huit cent treize le Deux Juin Pardevant nous antoine chaboisseur maire Officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Est comparu françoise maigret femme de Etienne Chanoux cultivateur habitant dudit lieu de Richards Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui onze heures du soir Est née un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de marie Lequel enfant est né de légitime mariage entre elle et Henry Lagrange cultivateur habitant dudit lieu de Richards, ladite déclaration faite en présence de antoine Caumont agé de soixante ans Cultivateur habitant dudit lieu de Chandelis Lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour deux. Chaboisseur maire

Jean Chevalier

L'an mil huit cent treize le Douze juin Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Le Comparu François Duguin Sergent habitant du lieu dudit Chandelis lequel nous a déclaré que le jourd'hui a trois heures du soir Le Vingt un dudit mois est décédé au bourg dudit Chandelis Jean Chevalier âgé de soixante ans époux de Jeanne Masselin qu'elle nous présente lequel elle a déclaré donner les prénoms de Jean, lequel susdit Jean Chevalier époux de Anne Farge époux de Antoine Chevalier fils de Jean Chevalier et de feu Marie Bourdon décédé au bourg de Chandelis a déclaration faite ledit jour hier à dix heures du matin âgé de soixante cinq ans Anne Farge âgée de cinquante ans femme dudit défunt Jean Chevalier susnommé Déclarés ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi ont fait lecture du présent acte aux déclarants et nous avons signé ledit jour et an / Chaboisseau maire

Marguerite Tourdos

L'an mil huit cent treize le quatorze juin Pardevant nous Antoine Chaboisseau Marguerite Maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis Le Comparu Pierre Tourdos garde de bois Le Cabaretier habitant du bourg dudit Chandelis lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin Né Ce jourd'hui a Neuf heures du soir De luy déclarant Le de Jeanne Soultzbronne Soultzouze Laquelle il a déclaré donner Les prénoms de Marguerite, Le dit déclaration Les présentation faite Les jour et an que dessus Antoine Commerçay âgé de soixante ans Les jour de Cinquante ans Cultivateurs hauts du bourg de Chandelis qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi ont fait lecture du présent acte Tourdos Les dits Tourdos et nous avons signé Les dit jour et an / Chaboisseau maire Tourdos

Antoine Commerçay

L'an mil huit cent treize le Dix sept juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Le Comparu Antoine Commerçay Cultivateur de long Habitant du lieu dudit Chandelis lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin Né Ce jourd'hui a six heures du soir de lui déclarant Le de Jeanne Gérard Soultzouze Laquelle il a déclaré donner Les prénoms de Antoine Les dit déclaration Les présentation faite Les jour et an que dessus de Pierre Cassivage âgé de Cinquante cinq ans Le Glandeur Les dits Commerçay et Cassivage âgés de Cinquante Deux ans Cultivateurs hauts dudit lieu de chandelis lequel Les dits Commerçay et Cassivage ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi ont fait lecture du présent acte que nous avons signé Les dit jour et an / Chaboisseau maire

Anne Finestier

L'an mil huit cent treize le Dix-huit juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Le Comparu Pierre Glandeur Cultivateur habitant du lieu de la Fontaine Lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin Né Ce jourd'hui a quatre heures Du matin de lui déclarant Le de Anne Dumas Son épouse Laquelle il a déclaré donner Les prénoms de Anne Les dit déclaration Les présentation faite Les prénoms de Pierre susdit Glandeur âgé de soixante ans Le Glandeur Les dits Glandeur et Finestier âgés de Cinquante ans Cultivateurs hauts dudit lieu de la Fontaine Lequel Les dits Glandeur et Finestier ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi ont fait lecture Les dit jour et an que dessus Les dits Glandeur et Finestier nous avons signé Les dit jour et an / Chaboisseau maire

Marie Fontaine

L'an mil huit cent treize le Vingt deux juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la Commune de Chandelis Le Comparu Louis Fontaine Cultivateur de long Habitant du lieu de la Fontaine Lequel Nous a présenté un enfant du sexe Féminin Né Ce jourd'hui a trois heures du soir De lui déclarant Le de Fontaine Tourdos Son épouse Laquelle il a déclaré donner Les prénoms de Marie, Les dit déclaration Les présentation faite Les prénoms de Antoine Commerçay âgé de soixante ans de Pierre susdit âgé de Cinquante ans

Chaboisseau maire

Cultivateur habitant du bourg dud. Belhandelis, lequel a déclaré ne savoir signer de ce requis, a fait sa marque ordinaire, ainsi que nous, après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour, mois et an susdits. C. Chaboisseau maire

L'an mil huit cent treize, le dix-huit juillet, pardevant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune de Belhandelis, est comparu Marie Chaboisseau, fille majeure, habitante de la dite commune, laquelle nous a déclaré que le jourd'hui, à deux heures du soir, est née, au lieu de la Cibaudie, une enfant de sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Claudine, lequel enfant est né de Catherine Chanteur, âgée de vingt-deux ans, cultivateur, habitante, du lieu de la Cibaudie, la dite déclaration faite en présence de Joseph Chaboisseau, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, âgé de trente huit ans, et André Chaume, âgé de quarante deux ans, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, lesquels et la comparante que est la mère de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour, mois et an susdits. C. Chaboisseau maire

Claudine Chaboisseau

L'an mil huit cent treize, le vingt deux juillet, pardevant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune de Belhandelis, est comparu Marie Soulgouze, habitante du lieu de la Cibaudie, laquelle nous a déclaré que le jourd'hui, à trois heures du matin, est née, au lieu de la Cibaudie, une enfant de sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marie, la dite déclaration faite en présence de Jean Ponchon, âgé de trente ans, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, et Martin Peralet, âgé de quarante ans, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour, mois et an susdits. C. Chaboisseau maire

Marie Soulgouze

L'an mil huit cent treize, le quatorze septembre, pardevant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune de Belhandelis, est comparu Bernard Soulgouze, habitant, du lieu de la Cibaudie, laquelle nous a déclaré que le jourd'hui, à trois heures du soir, est née, en la maison, un enfant de sexe masculin, que le nous présente, lequel il a déclaré donner les prénoms de Joseph-François, lequel enfant est né de Jacques Anglade, cultivateur, habitant, du lieu de Labat, et de Marie Soulgouze, son épouse, ici présente, la dite déclaration faite en présence de Jean Ponchon, âgé de soixante cinq ans, et Jacques Anglade, âgé de trente six ans, cultivateurs, habitants, du bourg de Belhandelis, lesquels et la mère de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour, mois et an susdits. C. Chaboisseau maire

Joseph-François Anglade

L'an mil huit cent treize, le vingt six octobre, pardevant nous Antoine Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune de Belhandelis, est comparu Jean Ponchon, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, lequel nous a déclaré que le jourd'hui, à deux heures du matin, est née, au lieu de la Cibaudie, une enfant de sexe féminin qu'elle nous présente, auquel elle a déclaré donner les prénoms de Antoinette, Louise, Pierrette, Emilie, Sibylle, Rose, Léonie, Gabrielle, Françoise, Pauline, Victoire, Joséphine, Marie, Ponchon, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, la dite déclaration faite en présence de Jean Ponchon, âgé de soixante ans, cultivateur, habitant, du lieu de la Cibaudie, et Jean Ponchon, âgé de cinquante ans, cultivateur, habitant, du bourg de Belhandelis, lesquels et la comparante que est la mère de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour, mois et an susdits. C. Chaboisseau maire

Antoinette Louise Pierrette Emilie Sibylle Rose Léonie Gabrielle Françoise Pauline Victoire Joséphine Marie Ponchon

Marie Terrasse

L'an mil huit cent treize le Vingt Sept Decembre Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandolas Canton de Coupeau Francois Chaigneau Sage Femme Hante au lieu de mon Domicile Commune susdite nous a declaré que le jourd'hier Vingt Six du présent mois a onze heures du soir elle a mis au monde sur la maison de sa propre habitation un enfant du Sexe Feminin qu'elle nous presente lequel elle a declaré donner le prénom de Marie. Lequel Enfant elle a reconnu de Elle et de Antoine Terrasse Cultivateur de Longe Haute Dud. Canton et Chabanneau Commune susdite Declaration faite en présence de Francois Couchoux agé de quarante ans Cultivateur demeurant au Chaumin Commune susdite et de Jean Chaigneau agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur Haute dud. Canton Chabanneau lequel a la Comparante et Declarant ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, de ce interpellés suivant l'ordonnance, et ont signé les Soussignés

Chaboisseau

mairy

Pour Extrait Par Nous Antoine Chaboisseau Maire de la Commune de Chandolas Soussigné Extrait au Registre mis à Cet effet

Chaboisseau

mairy

ANNÉE 1814.

MAIRIE
d'Chaudelys

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'aubert.

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1814.

*PAR Nous* Guillaume Pellet *président du Tribunal de première instance séant à* aubert, *arrondissement d'*aubert, *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent quatorze, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

*Fait double, à* aubert *le* Vingt huit *décembre mil huit cent treize.*

Pellet

1er Jean Mil huit cent quatorze le quatre janvier pardevant Nous Antoine Chabaffier maire officier de l'état civil de la commune de Chaudelys est Comparu Jean Pouchon cultivateur habitant du lieu de Chabreyres lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à trois heures du Matin de lui déclarant être Marie Pouchon son épouse à laquelle il a déclaré donner le Prénom de Jean. Lad. déclaration représentation faite en présence de Michel Lapoix âgé de cinquante ans Jean Marquetage de soixante ans Cultivateurs tous deux habitants dud. lieu de Chabreyres tous les susnommés Témoins Voisins et Connoissans ledit enfant lecture faite du présent acte ont avec nous signé ledit jour susdit.

Pouchon

Chabaffier maire

2 Jean Mil huit cent quatorze le six janvier pardevant Nous Antoine Chabaffier Maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudelys est Comparu Hienac-Roch Pupidoux Cultivateur habitant au Bourg de cette Commune lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à trois heures du Matin de lui déclarant être Marie Pouteau son épouse à laquelle il a déclaré donner le Prénom de Antoine, lad. déclaration représentation faite en présence de Jean Chabaffier âgé de trente trois ans Propriétaire et Antoine Pupidoux âgé de cinquante ans Cultivateurs habitant dud. Bourg de Chaudelys tous les susnommés Témoins voisins et connoissans ledit enfant lecture faite du présent acte ont avec nous signé ledit jour susdit.

Pupidoux

Chabaffier maire

Marie Cunyere

L'an mil huit cent quatorze le vingt Février pardevant Nous, Antoine Chabrefier officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Antoine Chaboisier Sabotier habitant de cette Commune lequel Nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du soir est né dans sa maison du moulin de Gery dans cette Commune un enfant du sexe feminin qu'il nous a presenté et auquel il a declaré vouloir donner le prenom de Marie, lequel enfant est fils de lui declarant et de Marie Cunyere sa femme habitants dud. lieu du moulin de Gery, et a declaré vouloir donner pour parrain Antoine Cunyere son frere habitant dud. lieu du moulin de Gery, et pour marraine Marie Cunyere femme de Jean Chaboisier habitant du village de Longechaud, lesquels a la requisition susdite ont declaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

Marie Flotte

L'an mil huit cent quatorze le vingt cinq Février pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Antoine Chaboisier laboureur habitant de lad. Commune lequel Nous a declaré que ce jourd'hui a dix heures du soir est né de son mariage avec Marie Boutin son epouse, habitants de lad. Commune, un enfant du sexe feminin qu'il nous a presenté auquel il a declaré vouloir donner le prenom de Marie, lequel enfant est fils de lui declarant et de Marie Boutin son epouse, et a declaré vouloir donner pour parrain Jean Flotte cultivateur habitant du Moulin de Gery, lad. declaration faite en presence de Jean Flotte cultivateur habitant de lad. Commune d'Echandelys, et a declaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

Marie Dutour

L'an mil huit cent quatorze le quatre Mars pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Pierre Dutour cultivateur habitant du moulin de Longeche de cette Commune lequel Nous a presenté un enfant du sexe feminin qu'il a declaré vouloir donner le prenom de Marie, lequel enfant est fils de lui declarant et de Françoise Jouve son epouse, lad. declaration faite en presence de Claude Jouve cultivateur habitant du village de Longechaud âgé de soixante quatre ans, et de Jean Dutour cultivateur habitant du village de la Prune de cette Commune âgé de soixante dix huit ans, tous temoins a ce requis et appelés, lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

Jean Forestier

L'an mil huit cent quatorze le onze Mars pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Jacques Forestier cultivateur habitant du moulin de Longeche de cette Commune lequel Nous a declaré que ce jourd'hui a sept heures du soir est né dans sa maison du moulin de Longeche de lui declarant et de Marguerite Dutour son epouse le nommé Jean qu'il a declaré vouloir donner pour prenom de Jean, lad. declaration faite en presence de Charles Cunyet cultivateur habitant du village de la Prune de cette Commune et de Pierre Dutour cultivateur habitant du village de Longechaud, tous deux parents de l'enfant, lesquels ont declaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

Jean Forestier

L'an mil huit cent quatorze le onze Mars pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Jacques Forestier cultivateur habitant du moulin de Longeche de cette Commune lequel Nous a declaré que ce jourd'hui a sept heures du soir est né dans sa maison du moulin de Longeche de lui declarant et de Marguerite Dutour son epouse le nommé Jean qu'il a declaré vouloir donner pour prenom de Jean, lad. declaration faite en presence de Charles Cunyet cultivateur habitant du village de la Prune de cette Commune et de Pierre Dutour cultivateur habitant du village de Longechaud, tous deux parents de l'enfant, lesquels ont declaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

François Gidoux

L'an mil huit cent quatorze le onze Mars pardevant Nous Antoine Chaboisier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys le Comparant Pierre Gidoux cultivateur habitant du village de la Prune de cette Commune lequel Nous a presenté un enfant du sexe feminin qu'il nous a declaré vouloir donner le prenom de François, lequel enfant est fils de lui declarant et de Marie Chabau son epouse, lad. declaration faite en presence de Claude Jouve cultivateur habitant du village de Longechaud âgé de soixante quatre ans, et de Charles Cunyet cultivateur habitant du village de la Prune de cette Commune âgé de soixante ans, tous temoins a ce requis et appelés, lecture faite du present acte que Nous avons signé lecd. jour et an.

Chaboisier maire

Jean Mil huit Cent quatorze le quatorze Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie
Charente Est comparue habitante du lieu nommé Segury Laquelle nous a declaré
que le jourd'huy a neuf heures du soir Elle est accouchée dans son dit lieu de Segury maison de Jean
Jacques Jeanne Marie Laquelle Elle nous a declaré donner le prénom de Jeanne Marie, Sub declaration
faite par la dite Comparante Laquelle Elle a declaré savoir signer de ce interpellée, Sub declaration
faite par nous de Maire Lougechol
Officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an
que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le dix sept Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire Officier de
l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Françoise Drugiers Sage femme
habitante au lieu dit dans ladite Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a une heure du soir
Elle est accouchée de son fils Comun quelle Nous présente Lequel Elle a declaré
donner le prénom de Marie Joseph Elle est née de Jean Chevalier Epoux dément Elle Chirurgien de dit lieu
de Segury Sub declaration faite par ladite Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Marie
Sub declaration faite par nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an
que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt quatre Mars Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier
de l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Françoise Drugiers Sage femme
habitante au lieu dit dans ladite Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a une heure du soir
Elle est accouchée de son fils Comun quelle Nous présente Lequel Elle a declaré donner le prénom de Maize
Pierre Marcelin quelle Nous présente Lequel Elle a declaré donner le prénom de Maize Lequel Pierre Marcelin
Vve de Antoinette Rougiers Femme a Claude Pierre dit Lejeune Sub legitime mariage Cultivateur de dit lieu
de Segury Sub declaration faite par la Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Maize
au Cadet haut dit bourg de Lebaudy Sub declaration faite par la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce interpellée
Sub declaration faite par nous officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt Sept Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Jeanne Claudine Sage femme habitante dudit lieu de Segury Laquelle
nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Commune de Lebaudy
Vve de Jean Marcelin Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Antoine Le Cadet de sa Famille Laquelle Elle a declaré
donner les prénoms de Françoise Laquelle les dits Sieur et Vve de Jean Marcelin Antoine Le Cadet de sa Famille Laquelle Elle a declaré
haut dudit de Lebaudy Laquelle Commune Sub declaration faite par la Comparante Sub declaration faite par nous de Charles Caumartage de trente trois ans Le
Fusier Cultivateur de Cinquante ans Cultivateur haut dit bourg dudit de Lebaudy Laquelle Comparante ont declaré ne savoir
Segnier de ce interpellée Sub declaration faite par nous avons signé Sub jour et an
que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt huit Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil
de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Marie Pierre Chirurgien habitante dudit lieu de Segury Laquelle Comparante a
declaré que ce jourd'huy a huit heures du Matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Commune Laquelle
Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie Sub declaration faite par la dite Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie
Vve de Jean Jacques Jeanne Marie Sub declaration faite par la dite Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie
Pierre Marcelin Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie Sub declaration faite par la dite Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie
Vve de Antoinette Rougiers Femme a Claude Pierre dit Lejeune Sub legitime mariage Cultivateur de dit lieu de Segury Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie
Sub declaration faite par la dite Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie Sub declaration faite par nous de Charles Caumartage de trente trois ans Le
au Cadet haut dit bourg de Lebaudy Sub declaration faite par la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce interpellée Sub declaration
nous officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt Sept Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau maire officier de
l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Jeanne Claudine Sage femme habitante dudit lieu de Segury Laquelle Comparante a
nous a declaré que ce jourd'huy a deux heures du matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Commune de Lebaudy
Vve de Jean Marcelin Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Antoine Le Cadet de sa Famille Laquelle Elle a declaré
donner les prénoms de Françoise Laquelle les dits Sieur et Vve de Jean Marcelin Antoine Le Cadet de sa Famille Laquelle Elle a declaré
haut dudit de Lebaudy Laquelle Commune Sub declaration faite par la Comparante Sub declaration faite par nous de Charles Caumartage de trente trois ans Le
Fusier Cultivateur de Cinquante ans Cultivateur haut dit bourg dudit de Lebaudy Laquelle Comparante ont declaré ne savoir
Segnier de ce interpellée Sub declaration faite par nous avons signé Sub jour et an
que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt huit Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil
de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Marie Pierre Chirurgien habitante dudit lieu de la Sorinterie Laquelle Comparante a
declaré que ce jourd'huy a huit heures du Matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Sorinterie du fief Marcelin
Le quel Elle a declaré donner les prénoms de Savoir Jean Jozzy Cultivateur de dit lieu de la Sorinterie Matthieu Lequel Elle a declaré donner
les prénoms de Jeanne Perrot Epouse de Jean Pierre dit Lunier de dit lieu habitante dudit lieu de la Sorinterie Sub declaration faite par la dite
Pierre Anglade Agé de Soixante quatre ans le Jardinier Anglade Agé de Soixante Cinq ans Cultivateur haut dit fond de la Sorinterie Les quels
ont declaré que Sub trois heures Minuit de ce jourd'huy Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Sorinterie du fief
susdit Sub declaration faite par la Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie Sub declaration faite par nous
Officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Premier Avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune
de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Françoise Drugiers Sage femme habitante audit lieu dans la susdite Commune Laquelle Nous a declaré que ce
jourd'huy a Sept heures du Matin Elle est accouchée de son fils Comun quelle Nous présente Lequel Elle a declaré donner le prénom de Pierre
Elie Le quel Enfant Elle est née de Jeanne Perrot Epouse dément de Jean Pierre dit Lunier de
Segury Cultivateur haut dudit de Lebaudy Laquelle Commune Sub declaration faite par la Comparante Sub declaration faite par nous Antoine Chaboisseau Maire Officier
Chaboisseau maire
de l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Laquelle Comparante a declaré ne savoir Segnier de ce interpellée Sub declaration
faite par nous avons signé Sub jour et an que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Vingt huit Mars Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil
de la Commune de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Marie Pierre Chirurgien habitante dudit lieu de la Sorinterie Laquelle Comparante a
declaré que ce jourd'huy a huit heures du Matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Sorinterie du fief Marcelin
Le quel Elle a declaré donner les prénoms de Savoir Jean Jozzy Cultivateur de dit lieu de la Sorinterie Matthieu Lequel Elle a declaré donner
les prénoms de Jeanne Perrot Epouse de Jean Pierre dit Lunier de dit lieu habitante dudit lieu de la Sorinterie Sub declaration faite par la dite
Pierre Anglade Agé de Soixante quatre ans le Jardinier Anglade Agé de Soixante Cinq ans Cultivateur haut dit fond de la Sorinterie Les quels
ont declaré que Sub trois heures Minuit de ce jourd'huy Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Sorinterie du fief
susdit Sub declaration faite par la Comparante Laquelle Elle a declaré donner le prénom de Jeanne Marie Sub declaration faite par nous
Officier de l'Etat Civil avons signé Sub jour et an que dessus

Jean Mil huit Cent quatorze le Premier Avril Pardevant nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de Lebaudy Sub Comyssion en Seigneurie Françoise Drugiers Sage femme habitante audit lieu dans la susdite Commune Laquelle Nous a declaré que ce
jourd'hui a Six heures du Matin Elle est accouchée dans la maison de son père dans la susdite Commune de Lebaudy Laquelle Nous a declaré
Elle a declaré donner le prénom de Pierre Le quel Enfant Elle est née de Marguerite Bonnet Epouse de Jean Pierre dit Lunier de
Segury habitant dudit lieu par Elle Laquelle Commune Sub declaration faite par la Comparante Sub declaration faite par nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de
Chaboisseau maire
l'Etat Civil de la Commune de Lebaudy Laquelle Comparante a declaré ne savoir Segnier de ce interpellée Sub declaration faite par nous avons signé Sub jour et an
que dessus

14 Cautoire Caumet

L'an Mil huit cent quatorze le quatorze avril pardevant Nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Charles Caumet cultivateur habitant dud. lieu d'Echandelys lequel Nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a neuf heures du matin dud. lieu d'Echandelys lequel Nous a déclaré vouloir donner le prénom de Cautoire, lad. déclaration et présentation faites en présence de Pierre Guyot de Guignaudie et Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys tous deux majeurs témoins à ce requis et appelés lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, lecture faite du présent acte ont signé avec nous. Chaboisier maire

15 François Gratien Duluc

L'an Mil huit cent quatorze le six avril pardevant Nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparue François Dugier sage femme habitante dud. lieu laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a six heures du matin est né en la maison de son époux un enfant du sexe féminin qu'elle Nous a présenté lequel elle a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lequel enfant est né de légitime mariage de Jean Baptiste Gratien Duluc habitant dud. lieu de Chaud et de lad. François Dugier habitante dud. lieu de Chaud. Lad. déclaration faite lecture faite lad. Dugier a déclaré ne savoir signer de ce interpellée suivant l'ordonnance, lad. Duluc père a signé avec nous. Chaboisier maire

16 Cautoire Gravard

L'an Mil huit cent quatorze le huit avril pardevant Nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Michel Gravard cultivateur habitant dud. lieu de Puy Buisson lequel Nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui a neuf heures du matin dud. lieu de Puy Buisson lequel enfant il a déclaré vouloir donner le prénom de Cautoire. Lequel enfant est né de légitime mariage de Joanne Choniote épouse de Jean Gravard cultivateur habitant dud. lieu de Puy Buisson. Lad. déclaration représentation faites en présence de Cautoire Jacquetage de cinquante cinq ans cultivateur habitant dud. lieu de Puy Buisson de Lisle cultivateur habitant dud. lieu de Puy Buisson lesquels tels comparants qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, lecture faite du présent acte que Nous avons signé lad. jour et an. Chaboisier maire

17 Claudine Sauzet

L'an Mil huit cent quatorze le neuf avril pardevant nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Barthelemy Sauzet cultivateur habitant dud. lieu de Fossoubas lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui a cinq heures du soir de la présente maison de Jouvion le susdit il a déclaré vouloir donner le prénom de Claudine. Lequel enfant est né de légitime mariage de Marie Fouchon épouse de Claude Sauzet cultivateur habitant dud. lieu de Fossoubas. Lad. déclaration représentation faites en présence de Jean Bourdias âgé de soixante ans cultivateur habitant dud. lieu de Fossoubas lesquels tels comparants qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, lecture faite du présent acte que nous avons signé lad. jour et an. Chaboisier maire

18 Benoite Chonion

L'an Mil huit cent quatorze le dix avril pardevant Nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys est comparue Marguerite Grollet femme haute de nous connue laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a six heures du matin en la présente commune lequel elle a déclaré vouloir donner le prénom de Benoite. Lequel enfant est né de légitime mariage de Pierre Chonion et de Anne Fouchon épouse de dit Chonion tous deux habitants dud. lieu de Fossoubas, lad. déclaration faite en présence de Pierre Bourdias âgé de cinquante huit ans et de Jean Gravard âgé de soixante ans tous deux habitants dud. lieu de Fossoubas lesquels tels comparants qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, lecture faite du présent acte que nous avons signé lad. jour et an. Chaboisier maire

19 Jean Maine

L'an Mil huit cent quatorze le quinze avril pardevant nous Cautoire Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu François Dugier sage femme habitante dud. lieu de Fossoubas laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né en la maison de son époux un enfant du sexe masculin que elle nous a présenté lequel elle a déclaré vouloir donner le prénom de Jean. Lequel enfant est né de légitime mariage de Guillaume Maine cultivateur habitant dud. lieu de la Faye et de Marie Bonnet son épouse présents dud. lieu de la Faye lesquels tels comparants qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance, lecture faite du présent acte que nous avons signé lad. jour et an. Chaboisier maire

Antoine Parrot

Lan Mil huit Cent quatorze le quinze avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus François Bruguier Sage femme haute au lieu dudit lieu de Cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a onze heures du Matin Elle a receu en son domicile de Jouissance un enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous presente en Laquelle elle a declaré donner le prenom de Antoine. Lequel enfant les dits Mr de Antoine Parrot Bourgeois habitant dudit lieu de Cette Commune Lad. declaration faite en Presence de Pierre Gaud Regent Ecrivain age de Cinquante ans et de Jean Baptiste Bruguier Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

Louise Guillaume Bruguier

Lan Mil huit Cent quatorze le Seize avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus François Bruguier Sage femme haute de lieu dudit lieu de Cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du soir Elle a receu en son domicile de Son Fils Jumeau du Sexe feminin qu'elle Nous presente en laquelle elle a declaré donner le prenom de Louise Lequel enfant les dits Mr de Cette Commune Lad. declaration faite en Presence de Jean Baptiste Bruguier Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Lad. declarante a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

Anne Gardy

Lan Mil huit Cent quatorze le Dix neuf avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus François Bruguier Sage femme haute de lieu dudit lieu de Cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a six heures du matin Elle a receu en son domicile de Jouissance un enfant du Sexe feminin qu'elle Nous presente en laquelle elle a declaré donner le prenom de Anne Lequel enfant les dits Mr de Jeanne Marguerite Bruguier Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lad. declaration faite en Presence de Pierre Gaud Regent Ecrivain age de Cinquante ans et de Jean Baptiste Bruguier Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Lad. declarant a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

Marie Bouvet

Lan Mil huit Cent quatorze le Vingt un avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus Jeanne Gaud Sage femme haute de lieu dudit lieu de Cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a trois heures du soir Elle a receu en son domicile de Son Fils Jumeau qu'elle Nous presente en laquelle elle a declaré donner le prenom de Marie Lequel enfant les dits Mr de Marie Vialle Epouze de Jean Bouvet Cultivateur de Haut et Puissant Seigneur Messire Charles Casimir Regis de Bonnes Chevalier Seigneur de Cette Commune Lad. declaration faite en Presence de Antoine Lagarde age de Soixante Cinq ans et de Jacques Longechal age de Quarante Cinq ans Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Lad. Comparant a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

Marie Gardy

Lan Mil huit Cent quatorze le Vingt huit avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus François Bruguier Sage femme haute de lieu dudit lieu de Cette Commune Laquelle Nous a declaré que le jourd'hier a onze heures du soir Elle a receu en la Maison de son Pere de lieu dudit lieu de Cette Commune en son domicile de Jouissance un enfant du Sexe feminin qu'elle Nous presente en laquelle elle a declaré donner le prenom de Marie Lequel enfant les dits Mr de Jeanne Marguerite Bruguier Epouze de Laurent Gardy Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lad. declaration faite en Presence de Claude Augade age de Soixante Cinq ans et de Claude Augade age de Soixante quatorze ans Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Lad. Comparant a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

Marie Louise Autour

Lan Mil huit Cent quatorze le Vingt huit avril pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis les Comparus Jacques Autour Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Nous a presenté un enfant du Sexe feminin ce jourd'huy a Sept heures du soir Lequel Lad. a declaré donner le prenom de Marie Françoise Lequel enfant les dits Mr and lui de Jeanne Lagarrigue Epouze de Claude Autour Cultivateur habitant dudit lieu de Cette Commune Lad. declaration et presentation faite les premier de Claude Auma dit Michalon age de Soixante dix ans et Claude Auma dit Batiste age de Cinquante Cinq ans Cultivateurs habitant dudit lieu de Cette Commune Lequel Lad. Comparant a declaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance Lecture faite du present acte que Nous avons signé Lesdits jour heure et an. Chaboisseur maire

26
Blaize
Fargette

L'an Mil huit cent quatorze le le trente avril pardevant Nous Antoine Chaboissier maire l'officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeli, est comparu Vital Brocard cultivateur et meunier habitant du lieu le Moulin du bordes commune de Chaudeli, lequel Nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy a deux heures du soir auquel il a declaré donner le prenom de Blaize. lequel enfant est né aud. Moulin du bordes de Agathe Bouvet epouze de Pierre Fargette cuir de longt habitant du lieu du Moulin du bordes, lad. declaration et presentation faites en presence de Antoine Chayre agé de soixante cinq ans et Alexandre Rougechal agé de quarante cinq ans cultivateurs habitant du lieu de l'Oyrette sur cette commune lesquels et le comparant qui led. l'ayeul de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an. Chaboissier maire

27
Françoize
Lagrange

L'an Mil huit cent quatorze le le six Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire l'officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeli est comparue Françoize Mayet femme habitante du lieu de Chord en cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a trois heures du matin led. N. aud. lieu de Chord un enfant du sexe feminin quelle Nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Françoize, lequel enfant est né de Marie Lenoire epouze de Louis Lagrange cuir de longt habit. dud. lieu de Chord, lad. declaration faite en presence de Charles Camet agé de trente trois ans et Antoine Fay-Dou agé de cinquante ans cult. hab. du bourg de cette commune lesquels et la comparante qui est l'ayeule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an /. Chaboissier maire

28
Claudine
Bourrerie

L'an Mil huit cent quatorze le le huit Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire l'officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeli est comparue Claudine Dutour femme habitante du lieu du Moulin de Giry en cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a quatre heures du soir led. N. aud. lieu et en la maison de Soupere un enfant du sexe feminin quelle Nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Claudine, lequel enfant est né de Marie Chomide epouze de Antoine Bourrerie cuir de longt cultivateur habitant dud. lieu du moulin de Giry, lad. declaration faite en presence de Mathieu Souzet agé de soixante huit ans et Antoine Grange agé de cinquante huit ans cult. hab. dud. lieu du Moulin de Giry lesquels et la comparante qui est l'ayeule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an /. Chaboissier maire

29
Marie
Mage

L'an Mil huit cent quatorze le le douze Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire l'officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeli est comparu Jean Mage cuir de longt habitant du lieu de Demesfars en cette commune lequel Nous a presenté un enfant du sexe feminin né ce jourd'huy a dix heures du matin aud. lieu de Demesfars et en la maison de Soupere auquel il a declaré donner le prenom de Marie. lequel enfant est né de Marie Delorme epouze de Jean Mage cuir de longt habit. dud. lieu de Demesfars lad. declaration et presentation faite en presence de Pierre Bernardias agé de soixante ans et Joseph Bernard Gerby agé de soixante neuf cultivateurs habitants dud. lieu de Demesfars lesquels et le comparant qui est l'ayeul de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé led. jour et an
Chaboissier maire

30
Marie
Chabier

L'an Mil huit cent quatorze le le dix sept Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire le officier de l'Etat civil de la commune de Chaudeli, est comparue Françoize Bruguier sage femme habitante du lieu du Mas en cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy a huit heures du matin led. N. en la maison de Soupere un enfant du sexe feminin quelle Nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de Marie, lequel enfant est né de Jeanne Chavelier epouze de Jean Chabier cuir de longt habitant du lieu de Chabrigna, en cette commune laquelle declaration a été faite en presence de Antoine Marquet agé de soixante cinq ans et de François Pouchon agé de quarante cinq ans, cultivateurs habit. dud. lieu de Chabrignac lesquels et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que la lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an / Chaboissier maire

4 - L.

31 Marguerite Duchier — L'an Mil huit cent quatorze le vingt deux Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire officier de l'Etat Civil de la commune de Chaudelis, est comparue Françoise Brugier, sage femme habitante du lieu d'... en cette commune laquelle Nous a declaré que aujourd'huy à deux heures du Matin led. N. a domicile de ... un enfant du sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marguerite, lequel enfant led. N. de Jeanne Clavelier épouse de Vital Duchier cour de longt habitant du lieu de Labat en cette commune. Lad. declaration faite en presence de Damien Dutour agé de soixante cinq ans, Antoine Bravard agé de cinquante deux ans cultivateurs habit. dud. lieu de Labat lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an / Chaboissier maire

32 Barthelemy Lemoine — L'an Mil huit cent quatorze le vingt trois Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la commune de Chaudelis, est comparue Françoise Brugier, sage femme habitante du lieu d'... en cette commune laquelle nous a declaré que aujourd'huy à une heure du soir est née à la maison de ... un enfant du sexe masculin quelle Nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Barthelemy. Lequel enfant est né de Louise Vaisse épouse de Antoine Lemoine cour de longt habit. du lieu de la ... en cette commune, lad. declaration faite en presence de Damien Dutour agé de soixante cinq ans, Antoine Bravard agé de cinquante deux ans, cultivateurs habit. du lieu de Labat en cette commune lesquels et la comparante ont declaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an / Chaboissier maire

33 Louis Clavelier — L'an Mil huit cent quatorze le vingt quatre Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la commune de Chaudelis, est comparue Jeanette Dumas veuve habitante du lieu du Buisson d'... en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy à onze heures du Matin est né au domicile de ... un enfant du sexe masculin né ce jourd'huy à onze heures du Matin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Louis. lequel enfant est né de Marie Fargette épouse d'Etienne Clavelier cour de longt habit. dud. lieu du Buisson, lad. declaration faite en presence de Antoine Fargette agé de cinquante huit ans, et Louis Clavelier ayeul de l'enfant agé de soixante ans cultivateurs habitants dud. lieu du Buisson, lesquels et la comparante quoique l'ayeul de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis, après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an / Chaboissier maire

34 Anne Vaisse — L'an Mil huit cent quatorze le vingt neuf Mai pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'Etat Civil de la commune de Chaudelis, est comparue Anne Giraud veuve habitante du lieu du Moulin de Gery en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huy à deux heures du soir est né au domicile de son père un enfant du sexe feminin quelle Nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Anne. Lequel enfant est né d'Antoinette Vauzelhon épouse de Vincent Vaisse cour de longt habit. dud. lieu du Moulin de Gery, lad. declaration faite en presence de Damien Grange agé de cinquante huit ans, et Marc Longechal agé de cinquante quatre ans, cultiv. habit. dud. lieu du Moulin de Gery lesquels et la comparante que l'ayeule de l'enfant ont declaré ne savoir signer de ce requis, après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an / Chaboissier maire

35 Alexandre Pointud — L'an Mil huit cent quatorze le deux Juin pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'Etat Civil de la commune de Chaudelis, est comparue Françoise Brugier, sage femme habitante du lieu d'... en cette commune laquelle Nous a declaré que ce jourd'huy à trois heures du Matin est né à domicile de son père un enfant du sexe masculin quelle Nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Alexandre. Lequel enfant est né de Gilberte Gascon épouse de [illegible] Pointud cour de longt habit. du bourg dud. Chaudelis. Lad. declaration faite en presence de Charles Caumy agé de trente trois ans, et Antoine ... agé de cinquante ans, cultivateurs habit. dud. bourg de Chaudelis, lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer de ce requis, après que lecture leur a été faite du present acte que Nous avons signé led. jour et an.

Chaboissier maire

36 Catherine Grange

L'an Mil huit Cent quatorze Le Sept Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Verneuil Est comparue Jeanne Chaudeau Sage femme habitante au lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Laquelle Nous a declaré que Ce jourd'hui a deux heures du soir Elle a mis au monde un enfant du sexe feminin qu'elle Nous a presenté Lequel Elle a declaré donner le prenom de Catherine lequel Enfant Elle a dit être issu de Suzanne Coiffier Epouse de Jean Grange Cultivateur habitant du dit lieu de Mouline de Gery Ledit declaration faite En presence de Pierre Grange Cultivateur habitant du dit lieu de Mouline de Gery Lequel Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, a Nous requis, de ce Interpellés suivant la Loi. Lecture faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Lan que dessus / Chaboisseau maire

37 Antoine Chanion

L'an Mil huit Cent quatorze Le huit Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Verneuil Est comparue Françoise Bruguier Sage femme habitante du dit lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Laquelle nous a declaré que Ce jourd'hui a six heures du matin Elle a mis au monde un enfant du sexe Masculin que Nous a présenté Lequel Elle a declaré donner le prenom de Antoine. Lequel Enfant Elle a dit être issu de Marguerite du Tour Epouse de Etienne Chanion habitant du dit lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune, Ledit declaration faite En presence de Marc Chanion age de Cinquante Cinq ans Et Benoit Moulet age de Cinquante Trois ans Cultivateurs habitants du dit lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Lesquels Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, a Nous requis, de ce Interpellés suivant la Loi. Lecture faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Lan que dessus / Chaboisseau maire

38 Jacques Refeuille

L'an Mil huit Cent quatorze Le Douze Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Verneuil Est comparue Jeanne Chaudeau Sage femme habitante du dit lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Laquelle Nous a declaré que Ce jourd'hui a six heures du soir Elle a mis au monde un enfant du sexe Masculin que Nous a présenté Lequel Elle a declaré donner le prenom de Jacques. Lequel Enfant Elle a dit être issu de Gilberte Poujet Epouse de Pierre Refeuille Cultivateur habitant du dit lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Ledit declaration faite En presence de Pierre Mazet age de Soixante ans Et de Louis Mazet age de Cinquante ans, Cultivateur habitant du dit lieu de Mouline de Gery Lequel Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, a Nous requis, de ce Interpellés suivant la Loi. Lecture faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Lan que dessus / Chaboisseau maire

39 Jeanne-Roze Condeyrac

L'an Mil huit Cent quatorze Le Vingt un Juin Pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Verneuil Est comparu Antoine Condeyrac Cultivateur habitant du lieu de la Parade de cette Commune Lequel Nous a presenté un enfant du sexe Feminin Né Ce jourd'hui Sur la Sonnaison au dit lieu a onze heures du soir Dit lui declarant Etre de Jeanne Dumas Son Epouse Et auquel Il a declaré donner le prenom de Jeanne-Roze. Ledit declaration de Presentation faite En presence de Charles Condeyrac de Cinquante Cinq ans Et de Pierre Puyjoubert age de de Cinquante ans Cultivateurs habitants du dit lieu de la Parade Lesquels Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, a Nous requis, de ce Interpellés suivant la Loi. Lecture faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Lan que dessus / Chaboisseau maire

40 Jeanne Goutte

L'an Mil huit Cent quatorze Le quatre Juillet Pardevant Nous Antoine Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Verneuil Est comparu Jacques Goutte Cultivateur habitant du lieu de Mouline de Gery Section de cette Commune Lequel Nous a presenté un enfant du sexe Feminin qu'Il dit Etre Né Ce jourd'hui En la Sonnaison au dit lieu de Mouline de Gery a trois heures du soir De lui Comparant Et de Jeanne Giroux Son Epouse Et auquel Il a declaré donner le prenom de Jeanne Ledit declaration Presentation faite En presence de Jacques Goutte age de Cinquante ans, Et de Jacques Goutte age de Cinquante Sept ans Cultivateurs habitants du dit lieu de Mouline de Gery Lesquels Et la Comparante ont declaré ne savoir signer de ce Enquis, a Nous requis, de ce Interpellés suivant la Loi. Lecture faite du present acte que Nous avons signé Ledit jour Lan que dessus / Chaboisseau maire

41 Benoite Fruthiere

L'an mil huit cent quatorze le dix juillet pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparu Antoine Fruthière scieur de long habitant du lieu de Labat en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hui en sa maison audit lieu de Labat à deux heures du soir de lui déclarant et de Anne Dutour son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Benoite. Les présentation et déclaration faites en présence de Jean Chocheir âgé de cinquante ans et George Dutour âgé de trente huit ans scieurs de long tous deux dudit lieu de Labat lesquels ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an / Chaboissier maire

42 Noel Desuslade

L'an mil huit cent quatorze le dix juillet pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparu Antoine Desuslade cultivateur habitant du lieu du Moulin de Giery commune d'Echandely lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui à six heures du soir de lui déclarant et de Anne Vautelhore son épouse auquel il a déclaré donner le prénom de Noel. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Claude Vaisse âgé de soixante ans et Marc Longechal âgé de cinquante quatre ans cultivateurs habitants dudit lieu du Moulin de Giery lesquels ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Chaboissier maire

43 Anne David

L'an mil huit cent quatorze le douze juillet pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparu Guillaume David scieur de long habitant du lieu d'Eheride en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il dit né cejourd'hui en sa maison à onze heures du matin de lui déclarant et de Marie Longechal son épouse auquel il a déclaré donner le prénom d'Anne. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Coffier âgé de cinquante cinq ans et Louis Lagrange âgé de quarante ans scieurs de long tous deux dudit lieu [illegible] lesquels ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier maire

44 Marie Pouget

L'an mil huit cent quatorze le vingt neuf juillet pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparu Jean Pouget charron habitant du lieu du Faut [illegible] en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hui à cinq heures du matin de lui déclarant et de Marie Dulard son épouse auquel il a déclaré ~~donner le~~ donner le prénom de Marie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Marc Chomon âgé de cinquante cinq ans et [illegible] Vingt âgé de cinquante trois ans [illegible] dudit lieu [illegible] lesquels ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an / Chaboissier maire

45 Catherine Boudot

L'an mil huit cent quatorze le vingt un septembre pardevant Nous Antoine Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparue Jeanne Fourboueur sage-femme habitante du lieu le bourg d'Echandely laquelle nous a déclaré que cejourd'hui à dix heures du matin est né en la maison de son père un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Catherine, lequel enfant est né de Marguerite Fugère épouse de George Boudot maréchal ferrand habitant dudit bourg d'Echandely. Ladite déclaration faite en présence de Charles Commel âgé de trente trois ans et Pierre Passedouat âgé de cinquante ans tous deux habitants dudit bourg d'Echandely lesquels et la comparante qui a fait la présentation de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an / Chaboissier maire

46 Antoine-Jean-Marie Chaboissier

L'an mil huit cent quatorze le vingt trois septembre pardevant Nous Antoine Chaboissier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely est comparu Sr Jean-George-Marie Chaboissier propriétaire habitant du lieu de la Cibaudie en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui en son domicile audit lieu de la Cibaudie à deux heures du matin auquel il a déclaré donner les prénoms de Antoine-Jean-Marie. Ledit enfant né de lui déclarant et de dame Marie Chaboissier son épouse. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de George Chaboissier propriétaire habitant dudit lieu de la Cibaudie âgé de quarante cinq ans et de Damien Communal propriétaire habitant du lieu de [illegible] en cette commune âgé de vingt six ans lesquels ont signé avec le père de l'enfant et nous officier civil après que lecture leur a été faite du présent acte lesdits jour et an /

Chaboissier maire Communal Chaboissier Chaboissier

17 Antoinette Bouvier

L'an Mil huit cent quatorze le quatre octobre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeby Est Comparu André Bouvet laboureur habitant du bourg de Chaudeby Lequel Nous a exposé que ce jourd'hui à sept heures du soir de lui déclarant Est né Marie Antoinette Bouvier Sa fille légitime et de Marie Magdeleine Jacquelet Sa femme Laquelle lui a donné pour prénoms de Antoinette Et lui a déclaré vouloir donner le prénom de Antoinette Et ont les dits déclarant et présentation fait les prénoms de parrain et marraine Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeby Et Marie Magdeleine Jacquelet Son épouse Lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis Le père a signé avec Nous officier civil le présent acte après lecture faite Et Chaboisseur maire

18 N. Etienne Barthelay

L'an Mil huit cent quatorze le douze octobre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeby Est Comparu Antoinette Jacquelet fileuse habitante du Moulin de Gery Laquelle Nous a déclaré que le jour d'hier à cinq heures du Matin Elle a mis au monde un enfant du Sexe Masculin Qu'elle Lui a déclaré avoir donné le prénom de Etienne Lequel Enfant N. de Jean André et de Jeanne Marie Barthelay Charpentier habitant du dit lieu du Moulin de Gery La déclaration faite Le présent Acte a été fait en présence de Claude Vaisse âgé de Soixante ans Et Jean Grange âgé de Soixante ans Tous deux cultivateurs habitant du dit lieu du Moulin de Gery Lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis Le père a signé avec Nous officier civil le présent acte après lecture faite Chaboisseur maire

19 Louise Grange

L'an Mil huit cent quatorze le Deux Novembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudeby Est Comparu Claude Gerard Cultivateur habitant du lieu du Moulin de Gery Lequel Nous a déclaré que Ce jourd'hui à Neuf heures du Matin Est née Louise Françoise Grange Sa fille légitime et de Jeanne Françoise Vaisse Sa femme Laquelle lui a donné pour prénoms de Louise Le quel Enfant est N. de Claudine Vaisse Epouse de Jean Grange Cultivateur Lequel Enfant est né dans le dit lieu du Moulin de Gery La déclaration faite Le présent acte a été fait en présence de Pierre Grange âgé de Cinquante huit ans Et Marie Lombellet âgé de Cinquante quatre ans Tous deux cultivateurs habitant du dit lieu du Moulin de Gery Lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis Le père a signé avec Nous officier civil le présent acte après lecture faite Chaboisseur maire

20 Catherine Blanchard

L'an Mil huit cent quatorze le Trois Novembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudeby Est Comparu Pierre Pourtaud Cultivateur habitant du dit lieu du Moulin de Gery Lequel Nous a déclaré que Ce jourd'hui à Six heures du soir Est née Catherine Sa fille légitime et de Marie Blanchard Sa femme Laquelle lui a donné pour prénoms de Catherine Lequel Enfant est N. de Catherine Blanchard Epouse de Pierre Pourtaud Cultivateur habitant du dit lieu du Moulin de Gery La déclaration faite Le présent acte a été fait en présence de Pierre Lamardiz âgé de Soixante ans Et de Pierre Gerard âgé de Soixante ans Tous deux Cultivateurs habitant du dit lieu du Moulin de Gery Lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que Lecture leur a été faite du présent acte Le père a signé Le dit jour Chaboisseur maire

21 Marie Desmelade

L'an Mil huit cent quatorze le Vingt huit Novembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudeby Est Comparu Antoinette Jacquelet fileuse habitante du dit lieu du Moulin de Gery Laquelle Nous a déclaré que Ce jourd'hui à Six heures du soir Est née Marie Desmelade Son fils légitime et de Jeanne Marie Desmelade Son épouse Laquelle lui a donné pour prénoms de Marie Le quel Enfant est N. de Marie Desmelade Cultivateur habitant du dit lieu du Moulin de Gery La déclaration faite Le présent acte a été fait en présence de Pierre Grange âgé de Cinquante huit ans Et Antoine Desmelade âgé de Soixante ans Cultivateurs habitant du dit lieu du Moulin de Gery Lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que Lecture leur a été faite du présent acte Le père a signé Le dit jour Chaboisseur maire

6 et 7 F.

Jerosme Courdot

L'an mil huit cent quatorze le Vingt huit Novembre Pardevant Nous autorité Chaboisseur maire officier de l'état civil de la commune de Chaudeb et les Comparans Jacques Courdot garde de bois habitant du bourg de cette Commune Lequel Nous a apparu un Enfant du Sexe feminin Né ce jourd'hui a huit heures du soir de lui declarant et de Jeanne Soubeyran Son Epouse auquel il a declaré donner les prénoms de Jerosme Laquelle declaration Reconnaissance faite en la présence de Charles Jacquet agé de trente trois ans le autre Jacques Jacquet agé de Cinquante ans Cultivateurs habitans du bourg de Chaudeb Lequel ont declaré ne savoir signer de ce enquis Lecture faite du présent acte Nous avons signé Le dit jour et an que dessus. Courdot

Marie Thomas

L'an mil huit cent quatorze le Premier Decembre Pardevant Nous autorité Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeb et les Comparans Marianne Thomas de cette dite Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a onze heures du Matin elle a mis au monde un Enfant du Sexe feminin qu'elle Nous présente Laquelle a declaré donner les prénoms de Marie Lequel Enfant est né de Pierre Thomas Cultivateur de cette Commune et de la Comparante Lecture faite du présent acte Nous avons signé le dit jour et an que dessus. Chaboisseur maire

Claudine Anglade

L'an mil huit cent quatorze le Treize Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état Civil de la Commune de Chaudeb et les Comparans Jacques Bruguier agé de trente huit ans Cultivateur habitant du bourg de cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du Matin elle a mis au monde un Enfant du Sexe feminin qu'elle Nous présente Laquelle a declaré donner les prénoms de Claudine Lequel Enfant est né de Catherine Parrot épouse Antoine Anglade Cultivateur habitant du bourg de cette Commune Lecture faite du présent acte Nous avons signé le dit jour et an que dessus. Chaboisseur maire

Pierre Chevalier

L'an mil huit cent quatorze le Vingt Six Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeb et les Comparans Jacques Bruguier Jacques Jacquet habitans du bourg de cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a onze heures du Matin elle a mis au monde un Enfant du Sexe Masculin qu'elle Nous présente Laquelle a declaré donner les prénoms de Jean Lequel Enfant est né de Jacques Jacquet et de Jeanne Chevalier Cultivateurs habitans du bourg de cette Commune Lecture faite du présent acte Nous avons signé le dit jour et an que dessus. Chaboisseur maire

Guiraude

L'an mil huit cent quatorze le Vingt Sept Decembre Pardevant Nous Antoine Chaboisseur Maire officier de l'état civil de la Commune de Chaudeb et les Comparans Jacques Bruguier Jacques Jacquet habitans du bourg de cette Commune Laquelle Nous a declaré que ce jourd'hui a neuf heures du Matin elle a mis au monde un Enfant du Sexe feminin qu'elle Nous présente Laquelle a declaré donner les prénoms de Jeanne Lequel Enfant est né de Jean Jacques Jacquet et de Jeanne Chevalier Cultivateurs habitans du bourg de cette Commune Lecture faite du présent acte Nous avons signé le dit jour et an que dessus. Chaboisseur maire

Vu et arrêté par Nous Antoine Chaboisseur Maire de la Cne de Chaudeb ce 31 Xbre 1814
Chaboisseur maire

# Table alphabétique


| Noms & Prénoms | Nos | Dates |
|---|---|---|
| **A** | | |
| Anglade Claudine | 54 | 13 9bre |
| **B** | | |
| Barthelemy Etienne | 48 | 13 8bre |
| Bion Marie | 53 | 1er 9bre |
| Blanchard Catherine | 50 | 3 9bre |
| Bourmerie ant.te Françoise | 11 | 26 Mars |
| Bourmerie Claudine | 28 | 8 Mai |
| Bravard antoine | 16 | 8 avril |
| Buisson louise | 21 | 16 avril |
| **C** | | |
| Caput antoine | 14 | 1er avril |
| Chevalier Jean | 55 | 26 7bre |
| Chevalier louis | 33 | 24 Mai |
| Chorion Benoite | 18 | 10 avril |
| Chaboisseau ant.te J. marie | 46 | 20 7bre |
| Chorion antoine | 07 | 8 Juin |
| Coudeyra Jeanne Rose | 39 | 4 Juin |
| **D** | | |
| David anne | 43 | 12 Juillet |
| Desarsiade Noel | 42 | 10 Juillet |
| Desarsiade Marie | 31 | 28 9bre |
| Desarsiade anne | 56 | 27 9bre |
| Dutour Marie | 5 | 4 Mars |
| Dutour Françoise | 25 | 28 avril |
| Duchier Marguerite | 01 | 2 Mai |
| **E** | | |
| Lebalvin Marie | 00 | 17 Mai |
| **F** | | |
| Farguette Blaise | 26 | 30 avril |
| Flotte Marie | 1 | 25 Janvier |
| Flotte Marie | 9 | 17 Mars |
| **G** | | |
| gardy anne | 22 | 9 avril |
| generthier Françoise | 15 | 6 avril |
| gidon François | 7 | 11 Mars |
| goutte Jeanne | 40 | 1 Juillet |
| Grange Catherine | 36 | 7 Juin |
| Grange Louise | 49 | 2 9bre |
| **L** | | |
| Lagrange Françoise | 27 | 6 Mai |
| Lemoine Barthelemy | 32 | 23 Mai |

| Noms & Prénoms | Nos | Dates |
|---|---|---|
| **M** | | |
| Maye Marie | 29 | 12 Mai |
| Montet anne | 22 | 8 avril |
| Mesnie Jean | 19 | 15 avril |
| **P** | | |
| Parrot antoine | 20 | 15 avril |
| Pinet Joseph ainé Joseph le Mathieu | 12 | 28 Mars |
| Pointeau Jean | 6 | 11 Mars |
| Pointeau Alexandre | 35 | 2 Juin |
| Ponchon Jean | 1er | 4 Janvier |
| Ponnet André | 13 | 1er avril |
| Poujet Marie | 44 | 19 Juillet |
| Prulhiere Benoite | 41 | 10 Juillet |
| Pujadon antoine | 2 | 6 Janvier |
| Pujadon Marie | 10 | 24 Mars |
| **R** | | |
| Reffuille Jacques | 38 | 12 Juin |
| Rouvet Marie | 22 | 21 avril |
| Rouvet antoinette | 47 | 4 8bre |
| **S** | | |
| Sauzet Claudine | 17 | 9 avril |
| **T** | | |
| Tourdot Catherine | 25 | 21 9bre |
| Tourdot Benoite | 52 | 28 9bre |
| Tuaire Marie | 8 | 20 Février |
| Tuaire Claudine | 8 | 14 Mars |
| **V** | | |
| Vaisse anne | 34 | 19 Mai |

ANNÉE 1815.

MAIRIE
d Echandolès

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Ambert

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1815.

*PAR Nous* Président *du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'*Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent quinze, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* cinq *feuillets.*

*Fait double, à* Ambert *le* quinze *décembre mil huit cent quatorze.*

Guyonneau

N° 1er
Jeanne
Témoins

L'an Mil huit Cent quinze le Vingt Cinq janvier par devant Nous Antoine Chabosser Maire officier Public de l'état civil de la Commune de Echandelys Canton d'Ambert Département du Puy de Dôme, sont comparus Jeanne Bruges Cultivateur âgée de trente deux ans, Epouse de Jean Bruges, Laquelle nous a déclaré que le Vingt huit du présent mois de Janvier à dix heures du soir elle a mis au monde dans le village de Bourg de cette Commune une fille du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le nom de Jeanne Laquelle déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Bruges Cultivateur âgé de trente ans, Oncle de l'enfant, et de Jean Bruges Cultivateur âgé de trente ans, tous deux habitants de la Commune de Echandelys, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi. De laquelle déclaration et présentation nous avons dressé le présent acte que nous avons signé les jour, an et mois susdits.

Chabosser maire

2
Suivent les signatures
Couchez les

Ce jourd'hui huit Juin mil huit cent quinze à dix heures du matin par devant Nous Antoine Chabosser maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton d'Ambert Département du Puy de Dôme sont comparus Jean Bruges cultivateur âgé de trente deux ans, époux de Jeanne Bruges, demeurant au village de Bourg de cette Commune, lequel nous a déclaré que le vingt huit du mois de Janvier dernier à dix heures du soir il a mis au monde dans le village de Bourg de cette Commune un enfant du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le nom de Jeanne. Laquelle déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Magnaud Cultivateur âgé de trente ans, habitant du village de Bourg de cette Commune, et de Jean Bruges Cultivateur âgé de trente ans, habitant du village de Bourg de cette Commune, tous deux voisins du déclarant, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi. De laquelle déclaration et présentation nous avons dressé le présent acte que nous avons signé les jour, an et mois susdits.

Chabosser maire

3 Gaud Condon

L'an Mil huit Cent quinze le Cinq du mois de Janvier pardevant Nous Antoine Chabrier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelier Comparu Marguerite Soudet femme habitante du lieu dumas de cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourdhuy a onze heures du Matin elle a mis au monde un enfant de sexe Masculin quelle Nous présente tenant elle a declaré donner les prénom de Jean Baptiste Gaud fils de Jean Gaud habitant dudit lieu dumas et de Marguerite Soudet son épouse de cette Commune. Lequel déclaration faite en présence de Jean Gaud cultivateur habitant dudit lieu dumas et de Jean Condon aussi cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier tous les deux majeurs voisins de l'enfant lecture faite du présent acte ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi. Et nous avons signé

Chabrier maire

4 Benoit Cellier

L'an Mil huit Cent quinze le Premier février pardevant Nous Antoine Chabrier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelier Comparu François Seigneur habitant du lieu dumas de cette Commune laquelle Nous a declaré que ce jourdhuy a onze heures du Matin elle a mis au monde un enfant de sexe Masculin quelle Nous présente tenant elle a declaré donner les prénom de Jean Benoit. Lequel enfant est fils de Marguerite Montet épouse de Antoine Cellier cultivateur habitant dudit lieu dubuisson, pardeclaration faite par ledit Antoine de Charles Cellier âgé de trente quatre ans le premier juin dernier de Cinquante ans cultivateurs habitant dudit Bonnegrette Commune Lequel la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi lecture faite du présent acte que Nous avons signé ledit jour dans

Chabrier maire

5 Anne Chanon

L'an mil huit Cent quinze le Sept Janvier pardevant Nous Antoine Chabrier Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelier Comparu Antoine Nozier habitant du lieu de Beaux fils lequel Nous a déclaré que ce jourdhuy à huit heures du soir est né dudit mariage de son épouse une fille quelle désire nommer et au quel elle a déclaré donner le prénom de Anne lequel lui sont tenu de nom Communal Et pour de Jean Chanon Cultivateur de long tenu dudit lieu de Beaux fils lad déclaration faite en présence de Pierre Chanon âgé de soixante ans Cultivateur dudit lieu de Beaux fils les quels et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés après que lecture lecture faite du présent acte que Nous avons signé les jour et an

Chabrier maire

6 Dauvin Dutour

L'an mil huit Cent quinze le Cinq Février pardevant Nous Antoine Chabrier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelier Comparu François Chagon fils majeur Cultivateur habitant du lieu de Chandelier lequel Nous a déclaré que ce jourdhuy trois heures du soir est né dudit mariage un enfant de sexe masculin quelle Nous présente tenant elle a déclaré donner les prénom de Jean Gabriel Dauvin Dutour fils de Gabriel Dauvin Dutour cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier et de Marie Chagon son épouse de cette Commune Grand père paternel Jean Dauvin Dutour cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier et Grand mère maternelle Marie Chagon épouse de Jean Chagon cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier lad déclaration faite en présence de Jean Dauvin Dutour âgé de soixante huit ans Cultivateur Grand père paternel de l'enfant et de Jean Chagon âgé de soixante dix ans cultivateur Grand père maternel de l'enfant habitant dudit lieu de Chandelier les quels et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi lecture faite du présent acte que Nous avons signé les jour et an

Chabrier maire

7 Gabriel Catherine Dauvin Dutour

L'an mil huit Cent quinze le Sept Février pardevant Nous Antoine Chabrier maire officier de l'Etat Civil de la Commune de Chandelier Comparu Gabriel Dauvin Dutour cultivateur habitant du lieu de Chandelier lequel Nous a déclaré que ce jourdhuy trois heures du soir est né dudit mariage de son épouse une fille quelle désire nommer et au quel elle a déclaré donner le prénom de Catherine Et pour de Jean Dauvin Dutour cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier Grand père paternel de l'enfant et de Jean Chagon cultivateur habitant dudit lieu de Chandelier Grand père maternel de l'enfant lad déclaration faite en présence de Jean Dauvin Dutour âgé de soixante huit ans Cultivateur Grand père paternel de l'enfant et de Jean Chagon âgé de soixante dix ans cultivateur Grand père maternel de l'enfant habitant dudit lieu de Chandelier les quels et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi lecture faite du présent acte que Nous avons signé les jour et an

Chabrier maire

Marie Louise Barjac

Sans mil huit cent quinze et le vingt huit février pardevant Nous Antoine Chabaisseur Maire officier de l'état civil de la commune d'Eschandelis est comparu Etienne Cayrol cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol lequel nous a déclaré que ce jourd'hui vingt huit du présent mois à huit heures du soir est né au dit lieu de Cayrol un enfant de sexe féminin qu'elle nous présente et déclare vouloir lui donner le prénom de Marie, lequel enfant est fils de Catherine Antoine Cayrol âgée de vingt deux ans, et dudit Cayrol âgé de vingt sept ans, ladite déclaration faite en présence de Jean Cayrol âgé de soixante dix ans et de Jean Michalon âgé de soixante dix ans, tous deux habitants dudit lieu de Cayrol, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte. Cayrol Michalon Chabaisseur maire

Louis Terrasse

Sans mil huit cent quinze et le quatre Mars pardevant Nous Antoine Chabaisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Eschandelis est comparu Etienne Terrasse cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol lequel nous a déclaré que ce jourd'hui a une heure du soir est né au dit lieu de Cayrol un enfant de sexe masculin qu'elle nous présente et déclare vouloir lui donner le prénom de Louis, lequel enfant est fils de Anne Dalbonne épouse dudit Etienne Terrasse cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, la déclaration faite en présence de Pierre Terrasse cultivateur âgé de soixante huit ans, grand père dudit enfant, habitant dudit lieu de Cayrol, et de Jean Michalon âgé de soixante huit ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, lesquels ont signé avec nous et déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits. Chabaisseur maire

10 Jacques Cayrol

Sans mil huit cent quinze le douze Mars pardevant Nous Antoine Chabaisseur Maire officier de l'état civil de la Commune d'Eschandelis est comparu Etienne Cayrol cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin et déclaré donner le prénom de Marie Cayrol, lequel déclaration a été faite en présence de Jean Cayrol âgé de soixante quatre ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, et de Jean Cayrol âgé de cinquante quatre ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, tous deux parents de l'enfant, déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits. Chabaisseur maire

11 Jacques Cayrol

Sans mil huit cent quinze le Dimanche Mars pardevant Nous Antoine Chabaisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Eschandelis est comparu Jean Terrasse cultivateur habitant du village de Cayrol lequel nous a déclaré que ce jourd'hui a une heure du soir est né au dit lieu de Cayrol un enfant de sexe masculin qu'elle nous présente et déclare vouloir lui donner le prénom de Jacques, lequel enfant est fils de Jeanne Vaisse épouse de Antoine Cayrol cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, la déclaration faite en présence de Jacques Cayrol âgé de cinquante huit ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, et de Jean Cayrol âgé de soixante dix ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, lesquels ont signé avec nous et déclaré ne savoir signer de ce requis après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits. Chabaisseur maire

12 Marie Cayrol

Sans mil huit cent quinze le douze Avril pardevant Nous Antoine Chabaisseur maire officier de l'état civil de la commune d'Eschandelis est comparu Marie Cayrol veuve de feu Jean Cayrol lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du soir est née au dit lieu de Cayrol, une enfant de sexe féminin qu'elle nous présente et déclare vouloir lui donner le prénom de Marie. Lequel enfant est fils de Marie Renaudie, épouse d'Antoine Cayrol cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, la déclaration faite en présence de Pierre Renaudie, âgé de soixante dix ans, et de Joseph Renaudgarbij âgé de soixante ans, cultivateur habitant dudit lieu de Cayrol, lesquels ont signé avec nous et déclaré ne savoir signer de ce requis. Après que lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits. Chabaisseur maire

13 Mars Brugière

L'an mil huit cent quinze Et le treize avril pardevant nous autorisé Cabrissier maire et officier de l'état Civil de la Cne d'Echandelis, Est Comparu Claudine Dumas fileuse habitante du lieu de Cossidat de cette Commune la quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à onze heures du matin et en dit lieu de Cossidat au Cn fruit de ses fiançailles quelle nous présente Et au quel elle a donné le prénom de Marie, le quel Cn fruit est né d'Annet Flotte Epoux de la dite Brugière Cultivateur habitant du lieu de Cossidat Cne de cette Commune Et de Louise Brugière fileuse habitante du lieu de Cossidat Cne de cette Commune, la susdite déclaration faite en présence de Pierre Brugière aîné de trente ans cultivateur habitant du lieu de Cossidat Cne de cette Commune, le quel et la Comparante qui est Cayenne de l'enfant ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi de ce quis après que lecture leur a été faite du présent acte qui nous avons signé les jour et an Cabrissier maire

14 Jean Rougerie

L'an mil huit cent quinze Et le treize avril pardevant nous autorisé Cabrissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Et Comparu ~~Claudine Dumas fileuse habitante du lieu de Cossidat de cette Commune le quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à treize heures du matin et en dit lieu de Cossidat~~ Françoise Brugière Sage femme habitante du lieu du mas Cne de cette Cne la quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à treize heures du matin et en dit lieu de Cossidat au Cn fruit de ses accouchements quelle nous a présenté Et au quel elle a déclaré donner le prénom de Jean, le quel Cn fruit est né de Blaise Rougerie Cultivateur habitant du lieu de Cossidat Cne de cette Commune, la dite déclaration faite en présence de Jean Claudine âgé de soixante deux ans Et Blaise Chanion âgé de soixante ans, Cultivateurs habitants dit lieu de Cossidat Cne de cette Commune Et ont les Comparants et Comparante déclaré ne savoir signer de ce interpellés après que lecture faite du présent acte qui nous avons signé les jour et an Cabrissier maire

16 Marie Chantelouve

L'an mil huit cent quinze Et le quatorze avril pardevant nous Cabrissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Est Comparu Claudine Dumas fileuse habitante du lieu de Cossidat En cette Commune, la quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à treize heures du matin est né au dit lieu de Cossidat en Cn fruit de ses fiançailles, quelle nous présente Et au quel elle a déclaré donner le prénom de Marie le quel Cn fruit est né de Marie Gabrielle Eposse de Blaise Chantelouve Cultivateur habitant du dit lieu de Cossidat, la susdite déclaration faite en présence de Claude âgé de quarante cinq ans, cultivateur Chanion âgé de soixante ans cultivateurs habitants du lieu de Cossidat En cette Cne Et ont les Comparants et Comparante déclaré ne savoir signer de ce interpellés après que lecture leur a été faite du présent acte qui nous avons signé les jour et an Cabrissier maire

16 Antoinette Anglade

L'an mil huit cent quinze Et le vingt quatre avril pardevant nous autorisé Cabrissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu Jean Claudine Serge femme habitante du lieu du moulin de Gery Cne de cette Commune, la quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à onze heures du matin est né au domicile de Jean Pierre Cne de Gery Cne de cette Commune, la quelle nous a présenté Et au quel elle a déclaré donner le prénom de Antoinette le quel Cn fruit est né de Marie Brossard Epouse de Benoit Anglade Cultivateur habitant du lieu de Chardes Cne de cette Commune, la quelle déclaration faite en présence de Charles Canut âgé de trente quatre ans, Et Pierre Peyridon âgé de cinquante deux ans cultivateurs habitants du Bourg de cette Commune les quels Et la Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les jour et an Cabrissier maire

17 Antoine Chastel

L'an mil huit cent quinze Et le vingt quatre avril pardevant nous autorisé Cabrissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Et Comparu ~~Pierre~~ Jeanne Claudine Serge femme habitante du lieu du moulin de Gery En cette Commune la quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure de Soir, Et né au domicile de son père en Cn fruit de ses accouchements quelle nous a présenté, Et au quel elle a déclaré de donner le prénom d'Antoine, le quel Cn fruit Est né d'Annet Pierre Epoux de Claudine Chastel Cultivateur habitant du lieu de Chardes En Cette Commune la susdite déclaration faite en présence de Charles Canut âgé de trente quatre ans Et Pierre Peyridon âgé de cinquante deux ans Cultivateur habitant du Bourg de Cette Commune les quels Et la Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi de ce quis après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons

Pironnelle Corneliue.

Fontaines Communal

Anne David

Jean Fontaines

Jeanne Chonion

signés les dits Jours Et au, la ratture qui est à la Seconde ligne est Approuvée / Chaboisseau

L'an mil huit Cent quinze Le Vingt quatre avril Pardevant Nous autorisé Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la commune D'Echaudelis Est Comparu Jacques Charles sage femme habitante dudit Echaudelis lequel nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures Du matin Est née audomicile de ses pere et mere Une fille laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures Du matin Est née audomicile de son pere et mere Une fille laquelle nous présente Lauquel elle a déclaré Donner Le prénom De Pironnelle lequel Enfant Est né de Jean Pierre Cornelien Cultivateur habitant dudit Echaudelis et de Jeanne Gonard Dautorisé Cultivateur habitante dudit Echaudelis ici présente laquelle Déclaration faite En présence de Charles Camut agé de Trente quatre ans Cultivateur Et de Jean Pierre Cornelien agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Les Dits Comparants Et témoins Lecture faite des présentes Ont déclaré ne savoir Signer de ce requis Suivant la Loi Et Nous avons Signé Les Jour Et An que dessus / Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent quinze Le premier mai Pardevant Nous autorisé Chaboisseau Maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparu François Rougeres sage femme habitante dudit Echaudelis lequel nous a déclaré que ce jourd'hui a Cinq heures Du soir Est né audomicile de son pere Dans Ledit Cette Commune Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a Cinq heures Du soir Est né audomicile de son pere Est né Une fille Masculin quelle nous présente Lauquel elle a déclaré Donner Le prénom De Centoine lequel Enfant Est né de Jeanne Jaubert Gouge Dudit Commune Et Cultivateur habitant dudit Echaudelis ici présente Laquelle Déclaration faite En présence de Charles Camut agé de Trente quatre ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Et de Jean Pierre Cornelien agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Les Dits Comparants Et témoins Lecture faite des présentes Ont déclaré ne savoir Signer de ce requis Suivant la Loi Et Nous avons Signé Les Jour Et An que dessus / Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent quinze Le quatre Mai Pardevant Nous autorisé Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la commune D'Echaudelis Est Comparu Antoinette Longchal Cultivateur habitante dudit Echaudelis Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a Six heures Du matin Est née audomicile de son pere Dans Ledit Cette Commune Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a Six heures Du matin Est née audomicile de son pere Une fille Feminin quelle nous présente Lauquel elle a déclaré Donner Le prénom De Anne Lequel Enfant Est né de Catherine Desmedard Gouge de Jean David Cultivateur habitant dudit Echaudelis ici présente Laquelle Déclaration faite En présence de Louis Longchal agé de Soixante dix ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Et de Louis Longchal agé de Soixante dix ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Les Dits Comparants Et témoins Lecture faite des présentes Ont déclaré ne savoir Signer de ce requis Suivant la Loi Et Nous avons Signé Les Jour Et An que dessus / Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent quinze Le quatre Mai Pardevant Nous autorisé Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la commune D'Echaudelis Est Comparu Marie Rougeres sage femme habitante dudit Echaudelis laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures Du Matin Est né un Enfant Audomicile de son pere, de Sexe Masculin quelle nous présente Lauquel elle a déclaré Donner Les prénoms De Jean Lequel Enfant Est né de Marguerite Moulet Gouge de Jean Fontaines Cultivateur habitant dudit Echaudelis ici présente Laquelle Déclaration faite En présence de Marie Chonion agé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Et de Charles Camut agé de Trente quatre ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Les Dits Comparants Et témoins Lecture faite des présentes Ont déclaré ne savoir Signer de ce requis Suivant la Loi Et Nous avons Signé Les Jour Et An que dessus / Chaboisseau maire

L'an mil huit Cent quinze Le huit Mai Pardevant Nous autorisé Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la commune D'Echaudelis Est Comparu Anne Cerrasse Cultivateur habitante dudit Echaudelis laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heures Du soir Est née Audomicile de son pere un Enfant de Sexe Feminin quelle nous présente Lauquel elle a déclaré Donner Le prénom De Jeanne Lequel Enfant Est né de Catherine Vaisson Epouse Dautorisé Chonion Cultivateur habitant dudit Echaudelis ici présente Laquelle Déclaration faite En présence de Jean Tourdias agé de Soixante dix ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Et de Marie Chonion agé de Soixante ans Cultivateur habitant dudit Echaudelis Les Dits Comparants Et témoins Lecture faite des présentes Ont déclaré ne savoir Signer de ce requis Suivant la Loi Et Nous avons Signé Les Jour Et An que dessus / Chaboisseau maire

23 Antoine Coupat

L'an mil huit Cent quinze et le Sept mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eyandelin, Est Comparue Françoise Brugere sage femme habitante du lieu de Mas en Cette Commune la quelle nous a déclaré que le Cejourd'hui a quatre heures du Soir est née en son domicile de Son époux un Enfant de Sexe masculin, qu'elle nous présente et au quel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine Le quel Enfant Elle dit de Marie françoise Eugenie Cupat Cultivateur et Cette Commune et de Mathieu Gabrissac Cultivateur habitant du Lieu de Gabrissac en Cette Commune de laquelle déclaration faite en présence de Michel Grattarel agé de Cinquante ans et d'Antoine Marquet agé de soixante ans Cultivateurs habitants de Cette Commune Les quels et la dite Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce Enquis et après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les Jour et an. Grabossier maire

23 Antoine Coupat

L'an mil huit Cent quinze et le Dix mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire de la Commune d'Eyandelin, Officier de l'Etat Civil Est Comparue Françoise Brugere sage femme habitante du lieu de Mas en Cette Commune La quelle nous a déclaré qu'aujourd'hui à Cinq heures du matin, Est née en son domicile de son père un Enfant du Sexe masculin, qu'elle nous a présenté Et au quel elle a déclaré avoir donné le prénom de Jean Le quel Enfant dit être né de Jeanne Antoine Cupat Cultivateur habitant du Lieu de Labat en Cette Commune, la dite déclaration faite en présence de Damien Dubar âgé de soixante Sept ans, Et aussi Dracon âgé de Cinquante Deux ans Cultivateurs habitants du lieu de Labat en Cette Commune, Lesquels Et la Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce Enquis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les Jour et an Le mot raturé à la Septième ligne ait approuvé. Grabossier maire

24 Jean Duclos

L'an mil huit Cent quinze et le onze mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eyandelin, Est Comparue Françoise Brugere Sage femme habitante du lieu de Gabrissac en Cette Commune d'Eyandelin, la quelle nous a déclaré que Ce jourd'hui à Six heures du matin, Est née en son domicile de son père un Enfant du Sexe masculin, qu'elle nous a présenté Et au quel elle a déclaré avoir donné le prénom de Jean Le quel Enfant dit être né de Jeanne Antoine Cupat Cultivateur habitant du Lieu de Labat en Cette Commune, Et de Marie Françoise Eugenie Cupat Cultivatrice habitante du Lieu de Gabrissac en Cette Commune, la dite déclaration faite en présence de Michel Grattarel agé de Cinquante ans et d'Antoine Marquet agé de soixante ans Cultivateurs habitants du Lieu de Labat en Cette Commune, Lesquels et la Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce Enquis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les Jour et an. Grabossier maire

25 Pierre Jaubert

L'an mil huit Cent quinze et le dix mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eyandelin, Est Comparue Françoise Brugere sage femme habitante du lieu de Gabrissac en Cette Commune La quelle nous a déclaré que Ce jourd'hui à Cinq heures du matin, Est née en son domicile de son père un Enfant du Sexe masculin, qu'elle nous a présenté Et au quel elle a déclaré donner le prénom de Pierre, Lequel Enfant est né de Jeanne Eugenie Cupat Cultivatrice habitante du Lieu de Labat en Cette Commune, Epouse de Samuel Jaubert Cultivateur habitant du lieu de Labat en Cette Commune, la dite déclaration faite en présence de Pierre Chanzy agé de Soixante Deux ans, Et de Jean Marquet agé de Soixante ans Cultivateurs habitants du Lieu de Labat en Cette Commune, Lesquels et la Comparante ont déclaré ne savoir signer de ce Enquis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les Jour et an.

Grabossier maire

26 Etienne Grivel

L'an mil huit Cent quinze et le Seize mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eyandelin, Est Comparue Françoise Brugere Sage femme habitante du lieu Du Mas en Cette Commune d'Eyandelin la quelle nous a déclaré que Ce jourd'hui à Six heures du matin, Est né en son domicile de son père un Enfant du Sexe Masculin qu'elle nous présente Et au quel elle a déclaré donner le prénom de Etienne, le quel Enfant est né de Jeanne Coupat Epouse de Samuel Jaubert Cultivateur habitants du lieu de Labat en Cette Commune, le dit déclaration faite en présence de Michel Grattarel agé de Cinquante ans et Antoine Marquet agé de Soixante ans Cultivateurs habitants du Dit Lieu de Gabrissac En Cette Commune, Lesquels et la Comparante ont déclaré ne Savoir signer de ce Enquis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les Jour et an. Grabossier maire

27 François Roche.

L'an mil huit Cent quinze et le Vingt cinq mai pardevant nous Antoine Gabrissac maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Eyandelin, Est Comparu Pierre Roche Tailleur d'habits habitant du lieu de la Feye de la dite Commune d'Eyandelin, ne quel nous a déclaré que Ce jourd'hui à une heures du matin est né au domicile de son père un Enfant du Sexe masculin, le quel nous a présenté et au quel il a déclaré donner le prénom de François, le quel Enfant est né de Jeanne Gabrielle Grange de Lui déclarant, Habitans du Lieu de la Feye En Cette Commune, Et le dit Comparant qui est le père de l'Enfant ont déclaré ne savoir signer de ce Enquis après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Les jour et an. Et Eyandelin la dite déclaration faite en présence de Charles Chaut agé de trente quatre ans et Pierre Papidon agé de Cinquante ans Cultivateurs habitants du Bourg d'Eyandelin, Le parafe renvoy et approuvé. Grabossier maire

28 Marie Anglade

L'an mil huit Cent quinze Le Vingt Cinq may Par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparue Jeanne Montel Veuve habitante du lieu de la Fourtaine Cadette Commune D'Echaudelis laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a Sept heures du soir Est née au domicile de son père un Enfant de Sexe Féminin quelle Nous présente Lequel Elle a déclaré Donner le prénom de Marie lequel Enfant Est né de Marie Fargette Epouse de Laurent Anglade Cultivateur habitant du lieu de la Fourtaine Cadette Commune, Laquelle déclaration faite En présence de Claude Anglade agé de Soixante Sept ans, Et de Antoine Vaure agé de Cinquante ans Cultivateurs habitant du lieu de la Fourtaine Cadette Commune Lequel Et la Comparante qui Est l'Aïeule de l'Enfant ont déclaré ne savoir Signer de ce requis, après Lecture faite des présentes que Nous avons Signé Les jour Lieu et An / Chaboisseau maire

29 Anne Lemaudias

L'an mil huit Cent quinze Le Vingt neuf May Par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparue Jeanne Isparte Veuve habitante du lieu des Cinq Cheminées Cadette Commune laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a Quatre heures Du matin Est née au domicile de son père un Enfant de Sexe Féminin quelle Nous présente Lequel Elle a déclaré Donner le prénom de Anne Lequel Enfant Est né de Marguerite Pourchon Epouse de Louis Lemaudias Cultivateur habitant du lieu des Cinq Cheminées Cadette Commune Laid déclaration faite En présence de Joseph Renaud Gardien agé de Soixante ans Et de Barthelemy Pourchon agé de Cinquante neuf ans Cultivateur habitant du lieu des Cinq Cheminées Lequel ont déclaré que l'Enfant Etoit Dénué de Savoir Est Est né ce jourd'hui a Quatre heures Dont Laid Témoins Et la Comparante qui Est l'Aïeule de l'Enfant ont déclaré ne savoir Signer de ce requis, après que Lecture Laid acte Fait des présentes que Nous avons Signé Les jour Lieu et An / Chaboisseau maire

30 Antoine Vieillis

L'an mil huit Cent quinze Le premier juin Par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparu Antoine Vieillis Cultivateur habitant du lieu de Cadet Ville Commune Laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures Du soir Est né au domicile de son père un Enfant de Sexe Masculin quelle nous présente Lequel Elle a déclaré Donner le prénom de Antoine lequel Enfant Est né de Marthe Deyris Epouse de Pierre Vieillis Cultivateur habitant du lieu de Cadet Ville Laid déclaration faite En présence De Charles Canut agé de Trente quatre ans Et Pierre Peyridorge de Cinquante ans Cultivateurs habitant du Bourg D'Echaudelis Lequel Et la Comparante qui Est l'Aïeule de l'Enfant ont déclaré ne savoir Signer de ce requis, après que Lecture Laid acte Fait des présentes que Nous avons Signé Les jour Lieu et An / Chaboisseau maire

31 Marie Guisson

L'an mil huit Cent quinze Le Trois juin Par devant Nous Antoine Chaboisseau maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparue Jeanne Chaduc Sage Femme habitante du lieu du Moulin de Bry Commune laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a Onze heures Du soir Est née au domicile de son père un Enfant de Sexe Féminin quelle Nous présente Lequel Elle a déclaré Donner le prénom de Marie lequel Enfant Est né de Jacquelin Jacotat Epouse de Jean Guisson Cultivateur habitant du lieu de Cadet Ville Commune D'Echaudelis Laid déclaration faite En présence de Jean Canut agé de Trente quatre ans Et Pierre Peyridorge de Cinquante ans Cultivateurs habitant du Bourg D'Echaudelis Lesquels Et la Comparante ont déclaré ne savoir Signer de ce requis, après que Lecture Laid acte Fait des présentes que Nous avons Signé Laid jour Lieu et An / Chaboisseau maire

32 Marie Bertrand

L'an mil huit Cent quinze Le Six Juin par devant Nous Antoine Chaboisseau Maire officier de l'état Civil de la Commune D'Echaudelis Est Comparue Jeanne Chaduc Sage Femme habitante du lieu de Moulin de Bry Commune laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui a Dix heures Du matin Est née au domicile de son père un Enfant de Sexe Féminin quelle Nous présente Lequel Elle a déclaré ~~Nous a déclaré~~ Donner le prénom de Marie lequel Enfant Est né de Anne Fargette Epouse de Claude Bertrand Cultivateur habitant du lieu de Bourg Commune D'Echaudelis, Laid déclaration faite En présence de Antoine Cuaijon agé de Soixante Sept ans Et de Alexandre Laguhat agé de Quarante Six ans, Cultivateurs habitant du lieu de Loyac Commune D'Echaudelis Lequel Et la Comparante ont déclaré ne savoir Signer de ce requis, après que Lecture Laid acte Fait des présentes que Nous avons Signé Laid jour Lieu et An / Chaboisseau maire

Nota Rature de trois mots Rature de la quatrième ligne Et approuvé / Chaboisseau maire

33 Ouvrot Clovis

L'an mil huit Cent quinze et le onze juin pardevant nous Gabriel Gabrisse maire et officier de l'Etat-Civil de la Commune d'Eyguelidès et Comparus jeanne Chadeuc Sage femme habitante du lieu de moulin de Gorj En Cette Commune La quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à huit heures du matin Est née dans sa maison de son père un Enfant du Sexe masculin, qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner Le prénom d'Ouvrot le quel Enfant Est né de Marie Viallès Epouse de Joseph Ouvrot Cultivateur De Lourg habitant du lieu de Lespuech En Cette Commune, Sur la Déclaration faite en présence de Pierre Lacroix agé de soixante six ans, Et Alexandre Longuefal agé de quarante Sept ans Cultivateur habitant du lieu de Lespuech, Les quels Et la Comparante ont déclaré ne savoir Signer de ce En quisé après que Lecture Leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Les jour et an

Chaborgner maire

34 Jeanne Magdelaine

L'an mil huit Cent quinze Et le Vingt un juin pardevant nous Georges Gabrisse maire et officier de l'Etat-Civil de la Commune d'Eyandelis Est Comparus françoise Bergère Sage femme habitante du lieu de moulin de cette Cette Commune Laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin Est née dans sa maison de son père un Enfant Du Sexe féminin, qu'elle nous présente Et auquel elle a déclaré donner Le prénom de Jeanne, Et quel Enfant Est né De marie Viallès Epouse de Joseph ouvrot Cultivateur Et De Lourg habitant du lieu de Lespuech En Cette Commune Lequel Déclaration faite en présence de pierre Marcypoil agé De soixante Cinq ans Cultivateur habitant du lieu de Lespuech En Cette Commune Lequel Et Alexandre Longuefal agé De quarante Sept ans Cultivateur habitant du lieu de Lespuech Et la Comparante ont déclaré ne savoir Signer de ce En quisé après que Lecture Leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Les jour et an

Chaborgner maire

Chaborgner maire

35 Catherine Gladel

L'an mil huit Cent quinze Et le Vingt huit juin pardevant nous Georges Gabrisse maire et officier de l'Etat-Civil de la Commune d'Eyandelis, Est Comparus Louis Longuefal Fileur habitant du lieu du moulin de Gorj En Cette Commune La quelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin Est né dans sa maison De son père un Enfant Du Sexe Féminin, quelle nous présente Et auquel elle a déclaré donner Le prénom De Catherine, Le quel Enfant Est né D'Jeanne Jauzet Epouse de jacques Gladel Cultivateur De Lourg habitant du lieu du moulin de Gorj En Cette Commune, Déclaration faite En présence de Louis Longuefal agé De soixante Dix ans, Et De marc Longuefal âgé De soixante Deux ans Cultivateurs habitant du lieu du moulin de Gorj, Les quels Et La Comparante qui est Layeulle de l'Enfant ont Déclaré ne Savoir Signer de ce En quisé après que Lecture Leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Les jour et an

Chaborgner maire

36 Jeanne Magdelaine

L'an mil huit Cent quinze Et le Dix huit juillet pardevant nous Georges Gabrisse maire et officier de l'Etat-Civil de la Commune d'Eyandelis, est Comparu Barthélemy Pélissier habitant du lieu de Soguinade En Cette Commune Lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures Du matin Est né dans sa maison de son père en Légitime Mariage Et de Jeanne Ouvrot son Epouse, Le quel Enfant Est du Sexe féminin, quelle nous présente Et auquel il a déclaré donner Le prénom de Jeanne, Déclaration faite En présence de Pierre Lacroix agé De soixante Six ans Et de Pierre Anglade agé De soixante Cinq ans Cultivateurs habitant du lieu de la Forestrie En Cette Commune, Laquelle Déclaration faite en présence des Sus nommés, Lequel et la Comparante qui est Layeulle de l'Enfant ont déclaré ne Savoir Signer de ce En quisé après que Lecture Leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Les jour et an

Chaborgner maire

37 Marie Poutbouze

L'an mil huit Cent quinze Et le dix huit septembre pardevant nous Antoine Gabrisse maire et officier De l'Etat-Civil de la Commune d'Eyandelis, Est Comparu Simon Brun Fileur Cultivateur habitant du lieu d'Eyandelis, Lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures Du matin, Est né dans sa maison De son père En Légitime Mariage Et De Jeanne Ouvrot son Epouse, Le quel Enfant Est du Sexe féminin, quelle nous présente Et auquel il a déclaré donner Le prénom De Marie, Le quel Enfant Est né De Jeanne Ouvrot Epouse de François Pont Bonnet Cultivateur habitant du Bourg d'Eyandelis, Déclaration faite En présence de Claude Pascal agé De trente quatre ans Et de Pierre Jeppedou agé De Cinquante ans Cultivateurs habitant du Bourg d'Eyandelis, Lequel et la Comparante qui est Layeulle de l'Enfant ont déclaré ne Savoir Signer de ce En quisé après que Lecture Leur a été faite du présent acte que nous avons Signé Les jour et an, La rature de deux mots à la première ligne est approuvée

Chaborgner maire

38 Etienne Terrasse

39 Marguerite Jeppedou

40 Jacques Montet

41 Marie Barthelas

42 Claude Jeppedou

38 Etienne Terrasse

L'an mil huit cent quinze le dix sept septembre pardevant Nous autoue Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Jeanne Brugere sage femme habitante de cette dite commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né au domicile de son époux un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente vivant et a déclaré donner le prénom de Etienne lequel enfant est né de Claude Terrasse cultivateur habitant de ce lieu de Echandelys et de Jeanne Bourneuf son épouse de Claude Terrasse cultivateur habitant de ce lieu dite commune. La dite déclaration faite en présence de Claude Dumas michalot âgé de soixante dix ans de ce lieu de Echandelys cultivateur habitant de ce lieu dite commune et de Claude Dumas cultivateur habitant de ce lieu dite commune les quels et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance après que lecture leur a été faite de ces présentes et que nous avons signé le dit jour an que dessus. Chaboisseau maire

39 Marguerite Pascidoux

L'an mil huit cent quinze le neuf octobre pardevant Nous autoue Chaboisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys est comparu Etienne Pascidoux Voiturier habitant du bourg d'Echandelys lequel nous a déclaré que ce jourd'hui de trois heures du matin est né en son domicile en légitime mariage un enfant du sexe féminin qu'il nous présente vivant et a déclaré donner le prénom de Marguerite lequel enfant est né de ce jourd'hui. Déclarant de plus vouloir donner son propre nom de baptême, la déclaration faite par le père comme de baptême, a dit être âgé de trente ans et Pascidoux âgé de cinquante ans cultivateur habitant du bourg d'Echandelys lequel Etienne comparant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance après que lecture lui a été faite de ces présentes et que nous avons signé le dit jour an que dessus. Chaboisseau maire

40 Jacques Montet

L'an mil huit cent quinze le vingt octobre pardevant nous autoue Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Marie Buisson femme habitante de ce lieu de Montbrun laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a six heures du matin est né au domicile de son époux un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente vivant et a déclaré donner le prénom de Jacques lequel enfant est né de Jeanne Marie Gouy de Antoine Montet cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite commune. La dite déclaration faite en présence de Jean Chomienage âgé de cinquante six ans cultivateur habitant de ce lieu de Echandelys et de Louis Montet âgé de trente quatre ans cultivateur habitant de ce lieu de Echandelys lequel et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance après que lecture leur a été faite de ces présentes et que nous avons signé le dit jour an que dessus. Chaboisseau maire

41 Marie Barthelay

L'an mil huit cent quinze le trente novembre pardevant nous autoue Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Antoine Langeval cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite Commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui a sept heures du matin est né au domicile de son époux un enfant du sexe féminin qu'il nous présente vivant et a déclaré donner le prénom de Marie lequel enfant est né de Jeanne Marie Gouy de Antoine Barthelay cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite commune. La dite déclaration faite en présence de Jean Langeval âgé de soixante dix ans cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite commune et de Jean Langeval âgé de soixante dix ans cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite commune les quels et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance après que lecture leur a été faite de ces présentes et que nous avons signé le dit jour an que dessus. Chaboisseau maire

42 Anne Claudine Pascidoux

L'an mil huit cent quinze le onze décembre pardevant nous autoue Chaboisseau maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys est comparu Claude Dumas cultivateur habitant de ce lieu de Montbrun de ce lieu dite commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a onze heures du matin est né au domicile de son époux un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente vivant et a déclaré donner le prénom de Anne Claudine lequel enfant est né de Marie Claudine Gouy de Etienne Pascidoux voiturier habitant du bourg d'Echandelys. La dite déclaration faite en présence de Charles Dumas âgé de trente quatre ans cultivateur habitant du bourg d'Echandelys et de Jean Dumas âgé de cinquante ans cultivateur habitant du bourg d'Echandelys lequel et la comparante ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance après que lecture leur a été faite de ces présentes et que nous avons signé le dit jour an que dessus. Chaboisseau maire

13
Marie Batiste

L'an Mil huit cent quinze et le treize Décembre pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier detat Civil de la Commune D'Echandelis, Est comparu Jeanne chaduc Sage femme habitante dudit lieu de Moulin de Grij Lequelle nous a déclaré que ce jourdhuij a huit heures du matin Est né audit lieu de Sorgues un enfant du Sexe feminin quelle nous a présenté auquel elle a déclaré Donner les prénoms de Marie Lequel Enfant Est né de mariage de Jacques Batiste Cultivateur habitant dudit lieu de Bordon Lequelle Comparante, La déclaration faite en présence de Antoine Chaboisseau agé de Soixante six ans Cultivateur et de Jacques Longuet agé de ~~Quarante~~ Soixante six ans Cultivateurs habitants dudit lieu de Sorgues Lequel Comparante a déclaré ne savoir signer de ce interpellé Lecture faite du présent acte que nous avons signé Ce jourd'hui et an Sus datés

Chaboisseau maire

14
Marie Durante Peyredon

L'an mil huit cent quinze et le Vingt Sept Décembre à sept heures du ~~soir~~ matin pardevant Nous Antoine Chaboisseau Maire Officier detat Civil de la Cne d'Echandelis, Est Comparu Jeanne chaduc Sage femme habitante dudit lieu de Moulin de grij Laquelle nous a déclaré que ce jourdhuij a dix heures Est né audit lieu de Sorgues un Enfant du Sexe feminin quelle nous a présenté auquel elle a déclaré Donner les prénoms de Marie Durante Lequel Enfant Est né Dame garcet Gonzales Peyredon cultivateur habitant du Bourg d'Echandelis, La déclaration faite en présence de Charles Laurent agé de Cinquante quatre ans Cultivateur et de Joseph Gonzales agé de vingt cinq ans aussi cultivateurs habitants dudit Bourg d'Echandelis Lequel Comparante a déclaré ne savoir signer de ce interpellé Lecture faite du présent acte que nous avons signé Ce jourd'hui et an Sus datés

Chaboisseau maire

Clos Et arrêté par Moi Antoine Chaboisseau maire de la Commune D'Echandelis Le Cinq un décembre mil huit cent quinze

Chaboisseau maire

# Table alphabétique

| Noms et Prénoms | N° | Dates |
|---|---|---|
| A | | |
| Anglade antoinette | 16 | 24 avril |
| Anglade marie | 28 | 25 mai |
| B | | |
| Batiste marie | 43 | 13 9bre |
| Batiste antoine | 17 | 4 avril |
| Bastier marie | 32 | 8 juin |
| Bruguiere marie | 13 | 6 avril |
| Barthelemy marie | 41 | 30 9bre |
| Baisson marie | 01 | 0 juin |
| C | | |
| Cellier benoit | 4 | 1er fevrier |
| Chorion anne | 5 | 7 fevrier |
| Coudijras benoite | 2 | 26 janvier |
| Cuvert annet | 3 | 01 janvier |
| Coquet francoise | 10 | 13 mars |
| Coudijras marie | 12 | 25 mars |
| Communal antoine | 19 | 1er mai |
| Chantoiseau anne | 15 | 14 avril |
| Chorion jeanne | 22 | 8 mai |
| Coupat antoine | 23 | 8 mai |
| D | | |
| David anne | 20 | 1 mai |
| Dutour damien | 6 | 10 fevrier |
| Dumas marie | 8 | 28 fevrier |
| Duchier jean | 24 | 10 mai |
| E | | |
| Estienne jean | 21 | 4 mai |
| Eugenes jean | 14 | 12 avril |
| Eustorbe marie | 37 | 9 7bre |
| G | | |
| Giraud anne | 26 | 16 mars |
| Gladel catherine | 05 | 28 juin |
| I J | | |
| Jordat catherine | 7 | 18 fevrier |
| L | | |
| Lucien jeanne | 1er | 25 janvier |
| M | | |
| Maijt jeanne | 24 | 21 juin |
| Monte jacques | 40 | 21 8bre |
| P | | |
| Pejidon marguerite | 09 | 28 8bre |
| Pejidon anne claudine | 42 | 11 7bre |
| Pejidon marie benoite | 44 | 27 9bre |
| R | | |
| Reparie benoit | 11 | 17 mars |
| Renaudias jeanne | 29 | 29 mai |
| Rochefrancois | 27 | 25 mai |

Suite de la Table

| Noms et Prénoms | Art. | Dates |
|---|---|---|
| R | | |
| Rouvet annet | 33 | 11 juin |
| Rouvantoinette | 36 | 18 juillet |
| S. | | |
| Sauvadet pierre | 25 | 11 mai |
| T. | | |
| Terrasse louis | 9 | 4 mars |
| Terrasse etienne | 38 | 16 7bre |
| Tournebin pironelle | 18 | 24 avril |
| V. | | |
| Viallis antoine | 30 | 3 juin |

TIMBRE ROYAL 75c.

TIMBRE A L'EXTRAORDINAIRE PUY-DOME

ANNÉE 1816.

MAIRIE
d'Chaudefour

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Ambert

DEPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1816.

*PAR Nous* Bernard Pascal Guyneme *prés.t du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'*Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent seize, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Dix *feuillets.*

*Fait double, à* Ambert *le* vingt deux *décembre mil huit cent quinze.*

Guyneme

N.° 1er 15 janvier

Anne Dutour

N.°

L'an mil huit cent seize et le quinze janvier par devant Nous Antoine Chaboisseau maire de l'Hôtel de l'état civil de la commune de Chaudefour est comparu François Brugière sage femme habitante de lieu Dumas laquelle commune laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui à onze heures du soir est né au domicile de sa voyante un enfant de sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Anne lequel enfant est né de François Laurie Gouze Cultivateur habitant du lieu de Dumas de la susdite Commune et de Claude Antoine Dutour Cultivateur habitant du lieu de Dumas susdite Commune ici présent et déclarant, et a signé de cette quatre vingt dix neuf ans de mariage et quinquagénaire ans, Cultivateur habitant du lieu d'Edoudebi, lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi, et a signé avec nous le dit jour susdit an que dessus.

Chaboisseau maire

20 janvier Benoite Montel

L'an mil huit cent seize et le vingt janvier par devant Nous Antoine Chaboisseau maire de l'Hôtel de l'état civil de la susdite Chaudefour est comparu François Brugière sage femme habitante du lieu Dumas, laquelle commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à deux heures du soir est né au domicile de sa voyante un enfant de sexe féminin qu'elle nous présente auquel elle a déclaré donner le prénom de Benoite lequel enfant est né de Jeanne Marguerite Gouze de la susdite Montel, Cultivateur habitant du lieu de la susdite Commune, la déclaration faite le prénom de Claude Augustin âgé de soixante sept ans et demi, soixante et cinq ans, Cultivateur habitant du lieu de la susdite Commune lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi, et a signé avec nous le dit jour susdit an que dessus.

Chaboisseau maire

20 janvier
Marie anglade
ff ff
J. N.

L'an mil huit Cent Seize Le Vingt Janvier Pardevant Nous autorise Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la commune d'Echaudelis Est Comparue Francoise Mazeyrie Sage femme habitante de Lieu dit Lescotte commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à Trois heures Du matin Est Née au domicile de Soupere Son fait de Sa femme quelle Nous présente Lenfant lequel Elle a déclaré Devoir Lui prénommé Marie Lequel Enfant Est Né de Dame Sarrai Epouse de Jacques anglade Cultivateur habitant Du lieu de Labat Dite commune Ladite déclaration faite En présence De Dame Dutour agé de Soixante sept ans Veuve anglade Mauran agé de Cinquante quatre ans Cultivateur habitant Du lieu de Labat Ici Dite Commune Lequel Declarant ont déclaré ne savoir Signer après que Lecture Leur a été faite Des présent acte que Nous avons Signé Ledit jour Dans. Chaboisseau maire

10 mars
Marie Dutour
h. N.

L'an mil huit Cent Seize Le Dix Mars Pardevant Nous autorise Chaboisseau maire officier de l'Etat Civil de la commune D'Echaudelis Est Comparue Jeanne Dutour Cultivateur habitante Du lieu de Lamar Ici Dite Commune laquelle Nous a déclaré que a jourd'hui à Sept heures Du matin Est Née au domicile de Soupere Son fait de Sa Femme quelle Nous présente Lenfant lequel Elle a déclaré Devoir Lui prénommé Marie Lequel Enfant Est Né de Marie Marin Epouse de Francois Dutour Cultivateur habitant Du dit lieu de Lamar Ici Dite Commune Ladite déclaration faite En présence de Claude Lamar Meunier habitant Du dit lieu de Lamar agé de Soixante dix ans Et Claude Dutour agé de Soixante deux ans Cultivateur habitant Du dit lieu de Lamar Ici Dite Commune Lequel Declarant ont déclaré ne savoir Signer après que Lecture Leur a été faite Des présent acte que Nous avons Signé Ledit jour Dans. Chaboisseau maire

14 mars
Anne Dumas
h. N.

L'an mil huit Cent Seize Le quatorze mars Pardevant Nous autorise Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la commune d'Echaudelis Est Comparue Francoise Mazeyrie Sage femme habitante Du lieu de Lamar En cette Commune laquelle Nous a déclaré que ce jourd'hui à Sept heures du Matin Est Née au domicile de Son Pere En cette Commune quelle Nous présente Lenfant lequel Elle a déclaré Devoir Lui prénommé de Anne Lequel Enfant Est Né de Magdeleine Dumas Epouse de Claude Dumas Cultivateur habitant Du dit lieu Dumas Ici Dite Commune, Ladite Déclaration faite En présence de Claude Dumas Meunier agé de Soixante Dix ans Cousin Germain de l'Enfant Et Claude Dumas agé de Soixante Deux ans Cultivateur habitant Du dit lieu de Lamar Ici Dite Commune Lequel Declarant ont déclaré ne savoir Signer après que Lecture Leur a été faite Des présent acte Et Lecture faite Ledit jour Dans. Chaboisseau maire

16 mars
Louis-Jean-Marie Chaboisseau
ff ff
h. N.

L'an mil huit Cent Seize Le Seize Mars Pardevant nous autorise Chaboisseau maire Officier de l'Etat Civil de la commune d'Echaudelis Est Comparue Jeanne Chaboisseau Sage femme habitante Du lieu de Lamar En cette Commune laquelle a Declaré que a Minuit Est Né au domicile de Soupere Son fait de Son Epouse Marie Lamar quelle Nous présente Lenfant lequel Elle a déclaré Devoir Lui prénommé de Louis-Jean-Marie Lequel Enfant Est Né de Dame Marie Chaboisseau Epouse de Sr Jean George Marie Chaboisseau propriétaire habitant Du lieu de la Chaudie Ici Dite Commune Ladite déclaration faite En présence de George Chaboisseau agé de quarante Sept ans propriétaire habitant Du dit lieu de la Chaudie Ici Dite Commune Et Jean Chaboisseau propriétaire habitant Du lieu de Lamar Ici Dite Commune agé de Vingt huit ans Lequel ont Signé avec Nous Officier Civil Ladite Comparante a déclaré ne savoir Signer De ce Requis après que Lecture Leur a été faite a Tous Desprésent acte Ledit jour Dans. Chaboisseau maire

Commune

20 mars
Antoine anglade
J. N.

L'an mil huit cent Seize Vingt mars Pardevant nous George Chaboisseau maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echaudelis, Est comparue Antoinette Lajudon Sage femme, habitante du lieu de la Forestrie En cette commune, laquelle nous a declaré que ledit jour a Dix heure Du matin Elle Est Accouchée un Enfant malé En Son mariage au Domicille de Son pere quelle nous presente Et auquel Elle a donné le prenom d'Antoine anglade fils Legitime de George anglade Et d'Antoinette Nouet Son Legitime Epouse proprietaires habitans Du lieu de la forestrie En cette commune Ledit Declaration faite En presence de pierre anglade agé de Soixante Troisans Et de Claude anglade agé de Soixante dix Tous deux habitants cultivateurs Dudit lieu de la forestrie En cette commune, Lesquels Ledit comparante ont Declaré ne Savoir Signer de ce Requis après que lecture Leur a été faite Du present acte Et avons Signé Ledit jour Et an Dudit lieu de la forestrie Ledit Novembre Approuvé

Maire

20. mars

L'an mil huit cent Seize Et le vingt mars pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune D'Echaudelis, Et comp.ans Jhomoire et Augeres Sage femme habitante du lieu dumas En cette commune laquelle nous a declaré quaujourd'huy a huit heures du matin Et né un Enfant de Sexe masculin En Sa maison au village d'Echerd En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré Donner le prenom d'antoine, lequel Enfant Et né de marie longuehal Epouse de de guilhaume david lad.e declarante En presence de henry lagrange agé de Soixante neuf ans Et Etienne longuehal agé de cinquante quatre ans Tous deux cultivateurs habitant dud.t lieu de Echerd En cette commune lesquels Et lad.e declarante ont declaré ne Savoir Signer Enquis, apres quil leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé lesdits jour mois an

Antoine David

+ jeannaton habitant au lieu de Echerd En cette commune le Renvoy approuvé

Chaboissier
maire

22. mars

L'an mil huit cent Seize Et le vingt deux mars pardevant nous george chaboissier maire Et officier public de l'Etat civil de la commune D'Echaudelis Et comp.ans Jhomoire et augeres Sage femme habitante du lieu dumas En cette commune, laquelle nous a declaré quaujourd'huy a une heure du matin Et né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu dubuisson En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom de marie — lequel Enfant Et né de marie pontus, Epouze de louis Terrasse, lad.e Declaration faite En presence d'antoine hibertie agé de Soixante dix ans, Et d'antoine gargette agé de cinquante Sixans, Tous deux habitans cultivateurs dud.t lieu dabuisson En cette commune, lesquels Et lad.e declarante ont declaré ne Savoir Signer apres quil leur a été fait lecture dud.t acte que nous avons signé lesdits jour mois an

Marie Terrasse

+ propriétaire habitant dubuisson En cette commune le Renvoy approuvé

Chaboissier
maire

24. mars

L'an mil huit cent Seize Et le vingt quatre mars pardevant nous george chaboissier maire Et officier de l'Etat civil de la commune D'Echaudelis Et comp.ans Jhomoire Augeres Sage femme habitante du lieu dumas En cette commune laquelle nous a declaré quila une heure du matin Et né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu de Jhomoire En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré Donner le prenom de femme, lequel Enfant Et né d'Emme Matisse, Epouze de guilhaume Matisse, lad.e Declaration faite En presence de Blaise Thomire agé de Soixante ans, Et de jean Courdias agé de Soixante quatre ans, Tous deux cultivateurs habitant dud.t lieu de Jhomoire En cette commune, lesquels Et lad.e declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce Enquis, apres quil leur a été fait lecture dud.t acte que nous avons Signé lesdits jour mois an

Jeanne Matisse

+ propriétaire habitant dudit lieu de Jhomoire En cette commune le Renvoy approuvé

Chaboissier
maire

28. mars

L'an mil huit cent Seize Et le vingt huit mars pardevant nous george chaboissier maire Et officier de l'Etat civil de la commune D'Echaudelis Et comp.ans antoinette gouverneur Sage femme habitante du lieu D'eux freres En cette commune, laquelle nous a declaré quaujourd'huy a onze heures du matin Et né un Enfant du Sexe masculin En Son Domicille au lieu de [redacted] D'eux freres En cette commune quelle nous a presentée Et auquel Elle a declaré Donner le prenom de jean lequel Enfant Et né de catherine magaud Epouze d'antoine philipe condejras lad.e declaration faite En presence de pierre Clemendias agé de cinquante Sixans Et de joseph Renaud agé de Soixante deux ans Tous deux habitans cultivateurs dud.t lieu D'eux freres En cette commune, lesquels Et lad.e declarante ont declaré ne Savoir Signer de ce Enquis apres quil leur a été fait lecture dud.t acte que nous avons signé lesdits jour mois an

Jean Condejras

+ jeannaton habitant du lieu D'eux freres En cette commune le Renvoy approuvé

Chaboissier
maire

28. mars

Anne Dutour

R. N.

L'an mil huit cent Seize Et le vingt huit mars pardevant nous george chaboisier maire Et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Et comparu jeanne chaudu Sage femme habitante du lieu du moulin degiré En cette commune, laquelle nous a declaré qu'a deux heures après midy Et né audomicille de Sonpere un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms d'anne, lequel Enfant Et né de marie longechal Epouze de claude Dutour journalier habitant le dit lieu du moulin degiré En cette commune, la dte Declaration faite En presence de pierre buisson agé de cinquante deux ans Et d'amarie longechal agé de cinquante Sinq ans Tous deux journalier habitans du lieu du moulin degiré En cette commune lesquels Temoins Et la declarante ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis, Lecture faite du present acte que nous avons Signé Ledit jour an

Chaboisier maire

31. mars

Antoinette Berand

R. N.

L'an mil huit cent Seize Et le Trente un mars pardevant nous george chaboisier maire Et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis Et comparu antoinette gouverneur Sage femme habitante au lieu de deux freres En cette commune, laquelle nous a declaré qu'a Sixheures du matin Et né au Domicille de Sonpere un Enfant du Sexe feminin quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'antoinette lequel Enfant Et né d'agathe Sapolet Epouze de guilhaume Berand habitant au lieu de deux freres En cette commune, la dte Declaration faite En presence de Joseph Berand age de Soixante deux ans, Et de pierre Renaudias agé de cinquante Sinq ans Tous deux habitant journalier audit lieu de deux freres En cette commune, lesquels Temoins Et la declarante ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis ayant lecture dudit acte que nous avons Signé Ledit jour an

Chaboisier maire

31. mars

Pierre anglade

Th. N.

L'an mil huit cent Seize Et le Trente un mars pardevant nous george chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Et comparu françoise Brugere Sage femme habitante du lieu duma, En cette commune, laquelle nous a declaré qu'a une heure du matin Et né un Enfant de Sexe masculin En sa maison au lieu du buisson quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom de pierre, lequel Enfant Et né de catherine garrot Epouze d'antoine anglade propriétaire habitant au lieu du buisson En cette commune, la dte Declaration faite En presence d'antoine gargatte agé de cinquante quatre ans, Et de grangier Echange agé de cinquante ans Tous deux habitants au lieu du buisson En cette commune, lesquels Temoins Et la dte declarante ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis ayant lecture faite aux dits Temoins dudit acte que nous avons Signé Ledit jour an

Chaboisier maire

31. mars

Jean Souchon

R. N.

L'an mil huit cent Seize Et le Trente un mars pardevant nous george chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Et comparu antoinette gouverneur Sage femme habitante au lieu d'deux freres En cette commune, laquelle nous a declaré qu'a deux heures du soir, Et né un Enfant du sexe masculin En sa maison au dit lieu de deux freres audit lieu quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenoms de jean, lequel Enfant Et né de marguerite Tournier, Epouze de claude souchon journalier habitant du lieu de deux freres En cette commune, la dte Declaration faite En presence d'antoine Berand age de cinquante quatre ans, Et de pierre Renaudias age de cinquante Sinq ans Tous Deux habitant journaliers dudit village de deux freres En cette commune lesquels Temoins Et la declarante ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis, ayant lecture dudit acte fait lecture dudit acte que nous avons Signé Ledit jour et an

Chaboisier maire

31. mars

Joseph, andré Vervet

R. N.

L'an mil huit cent Seize Et le Trente un mars pardevant nous georges chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Et comparu françoise Brugere, Sage femme habitante du lieu dudit En cette commune laquelle nous a declaré qu'a Six heures du matin Et né un Enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu de Lagnerade En cette commune laquelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom de joseph andré, lequel Enfant Et né de marie marquet, Epouze d'andré Vervet, tisser de bourg habitant du lieu de Lagnerade En cette commune, la dte Declaration faite En presence de charles ravaud age de trente huit ans, Et de pierre guyndon age de cinquante deux ans, Tous deux cultivateurs habitant du bourg d'Echandelis, lesquels Temoins Et la dte declarante ont declaré ne savoir Signer de ce Enquis, ayant lecture dudit acte que nous avons Signé Ledit jour et an

Chaboisier maire

1er avril
Français
Baptiste
17.

L'an mil huit cent Soixante Sept le premier avril par devant nous George chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, a comparu Claude Sage femme habitante de ce lieu du moulin de Gris en cette commune, laquelle nous a déclaré qu'a quatre heures du matin ce jourd'hui est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de Gris en cette commune qu'elle nous presente, et auquel elle a déclaré donner les prénom de Françoise, lequel enfant est né d'Anne Juliette Eugenie de Jean Baptiste Guillaume Desbrosses propriétaire habitant du lieu de Gris en cette commune, ladite déclaration faite en presence de Henry Sage cultivateur âgé de Soixante huit ans et Antoine Cornuelle cultivateur âgé de cinquante cinq ans, tous deux habitant du lieu de Gris en cette commune, lesquels témoins et la déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après quoi lecture leur a été faite du présent acte de naissance que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

Françoise
Genetier
18.

L'an mil huit cent Soixante quatre avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis et comparu Antoinette Gouverneur Sage femme habitante de ce lieu de Gris en cette commune, laquelle nous a déclaré qu'a deux heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de Gris en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Françoise lequel enfant est né d'Agathe Poisson, Epouse de Claude Genetier journalier habitant du lieu de Gris en cette commune, ladite déclaration faite en presence de Pierre Chaumeau âgé de cinquante six ans et de Joseph Bernard âgé de Soixante deux ans, tous deux journaliers habitants du lieu de Gris en cette commune, et ont la déclarante et les témoins déclarés ne savoir signer après quoi lecture leur a été faite du présent acte de naissance que nous avons signé les dits jour et an

Du sexe feminin le Sept avril 1867 présent

Chaboissier

Avril
Jean
Nouet
19. N.

L'an mil huit cent Soixante Sept le cinq avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis et comparu Jean Chaduc Sage femme habitante de ce lieu du moulin de Gris, laquelle nous a déclaré qu'a quatre heures du soir est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de ce jourd'hui, qu'elle nous presente, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean, lequel enfant est né de Catherine Coudeville Epouse d'Antoine Nouet journalier habitant du lieu de ce jourd'hui en cette commune, ladite déclaration faite en presence de Charles Comtat, et Pierre Jujudon, le premier âgé de quarante huit ans, et le second âgé de cinquante deux ans, tous deux habitant de la commune d'Echandelis, lesquels Témoins et la déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite du dit acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

6 avril
Jeanne
Jouhon
20. N

L'an mil huit cent Soixante Six avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, a comparu François Bruyeres Sage femme habitante du lieu dit Jumeau laquelle nous a déclaré, qu'une Trois heures du Soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de Chabreyras, qu'elle nous presente, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jeanne, lequel enfant est né d'Antoinette Sauvadet Epouse d'Antoine Jouchon journalier habitant dudit lieu de Chabreyras En cette commune, ladite déclaration faite en presence de Jean Convert âgé de Soixante deux ans, et de Jean Terrasse âgé de cinquante cinq ans, tous deux cultivateurs habitant du lieu de Chabreyras en cette commune, lesquels Témoins et la déclarante ont déclaré ne savoir signer de ce requis après que lecture leur a été faite dudit acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

7 avril
Louis
Echalier
21. N

L'an mil huit cent Soixante Sept le Sept avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, a comparu Jeanne Mayet Sage femme habitante du lieu Jumeau, laquelle nous a déclaré qu'a Trois heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Chabreyras En cette commune, qu'elle nous presente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Louis, lequel enfant est né de Jeanne Chevalier, Epouse de Jean Echalier journalier habitant ensemble au lieu de Chabreyras En cette commune, ladite déclaration faite en presence de d'Antoine Jouhon âgé de quarante deux ans, et de Jean Convert âgé de quarante deux ans, tous deux cultivateurs habitant dudit lieu de Chabreyras En cette commune, lesquels Témoins et la déclarante ont déclaré ne savoir signer, après quoi lecture leur a été faite dudit acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier

8. avril
Françoise
Chevalier
22. N.

L'an mil huit cent seize et le huit avril pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu françoise Bruyeres Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que hier soir sept a dix heure du soir elle a été en sa maison au lieu dit enfant du sexe féminin auquel elle a declaré donner le prenom de françoise lequel enfant est né de jeanne Bruyeres et de Damien dutour agé de soixante sept ans, tous deux propriétaires habitant dudit lieu de labat en cette commune laquelle déclaration faite en presence d'annet bouard agé de cinquante quatre ans et de damien dutour agé de soixante sept ans, tous deux propriétaires habitant dudit lieu de labat en cette commune lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

8. avril
Jeanne
Bouard
23. N

L'an mil huit cent seize et le huit avril pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu françoise Bruyeres Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que hier soir a six heures et né un enfant du sexe féminin en la maison au lieu de buisson en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner les prenoms de jeanne, lequel enfant est né de jeanne montagne et de christophle bouard dit longt habitant dudit lieu de buisson en cette commune, laquelle déclaration faite en presence d'antoine gorgette agé de cinquante quatre ans, et de jeanne d'Abarge agé de cinquante ans tous deux journalier habitant audit lieu de buisson qui ont declaré ainsi que la declarante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte les dits jours et an que dessus nous avons signé

Chaboissier
maire

13. avril
Annet
Pointud
24. N

L'an mil huit cent seize et le treize avril pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu françoise Bruyeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré qu'a dix heure du matin est né un enfant du sexe masculin en la maison du lieu de lagerje en cette commune laquelle nous presente, et laquelle a declaré donner le prenom d'annet, lequel enfant est né de marguerite Cautier, épouse de jose le pointud cultivateur habitant dudit lieu de lagerje en cette commune laquelle déclaration faite en presence de jean Lasnoche agé de cinquante huit ans et de jean pointud agé de cinquante quatre ans tous deux cultivateur habitant dudit lieu de lagerje en cette commune lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte les dits jours et an que nous avons signé

Chaboissier
maire

13. avril
François
Vaisse
25. N

L'an mil huit cent seize et le treize avril pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu jeanne chaduc Sage femme habitante du lieu du moulin de giry, laquelle nous a declaré qu'a deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin en la maison au lieu du moulin de giry en cette commune qu'elle nous presente, laquelle a declaré luy donner le prenom de françois, lequel enfant est né d'antoinette vauvillon épouse de benoit vaisse cultivateur dudit longt habitant au moulin de giry en cette commune, laquelle déclaration faite en presence de louis longechal agé de soixante huit ans, et de marie longechal agé de cinquante cinq ans tous deux cultivateur habitant dudit lieu du moulin de giry et la declarante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte les dits jours et an que dessus nous avons signé le dit jour et an que dessus

Chaboissier
maire

14. avril
Marie
Berand
26. N

L'an mil huit cent seize et le quatorze avril pardevant nous George chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu antoinette gouverneur habitante du lieu de lagerje, laquelle nous a declaré qu'un deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de deux freres en cette commune, auquel elle a declaré donner le prenom de Marie, lequel enfant est né de louise longeres épouse d'étienne berand cultivateur dudit lieu de lagerje en cette commune, laquelle déclaration faite en presence de pierre Renaudias agé de cinquante six ans, et de joseph berand agé de soixante deux ans tous deux habitant du lieu de deux freres en cette commune, lesquels et la declarante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an que dessus

Chaboissier
maire

14. avril André Dutour

L'an mil huit cent Soixante et le quinze avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, et comparu Françoise Bruyères Sage femme habitante dudit lieu dumas En cette commune laquelle nous a declaré qu'a six heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu dudit lieu En cette commune quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom d'André, lequel Enfant est né d'Anne Buisson, Epouse de Jean Dutour, cleur delougt habitant dudit lieu dessoison En cette commune, laquelle declaration faite En presence de Marie Chanion age de cinquante Sixans, et de blaise Songeon age de cinquante Sept ans, tous deux habitants dudit lieu dessoison En cette commune, lesquels Temoins et la declarante ont declaré ne savoir Signer, ayez quil leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jour mois an

E. Chaboissier

14 avril Antoine Coupat

L'an mil huit cent Soixante et le quinze avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, et comparu Françoise Bruyères Sage femme habitante dudit lieu dumas En cette commune laquelle nous a declaré qu'a onze heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin En sa maison audit lieu de habeijras En cette commune quelle nous presente, et auquel Elle a declaré donner le prenom d'Antoine, lequel Enfant est né de Marie Pouthon Epouse de Jean Coupat, cleur delougt habitant dudit lieu de habeijras En cette commune laditte declaration faite En presence d'Antoine Pouthon agé de quarante quatre ans, et de Jean Perraye agé de cinquante trois ans, tous deux habitants cleurs delougt Dudit lieu de habeijras En cette commune, lesquels Temoins et la declarante ont declaré ne savoir Signer, ayez quils leur a été fait lecture dudit acte les dits jours mois an que nous avons Signé

E. Chaboissier

16 avril Anne Longchal

L'an mil huit cent Soixante et le Seize avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, et comparu Jeanne Chadu Sage femme habitante dudit lieu du montin degirij, laquelle nous a declaré qu'hier onze heures du matin est né un Enfant du Sexe feminin En sa maison au lieu du montin degirij En cette commune quelle nous presente auquel Elle a declaré donner le prenom d'Anne, lequel Enfant est né de petronille pupidon Epouse d'Antoine longechal cleur delougt habitant du montin degirij En cette commune, ladite declaration faite En presence de charles canut agés de trente huit ans, et d'Antoine pupidon age de cinquante cinq ans, tous deux habitants du bourgt d'Echaudelis lesquels, et la declarante ont declaré ne savoir Signer, ayez quils leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jours et an

E. Chaboissier

16 avril Jean Pinet

L'an mil huit cent Soixante et le Seize avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, et comparu Antoinette pupidon Sage femme habitante dudit lieu de la foresterie, laquelle nous a declaré qu'a hier Soir a Dix heures Etoit né un Enfant du Sexe masculin En sa maison audit lieu de la foresterie, quelle nous presente, et auquel Elle a declaré donner le prenom de Jean, lequel Enfant est né de Jeanne Parret, Epouse de Claude Parret cleur delougt habitant dudit lieu de la foresterie En cette commune, ladite declaration faite En presence de Pierre anglade age de Soixante cinq ans, et de Claude anglade agé de Soixante ans, tous deux habitants cleurs delougt dudit lieu de la foresterie En cette commune lesquels, et la declarante ont declaré ne savoir Signer ayez quils leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jour mois an

E. Chaboissier

18 avril Claude Joseph Beraud

L'an mil huit cent Soixante dix huit avril par devant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, et comparu Antoinette Pupidon Sage femme habitante du lieu de deux freres laquelle nous a declaré qu'a cinq heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu de deux freres, En cette commune, quelle nous presente, et auquel Elle a declaré donner le prenom de Claude Joseph, lequel Enfant est né d'Antoinette Chanion Epouse de Joseph Beraud maisot, cleur delougt habitant dudit lieu de deux freres En cette commune, ladite declaration faite En presence de Pierre Alexandre age de cinquante Sixans, et de Joseph Beraud agé de Soixante deux ans, tous deux habitant dudit lieu de deux freres, En cette commune, lesquels Temoins et la declarante ont declaré ne savoir Signer ayez quils leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jour et an

E. Chaboissier
maire

18 avril Jean Bion 32 N.

L'an mil huit cent Seize Le dix huit avril pardevant nous george chaboissier maire officier dettat civil de la commune d'Echandelis, Estoit comparu antoinette gouvernaux habitante du lieu de dumpieux laquelle nous a declaré que hier a dix heures du soir Estoit né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison ou lieu de deux pieux En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Jean, lequel Enfant Est né de Benoit legouriche Epouse de Jacques Bion cocher de longt habitant dudit village de deux pieux, En cette commune; lad. Declaration faite En presence d'antoine Renaudeau agé de cinquante Sinq ans, Et de pierre Renaudeau agé de cinquante Sinq ans, tous deux habitant du lieu de deux pieux En cette commune, qui ont declaré avec lad. declarante ne Savoir Signer, apres quils leur a été fait lecture dud. acte que nous avons Signé les d. jour et an

Chaboissier
maire

20. avril Anne Giallat 33. N.

L'an mil huit cent Seize Et le vingt avril pardevant nous George chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Est comparu jeanne chadeuc Sage femme habitante du lieu du moulin de gigny laquelle nous a declaré que hier a huit heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin En la maison au lieu de chéré En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'anne lequel Enfant Est né de francoise Roudias, Epouse d'antoine giallat cocher de longt habitant du lieu de chéré En cette commune; lad. Declaration faite En presence d'etienne Longechal agé de cinquante cinq ans Et d'antoine Tournelier agé de cinquante quatre ans Tous les deux cocher de longt habitant au lieu de chéré En cette commune, qui ont declaré, ainsi que la declarante ne Savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dud. acte que nous avons Signé Les d. jour et an

Chaboissier
maire

22 avril Marie majet 34. N.

L'an mil huit cent Seize Et le vingt deux avril, pardevant nous george chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis Est comparu françoise bugeres Sage femme habitante du lieu d'umas En cette commune laquelle nous a declaré quun cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En la maison, au lieu dit abat En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré Donner le prenom de marie, lequel Enfant Est né de jeanne Renaudeau Epouse d'antoine majet cultivateur habitant du lieu dit abat En cette commune; lad. Declaration faite En presence d'Amet Bravard agé de cinquante cinq ans, Et de damien Tutour age de Soixante Sinq ans, tous les deux cultivateurs habitans du lieu dit abat En cette commune, qui ont declaré ainsi que lad. declarante ne Savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dud. acte que nous avons Signé les d. jours et ans

Chaboissier
maire

22 avril Joseph Dulhiere 35. N

L'an mil huit cent Seize Et le vingt cinq avril, pardevant nous george chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Est comparu françoise Bugere Sage femme habitante du lieu d'umas laquelle nous a declaré quun huit heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin En la maison au lieu dit abat En cette commune, quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom de joseph, lequel Enfant Est né d'Anne Tutour, Epouse d'antoine Dulhiere cocher de longt habitant du lieu dit abat En cette commune lad. Declaration faite En presence d'amet Bravard agé de cinquante cinq ans Et de damien Tutour agé de Soixante Six ans Tous deux habitans du lieu dit abat En cette commune, qui ont declaré ainsi que la declarante ne Savoir Signer, apres quun leur a été fait lecture dud. acte que nous avons Signé les d. jour et ans

Chaboissier
maire

26 avril Antoinette Bravard 36. N.

L'an mil huit cent Seize Et le vingt Six avril pardevant nous george chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Est comparu jeanne chadeuc Sage femme habitante du lieu du moulin de gigny, laquelle nous a declaré quun cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En la maison au lieu dit abat En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'antoinette, lequel Enfant Est né d'antoinette michy Epouse d'Amet Bravard, lieur de longt habitant du lieu dit abat En cette commune, laquelle Declaration faite En presence de henry lagrange agé de soixante huit ans, Et d'antoine Tournelier agé de cinquante cinq ans Tous deux journaliers habitant dud. lieu dit abat En cette commune, qui ont declaré ainsi que la declarante ne Savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dud. acte que nous avons Signé les d. jour et ans

Chaboissier
maire

Avril — L'an mil huit cent Seize le vingt Six avril pardevant nous george Chaboisier maire officier delétat civil de la commune d'Echandelis, et comparu françois Rougeau Sage femme habitante dudit lieu de Jumas, laquelle nous a declaré qu'a dix heures du matin est né un enfant du sexe feminin de sa mariage audit lieu d'aboisson en cette commune, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant est né de luc claveau cultivateur et jeanne d'aunet fleuriens dolonget habitant audit lieu d'aboisson en cette commune, ladite declaration faite en presence d'antoine gargette agé de cinquante cinq ans et d'antoine hibotte agé de soixante dix ans tous deux journaliers habitant dudit lieu d'aboisson en cette commune, lesquels temoins et la declarante ont declaré ne savoir signer, après quoi lecture leur a été faite de cette acte et lecture dudit acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

marie flot

39. N

14 mai — L'an mil huit cent Seize et le quatorze mai pardevant nous george chaboisier maire et officier delétat civil de la commune d'Echandelis, et comparu catherine faurie sage femme habitante du bourgt d'Echandelis laquelle nous a declaré qu'a deux heures du soir est né un enfant du sexe feminin de sa mariage audit bourgt d'Echandelis, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant est né de marie vaisse epouse de jean faurie cultivateur dudit bourgt d'Echandelis, ladite declaration faite en presence de pierre peyidor agé de cinquante deux ans et de charles chimot agé de trente huit ans tous deux cultivateurs habitant dudit bourgt d'Echandelis qui ont declaré ainsi que la declarante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

marie faurie

38. N

19. mai — L'an mil huit cent Seize et le dix neuf mai pardevant nous george chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, et comparu françois Rougeau Sage femme habitante du lieu de Jumas laquelle nous a declaré que hier dix huit etant né un enfant du sexe masculin en la maison audit lieu de jaret en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner les prenom de pierre lequel enfant est né d'anne jorge et epouse de letat d'autour cultivateur dolonget habitant audit lieu de jaret en cette commune; ladite declaration faite en presence de barthelemy magnaud agé de cinquante sept ans et de antoine condejan agé de cinquante quatre ans tous deux habitant journaliers dudit lieu de jaret en cette commune, qui ont declaré ainsi que la declarante ne savoir signer, après quoi lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

Pierre Autour

39. N.

26. mai — L'an mil huit cent Seize et le vingt Six mai pardevant nous george chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis et comparu jeanne chardé Sage femme habitante du lieu d'amodin de cette commune, laquelle nous a declaré qu'a deux heures du soir est né un enfant du sexe masculin en la maison audit lieu du moulin de cette commune, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de jean, lequel enfant est né de jean baptiste vaisse et de jeanne antoinette mayssonnie epouse de jean baptiste chaze laboureur dolonget habitant dudit lieu du moulin de cette commune; ladite declaration faite en presence de jean baptiste chaze laboureur agé de cinquante deux ans et de pierre brejon agé de cinquante deux ans tous les deux journaliers habitant dudit lieu du moulin de cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer après quoi lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

Jean Japarie

40. N

28. mai — L'an mil huit cent Seize et le vingt huit mai pardevant nous george chaboisier maire officier delétat civil de la commune d'Echandelis, et comparu antoinette gonneau sage femme habitante du lieu de jaret en cette commune laquelle nous a declaré que hier a sept heures du soir est né un enfant du sexe feminin en la maison audit lieu de jaret en cette commune, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'anne, lequel enfant est né de marie marguerite jouhon et de louis renaudias cultivateur dolonget habitant audit jaret en cette commune; ladite declaration faite en presence de gervais renaud agé de soixante trois ans et de pierre renaudias agé de cinquante six ans tous deux habitans dudit lieu de jaret en cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer de ce enquis après quoi lecture leur a été faite de present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

Anne Renaudias

41. N.

31 mai — Anne Génestier — 12. N°

Lan mil huit cent Seize Et le Trente un mai pardevant nous george Chaboissier maire Officier delEtat civil de la commune d'Echandelis Est comparu antoinette pupidon Sage femme habitante Du lieu dela forestenie, laquelle nous a declaré quil a deux heures du matin Etoit ne un Enfant du Sexe feminin quelle Eu Sa maison audit lieu de la forestenie En cette commune quelle nous presente, Et auquel Elle a declaré Donner le prenom D'anne, lequel Enfant Est né D'anne dumas Epouse de benoit genestier cultivateur dudit bourgt habitant dudit lieu de la forestenie En cette commune; laditte Declaration faite En presence Dannet pupidon agé de soixante deux ans Et d'elaude anglade agée de soixante ans, Tous les deux Jardiniers habitans dudit lieu de la forestenie En cette commune, qui ont declaré, ainsy que la comparante declaré ne savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jours Et ans

Chaboissier
maire

4 juin — Anne Natalie D — 13. N

Lan mil huit cent Seize Este quatre juin pardevant nous george chaboissier maire et officier delEtat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu Jeanne chadue Sage femme habitante du lieu du moutier d'ogny En cette commune, laquelle nous a declaré quil a trois heures du matin Etoit né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu dit Mordes En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'Anne lequel Enfant Est né de Marguerite Forget Epouse de pierre Protin metayer audit lieu des Bordes En cette commune laditte Declaration faite En presence de pierre pupidon agé de cinquante deux ans Et de charles canut agé de trente huit ans Tous les deux habitants Du bourgt d'Echandelis, qui ont declaré ainsy que la comparante declaré ne savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jours Et ans

Chaboissier
maire

4 juin — Antoine Isparty — 14. N

Lan mil huit cent Seize Este quatre juin pardevant nous george chaboissier maire Officier de letat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu françoise Bugeret Sage femme habitante du lieu du mas, laquelle nous a declaré quil a trois heures du soir Etoit né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison au lieu dubuisson En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom D'antoine, lequel Enfant Est né de marguerite montel Epouse D'antoine isparty Sieur Delorgt habitant dudit lieu dubuisson En cette commune, laditte Declaration faite En presence de pierre clavelier agé de cinquante huit ans, Et d'antoine gargette agé de cinquante cinq ans Tous deux Jardiniers habitans dudit lieu dubuisson En cette commune qui ont declaré ainsy que la comparante ne savoir Signer, apres quil leur a été fait lecture dudit acte que nous avons Signé les dits jours Et ans

Chaboissier
maire

5 juin — Catherine Bravard — 15. N

Lan mil huit cent Seize Este cinq juin pardevant nous george chaboissier maire Officier delEtat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu françoise Bugeret Sage femme habitante du lieu du mas laquelle nous a declaré que le jourdhuy a Six heures du soir Etoit né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu dubuisson En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de Catherine; laquelle Enfant Est née De Jeanne chanion Epouse de Sebastien Bravard Sieur De lorgt habitant dudit lieu dubuisson En cette commune; laditte Declaration faite En presence D'antoine liberté agé de soixante huit ans, Et de françois debarges Jardiniers habitants dudit lieu dubuisson En cette commune; lesquels ont declaré ainsy que la comparante ne savoir Signer apres que Lecture leur a été faite dudit acte les dits jours Et ans

Chaboissier
maire

6 juin — André Lupidon — 16. N

Lan mil huit cent Seize Este Six juin pardevant nous george chaboissier maire Officier delEtat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu catherine Jeunié Sage femme habitante du Bourgt d'Echandelis, laquel nous a declaré que ce jourdhuy a onze heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison dudit bourgt d'Echandelis, quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom D'andré; lequel Enfant Est né D'antoinette fougeres Epouse de declaude pupidon Sieur delorgt habitant dudit bourgt d'Echandelis; laditte declaration faite En presence de pierre pupidon agé de cinquante deux ans, Et de charles canut agé de trente huit ans Tous deux cultivateurs habitants dudit bourgt d'Echandelis qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer; apres que Lecture leur a été faite dudit acte les dits jours Et ans que nous avons Signé

Chaboissier
maire

9. juin — Pierre Communal — 17. N

L'an mil huit cent Seize & le neuf juin pardevant nous george chaboissier maire & officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu Jeanne Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu dumas laquelle nous a declaré que le jourdhuy a Dix heures du matin Est né un enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu de chabreijras En cette commune qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de pierre, lequel enfant Est né d'Asme clavelier Epouse d'antoine communal Sieur de longt habitant dud. lieu de chabreijras En cette commune, lad. declaration faite en presence de pierre communal Sieur de longt habitant dud. lieu de chabreijras En cette commune, lad. declaration faite en presence de pierre pyjidon age de soixante deux ans, Et de lande dumas age de soixante dejaun de jeanguen dutour age de soixante deux ans, Et de lande dumas age de soixante dejaun Tous deux Journaliers habitants dudit lieu dumas En cette commune; qui ont declaré ainsy que la comparante ne savoir Signer, apres que lecture leur a été faite dudit acte que nous avons signé les d. jour et an

Chaboissier maire

28. juin — Marie Dutour — 18. N

L'an mil huit cent Seize Et le vingt huit juin pardevant nous george chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu Jeanne Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu dumas, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a Dix heures du soir Est né un enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu dumas En cette commune qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de marie; lequel enfant Est né de jeanne Dutour Epouse de claude dutour Sieur de longt habitant dudit lieu dumas En cette commune, lad. declaration faite en presence d'antoine Et pierre pyjidon le premier age de cinquante cinq ans, le second age de cinquante deux ans Tous deux habitant du bourgt d'Echandelis, qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer; apres que lecture leur a été faite dud. acte que nous avons signé les d. jours et an

Chaboissier maire

28. juin — Marie Jonchon — 19. N

L'an mil huit cent Seize Et le vingt huit juin pardevant nous george chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu françoise Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu dumas, laquelle nous a declaré que a huit heures du matin Est né un enfant du Sexe feminin En sa maison au lieu de chabreijras En cette commune, qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de marie; lequel enfant Est né de marie guillij Epouse de jean jouchon Sieur de longt habitant dud. lieu de chabreijras En cette commune; lad. declaration faite En presence de pierre pyjidon age de cinquante deux ans Et d'antoine pyjidon age de cinquante cinq ans Tous deux habitant du bourgt d'Echandelis; qui ont declaré ainsy que la comparante ne savoir Signer après que lecture leur a été faite dud. acte que nous avons signé les d. jour et vingt huit juin Et ont le tout ainsy approuvé

Chaboissier maire

h. avant — Julien Libertié — 20. N

L'an mil huit cent Seize Et le quatre août pardevant nous george chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis Est comparu françoise Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu dumas, laquel nous a declaré que le jourdhuy a onze du soir Etoit né un enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu de buisson En cette commune qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de julien; lequel Enfant Est né de marguerite pontus Epouse de jean libertié Sieur Delongt habitant dud. lieu de buisson En cette commune, lad. declaration faite En presence d'antoine Et jacquette agé de cinquante cinq ans, Et de françois Dcharge agé de quarante sept ans tous deux Journaliers habitants dud. lieu de buisson En cette commune, qui ont declaré ainsy que la comparante ne savoir Signer, après quils leur a été fait lecture dud. acte que nous avons signé les d. jour et an

Chaboissier maire

18. août — Pierre Désuschade — 21. N

L'an mil huit cent Seize Et le dix huit août pardevant nous george Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, Est comparu françoise Bruyeres âgé femme habitante dudit lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin Est né un enfant du Sexe masculin En sa maison au lieu de mondin dagrij En cette commune qu'elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de pierre, lequel enfant Est né de marie coudejras Epouse d'etienne dumoulin de journalier habitant dud. lieu de mondin dagrij En cette commune, lad. declaration faite En presence de Dechanlet, cornut agé de trente huit ans, Et de pierre pyjidon agé de cinquante deux ans, tous deux cultivateurs habitant du bourgt d'Echandelis; qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer, après que lecture leur a été faite dud. acte que nous avons signé les d. jours et an

Chaboissier maire

an
Gén
12.

Jean
Grange

52. N.

13 Septembre — Sanmit huit cent Seize et le Treize Septembre pardevant nous george chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, est comparu jeanne chardue Sage femme habitante du lieu du moulin de gerij laquelle nous a declaré qu'aujourd'huij a Six heures du matin Est né en legitime mariage du Sexe masculin dans la maison au lieu du moulin de gerij en cette commune, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prénom de jean, lequel enfant est né de Suzanne torchier femme de jean grange Sieur de longet habitant du lieu du moulin de gerij en cette commune, ici. Declaration faite en presence de marc longechal agé de cinquante cinq ans et de pierre buisson agé de cinquante trois ans tous deux journaliers habitans dud. lieu du moulin de gerij en cette commune lesquels et la comparante ont declarés ne savoir signer apres que lecture leur a été faite dud. acte que nous avons signé les dits jour et ans.

Chaboissier
maire

6. Decembre — Sanmil huit cent Seize et le Six Decembre pardevant nous george chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu Francoise Rougeres Sage femme habitante du lieu du mas en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a Six heures du matin Est né en legitime mariage du Sexe masculin en Sa maison au lieu de Lafaije en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prénom de Etienne, lequel enfant est né de marie Chatiers Epouse de guillaume

53. N.
Etienne
menat

menat Sieur de longet habitant du lieu de Lafaije en cette commune, laquelle declaration faite en presence de pierre puyjudon agé de cinquante quatre ans, et de pierre puyjudon agé de cinquante quatre ans, tous deux habitans du lieu de Lafaije en cette commune, et de Charles Arnaut agé de Trente neuf ans, habitans de longet d'Echandelis, lequel et la comparante ont declarés ne savoir signer apres que lecture leur a été faite de ces presents acte que nous avons signé les dits jour et ans.

Chaboissier
maire

Clos et arrêté le present Registre par nous maire Soussigné a Echandelis le cinq janvier mil huit cent Dix sept

Chaboissier
maire

Table alphabétique des actes contenus au présent Registre Depuis 1er janvier 1876 jusques 30 Décembre 1876

| nom et prénoms | no de l'acte | Date de l'acte | nom et prénoms | no de l'acte | Date de l'acte |
|---|---|---|---|---|---|
| A | | | 30 Jeanne marie | 38 | 14 mai |
| 1 Anglade marie | 3 | 20 janvier | 31 Jestiter françoise | 18 | 4 avril |
| 2 Anglade antoine | 7 | 20 mars | 32 Jestiter anne | 42 | 31 mai |
| 3 Anglade pierre | 14 | 31 mars | 33 Grange jean | 52 | 13 Septembre |
| B | | | K | | |
| 4 Batiste jeanne | 10 | 24 mars | 34 Liberté julien | 50 | 1 avril |
| 5 Berard antoinette | 13 | 31 mars | L | | |
| 6 Buisson françoise | 17 | 1er avril | 35 Lartige antoine | 44 | 10 juin |
| 7 Bravard jeanne | 23 | 8 avril | M | | |
| 8 Berard Hilaire | 26 | 14 avril | 36 Longechal anne | 29 | 16 avril |
| 9 Berard claude | 31 | 18 avril | 37 montel Renoite | 2 | 20 janvier |
| 10 Brou jean | 32 | 18 avril | 38 maijet marie | 34 | 28 avril |
| 11 Bravard antoinette | 36 | 26 avril | P | | |
| 12 Batiste anne | 43 | 4 juin | 39 pouthon jean | 15 | 31 mars |
| 13 Bravard catherine | 45 | 5 juin | 40 pouthon jeanne | 20 | 6 avril |
| C | | | 41 pointud annet | 24 | 13 avril |
| 14 chabaffier louis jean | 6 | 16 mars | 42 pinet jean | 30 | 16 avril |
| 15 coudejras jean | 11 | 28 mars | 43 piallat anne | 33 | 20 avril |
| 16 clavelier françoise | 22 | 8 avril | 44 prunhiere joseph | 35 | 25 avril |
| 17 compat antoine | 28 | 15 avril | 45 puyjudon andré | 46 | 6 juin |
| 18 communal pierre | 47 | 9 juin | 46 pouthon marie | 49 | 28 juin |
| D | | | R | | |
| 19 Dutour anne | 1er | 15 janvier | 47 Rouvet jean | 19 | 5 avril |
| 20 Dutour marie | 4 | 10 mars | 48 Raparie jean | 40 | 26 mai |
| 21 Dumas anne | 5 | 14 mars | 49 Renaudias anne | 41 | 28 mai |
| 22 David antoine | 8 | 20 mars | T | | |
| 23 Dutour anne | 12 | 28 mars | 50 Tenoise marie | 9 | 22 mars |
| 24 Dutour andré | 27 | 15 avril | V | | |
| 25 Dutour pierre | 39 | 19 mai | 51 Vernet joseph andre | 16 | 31 mars |
| 26 Dutour marie | 48 | 28 juin | 52 vaisse françois | 25 | 13 avril |
| 27 Desmulade pierre | 51 | 18 août | 53 menet Etienne | 53 | 6 Decembre |
| E | | | | | |
| 28 Echalier louis | 21 | 7 avril | | | |
| S | | | | | |
| 29 Slot marie | 33 | 26 avril | | | |

no 64

no Chabaffier jean mettre requet il decedera marie le Dutour pierre met la mention de la date de

no Chabaffier jean mettre requet il decedera marie le Dutour pierre met la mention de la date de

George chabaffier fils de Pierre et de Marie Dutour il épousera et habitera dorénavant le charbonnat à la suite de son mariage

ANNÉE 1817.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1817.

*PAR Nous* Jean Collangettes Juge *du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d* Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent dix-sept, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

*Fait double, à* Ambert *le* trentième *décembre mil huit cent seize.* Collangettes

N° 1er
Marie
Gouyet

L'an mil huit cent dix sept le premier janvier à deux heures du soir pardevant nous George Labaysse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis département du puy de dome est comparu Gouyet âgé de quarante deux ans cultivateur habitant du lieu du Gaut de la dite commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin qu'il a declaré vouloir donner le prenom de marie, et de Marie Eliard son epouse et auquel il a declaré vouloir donner le prenom de marie, les dites declarations et presentations faites en presence de François Courdot âgé de cinquante deux ans et pierre Gouyet âgé de cinquante trois ans, journalier habitants du bourg d'Echandelis, lesquels temoins ont declaré ne savoir signer, ledit Courdot a signé avec nous, ledit Gouyet a declaré ne savoir signer, ledit acte fait lecture lesdits jours et an que dessus

Courdot — Labaysse maire

N° 2. 1er janvier
Marguerite
Gidon

L'an mil huit cent dix sept le premier janvier a dix heures du matin pardevant nous George Labaysse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu pierre Gidon âgé de trente neuf ans cultivateur habitant du lieu de Vers de la dite commune lequel nous a declaré que le jourd'hui au sept heures du soir, marie chabaus sa femme est accouchée d'un enfant du sexe feminin qu'il nous presente et auquel il a declaré vouloir donner le prenom de marguerite, les dites declarations et presentations faites en presence de pierre Gidon âgé de cinquante trois ans, tous deux cultivateurs habitants du bourg d'Echandelis, et autres temoins domiciliés et les temoins declarés ne savoir signer, après lecture faite dudit acte ils ont signé avec nous

Labaysse maire

3. N. Jean Chorion

11. janvier — L'an mil huit cent dix Sept et le dix Sept janvier a une heure du soir, pardevant nous georges haboissier maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaud dit arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparu claude chorion age de trente deux ans cultivateur habitant du lieu de coy at lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né de ce jourd'hui de la dite femme Terrasse son épouse auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de jean, lesdites declarations et presentations faites en presence de jean chorion age de cinquante huit ans cultivateur habitant du lieu de coy at et de charles convat age de trente neuf ans notaire habitant du bourg de Chaud dit, et ont les pere et temoins declaré ne savoir signer, de ce que lecture leur a été faite dudit acte de naissance que nous avons signé lecture faite

Haboissier maire

4. mars — L'an mil huit cent dix Sept et le trois mars a trois heures du soir pardevant nous georges haboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chaud dit arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparu jeanne chadeuc sage femme habitante du lieu du moulin de gruy, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu du moulin de gruy de cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de claudine lequel enfant est né d'Anne Sarron epouse de jeanne bourdier cultivateur habitant du lieu du moulin de gruy, ladite declaration faite en presence de trois autres cultivateurs habitant du bourg de Chaud dit, et ont les comparants et temoins declaré ne savoir signer de ce que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lecture faite

4. N. Tournerie claudine

Haboissier maire

5. mars — L'an mil huit cent dix Sept et le trois mars a cinq heures du soir pardevant nous georges haboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chaud dit arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparu pierre vialis cultivateur age de soixante cinq ans habitant du lieu de coy au dejeas lequel nous a presenté deux enfants du sexe masculin nés le jourd'hier a six heures du soir, de lui declarant et de marthe Tournerie son épouse, auquel il a declaré vouloir donner les prenoms de pierre et de jean lesd. declarations et presentations faites en presence d'antoine vialis pere de declarant age de cinquante sept ans, et d'antoine chazaire age de soixante dix ans cultivateurs habitant du lieu d'Ethoy paroisse de dessous dejeas en cette commune, et ont les pere et lesd. antoine vialis signés avec nous les presents actes lesd. Chazaire a declaré ne savoir signer lecture faite de ce que dessus et an-

5. N. vialis pierre et jean

Haboissier maire

6. mars — L'an mil huit cent dix Sept et le quatre mars par devant nous georges haboissier maire officier de l'Etat civil de la commune de Chaud dit arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparu antoinette puyridoux sage femme habitante du lieu de la gorcerie, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de la gorcerie, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner les prenoms d'antoine, lequel enfant est né de marie chevrier epouse de laurent nouvet cultivateur habitant dudit lieu de la gorcerie en cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre nouvet age de soixante six ans, et d'antoine vaure age de cinquante sept ans tous jardiniers habitants dudit lieu de la gorcerie lecture faite du present acte que nous avons signé lecture faite de ce que dessus et an

6. N. nouvet antoine

Haboissier maire

7. mars — L'an mil huit cent dix Sept et le dix sept mars a quatre heures du soir pardevant nous georges haboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chaud dit arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparu jeanne chadeuc sage femme habitante du lieu du moulin de gruy, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu du moulin de gruy de cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'anne, lequel enfant est né de marie chorion epouse de damien tournerie sieurs de long et habitant dudit lieu du moulin de gruy de cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre buisson age de cinquante quatre ans et de marc longechal age de cinquante huit ans journaliers habitants dudit lieu du moulin de gruy en cette commune et ont la comparante tous temoins declaré ne savoir signer de ce que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lecture faite et ans

17. mars — N. Tournerie anne

Haboissier maire

21. mars. L'an mil huit cent dix sept et le vingt trois mars a dix heure du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu françoise bregères sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heure du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu dumas, quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prenom de marie benoite lequel enfant est né de catherine buisson épouse d'antoine chonion sieur de longet habitant dud. lieu de sapiosson en cette commune, ladite déclaration faite en présence de claude chonion âgé de soixante ans et de blanche bougères âgé de cinquante sept ans, journaliers habitans dud. lieu de sapiosson en cette commune lequel, témoins et la comparante ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

23. mars. L'an mil huit cent dix sept et le vingt trois mars a dix heure du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de chandelis arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu françoise bregères sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a dix heure du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu dumas, quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prenom de declaude lequel enfant est né d'anne marie et épouse d'antoine dumas, cieur de longet habitant dudit lieu dumas en cette commune, ladite déclaration faite en présence de claude pierre, pagès âgé de cinquante trois ans et de charles camut âgé de trente neuf ans cultivateurs habitans du bourgt de chandelis et témoins et la comparante ont déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

31. mars. L'an mil huit cent dix sept et le trente un mars a cinq heure du soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de chandelis arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu antoinette pagès veuve de sapiosson sage femme habitante du lieu de la forestrie, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heure du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de la forestrie quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prenom de marie, lequel enfant est né de jeanne estelle et épouse de etienne pointud cieur de longet habitant du lieu de la forestrie en cette commune ladite déclaration faite en présence de claude pirolle âgé de cinquante cinq ans et d'annet pointud âgé de soixante ans tous deux journaliers habitant dud. lieu de la forestrie en cette commune, lesquels témoins ainsi que la comparante ont déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

6. avril. L'an mil huit cent dix sept et le six avril a dix heure du matin pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de chandelis arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu françois bregères sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a sept heure du soir est né un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de pardel quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prenom de marie, lequel est né de claudine martin épouse d'antoine pradhière cieur de longet habitant dud. lieu de pardel en cette commune, ladite déclaration faite en présence de claude bonnet maçon âgé de cinquante huit ans cieur de longet habitant dud. lieu de pardel et de claude bonnet journalier âgé de cinquante cinq ans témoins et la comparante ont déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

12. avril. L'an mil huit cent dix sept et le douze avril a cinq heure du soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de chandelis arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu françoise bregères sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heure du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison au bourgt de chandelis quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prenom de marguerite, lequel enfant est né de gilberte gaschon épouse de joseph pivert cieur de longet habitant du bourgt de chandelis, ladite déclaration faite en présence de françois rondot âgé de cinquante cinq ans et de pierre vachers âgé de quarante quatre ans, tous deux garde forestiers habitans dud. bourgt de chandelis qui ont signé avec nous le présent acte la comparante a déclaré ne savoir signer après que lecture leur en a été faite les dits jour et an lecture faite a tous.

Rondot Vachers Chaboissier maire

15 avril N

13. Jargette anne

L'an mil huit cent dix sept Et le quinze avril a dix heures du matin pardevant nous george chaboissier maire officier detat civil de la commune Echandelis arrondissement dambert Departement du puy de dome, Est comparu jeanne chadu Sage femme habitante du lieu du moulin degiry, laquelle nous a declaré que le jourdhier a deux heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin En Son domicile au lieu du moulin des borders quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom danne, laquelle Enfant, Est née de agathe Nouvet, Epouse de pierre jargette Cœur delougt habitant du moulin des Borders En cette commune, lad. Declaration faite En presence de charles camat agé de trente huit ans Et de pierre pruvideau agé de cinquante trois ans, cultivateurs habitants delougt Echandelis En cette commune lesquels Temoins Et la comparante ont declaré ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jour Et an

Chaboissier maire

21 avril N.

14. Reseuille anne

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt un avril a six heures du matin pardevant nous george chaboissier maire officier detat civil de la commune Echandelis arrondissement dambert departement du puy de dome, Est comy arue jeanne chadu Sage femme habitante du lieu du moulin degiry, laquelle nous a declaré que le jourdhier a cinq heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin En la maison au lieu dessus dit En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom danne, lequel Enfant Est né de gilberte pouyet Epouse de pierre Reseuille, Cœur delougt habitant du lieu dessus dit En cette commune lad. Declaration faite En presence de pierre marejoil agé de cinquante huit ans Et de andré bergeras agé de soixante un an cultivateurs habitans dud. lieu dessus dit En cette commune lesquels Temoins En comparante ont declaré ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jour Et an

Chaboissier maire

22 avril N

15. Dutour marie

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt deux avril a neuf heures du matin pardevant nous george chaboissier maire officier detat civil de la commune Echandelis arrondissement dambert Departement du puy de dome Est comparu jeanne chadu habitante du lieu du moulin degiry laquelle nous a declaré que le jourdhier a deux heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu de la ruglade En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de marie, lequel Enfant Est né de jeanne Louise de pierre dutour metayer au domaine de la ruglade En cette commune, lad. Declaration faite En presence de claude anglade agé de soixante ans Et dantoine veaure agé de cinquante ans tous habitans du lieu de la forestrie En cette commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jour Et an

Chaboissier maire

27 avril N.

16. Chevalier jeanne

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt Sept avril a dix heures du matin pardevant nous george chaboissier maire Et officier Detat civil de la commune Echandelis arrondissement dambert Departement du puy de dome Est comparu jeanne Chamoise Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que le jour d'hier a cinq heures du Soir Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu dubuisson quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de jeanne, lequel Enfant Est né de marie longe Epouse de jean chevalier Cœur delougt habitant dudit lieu dubuisson En cette commune ladite declaration faite En presence de jean chevalier agé de cinquante neuf ans Et dantoine jarrette agé de cinquante Six ans Cœur delougt habitans dud. lieu dubuisson En cette commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jour Et an

Chaboissier maire

7 mai N.

17. Condejeas marie

L'an mil huit cent dix Sept Et le Sept mai a cinq heures du Soir pardevant nous george chaboissier maire officier de letat civil de la commune Echandelis arrondissement dambert Departement du puy de dome, Est comparu antoinette gouverneur habitante du lieu de neuf frere laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison dud. lieu de neuf frere En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de marie, lequel Enfant Est né de marie pouchon Epouse de jean condejeas Cœur delougt habitant dudit lieu de neuf frere En cette commune lad. Declaration faite En presence de joseph renaud agé de soixante ans Et de pierre chevandier agé de cinquante Sept ans journalier habitans dudit lieu de neuf frere En cette commune qui ont avec la comparante declaré ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jour Et an

Chaboissier maire

11. mai

Jarrot Laurent

L'an mil huit cent dix sept et le onze mai a neuf heures du matin, pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune de Richandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu jean françois Rougeyron sage femme habitante dudit lieu lequel nous a declaré que le jourd'hier a dix heures du soir est né dudit jourd'hui dans sa maison audit lieu un enfant du sexe masculin que lui et Marie Chirol sa femme lui veulent donner le prenom de Laurent lequel enfant est né de leur mariage et qu'ils nous presentent pour inscrire sur les registres de l'état civil de la commune, ad. declaration faite en presence de Laurent Chamrousse agé de cinquante quatre ans cultivateurs habitant dudit lieu duquel enfant la commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

16. mai

N.

19. Chanion Etienne

L'an mil huit cent dix sept et le quatorze mai a onze heures du matin pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune de Richandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome, est comparus antoinette gouverneur sage femme habitante dudit lieu de deux freres laquelle nous a declaré que le jourd'hier a huit heures du soir est né un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de deux freres quelle nous presente et auquel elle a declaré lui donner le prenom d'Etienne lequel enfant est né dame Chanion epouse de damien chanion sieur de long habitant dudit lieu de deux freres duquel acte, ad. declaration faite en presence de Joseph Verrand agé de soixante six ans et de pierre Renaudias agé de cinquante huit ans sieur de long habitant dudit lieu de deux freres, qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

31 mai

N.

20. Chanion Jeanne

L'an mil huit cent dix sept et trente un mai a dix heures du matin pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune de Richandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu françois Rougeyron sage femme habitante dudit lieu dubay, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a dix heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison audit lieu de Pradel laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de jeanne, lequel enfant est né de catharine chalimbaud epouse de pierre chanion sieur de long dudit lieu de Pradel en cette commune ladite declaration faite en presence de benoit magand agé de cinquante sept ans, et de barthelemy dutours agé de cinquante huit ans sieurs de long habitant dudit lieu de Pradel en cette commune qui ont declarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboisier maire

8 juin

N

21. Anglade Marguerite

L'an mil huit cent dix sept et le deux juin a neuf heures du matin pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune de Richandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparus marie pinet sage femme habitante dudit lieu de la forestelle, laquelle nous a declaré que le jourd'hier a sept heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison audit lieu de la forestelle auquel elle a declaré donner le prenom de marguerite, lequel enfant est né de marie jayotte epouse de jean de laurent anglade sieur de long habitant dudit lieu de la forestelle en cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre anglade agé de soixante six ans et de claude pioche agé de cinquante quatre ans sieurs de long habitant dudit lieu de la forestelle en cette commune qui ont declarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an la comparante aussi declarant ne savoir signer de ce enquis

Chaboisier maire

8. juin

N

22. Sauzet antoine

L'an mil huit cent dix sept et le deux juin a trois heures du soir pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'arrondissement d'ambert département du puy de dome est comparu françois Rougeyron sage femme habitante dudit lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a neuf heures du matin est né un enfant du sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'antoine, lequel enfant est né de marie pourchon epouse de claude sauzet sieur de long habitant dudit lieu de Pradel en cette commune, laquelle declaration faite en presence de jean Courdias agé de soixante dix ans et de barthelemy sauzet agé de soixante dix ans sieurs de long dudit lieu de Pradel en cette commune, qui ont declaré ne savoir signer après que la comparante après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboisier maire

No. 23 Journeris Pierre

6 juin

L'an mil huit cent dix sept et le Six juin a neuf heures du matin, ardevant nous georges charboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome Est comparu françoise Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré que le jourdhuy a cinq heures du soir Est né un enfant du Sexe masculin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de pierre, lequel enfant Est né de Catherine Dallaures [illegible] femme de pierre Journeris Sieurs de cet habitant du lieu de Condeyras susdite commune, ledit pierre Journeris age de cinquante cinq ans et de pierre Journeris age de cinquante cinq ans et de charles Journeris age de quarante ans cultivateurs habitant Dourgt dudit Echandelis Et cette comune qui ont declaré ne savoir Signer ainsi que la loy en prescrit quelecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dt. Jour mois et an

Declaration le renvoi approuvé

Etaborsier maire

24 Journeris marie

8. juin

L'an mil huit cent dix sept et le huit juin a deux heures du soir, ardevant nous george charboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome Est comparu françoise Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin Est né un enfant du Sexe feminin quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant Est né de michelle grivel de Jeanne dandrod, femme de pierre Journeris Sieurs de longt habitant du lieu de Echandelis Et cette comune Ledit declaration faite en presence dantoine Journeris age de soixante dix ans, et de andré Rougeres age de soixante cinq ans Sieurs de longt habitants du lieu de Echandelis Et cette comune Ledit les temoins Et la comparante declaré ne savoir Signer ainsi que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dt. jour mois et an

Etaborsier maire

25. Connelier mathieu

9. juin

L'an mil huit cent dix sept et le neuf juin a trois heures du soir, ardevant nous george charboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome Est comparu françois Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré que le jourdhuy a deux heures du matin, Est né un enfant du Sexe masculin en la maison quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de mathieu, lequel enfant Est né de jean pierre Connelier et de jeanne dantoine Connelier Sieurs de longt habitant du lieu de Echandelis Et cette comune, ledit declaration faite en presence de henri lageange age de soixante dix ans, et de etienne bourgeat age de cinquante six ans, journalier habitant dudit lieu de Echandelis Et cette comune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer ainsi que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dt. jour mois et an

Etaborsier maire

26. N. Georges françois Vacheron

12. juin

L'an mil huit cent dix sept et le douze juin a dix heures du matin, pardevant nous george charboisier maire et officiers de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome, Est comparu françois Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré que le jourdhuy a onze heures du soir Est né un enfant du Sexe masculin en sa maison quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de georges françois de marie vacheron Sieurs de pierre vacheron garde forestier habitant du bourgt dudit Echandelis et de françois Tourdot age de cinquante cinq ans, forgeron Et garde champetre habitant dudit Echandelis qui ont Signé le present acte avec nous, la comparante a declaré ne savoir la loy en ayant été faite a lecture leur en a été faite a tous les dt. jour mois et an

Etaborsier maire

27. N. Clavelier anne

16. juin

L'an mil huit cent dix sept et le seize juin a sept heures du soir, pardevant nous george charboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome, Est comparu françoise Rougeres Sage femme habitante du lieu dumas laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin Est né un enfant du Sexe feminin en sa maison quelle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom d'anne; lequel enfant Est né de marie Vacheron Epouse de etienne clavelier, Sieur de longt habitant du lieu du buisson en cette comune, ladite declaration faite en presence dantoine Vacheron age de cinquante neuf ans, Et de françois Debure age de cinquante ans Sieur de longt habitant du lieu du buisson de cette comune, qui ont declarés avec la comparante ne savoir Signer ainsi que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé les dt. jour mois et an

Etaborsier maire

11 Juin
N.
28.
Vaurithon
Jeanne

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt Deux juin a Sept heures du Soir, par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Département du puy de Dome, Est comparu François Bruges Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin, Est né un enfant du Sexe feminin En Sa maison, qu'elle nous présente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms de Jeanne, lequel enfant Est né de Jean Vaurithon et d'antoine Vaurithon Sieur Delongt habitant d'Echandelis En cette commune, Ladite declaration faite en presence de Blaise Chonion agé de Soixante un ans, Et Jean Guisson agé de Cinquante Sept ans Sieurs Delongt habitants dud. lieu de Chaboisier En cette commune, Et ont les Témoins Et Comparante declaré ne Savoir Signer après que Lecture leur dite fait du present acte que nous avons signé les jours Et an

Chaboisier
maire

9. Guisson anne

8 Juin
N

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt cinq juin a Sept heures du Soir, par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Département du puy de Dome Est comparu François Bruges Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin Est né un Enfant En Sa maison du Sexe feminin que nous présente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms d'anne, laquelle Enfant Est née de Jeanne Compina Epouse de Jean Guisson metayer au domaine de Louche En cette commune, Ladite declaration faite En presence de pierre Guisson agé de cinquante trois ans Et de Jeanne Guisson agé de cinquante deux ans Cultivateurs, habitants dudit Echandelis En cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne Savoir Signer après que Lecture leur dite fait du present acte que nous avons Signé les Dit jours Et an

Chaboisier
maire

8. juillet
N
30.
Communal
Anne

L'an mil huit cent dix Sept Et le huit juillet a cinq heures du Soir par devant nous George Chaboisier maire de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Département du puy de Dome Est comparu François Bruges Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison, qu'elle nous présente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms d'anne, Enfant Est née de marie Terrape Epouse de Jean communal Sieur Delongt habitant d'Echabrejeas En cette commune, Ladite declaration faite En presence de Jean Terrape agé de cinquante quatre ans Et de Jeanne Chonion agé de cinquante ans Sieurs Delongt Habitants dud. lieu de Chabrejeas En cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne Savoir Signer après que Lecture leur dite faite Du present acte que nous avons Signé les dit jours Et an Et Officier de l'Etat civil En Suivant

Chaboisier
maire

14 juillet
N
31.
Grivel
Antoinette

L'an mil huitcent dix Sept Et le quatorze juillet par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Département du puy de Dome Est comparu François Bruges Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison qu'elle nous présente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms d'antoinette, laquelle Enfant Est né de Jeanne Conyat Et de Jean Grivel Sieur Delongt habitant du lieu De Chabrejeas En cette commune, Ladite declaration faite En presence de Jean Terrape agé de cinquante Six ans Sieur Delongt habitant dud. lieu De Chabrejeas En cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne Savoir Signer après que Lecture leur dite faite Du present acte que nous avons Signé les dit jours Et an

Chaboisier
maire

29 juillet
N
32.
Condejeas
anne marie

L'an mil huit cent dix Sept Et le vingt neuf juillet par devant nous George Chaboisier maire Et officier de l'Etat civil dudit Echandelis arrondissement d'Ambert Département du puy de Dome Est comparu François Bruges Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu de Chabrejeas qu'elle nous présente Et auquel Elle a declaré donner les prenoms d'anne marie, laquelle Enfant Est née de marie Chonion Epouse de George Condejeas, Sieur Delongt habitant dudit lieu De Chabrejeas En cette commune, Ladite declaration faite En presence de pierre Renaudias agé de cinquante huit ans Et de Claude Chonion agé de cinquante ans, Sieurs Delongt habitant dud. village De Chabrejeas En cette commune, qui ont declaré ne Savoir Signer après que Lecture leur dite faite Du present acte que nous avons Signé les dit jours Et an Et ont les Susnommés declaré ne Savoir Signer de ce interpellé

Chaboisier
maire

31. Juillet
N°. V.
93.
Lupidon
Marguerite

L'an mil huit cent dix Sept le Trente un Juillet a Sept heures du soir pardevant nous georg
Chaboisier maire Es officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Amber
Departement du puij de dome, Est comparu Francoise Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu
laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a quatre heures du matin Est ne un Enfant du Sexe
feminin En Sa maison au bourg de Chandelis quelle nous presente Lequel elle a declaré donner
prenom de marguerite, lequel Enfant Est ne de marie Lupidon Agent de Etienne Lupidon voiturier
habitant dud. bourg de Chandelis Ensuite comme, ladite declaration faite En presence de claud
Lupidon agé de quarante ans, Es de pierre Lupidon agé de cinquante trois ans Tisseur de lourgt habi
dud. bourg de Chandelis, qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer après que Lecture leur
Est faite du present acte que nous avons Signé les d. jour Et an

Chaboisier
maire

14. août
N°. V
94.
Cuzat
Jacque Charles

L'an mil huit cent dix Sept Et le quatorze août a dix heures du matin pardevant nous georges Chabo
maire Es officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Amberts
dome Est comparu Francoise Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu laquelle nous a de
que le jourdhuij a huit heures du soir Est ne un Enfant du sexe masculin En Sa maison audit lieu
Chaboisier quelle nous presente Lequel Enfant Est ne de marie Jacque Charles Cuzat habitant
dudit lieu de Chabreijrat En cette commune, ladite declaration faite En presence de Antoine Jacq
agé de cinquante cinq ans, Es de Francois Jacque agé de quarante ans, Sieurs de lourgt
habitant dud. lieu de Chabreijrat En cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne Sa
Signer après Lecture leur Etre faite du present acte que nous avons Signé les
jour Et an

Chaboisier
maire

5. 9bre
N°.
95.
Lupidon
Jean

L'an mil huit cent dix Sept Et le cinq Septembre a dix heures du matin pardevant nous georg
Chaboisier maire Es officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Amb
du parlement du puij de Dome, Est comparu Catherine Laurie Sage femme habitante du bourg
de Chandelis, laquelle nous a declaré que le Jourdhuij a dix heures du soir Est ne un Enfant
Sexe masculin En Sa maison aud. bourg de Chandelis quelle nous presente Lequel Enfant
donnés le prenom de Jean, lequel Enfant Est ne de marie Colmerie Agent de Etienne Lupi
voiturier habitant dud. bourg de Chandelis En cette commune, ladite declaration
faite du presente de pierre Lupidon agé de cinquante Cinq ans, Es de Francois dauray a
De cinquante ans Sieurs de lourgt habitant dud. bourg de Chandelis, qui ont declaré ainsij
la comparante ne Savoir Signer après Lecture leur Etre faite du present acte que nous
avons Signé les d. jour Et an

Chaboisier
maire

2. 9bre
N°.
96.
Chavarin
Francoise

L'an mil huit cent dix Sept Et le Deux novembre a cinq heures du soir pardevant nous georg
Chaboisier maire Es officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Amb
du parlement du puij de Dome, Est comparu Barthelemij chavarin agé de quarante Sept ans
meteyer habitant de la cibardie En cette commune, lequel nous a declaré que ce jourdhuij a qu
heures du matin Est ne un Enfant du Sexe feminin quil nous presente Lequel Enfant Est ne
de marie Duchamp Sa Legitime Epouse, Es auquel il a declaré donner le prenom de
Francoise, ladite declaration faite En presence de pierre anglade agé de soixante Six a
Es de claude pioche agé de cinquante cinq ans, Sieurs de lourgt habitant dudit lieu de lourgt
susdite commune, Es ont les comparans Et les Temoins dudit ne Savoir Signer après
que Lecture leur Etre faite du present acte que nous avons Signés les d. jour Et an

Chaboisier
maire

1. 9bre
N°.
97.

L'an mil huit cent dix Sept Et le quatre novembre a quatre heures du soir pardevant nous geo
Chaboisier maire Es officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Amberts
du parlement du puij de Dome, Est comparu Francoise Bruyeres Sage femme habitante dudit lieu
laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a Sept heures du soir, Est ne un Enfant du sexe femin

En Sa maison au lieu de Chabreijas, laquelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'antoinette, laquelle Enfant Est né De marie Dutour Epouse de pierre Terrasse Cultivateur habitant Dudit lieu de Chabreijas En cette commune, ladite Declaration faite En presence de Jean Conyat de quarante deux ans, Et de Jean Terrasse agé de cinquante quatre ans, Sieur Delourt habitant dudit lieu de chabreijas En cette commune qui ont declaré ainsij que la comparante ne Savoir Signer apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé les Dt. jour Et an

Terrasse antoinette

Chaboissier maire

6. 9bre N.

Lan mil huit cent dix Sept Et le Six novembre a dix heures du matin pardevant nous george Chaboissier maire Officier de Letat civil de la commune D'Echandelis arrondissement d'Ambert Departement du puij de Dome, Et comparu françoise Rougeron Sage femme habitante dudit Lieu D'amor En cette commune, laquelle nous a declaré que le jourdhuij a neuf heures du soir Est né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison au lieu Dumas, de Elle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom D'Etienne lequel Enfant Est ne de Dame Dauthoux Epouse de Jacque Louis Terrasse Meunier au lieu Dumas En cette commune, ladite declaration faite En presence De charles Camus agé de quarante un ans, Et de pierre pijrdon agé de cinquante trois ans cultivateurs habitans Dubourgt D'Echandelis En cette commune, qui ont declaré ne Savoir Signé apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé les Dt. jour Et an, la comparante ainsij declaré ne Savoir Signer

Terrasse Etienne

Chaboissier maire

7. 9bre N.

Lan mil huit cent dix Sept, Et le Sept novembre a cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire Et officier de Letat civil de la commune D'Echandelis arrondissement d'Ambert Departement du puij De Dome, Est comparu françois Rougeron Sage femme habitante dudit Lieu Dumas commune D'Echandelis laquelle nous a declaré que le jourdhuij a cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison au lieu de Chospeux, laquelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom D'antoine, lequel Enfant Est né D'antoinette Chaize Epouse D'antoine Sledon Sieur Delourt habitant dudit lieu de Chospeux En cette commune ladite Declaration faite En presence D'antoine Chaize agé de Soixante Six ans, Et de Alexandre Longchal agé de quarante neuf ans, Journaliers habitans dudit lieu de Chospeux En cette commune, qui ont declaré ainsij que la comparante declaré ne Savoir Signés apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé les Dt. jours Et an

9. Sledon antoine

Chaboissier maire

11. 9bre N.

Lan mil huit cent dix Sept Et le onze novembre a onze heures Du matin, pardevant nous George Chaboissier maire Et officier de Letat civil de la commune D'Echandelis arrondissement D'Ambert Departement du puij de Dome, Est comparu, Jeanne chadu Sage femme habitante dudit lieu de Mourlin Degirij, laquelle nous a declaré que le jourdhuij a huit heures du soir Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison audit lieu de mourlin Degirij, Laquelle Enfant Est né D'Anne vauvilhac Epouse D'antoine Desruelada voiturier habitant dudit lieu de mourlin degirij En cette commune, qui ont declaré ainsij que la comparante ne Savoir Signer apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons Signé les Dt. jours Et an

10. Desruelada anne

Chaboissier maire

Clos Et arrêté le present Registre par nous Soussigné maire de la commune D'Echandelis le trente un Decembre mil huit Dix Sept

Chaboissier maire

# Table alphabetique des actes contenus au present Registre

| N° | nom & prenoms | numeros du Registre | Date de l'acte |
|---|---|---|---|
| 1er | anglade marguerite | 21 | 7 juin |
| 2 | Bourrerie claudine | 4 | 7 mars |
| 3 | Bourrerie anne | 7 | 17 mars |
| 4 | Bourrerie pierre | 23 | 6 juin |
| 5 | Buisson anna | 29 | 25 juin |
| 6 | Chenior jean | 3 | 17 janvier |
| 7 | chenior marie benoite | 8 | 21 mars |
| 8 | chevalier jeanne | 16 | 27 avril |
| 9 | coudejeras marie | 17 | 4 mai |
| 10 | chenior etienne | 19 | 14 mai |
| 11 | chenior jeanne | 20 | 31 mai |
| 12 | chevalier anne | 27 | 16 juin |
| 13 | communal anne | 30 | 8 juillet |
| 14 | coudejeras anne marie | 32 | 29 juillet |
| 15 | coupat jacque charles | 34 | 14 aout |
| 16 | chavanie françoise | 36 | 2 9bre |
| 17 | dumas claude | 9 | 27 mars |
| 18 | dutour marie | 15 | 22 avril |
| 19 | desclade anne | 40 | 11 9bre |
| 20 | fargotte anne | 13 | 15 avril |
| 21 | gidon marguerite | 2 | 4 janvier |
| 22 | grivel antoinette | 31 | 14 juillet |
| 23 | jouijet marie | 1er | 1er janvier |
| 24 | jouitud marie | 10 | 31 mars |
| 25 | jouitud marie | 11 | 6 avril |
| 26 | jouitud marguerite | 12 | 12 avril |
| 27 | jouvet laurent | 18 | 11 mai |

| N° | nom & prenoms | numeros du Registre | Date de l'acte |
|---|---|---|---|
| 28 | jouitud marie | 24 | 8 juin |
| 29 | jupidon marguerite | 33 | 31 juillet |
| 30 | jupidon jean | 35 | 5 9bre |
| 31 | Nouvet antoine | 6 | 4 mars |
| 32 | Nouvelle anna | 14 | 21 avril |
| 33 | Nedon antoine | 39 | 7 9bre |
| 34 | Sauset antoine | 22 | 8 juin |
| 35 | Tournebien mathieu | 25 | 12 juin |
| 36 | Terrade antoinette | 37 | 4 9bre |
| 38 | vieilles peine & jean | 5 | 3 mars |
| 39 | vacheron georges | 26 | 12 juin |
| 40 | vermilhon jeanne | 28 | 22 juin |

6. 41

ANNÉE 1818.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1818.

*PAR Nous* Jh Collenuettes *Juge* *du Tribunal de première instance séant à* Aubert *arrondissement d'*Aubert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent dix-huit, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* huit *feuillets.*

*Fait double, à* Aubert *le* 26. *décembre mil huit cent dix-sept.* Collenuettes

7 janvier N. 1. Pointud Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le Sept janvier cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chambon arrondissement d'Aubert du puy de Dôme est comparu Barthelemy Boisse pannetier habitant du lieu de Lastaux de cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin une Garlet Epouse de Lagitone est accouchée sur son domicile d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Marguerite et qu'il nous présente pour constater ladite déclaration faite en sa présence des témoins majeurs habitants dudit lieu de Lastaux Et a signé avec nous Antoine Pointud agé de cinquante cinq ans propriétaire et Jean Renaud agé de cinquante cinq ans propriétaire habitant dudit lieu de Lastaux Et a déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte de ce requis

Chaboissier maire

7 janvier N. 2. Pointud Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le Sept janvier cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chambon arrondissement d'Aubert du puy de Dôme est comparu Barthelemy Boisse pannetier habitant du lieu de Lastaux de cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin une Garlet Epouse de Lagitone est accouchée sur son domicile d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Marguerite et qu'il nous présente pour constater ladite déclaration faite en sa présence des témoins majeurs habitants dudit lieu de Lastaux Et a signé avec nous Antoine Renaud agé de cinquante cinq ans propriétaire et Jean Renaud agé de cinquante cinq ans propriétaire habitant dudit lieu de Lastaux Et a déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte de ce requis

Chaboissier maire

7 janvier N. 3. Pointud Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le Sept janvier cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chambon arrondissement d'Aubert du puy de Dôme est comparu François Rougeyre Sage femme habitante du lieu de Lastaux de cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin Est de son ménage accouchée sur son domicile d'un enfant femelle auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine lequel enfant est né de Marie Comelien Epouse de Benoit Pointud Sieur de Lonzat habitant du lieu de Lastaux en cette commune Et a ladite déclaration faite en présence d'Antoine Renaud agé de cinquante cinq ans Et de Jean Renaud agé de cinquante huit ans Sieur de Lonzat habitant du lieu de Lastaux Et a déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte de ce requis

Chaboissier maire

7 janvier N. 4. Pointud Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le Sept janvier cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chambon arrondissement d'Aubert du puy de Dôme est comparu François Rougeyre Sage femme habitante du lieu de Lastaux de cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin Est de son ménage accouchée sur son domicile d'un enfant femelle auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine lequel enfant est né de Marie Comelien Epouse de Benoit Pointud Sieur de Lonzat habitant du lieu de Lastaux en cette commune Et a ladite déclaration faite en présence d'Antoine Renaud agé de cinquante cinq ans Et de Jean Renaud agé de cinquante huit ans Sieur de Lonzat habitant du lieu de Lastaux qui ont déclaré ainsi que la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lecture faite

Chaboissier maire

Chaboissier maire

N°. 3

Vérnet marie

14. Janvier

L'an mil huit cent dix huit cinq quatorze janvier a quatre heures du soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de la commune d'echandolis arrondissement d'ambert département du puy de dome, est comparu jeanne chadieu sage femme habitante du lieu du moulin de giry, laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a cinq heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison du lieu de la pinatelle de legitime mariage de jean vernet cultivateur habitant dudit lieu de la pinatelle et de marie maisson son epouse de legitime mariage, laquelle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom de marie laquelle declaration faite en presence de antoine chaize agé de soixante cinq ans, et d'alexandre longechal agé de quarante neuf ans cultivateurs habitants dudit lieu de l'hospital commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lecture faite

Chaboissier maire

Somél alexandre

20. Janvier

L'an mil huit cent dix huit cinq vingt janvier a deux heures du soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'echandolis arrondissement d'ambert département du puy de dome, est comparu françoise rougeres sage femme habitante du lieu de bonnas en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a cinq heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de pradel en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'alexandre, lequel enfant est né de marguerite chomet son epouse de jean somél sieur de bourg habitant dudit lieu de pradel en cette commune, ladite declaration faite en presence de barthelemy chatoux age de cinquante trois ans et de jean rougeres agé de cinquante huit ans, sieur de bourg habitant dudit lieu de pradel en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lecture faite

Chaboissier maire

5 grange Etienne

24. Janvier

L'an mil huit cent dix huit cinq vingt quatre janvier a trois heures du soir pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'echandolis arrondissement d'ambert département du puy de dome, est comparu jeanne chadieu sage femme habitante du moulin de giry, laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu du moulin de giry qu'elle nous presente auquel elle a declaré donner le prenom d'etienne, lequel enfant est né de claudine vaisse epouse de jean grange sieur de bourg habitant dudit moulin de giry en cette commune ladite declaration faite en presence de marc longechal agé de cinquante huit ans et de pierre maisson agé de cinquante quatre ans sieurs de bourg habitant dudit lieu du moulin de giry en cette commune qui ont declarés ainsi que la comparante declarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lecture faite

Chaboissier maire

1er janvier

6. Batisse marie

L'an mil huit cent dix huit cinq premier janvier a dix heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'echandolis arrondissement d'ambert département du puy de dome, est comparu françoise rougeres sage femme habitante dudit lieu de bonnas laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a trois heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison au domaine des nordes en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, laquelle fille est née de marguerite chomet epouse de pierre claude batiste metayer au domaine des nordes en cette commune ladite declaration faite en presence de pierre batiste agé de trente un an habitant dudit lieu des nordes et de pierre vacheron agé de quarante un an garde forestier habitant le bourg d'echandolis tous de cette commune qui ont signé le présent acte avec nous après que lecture leur en a été faite ladite declarante declarant ne savoir signer de ce interpellée

Chaboissier maire

TIMBRE ROYAL 75c
TIMBRER A EXTRAORD. POYDELOMB
60 CENTIMES

12 mars
N.
7.
Grange
marie

Lan mil huit cent dix huit et le douze mars a cinq heures du matin par devant nous georges chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chambon arrondissement de Riom département du puy de dome, Est comparu jean chandesage femme habitante du lieu du moulin de giroux, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a six heures du matin Est né un enfant du sexe feminin dans sa maison audit lieu du moulin de giroux, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie laquelle enfant Est Ne de michelle gidoux epouse de jean grange sieur delonget habitant du lieu du moulin de giroux en cette commune. ladite declaration faite en presence de marc longchat age de soixante ans, et de pierre carjon age de cinquante quatre ans sieur delonget habitants dudit lieu du moulin de giroux en cette commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer de ce enquis et interpellés suivant la loy et lecture leur faite du present acte que nous avons signé lesd. jours et an

G. Chaboissier
maire

14 mars
N.
8
Fatisse
antoine

Lan mil huit cent dix huit et le quatorze mars a quatre heures du soir par devant nous george chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de chambon, arrondissement dumbert Département du puy de Dome, Est comparu ramoire rougeres sage femme habitante du lieu du moulin de giroux laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin Est né un enfant du sexe masculin de la maison audit lieu de giroux en cette commune, Quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'antoine, lequel enfant Est ne' de jeanne fatisse epouse de guillaume fatisse sieur delonget habitant dudit lieu de giroux, laquelle declaration faite en presence de Marie chanon agé de soixante cinq ans et de jean courdias agé de soixante dix ans journalier habitant, dud. lieu de giroux en cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer de ce enquis et interpellés suivant la loy et lecture leur faite du present acte que nous avons signé lesd. jours et an apres que lecture leur a été faite du present acte

G. Chaboissier
maire

15 mars
N.
9
magaud
benoit

Lan mil huit cent dix huit et le quinze mars a cinq heures du soir par devant nous georges chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de chambon arrondissement d'umbert Département du puy de dome Est comparu ramoire rougeres sage femme habitante du lieu d'umas, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin Est né un enfant du sexe masculin dans sa maison audit lieu de giroux, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de benoit, lequel enfant Est né de catherine chanon epouse de jean magaud, sieur delonget habitant dudit lieu de giroux en cette commune, laquelle declaration faite en presence d'antoine condeyras condeyras agé de cinquante sixans, et de barthelemy dubouchage de cinquante sept ans, sieurs delonget habitants dudit lieu de giroux en cette commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer de ce enquis et interpellés suivant la loy et lecture leur faite du present acte que nous avons signé lesd. jours et ainsi la comparante ainsi declaré ne savoir signer

G. Chaboissier
maire

26 mars
N.
10.
anglade
francois

Lan mil huit cent dix huit et le vingt six mars a cinq heures du soir par devant nous georges chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune de chambon arrondissement d'umbert Département du puy de dome Est comparu jeanne chandesage femme habitante du lieu du moulin de giroux laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin Est ne un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de chard en cette commune quelle nous presente auquel elle a declaré vouloir donner le prenom de francois, lequel enfant Est né de marguerite ravard epouse de benoit anglade sieur delonget habitant du lieu de chard en cette commune, ladite declaration faite en presence de henry lagrange agé de soixante dix ans, et de jean maison agé de quarante six ans, sieur delonget habitant dud. lieu de chard en cette commune qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer de ce enquis et interpellés suivant la loy et lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jours et ans

G. Chaboissier
maire

G. Chaboissier
maire

28. mars
N°. 11. N Batiste marguerite

L'an mil huit cent dixhuit Cele vingt huit mars a Sixheure Du Soir, pardevant nous georges Chaboisier maire Et officier del'Etat civil delacommune D'Echandelis arrondissement Dambert Departement Dupuy De Dome, Est comparu françoise Rougera Sage femme habitante Dulieu Dumas, laquelle nous adeclaré que ce jourdhuij a Sixheure Du matin Est ne un Enfant Du Sexe feminin En Sa maison au lieu Dit Rondet, Delle nous presente a nous quel Elle a declaré Donner Le prenom De marguerite lequel Enfant Est ne' De marguerite mariée Et Goure De pierre Batiste metayer aux Rondets Et Cette commune, Ladite Declaration Faite En presence De pierre papinon agé De Cinquante cinq ans, Et de charles Camuset agé De quarante ans cultivateurs habitant Du Bourgt D'Echandelis En cette commune, qui ont Declarés ainsij que la comparante ne Savoir Signés de ce requis Lecture leur Etant faite Du present acte que nous avons Signé Les jours Et an

Chaboisier maire

11. mars
N°. 12. N Rouvet Antoine

L'an mil huit cent Dixhuit Cele Douze mars a Trois heure Du Soir, pardevant nous georges Chaboisier maire Et officier del'Etat civil delacommune D'Echandelis arrondissement Dambert Departement Dupuy De Dome, Est comparu françoise Rougera Sage femme habitante Dulieu Dumas, laquelle nous adeclaré que ce jourdhuij a Trois heure Du matin Est ne un Enfant Du Sexe masculin En Sa maison audit lieu De Cobdejrat En cette commune, quelle nous presente Et auquel elle a declaré Donner Le prenom Dantoine, Rouvet Et Goure Dantoine Rouvet Sieur Delougt habitant Dudit lieu De Condejrat En cette commune, Ladite declaration Faite En presence De charles Camuset agé De quarante Cinq ans, Et De pierre papinon agé De Cinquante cinq ans cultivateurs habitants Du Bourgt D'Echandelis En cette commune qui ont Declarés avec la comparante ne Savoir Signés de ce requis Lecture leur Etant faite Du present acte que nous avons Signé Les jours Et an

Chaboisier maire

3. avril
N
13. Mostier Pierre

L'an mil huit cent Dixhuit Cele Trois avril a Dix heures Du matin, pardevant nous georges Chaboisier maire Et officier De l'Etat Civil De la commune D'Echandelis arrondissement Dambert Departement Dupuy De Dome, Est comparu Claude Mostier Sieur Delougt habitant Du lieu De Chorpeux En cette commune, lequel nous a declaré que le jourdhuij a neuf heures Du Soir Dame Jargette Salgitine Goure Est accouchée En Son domicille audit lieu De Chorpeux, D'un Enfant male auquel il a declaré Donner Le prenom De pierre Et qui nous presente, Ladite Declaration Faite En presence De alexandre longechal, agé De quarante neuf ans, Et De antoine Vallis agé De quarante Sixans Sieurs Delougt habitans Dudit lieu De Chorpeux En cette commune, qui ont Declarés avec le comparant Declarés ne Savoir Signer de ce requis Lecture leur a Etté faite Du present acte que nous avons Signé Les jours Et an

Chaboisier maire

5. avril
N°. 14. N. Dumas marie

L'an mil huit cent Dixhuit Cele cinq avril a Sept heure Du Soir, pardevant nous georges Chaboisier maire Et officier De l'Etat civil De la commune D'Echandelis, arrondissement Dambert Departement Dupuy De Dome, Est comparu françoise Rougera Sage femme habitante Du lieu Dumas, laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a cinq heures Du matin Est né un Enfant Du Sexe feminin En Sa maison audit lieu Dumas En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré Donner Le prenom De marie, lequel Enfant Et ne' D'anne Marriere Goure Dantoine Dumas Sieur Delougt habitant Dudit lieu Dumas En cette commune, Ladite declaration Faite En presence De jacque Dantour agé De Soixante Sixans Et De guillaume Dantour agé De cinquante Six ans Sieurs Delougt habitans Dudit lieu Dumas En cette commune qui ont Declarés ne Savoir Signés de ce requis Lecture leur a Etté faite Du present acte que nous avons Signé Les jours Et an

Chaboisier maire

avril

Lan mil huit cent dixhuit le sept avril a cinq heure du soir pardevant nous george chaboisier maire et officier de letat civil de la commune de chandelis arrondissement dambert departement du puij de dome et comparu jeanne chadu sage femme habitante du lieu du moulin de girij laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a quatre heure du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison aud. lieu du moulin de girij en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom dantoinej lequel enfant est né dantoinette vaurilhon epouse de benoit vaisse sieur delongt habitant aud. lieu du moulin de girij en cette commune ladite declaration faite en presence de mare longechal agé de soixante ans et de pierre chaboisier agé de cinquante cinq ans sieurs delongt habitans dud. lieu du moulin de girij qui ont declarés avec la comparante ne savoir signés apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les d. jour et an

Chaboisier
maire

Vaisse antoine

10. avril

Lan mil huit cent dixhuit le dixe avril a onze heure du matin pardevant nous george chaboisier maire et officier de letat civil de la commune de chandelis arrondissement dambert departement du puij de dome, et comparu jeanne chadu sage femme habitante du lieu du moulin de girij laquelle nous a declarés que le jourdhuij a sixheure du soir est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de chard en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de pierre, lequel enfant est né de marie longechal epouse de guilhaume david sieur delongt habitant du lieu de chard en cette commune. Ladite declaration faite en presence de henrij lagrange agé de soixante dix ans, et de antoine cornelien agé de cinquante sieurs sieur delongt habitant dud. lieu de chard en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signés apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les d. jour et an

Chaboisier
maire

David pierre

13. avril

Lan mil huit cent dixhuit le treize avril a sixheure du matin par devant nous george chaboisier maire et officier de letat civil de la commune de chandelis arrondissement dambert departement du puij de dome, et comparu jeanne chadu sage femme habitante du lieu du moulin de girij, laquelle nous a declarés que ce jourdhuij a quatre heure du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison aud. lieu du moulin de girij en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant est né de catherine desuselade epouse de pierre david sieur delongt habitant du lieu du moulin de girij en cette commune, ladite declaration faite en presence de antoine longechal agé de vingt cinq ans, et de benoit vaisse agé de trente huit ans sieurs delongt habitans dud. lieu du moulin de girij en cette commune, qui ont declarés avec la comparante ne savoir signés apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les d. jour et an

Chaboisier
maire

David marie

14. avril

Lan mil huit cent dixhuit le quatorze avril a sixheure du soir pardevant nous george chaboisier maire officier de letat civil de la commune de chandelis arrondissement dambert departement du puij de dome, et comparu jeanne rougeyre sage femme habitante du lieu de chaux, laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a cinq heure du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison aud. lieu de chaux en cette commune quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom dantoinette, lequel enfant est né dantoinette vaurilhon, epouse de benoit vaurilhon sieur delongt habitant du lieu de chaux en cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre pujidon agé de cinquante trois ans, et de charles cornet agé de trente huit ans cultivateurs habitans du lieu de longt de chandelis quelle ci dessus qui ont declarés ne savoir signés apres que lecture du present acte leur a été faite que nous avons signés la comparante dessus declarés ne savoir signés les d. jour et ans

Chaboisier
maire

Vaurilhon antoinette

18.

Chaboisier
maire

No. 17. avril — L'an mil huit cent dixhuit Cte dix Sept avril a cinq heures du Soir pardevant nous george
19. N — chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Echandelis arrondissement d'Ambert departement
Buisson — du puy de dome, Est comparu jeanne chadut Sage femme habitante du lieu du moulin de girij
jean — laquelle nous a declaré que ce jourdhuij a cinq heures d'unatin, Est né un Enfant du Sexe masculin en Sa
maison au lieu de chez d, En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner
le prenom de jean, lequel Enfant Est né d'anne piatat Epouse de jean Buisson Sieur Delongt
habitant dud. lieu de chez d, En cette commune, Laditte declaration faite En presence de louis
longechal agé de Soixante quatre ans, Et de pierre Buisson agé de cinquante trois ans Sieurs de
longt habitans du lieu du moulin de giriij En cette commune qui ont declaré ainsij que la comparante
ne Savoir Signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé Led.
jour Et an

Chaboissier
maire

25. avril — L'an mil huit cent dixhuit Cte vingt cinq avril a Sept heures du Soir, pardevant nous george
20. — chaboissier maire officier delEtat civil de la commune de Echandelis arrondissement d'ambert departement
Rouvet — du puy de dome, Et comparu jeanne chadut Sage femme habitante du lieu du moulin de giriij laquelle
jean — nous a declaré que ce jourdhuij a quatre heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin En Sa
maison aud. lieu du moulin de giriij En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré
donner le prenom de jean, lequel Enfant Est né de marie grange Epouse de Blaise Rouvet
Sieurs delongt habitant dud lieu du moulin de giriij En cette commune, laditte declaration faite
En presence de Rouvet vaisse agé de trente huit ans, Et de marc longechal agé de Soixante
un ans Sieurs delongt habitans dud. lieu du moulin de giriij En cette commune qui ont declaré
ainsij que la comparante ne Savoir Signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte
que nous avons Signé les d. jours Et an

Chaboissier
maire

28 avril — L'an mil huit cent Dixhuit Cte vingt huit avril a Sept heures du Soir, pardevant nous george chaboissier
21. N — maire officier delEtat civil de la commune de Echandelis arrondissement d'ambert departement du puy
Viallis — de dome, Est comparu françoise Rougeyre Sage femme habitante du lieu d'unas, laquelle nous
françois — a declaré que ce jourdhuij a cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe masculin En Sa maison
au lieu des Enclos En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de
françois, lequel Enfant Est né de marthe Dufruij Epouse de pierre viallis metayer audomaine
des Enclos En cette commune, laditte declaration faite En presence de antoine Enjalbert agé de soixante
Sixans, Et antoine viallij agé de Cinquante ans journaliers habitans du lieu delhospeux En cette
commune, qui ont declaré avec la comparante ne Savoir Signer de ce requis apres que lecture leur a été
faite du present acte que nous avons Signé les d. jours Et an — Led. viallis a Signé avec nous

Chaboissier
maire

29 avril — L'an mil huit cent Dixhuit Cte vingt neuf avril a Deux heures du Soir, pardevant nous george chaboissier
N — maire officier delEtat civil de la commune de Echandelis arrondissement d'ambert departement du puy
22. — de dome, Est comparu françoise Rougeyre Sage femme habitante du lieu d'unas laquelle nous
Menut — a declaré que ce jourdhuij a cinq heures du matin Est né un Enfant du Sexe feminin En Sa maison
anne — au lieu de la Faije En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le
prenom d'anne, laquelle Enfant Est né de marie Routier Epouse de guillaume Menut Sieur
delongt habitant dud lieu de la faije En cette commune, laditte declaration faite En
presence de charle cornut agé de trente huit ans Et de pierre peyidon agé de cinquante
trois ans cultivateurs habitant dud longt Echandelis qui ont declaré avec la
comparante ne Savoir Signer de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte
que nous avons Signé led. jours Et an

Chaboissier
maire

1er mai — N° — montel anne

L'an mil huit cent dix huit a cinq heures du matin par devant nous Jean Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Aubusson département de la Creuse est comparu Jacques Montel cultivateur habitant du lieu du Mouthier Jagié, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui cinq du courant à cinq heures du soir est né d'un enfant du sexe féminin auquel il a déclaré donner le prénom d'Anne, lequel enfant est né d'Anne Meiby épouse dudit Montel, laquelle déclaration faite en présence de Benoit Montel âgé de cinquante quatre ans, et de Jean Montel âgé de cinquante un ans tous deux habitants du lieu du Mouthier Jagié témoins à ce requis et appelés, lecture faite du présent acte a été signé par nous, par le père et les témoins. Et ont déclaré ne savoir signer ce requis.

Chaboissier maire

2. mai — N° — 24. — Chaijre Etienne

L'an mil huit cent dix huit le deux mai à sept heures du soir par devant nous Jean Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu Jeanne Chadeuil sage femme habitante du lieu du moulin de Jagié, laquelle nous a déclaré que aujourd'hui à cinq heures du matin est née un enfant du sexe masculin en la maison du lieu du moulin de Jagié en cette commune, que la déclarante présente, auquel elle a donné le prénom d'Etienne, lequel enfant est de mariée Chaijre propre de Jean Chaijre sieur de Lonzat habitant dud. lieu du moulin de Jagié en cette commune, ladite déclaration faite en présence de Pierre Chaijre âgé de trente huit ans, et de Benoit Chaijre âgé de trente huit ans, sieur de Lonzat habitant dud. lieu du moulin de Jagié en cette commune qui ont déclaré avec le comparant ne savoir signer ce requis, lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

3. mai — N° — 25. — Rougeret Claudine

L'an mil huit cent dix huit le trois mai à cinq heures du soir par devant nous Jean Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu Françoise Rougeret sage femme habitante du lieu de Lonzat, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin est née un enfant du sexe féminin en la maison du lieu de Lonzat en cette commune, auquel elle a déclaré donner le prénom de Claudine, laquelle enfant est née d'Anne Rougeret épouse de Jacque Rougeret sieur de Lonzat habitant dud. lieu de Lonzat en cette commune, ladite déclaration faite en présence de André Rougeret âgé de soixante cinq ans, et d'Antoine Jeantaud âgé de soixante trois ans journaliers habitants du lieu de Lonzat en cette commune qui ont déclaré avec le comparant ne savoir signer ce requis, lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

4. mai — N° — 26. — Gladel Marie

L'an mil huit cent dix huit le quatre mai à dix heures du matin par devant nous Jean Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu Jacques Gladel cultivateur habitant du lieu du Mouthier Jagié, lequel nous a déclaré que la femme Jacques Gladel sage femme habitante du lieu du moulin de Jagié est accouchée ce jourd'hui à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin en la maison du lieu du moulin de Jagié en cette commune, auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, laquelle enfant est née d'Anne Laujet épouse de Jacque Gladel sieur de Lonzat habitant du lieu du moulin de Jagié en cette commune, ladite déclaration faite en présence de Pierre Longechal âgé de soixante ans et de Louis Longechal âgé de soixante cinq ans journaliers habitants dud. lieu du moulin de Jagié en cette commune qui ont déclaré avec le comparant ne savoir signer ce requis, lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

Chaboissier maire

8 mai
N° 27.

Roche Claude

L'an mil huit cent dix huit et le huit mai a sept heures du soir par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Departement du Puy de Dome, est comparu Francoise Neugere Sage femme habitante du lieu du Mas laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de la Faije cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude, lequel enfant est fils de Jaume Chopagne et de Jeanne Roche Tailleur d'habit habitant du lieu de la Faije cette commune, ladite declaration faite en presence de Charles Canet agé de trente huit ans et de Pierre Pinjon agé de cinquante trois ans cultivateurs habitans du bourg d'Echandelis qui ont declaré ne le savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboisier maire

11 mai
N 28

Matisse Pierre

L'an mil huit cent dix huit et le onze mai a quatre du soir par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert departement du Puy de Dome est comparu Jerome Chadeuc Sage femme habitante du lieu du Moulin Degriy laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu d'Echard en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Pierre, lequel enfant est fils de Jaume Matisse Sieur de Lougt habitant du lieu de Echard en cette commune, ladite declaration faite en presence de Henri Lagrange agé de soixante dix huit ans et d'Antoine Cornelier agé de cinquante deux ans Sieurs de Lougt habitans du lieu de Echard en cette commune qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboisier maire

12 mai
N 29

Pouchon Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le douze mai a cinq heures du soir par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert de partement du Puy de Dome, est comparu Francoise Neugere Sage femme habitante du lieu du Mas laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Chabreijas en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'Antoine, lequel enfant est fils de Jean Pouchon Sieur de Lougt habitant du lieu de Chabreijas en cette commune ladite declaration faite en presence de Jean Terrasse agé de cinquante cinq ans et de Claude Saint agé de trente huit ans cultivateurs habitans dud. lieu de Chabreijas en cette commune qui ont declaré ne savoir signer ainsi que la comparante apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboisier maire

22 mai
N. 30.

Pacros Annet Antoine

L'an mil huit cent dix huit et le vingt deux mai a cinq heures du soir par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert Departement du Puy de Dome, est comparu Francoise Neugere Sage femme habitante du lieu du Mas laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de la Faije en cette commune, lequel enfant est né d'Anne Gardi épouse de Jacque Pacros Sieur de Lougt habitant du lieu de la Faije en cette commune, ladite declaration faite en presence de Marc Chanion agé de cinquante six ans, et de Benoit Monet agé de cinquante huit ans Sieurs de Lougt habitans dud. lieu de Chantas en cette commune qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an laquelle nous a requis et auquel elle a declaré donner le prenom d'Annet Antoine ledit jour susdit

Chaboisier maire

16 juin
N° 91. N
Terrasse
antoinette

L'an mil huit cent dix huit Et le quatorze juin a cinq heures du soir pardevant nous
george chaboissier maire de la commune de Rehaudelis arrondissement d'Embert Département
du puy de dome, est comparu Jeanne Marie Rougere sage femme habitante dudit lieu Jumas En cette
commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a dix heures du matin, Dame Terrasse Jeanne Julia
habitante dudit lieu de chabreiras En cette commune est accouchée dans la maison dudit lieu d'un enfant
du sexe feminin quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de
antoinette Terrasse, Ladite declaration et presentation faites en presence d'antoine Duclos agé de
cinquante huit ans, Et jean Rouret habitant agé de quarante cinq ans cultivateurs habitans
dudit lieu de chabreiras En cette commune; lesd. voisins Signé avec nous le present acte
lesd. Rouret Et la comparante ont declaré ne Savoir faire ainsi que Lecture leur
En a été faite a nous lesd. jours Et an Et Signé Duclos maire
Et maire le Greffier de l'Etat civil

Vieilly Chaboissier maire

16. juin
N° 92. N.
Mourrerie
Etienne

L'an mil huit cent dix huit Et le quatorze juin a sept heures du soir pardevant nous george
chaboissier maire Et officier de l'Etat civil de la commune de Rehaudelis arrondissement d'Embert
Département du puy de Dome, est comparu Jeanne Marie Rougere sage femme habitante dudit
lieu Jumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né un enfant
du sexe masculin En sa maison audit lieu de Rehaudelis En cette commune, quelle nous presente
Et auquel elle a declaré donner le prenom de Etienne lequel Enfant est né de claudine
Jougeichal Epouse de Pierre Mourrerie Sieur de Lougt habitant dudit lieu de moulin de Lougt
Jougeichal agé de Soixante cinq ans, Et de claude vaisse agé de Soixante deux ans Sieur de Lougt habitans dudit lieu
Du moulin de Lougt En cette commune qui ont declaré avec la comparante ne Savoir Signer
ainsi que Lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé lesd. jours Et an

Chaboissier maire

15. juin
N° 93. N.
Jointud
marie

L'an mil huit cent dix huit Et le quinze juin a trois heures du soir pardevant nous george
chaboissier maire Et officier de l'Etat civil de la commune de Rehaudelis arrondissement d'Embert
Département du puy de Dome, est comparu Catherine Jeanne Sage femme habitante du Lougt
de Rehaudelis, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin est né un Enfant
du sexe feminin En sa maison audit Lougt de Rehaudelis quelle nous presente Et auquel elle a declaré
donner le prenom de marie, laquelle Enfant est née de gilberte Gaschon Epouse de joseph
jointud Sieur de Lougt habitant dudit Lougt de Rehaudelis En cette commune, laditte declaration
faite En presence de François Courdot agé de cinquante trois ans, Et de pierre rocheron agé
de quarante ans, garde forestier habitans dudit Lougt de Rehaudelis En cette commune
qui ont signé le present acte avec nous, la comparante a declaré ne Savoir Jeanne
ainsi que Lecture leur En a été faite a nous lesd. jours Et an

Courdot
Chaboissier maire

19. juin
N° 94. N
Jh.
Chassaigne
marie

L'an mil huit cent dix huit Et le dix neuf juin a huit heure d'avoir pardevant nous george
chaboissier maire Et officier de l'Etat civil de la commune de Rehaudelis arrondissement d'Embert
Département du puy de Dome, est comparu Jeanne Marie Rougere sage femme habitante dudit lieu
Jumas En cette commune, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a quatre heure du
matin est né un Enfant du sexe feminin En sa maison audit lieu de la forestrie En cette
commune, laquelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom de marie
laquelle Enfant est née de marguerite Rouret Epouse de claude chassaigne Sieur de
Lougt habitant dudit lieu de la forestrie En cette commune, laditte declaration faite
En presence d'amet jointud agé de Soixante quatre ans, Et de claude pioche agé de
cinquante Six ans Sieur de Lougt habitans dudit lieu de la forestrie En cette commune
qui ont declaré avec la comparante ne Savoir Signer ainsi que Lecture leur a été
faite du present acte que nous avons Signé lesd. jours Et an

Chaboissier maire

Chaboissier maire

no. 30 juin — L'an mil huit cent dix sept le trente juin a quatre heures du soir par devant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Eyrand et Dambert de l'arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu Jeanne Chadeuil Sage femme habitante du lieu du moulin de Gajuj, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est né en légitime mariage du lieu du moulin de Gajuj cette commune de Eyrand un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Louis, lequel enfant est né de Pierre Jean Antoine Longechal Sieur de Longet habitant dudit lieu du moulin de Gajuj en cette commune de Eyrand déclaration faite en présence de Louis Longechal âgé de soixante neuf ans, et de marc Longechal âgé de soixante ans propriétaires habitants dudit lieu du moulin de Gajuj en cette commune qui ont déclaré ainsi que la comparante ne savoir signer après lecture faite de présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Louis Longechal

Chaboissier maire

29 juin — L'an mil huit cent dix sept le vingt neuf juin a deux heures du soir par devant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Eyrand et arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu François Rougeras Sage femme habitante du lieu de Chaplagnelle laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est née en légitime mariage en sa maison au lieu de la dite Chaplagnelle cette commune de Eyrand un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Antoinette, laquelle enfant est née de Jeanne Duchez Sieur de Longet habitant du lieu de la dite Chaplagnelle cette commune, la dite déclaration faite en présence de Charles Comut âgé de quarante cinq ans, et de Pierre Peyridieux âgé de cinquante deux ans cultivateurs habitants du Mouret Eyrand et cette commune qui ont déclaré ne savoir signer ainsi que la comparante après lecture faite de présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Duchez antoinette

Chaboissier maire

2 juillet — L'an mil huit cent dix sept le deux juillet a sept heures du soir par devant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Eyrand et arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu François Rougeras Sage femme habitante du lieu de Chaplagnelle cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a sept heures du matin est né en légitime mariage du lieu de Chaplagnelle cette commune de Eyrand un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Chaplagnelle en cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean Joseph, lequel enfant est né de Marguerite Catherine Marguerite Eyrand épouse d'Antoine Condeijras Sieur de Longet habitant du lieu de Chaplagnelle en cette commune, la dite déclaration faite en présence de Pierre Reynaudias âgé de cinquante huit ans, et d'Antoine Peraud âgé de cinquante cinq ans propriétaires habitants dudit lieu de Chaplagnelle en cette commune qui ont déclaré ainsi que la comparante ne savoir signer après lecture faite de présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Condeijras Jean Joseph

Chaboissier maire

13 7bre — L'an mil huit cent dix sept le treize septembre a six heures du soir par devant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Eyrand et arrondissement d'Aubusson département de la Creuse, est comparu François Rougeras Sage femme habitante du lieu du Mas en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin est né en légitime mariage du lieu de Chaplagnelle en cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Annet, lequel enfant est né de Jeanne Fontanne Sieur de Longet habitant du lieu du Saut Jeantas cette commune la dite déclaration faite en présence d'Antoine Monteil âgé de trente cinq ans et de Benoit Mouret âgé de soixante dix ans, Sieur de Longet habitants dudit lieu du Saut Jeantas en cette commune, qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer après lecture leur faite de présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Fontanne Annet

Chaboissier maire

26.7bre — L'an mil huit cent dix huit, le vingt Six Septembre a quatre heure, du soir pardevant nous George chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement de Joigny Département de l'yonne, Est comparu antoinette guyardon sage femme habitante du lieu de la forestrie, laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a Dix heures du matin, Est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison audit lieu de la forestrie en cette commune, quelle nous presente et auquel Elle a declaré donnér le prenom d'anne, lequel enfant Est né de jeanne marguerite Epouse de laurent martel cultivateur, habitant dudit lieu de la forestrie en cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre anglard agé de Soixante cinq ans, et antoine vanne agé de cinquante trois ans propriétaire habitants dudit lieu de la forestrie en cette commune qui ont declaré, avec la comparante ne Savoir Signer apres que lecture leur a été faite des presents acte que nous avons Signé lesdits jour mois an.

n° 39 N. montel anne

Chaboisier maire

27. 7bre — L'an mil huit cent dix huit le vingt Sept Septembre a dix heures du matin pardevant nous George chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement de Joigny Département de l'yonne, Est comparu jeanne chaudat sage femme habitante du lieu du moulin de gripy, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a dix heures du matin Est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison audit lieu du moulin de gripy, quelle nous presente et auquel Elle a declaré donnér le prenom de françois, lequel enfant Est né de marie thomin Epouse de damien Nourrerie cultivateur habitant dudit lieu du moulin de gripy cette commune d'Echandelis, ladite declaration faite en presence de claude vaisse agé de Soixante cinq ans, et de marc longechal agé de Soixante ans propriétaire habitants dudit lieu du moulin de gripy en cette commune qui ont declarés ne Savoir Signés ainsi que la comparante, apres quil leur a été donné lecture du present acte que nous avons Signé lesdits jour mois an

n° 40 N. Nourrerie françois

Chaboisier maire

12. 8bre — L'an mil huit cent dix huit le douze octobre a deux heures du soir pardevant nous George chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Joigny Département de l'yonne, Est comparu françois Courtot sage femme habitante du lieu d'Echandelis, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a onze du matin Est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison au Bourg d'Echandelis, quelle nous presente et auquel Elle a declaré donnér le prenom d'antoine, lequel enfant Est né de michelle Baudoble Epouse de charles camut metayer habitant du Bourg d'Echandelis en cette commune ladite declaration faite en presence de françois Courtot agé de cinquante quatre ans et de françois fourbonne agé de Trente cinq ans propriétaire habitants dudit Bourg d'Echandelis en cette commune qui ont Signé avec nous le present acte lesdits comparants declarés ne Savoir Signés apres quil leur a été fait lecture a tous lesdits jour mois an

n° 41. N. camut antoine

Fourbonné

27. 8bre — L'an mil huit cent dix huit le vingt Sept octobre a six heures du Soir pardevant nous George chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Joigny Département de l'yonne, Est comparu françois Bruyere Sage femme habitante du lieu d'Dumas, laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a cinq heures du matin Est né un enfant du Sexe féminin en Sa maison audit lieu d'Dumas en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donnér le prénom de marie, lequel enfant Est né de feu jeanne grange Epouse de jean marsollat Sieur de Bourg habitant dudit lieu d'Dubuisson en cette commune, ladite declaration faite en presence d'antoine grange agé de Soixante un ans et d'antoine gargotte agé de Soixante ans, Sieurs de Bourg habitant dudit lieu du Buisson en cette commune d'Echandelis qui ont declaré avec la comparante ne Savoir Signés apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé lesdits jour mois an

n° 42. N. marsollat marie

Chaboisier maire

Chaboisier maire

12. X^bre

N°
13. N.

Chantagrel
gilbert

L'an mil huit cent dixhuit et le douze decembre a dix heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier delletat civil de la commune dechandelis arrondissement dambert departement du puy de dome; Est comparu jeanvire Brugera Sage femme habitante dulieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a sept heures du soir Est ne un enfant du Sexe masculin en sa maison audit lieu des vers en cette commune quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de gilbert, lequel enfant Est ne de legitime mariage communal Entre Jantoine chantagrel proprietaire habitant dulieu des vers en cette commune; ladite declaration faite en presence Jantoine Chaize age de soixante six ans, et Jantoine vialle age de quarante neuf ans cultivateurs habitans dulieu de chaspeuze en cette commune dechandelis qui ont declaré, avec la comparante ne savoir signer apres quecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour et ans

Chaboissier
maire

25. Xbre

Lan mil huit cent dixhuit et le vingt cinq decembre a dix heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier delletat civil de la commune dechandelis arrondissement dambert departement du puy de dome; Est comparu jeanvire Brugera Sage femme habitante dulieu dumas, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a dix heures du soir Est ne un enfant du Sexe masculin en sa maison audit lieu du moulin degiry en cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de guilhaume; lequel enfant Est ne de jeanne vaisse Epouse Jantoine Lapparie Sieur delougt habitant dulieu du moulin degiry en cette commune; ladite declaration faite en presence de Simon vaisse age de quarante ans, et de louis longeaud age de soixante six ans proprietaire habitans dudit lieu du moulin degiry en cette commune qui ont declaré, avec la comparante ne savoir signer apres quecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour et ans

Chaboissier
maire

26. Xbre

Lan mil huit cent dixhuit et le vingt six decembre a quatre heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier delletat civil de la commune dechandelis arrondissement dambert departement du puy de dome; Est comparu jeanvire Brugera Sage femme habitante du lieu dumas, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a cinq heures du matin Est ne un enfant du Sexe masculin en sa maison audit lieu des Brissons en cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de laurent; lequel enfant Est ne de jeanne Chantagrel Epouse de joseph Largette Sieur delougt habitant dulieu du buisson en cette commune, ladite declaration faite en presence de jean chavelier age de soixante ans, et Jantoine Largette age de cinquante neuf ans Sieurs delougt habitans desdits lieux du Buisson dudit commune; qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer apres quecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les jour et ans

Chaboissier
maire

28. Xbre

Lan mil huit cent dixhuit et le vingt huit decembre a dix heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire officier delletat civil de la commune dechandelis arrondissement dambert departement du puy de dome; Est comparu jeanvire Brugera Sage femme habitante dudit lieu dumas, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a sept heures du soir, Est ne un enfant du Sexe feminin en sa maison audit lieu du moulin en cette commune quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner les prenoms de jeanne, lequel enfant Est ne d'anne dischamps, Epouse de pierre condeijeas Sieur

Condeijeas
jeanne

Delonguet habitant dud. lieu de Maison Neuve commune, ladite declaration faite par ceux de Jacques Debarge agé de quarante neuf ans, et de Jean Chevalier âgé de Soixante Trois ans, journalier habitant dud. lieu de Maison Neuve dite commune qui ont declaré avec la comparante ne savoir Signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons Signé lesd. jour et an

Fra Boyssier
Maire

Clos et arrêté le present Registre pour l'année mil huit cent Dix huit, par nous Soussigné Maire de la commune d'Ebaudeix le Vingt un decembre mil huit cent Dix huit

Fra Boyssier
Maire

Fra Boyssier
Maire

# Table alphabétique des actes contenus dans ce Registre

| N° | noms & prénoms | N° de l'acte | Date de l'acte |
|---|---|---|---|
| 1er | anglade françois | 10 | 26 mars |
| 2 | Matisse marie | 6 | 1er janvier |
| 3 | Matisse antoine | 8 | 14 mars |
| 4 | Matisse marguerite | 11 | 28 mars |
| 5 | Bostier Pierre | 13 | 3 avril |
| 6 | Nuis ou jean | 19 | 17 avril |
| 7 | Nugere claudine | 25 | 3 mai |
| 8 | Matisse pierre | 28 | 11 mai |
| 9 | Nourricie Etienne | 32 | 14 juin |
| 10 | Nourricie françois | 40 | 27 7bre |
| 11 | chassagne marie | 34 | 19 juin |
| 12 | condeyras jean joseph | 37 | 2 juillet |
| 13 | camet antoine | 41 | 12 8bre |
| 14 | chantagrel gilbert | 43 | 12 xbre |
| 15 | condeyras jeanne | 46 | 28 xbre |
| 16 | Dumas marie | 14 | 5 avril |
| 17 | David pierre | 16 | 10 avril |
| 18 | David marie | 17 | 13 avril |
| 19 | Duchen antoinette | 36 | 29 juin |
| 20 | fontanne annet | 38 | 13 7bre |
| 21 | fargette laurent | 45 | 26 xbre |
| 22 | grange Etienne | 5 | 24 janvier |
| 23 | grange marie | 7 | 12 mars |
| 24 | gradel marie | 26 | 4 mai |
| 25 | loffre marguerite | 1er | 7 janvier |
| 26 | longechal louis | 35 | 20 juin |
| 27 | magand Benoit | 9 | 15 mars |
| 28 | menat anne | 22 | 29 avril |
| 29 | montel anne | 24 | 1er mai |
| 30 | montel anne | 39 | 26 7bre |
| 31 | marsollat marie | 12 | 27 8bre |
| 32 | pointud antoine | 2 | 7 janvier |
| 33 | pomel alexandre | 4 | 20 janvier |
| 34 | pouthon antoine | 29 | 12 mai |
| 35 | pacros annet | 30 | 22 mai |
| 36 | pointud marie | 33 | 15 juin |
| 37 | Nouvet antoine | 12 | 31 mars |
| 38 | Nouvet jean | 20 | 25 avril |
| 39 | Roche claude | 27 | 8 mai |
| 40 | Nayarie guilhaume | 44 | 25 xbre |
| 41 | Cuajre Etienne | 24 | 2 mai |
| 42 | Terrape antoinette | 31 | 14 juin |
| 43 | vernet marie | 3 | 14 janvier |
| 44 | vaisse antoine | 15 | 7 avril |
| 45 | vaurillon antoinette | 18 | 14 avril |
| 46 | villis françois | 21 | 28 avril |

ANNÉE 1819.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1819.

*PAR Nous* Jl^te Collanges Juge *du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'*Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissances pendant l'année mil huit cent dix-neuf, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* huit *feuillets.*

*Fait double, à* Ambert *le* 4 *décembre mil huit cent dix-huit.* Collanges

N.° 1.er — 13. janvier — Genestier Antoine

L'an mil huit cent Dix neuf, Ce treize janvier a trois heures du soir, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune de Chaudefour, arrondissement d'Ambert, Département du puy de Dôme, est comparu François Genestier, Sage femme habitante du lieu Dumas en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a Six heures du matin, Est né un Enfant Du Sexe masculin, En Sa maison au lieu de parel en cette commune, qu'elle nous présente, et auquel Elle a déclaré donner le prénom d'Antoine, lequel Enfant est né de Marie Chanion, Epouse d'Antoine Genestier cultivateur de Longt habitant du lieu de parel en cette commune; ladite déclaration faite en présence d'Antoine Chaudejras agé de cinquante quatre ans, et de Benoit magnan agé de cinquante huit ans, journaliers habitants dud. lieu de parel en cette commune, qui ont déclaré savoir la comparante ne Savoir Signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé lesd. jours et ans

Chaboissier maire

25. Janv. — N.° 2. — Sauzet Jean

L'an mil huit cent Dix neuf, et le vingt cinq janvier, a deux heures du Soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chaudefour, arrondissement d'Ambert, Département du puy de Dome, est comparu François Rougeyre, Sage femme habitante du lieu Dumas en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin, Est né un Enfant du Sexe masculin en Sa maison au lieu de Chaudejras en cette commune, que elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jean, lequel Enfant est né de Marie Ponchon Epouse de Claude Sauzet propriétaire et metayer au lieu de Chaudejras en cette commune, ladite déclaration faite en présence de Jacque Dufour agé de Soixante un ans et Daniel Murias agé de cinquante huit ans, journaliers habitants du lieu Dumas en cette commune, qui ont déclaré avec la comparante ne Savoir Signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons Signé lesd. jours et ans

Chaboissier maire

30. janvier

N°. 3. Longechamps Marie fille naturelle

Lan mil huit cent dix neuf, Le Trente janvier a quatre heures du Soir pardevant nous georges Chaboissier maire officier de letat civil de la commune dEchandelis arrondissement dambert Departement du puy de Dome, et comparu françoise Mougeres, Sage femme habitante dudit lieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a sept heures du matin est nee en sa maison dudit lieu du Maisson en cette commune, Et accouchée dun enfant du Sexe feminin dans son domicile audit lieu du Maisson lequel enfant en fait elle nous presente, et auquel elle a declaré donner les prenom et nom de marie longechamps les dites declarations et presentation faites en presence de françois Tourdot garde champetre age de cinquante quatre ans, et demeurant au Mongt dEchandelis, et de Etienne Terrasse age de vingt deux ans proprietaires habitant dudit lieu du Maisson en cette commune qui tout signé avec nous le present acte la comparante a declaré ne savoir signer, apres que lecture leur en a été faite a tous les dits jours et ans

Tourdot — Chaboissier maire

8 mars. Anglade Catherine

Lan mil huit cent dix neuf, Et le huit mars a cinq heures du Soir pardevant nous georges Chaboissier maire officier de letat civil de la commune dEchandelis arrondissement dambert Departement du puy de Dome, Est comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu dumas en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin est né un enfant du Sexe feminin en sa maison audit lieu du Bat en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de catherine, laquelle enfant est né dune femme Barron epouze de jacque anglade proprietaire habitant dudit lieu du bat en cette commune. Ladite declaration faite en presence dannet Amarand age de cinquante cinq ans, et de dennis Dalbon age de soixante deux ans proprietaires habitant dudit lieu du bat en cette commune qui ont declaré ne savoir signer ainsi que la comparante ayant requis leur lecture du present acte ont signé les dits jours et ans

Chaboissier maire

17. mars N Datours marie.

Lan mil huit cent dix neuf, Et le dix septieme mars a deux heures du Soir pardevant nous georges Chaboissier maire officier de letat civil de la commune dEchandelis arrondissement dambert Departement du puy de Dome, Est comparu françois Chaduc Sage femme habitante dudit lieu du moulin de Degirij en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a sept heures du Soir Est née en Sa maison audit lieu du moulin de Degirij en cette commune, de Sexe feminin, laquelle enfant elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, de Jean Datours habitant dudit lieu du moulin de Degirij en cette commune, et de marie longechal Declarations faites en presence de louis longechal age de soixante douze ans, et de marie longechal age de cinquante neuf ans cultivateurs habitants dudit lieu du moulin de Degirij en cette commune qui ont declaré ne savoir signer ayant requis lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et ans

Chaboissier maire

17. mars N 6. Condejeus marie

Lan mil huit cent dix neuf, Et le dix Sept mars a six heures du Soir pardevant nous georges Chaboissier maire officier de letat civil de la commune dEchandelis arrondissement dambert Departement du puy de Dome, Est comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a cinq heures du matin est né un enfant du Sexe feminin en sa maison quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant est ne audit lieu de Denspere en cette commune, demeure en Menandias Grouze dAntoine Condejeus Sieur detenuit habitant audit lieu de denspere en cette commune, ladite declaration faite en presence de Pierre Menandias age de cinquante huit ans, et dAntoine Menand age de cinquante cinq ans, cultivateurs habitant dudit lieu de denspere en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et ans.

Chaboissier maire

2. mars — L'an mil huit cent dix neuf et le deux mars a deux heures du soir pardevant nous Jean Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département de la Creuse y demeurant est comparu Jean Fourdrier cultivateur habitant du lieu de la Fourdrière de cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à six heures du matin est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Jeanne Tourdot son épouse habitante du lieu susdit en cette commune auquel il a déclaré donner le prénom de Jean et nous a requis de dresser acte de la présente déclaration ce que nous avons fait en présence de Jean Tourdot cultivateur habitant du chef lieu de la commune d'Echandelis âgé de trente six ans, maréchal, et de Charles Cannat âgé de quarante ans, métayer tous deux habitants du chef lieu de la commune d'Echandelis lesquels ont signé avec nous le présent acte lecture faite. Cannat a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Fait lesdits jour mois et an.

Chaboisier maire

2. avril — L'an mil huit cent dix neuf et le deux avril à deux heures du soir pardevant nous Jean Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département du puy de Dome, est comparu Jean Fougeras sage femme habitante du lieu de Lescurat en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à six heures du soir est né un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de Lescurat en cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, lequel enfant est né de Marie Vieillefont épouse de Jean Marie habitant dudit lieu de Lescurat en cette commune; ladite déclaration faite en présence de Antoine Cheix Delouyat habitant dudit lieu de Lescurat en cette commune âgé de cinquante ans, et Antoine Tarajon âgé de soixante ans, journalier habitant du lieu de Bellevue en cette commune qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier maire

3. avril — L'an mil huit cent dix neuf et le trois avril à sept heures du soir pardevant nous Jean Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département du puy de Dome, est comparu Antoine Cheix Delouyat habitant du lieu de Lescurat en cette commune, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Lescurat en cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Pierre, lequel enfant est né de Marie Vieillefont épouse de Jean Marie habitant du lieu de Lescurat en cette commune, ladite déclaration faite en présence de Pierre Menardias âgé de cinquante huit ans et Claude Mevoque âgé de cinquante cinq ans, tous deux habitants du lieu de Lescurat en cette commune qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier maire

5. avril — L'an mil huit cent dix neuf et le cinq avril à sept heures du soir pardevant nous Jean Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département du puy de Dome, est comparu Jean Fougeras sage femme habitante du lieu de Lescurat en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Lescurat en cette commune qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner le prénom Antoine, lequel enfant est né de Marguerite Vieillefont épouse de Pierre Cheix Delouyat habitant du dit lieu de Lescurat en cette commune, ladite déclaration faite en présence d'Antoine Cheix Delouyat vieillard âgé de cinquante ans, et Alexandre Tougeras âgé de quarante neuf ans habitants du dit lieu de Lescurat en cette commune qui ont déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier maire

Avril
N° 11

Mariée Monitte

L'an mil huit cent Dix neuf, Le cinq avril a sept heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson Département du puy de Dome, est comparu Antoine Gouyenne, Sage femme habitante du lieu de Sereres en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a dix heures du matin, elle a mis au jour dans la maison de son habitation audit lieu de Sereres en cette commune, un enfant du Sexe feminin, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Monitte, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Monitte, laquelle susdite est née de jeanne Mareyoil Epouse d'andre Mariere, lieux de tous habitants dudit lieu de Sereres en cette commune, ladite declaration faite en presence d'Antoine Dudit lieu de Sereres en cette commune, et d'Antoine Philipie couvreur, age de cinquante Serand, age de cinquante six ans, et d'Antoine Philipie couvreur, age de cinquante ans, lieux de tous habitants dudit village de Sereres en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

10 Avril
12.

Dutour Jeriengers

L'an mil huit cent dix neuf, le dix avril a onze heures du matin pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson Département du puy de Dome, est comparu Jeanne Mazeres Sage femme habitante du lieu de Sereres en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a sept heures du soir est né un enfant du sexe masculin de sa maison audit lieu de Sereres en cette commune, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeriengers; lequel enfant est né de Jeanne Marye Gouyenne de vital Dutour lieux dudit habitant dudit lieu de Sereres en cette commune, ladite declaration faite en presence de Benoit maynaud age de cinquante neuf ans et de antoine coudejias age de cinquante six ans lieux dudit habitans dudit lieu de Sereres en cette commune, qui ont declares avec la comparante ne savoir signer après que lecture leurs a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

15 avril
13.

Claudier Claude

L'an mil huit cent dix neuf, le quinze avril a sept heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson Département du puy de Dome, est comparu François Mazeres Sage femme habitante du lieu dudit de Sereres en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a dix heures du matin est accouché dans sa maison audit lieu de Sereres en cette commune, quelle nous presente et auquel a declaré donner le prenom de Claude, lequel enfant est né de Jeanne Marye Gouyenne Claudier lieux dudit habitant dudit lieu de Sereres en cette commune, ladite declaration faite en presence de Claude claudier age de cinquante huit ans, et de Jean Dutour age de vingt cinq ans lieux dudit habitans dudit lieu de Sereres en cette commune, qui ont declares avec la comparante ne savoir signer après que lecture leurs a été faite du present acte que nous

Chaboissier
maire

17 avril
14.

Nouet Joseph

L'an mil huit cent dix neuf, le dix sept avril a cinq heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson Département du puy de Dome, est comparu Claudine montadour Sage femme habitante du lieu de Thospeux en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est né un enfant du sexe masculin en la maison audit lieu de Thospeux en cette commune, laquelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Joseph, lequel enfant est né de marie vieille épouse de Jean Nouet lieux dudit habitant dudit lieu de Thospeux en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence d'antoine vieille age de quarante huit ans, et d'Alexandre Longechal age de quarante sept ans lieux dudit habitant dudit lieu de Thospeux en cette commune, lesquels Temoins et lad. comparante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

17 avril
16

Communal
Claudine

Le dix sept huit cent dix neuf Sur la neuf heure du matin Nous maire et officier de l'Etat civil de la Commune Dauriac Département du Puy de Dome Canton de Manzat Nous sommes transporté en notre maison commune Pardevant nous est comparue Françoise Neugeron Sage femme habitante dudit lieu de Chabrejas en cette commune laquelle nous a déclaré que le jourd'hui à trois heures du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu de Chabrejas en cette commune laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Claudine Enfant est né de jeanne Chauvet épouse de jacques Chabrejas cultivateur habitant dudit lieu de Chabrejas en cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Joseph Pointud âgé de quarante un ans et de charles Cornut âgé de quarante ans cultivateurs habitants du Mongt Dauriac, que ont déclarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dt jours et an

Chaboissier

21 avril
16.

Echalier
gilberte

Le dix huit cent dix neuf Sur la vingt un avril a une heure du soir pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la Commune Dauriac arrondissement de Riom Département du Puy de Dome, est comparu françoise Neugeron Sage femme habitante dudit lieu Dauriac en cette commune laquelle nous a déclaré que le jourd'hui à six heures du soir est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu de Chabrejas en cette commune laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de gilberte, laquelle enfant est née de jeanne claudine épouse de jean Echalier cultivateur habitant dudit lieu de Chabrejas en cette commune, ladite déclaration faite en présence de charles Cornut âgé de quarante ans et de Joseph pointud âgé de quarante un an cultivateurs habitants du Mongt Dauriac, que ont déclarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dt jours et an

Chaboissier
maire

29 avril
11

Chataignier
marie

Le dix huit cent dix neuf Sur la vingt neuf avril pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la Commune Dauriac arrondissement de Riom Département du Puy de Dome est comparu françoise Neugeron Sage femme habitante dudit lieu Dauriac en cette commune laquelle nous a déclaré que le jourd'hui à trois heures du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu de Lofledat en cette commune laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de marie, laquelle enfant est née de jean Chataignier cultivateur habitant dudit lieu de Lofledat en cette commune, de pierre Chataignier cultivateur habitant dudit lieu de Lofledat en cette commune, ladite déclaration faite en présence de pierre Nouy âgé de soixante deux ans et de Louis Major âgé de cinquante ans, cultivateurs habitants dudit lieu de Lofledat en cette commune qui ont déclarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dt jours et an

Chaboissier
maire

29. avril
18.

Pointud
annet

Le dix huit cent dix neuf Sur la vingt neuf avril a sept heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune Riberdais arrondissement de Riom Département du Puy de Dome, est comparu, françoise Neugeron Sage femme habitante Dudit lieu Dumas en cette commune, laquelle nous a déclaré que a cinq heures du matin est né un Enfant du Sexe masculin En sa maison audit lieu de Lafaije en cette commune, quelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'annet laquelle Enfant est fils de marguerite Vauthier épouse de joseph pointud meunier de Lonat habitant dudit lieu de Lafaije en cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de jean Lachèze âgé de cinquante huit ans, et de jeanne pointud âgée de cinquante deux ans, journalier, habitant dudit lieu de Lafaije en cette commune qui ont déclarés ne savoir signer avec la comparante, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dt jours et an

Chaboissier
maire

30. avril

N°. 19

Neuvgue Claude

L'an mil huit cent dix neuf le trente avril, a onze heures du matin, pardevant nous georges Chaboissier maire de la Commune de Rehaudelis assisté d'Aubert Dupuy adjoint de ladite Commune, est comparu anne Chometon Sage femme habitante du lieu de Beaufreau en cette Commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hier a sept heures du soir est né un enfant du Sexe masculin en sa maison ou audit lieu de Beaufreau en cette commune quelle nous presente et nous a declaré donner le prenom de claude, lequel enfant est né de Susnié mariolliat et de Dame Antoine Neuvgue, Cultivateur Debouqt habitant dudit lieu de Beaufreau en cette Commune, ladite declaration faite en presence de Cyprien Neuvgue cultivateur agé de Soixante ans, et de claude Neuvgue agé de Cinquante Six ans, journaliers habitants dudit lieu de Beaufreau en commune, qui ont declaré ne savoir signer après Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an Chaboissier maire

9. mai

L'an mil huit cent dix neuf, le Trois mai pardevant nous georges Chaboissier maire officier public de la commune de Rehaudelis assisté d'Aubert Dupuy adjoint de ladite commune, est comparu, jeanne anglade Sage femme habitante du lieu du Chatel en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né un enfant du Sexe masculin de la maison ou lieu du Chatel en cette commune, quelle nous presente et nous a declaré donner le prenom de george, lequel enfant est né de marie Dessard Epouse de gabriel flotte Sieur Debouqt habitant dudit lieu du Chatel en cette commune, ladite declaration faite en presence de Simon Cyprien Meunier agé de soixante cinq ans, et de george flotte agé de cinquante Deux ans, Sieur Debouqt habitant dudit lieu du Chatel en cette commune qui ont declaré ne savoir signer après Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an Chaboissier maire

20. flotte george

9. mai

L'an mil huit cent dix neuf le cinq mai a six heures du soir pardevant nous georges Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune de Rehaudelis assisté d'Aubert Dupuy adjoint de ladite commune, est comparu jeanne anglade Sage femme habitante du lieu du Chatel en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du soir est né un enfant du Sexe masculin en sa maison ou lieu du Chatel en cette commune, quelle nous presente et nous a declaré donner le prenom de laurent, lequel enfant est né de jeanne Sabotiers Epouse de jean Dischamps Sieur Debouqt habitant dudit lieu du Chatel en cette commune ladite declaration faite en presence de laurent pouyade agé de cinquante quatre ans, et de georges flotte agé de cinquante deux ans Sieur Debouqt habitans dudit lieu du Chatel en cette commune qui ont declaré ne savoir signer après lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an Chaboissier maire

21. Dischamps laurent

8. mai

L'an mil huit cent dix neuf le huit mai a sept heures du matin pardevant nous georges Chaboissier maire officier de l'Etat civil de la commune de Rehaudelis assisté d'Aubert Dupuy adjoint de ladite commune, est comparu jeanne françoise Bourgeas Sage femme habitante du lieu Dumont en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du soir est né un enfant du Sexe feminin en sa maison ou lieu de paret en cette commune quelle nous presente et nous a declaré donner le prenom de marie, lequel enfant est né de jeanne Jongeras Epouse de damien Renaudias Sieur Debouqt habitant du lieu de paret en cette commune ladite declaration et presentation faite en presence d'antoine condejoux agé de cinquante Six ans et d'antoine chouviere agé de Soixante Six ans Sieur Debouqt habitans dudit lieu de paret en cette commune, qui ont declaré ne savoir signer, après lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an Chaboissier maire

22. Renaudias marie

14. mai — N°. 23.

Coypat Marie

L'an mil huit cent dix neuf, le quatorze mai a dix heures du matin pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'etat [illegible] civil de la commune [illegible] d'Echandelys [illegible] canton de [illegible] d'Ambert departement [illegible] du puy de dome [illegible] est [illegible] comparu françoise Mengere sage femme habitante du [illegible] lieu [illegible] d'[illegible] en cette commune, laquelle nous [illegible] a declaré que le [illegible] jourd'hier a dix heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de Coypat en cette commune, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie, laquelle enfant est né de marie pouchon epouse de jean coypat sieur de longt habitant dud. lieu de coypat en cette commune. Ladite declaration et presentation faite en presence de charles cabut, agé de quarante ans, et de joseph pointud agé de quarante un ans cultivateurs habitans du bourg d'Echandelys, qui ont declarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jour et an

Chaboissier maire

15. mai — 24.

Mournerie antoinette

L'an mil huit cent dix neuf, et le quinze mai a neuf heures du matin pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert departement du puy de dome est comparu françoise Mengere sage femme habitante du lieu d'[illegible] en cette commune laquelle nous a declaré que le jourd'hier a sept heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de parel en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de antoinette, laquelle enfant est né de marie fougeras epouse de françois Mournerie sieur de longt habitant dud. lieu de parel en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de jean mayaud agé de cinquante neuf ans et d'antoine coudignac agé de cinquante cinq ans, journaliers, habitans dud. lieu de parel en cette commune qui ont declarés ne savoir signer avec la comparante, après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jour et an

Chaboissier maire

26. mai — 25.

faurie magdeleine

L'an mil huit cent dix neuf et le vingt six mai, a six heures du soir pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert departement du puy de dome est comparu catherine fennie sage femme habitante du bourg d'Echandelys laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a trois heures du matin, est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu et bourg dud. Echandelys, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de magdeleine, lequel enfant est né de marie vaisse epouse de jean faurie sieur de longt habitant dud. Echandelys chef lieu de commune, ladite declaration et presentation faite en presence de pierre pajidon agé de cinquante quatre ans, et de charles cabut agé de quarante ans cultivateurs habitans dud. lieu d'Echandelys, qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jour et an.

Chaboissier maire

26. mai — 26.

Alouandias Claude

L'an mil huit cent dix neuf, et le vingt six mai a sept heures du soir pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert departement du puy de dome, est comparu anne chometon sage femme habitante du lieu de deuxfrere en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'huy a quatre heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison du lieu de deuxfrere en cette commune, qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de claude, lequel enfant est né de marguerite pouchon epouse de louis Alouandias sieur de longt habitant dud. lieu de deuxfrere en cette commune, ladite declaration faite en presence de claude Arcoque, et de pierre Alouandias, d'age majeurs sieurs de longt habitant dud. lieu de deuxfrere en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesd. jour et an.

Chaboissier maire

n°
27.

29. mai — Suppidon François

L'an mil huit cent dix neuf, le vingt neuf mai à deux heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Rehaudelis arrondissement dud. Département du puy de Dôme, est comparu François Mougeron Sage femme habitante dudit lieu dudit cette commune, laquelle nous a declaré que le jourd'hui à trois heures du soir est né un enfant du Sexe masculin en sa maison du Bourg de Rehaudelis, quelle nous presente et auquel elle a declarés donner le prenom de François, lequel enfant est né de marie Mourmeric Epouse de Etienne Suppidon voiturier habitant dud. Bourg de Rehaudelis chef lieu de la commune, ladite declaration et presentation faite en presence de François Redon dage majeurs marchand habitant dudit lieu de Rehaudelis et de François Courdot garde habitant dudit Bourg de Rehaudelis dage majeurs, tous deux de cette commune qui ont declarés signer de la comparante ne savoir signés après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Redon  Courdot  Chaboissier maire

8. juin — Suppidon Annet

L'an mil huit cent dix neuf, le dix huit juin a seize heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Rehaudelis arrondissement dudit Département du puy de Dôme, est comparu marie Ginet Sage femme habitante du lieu de la Forestie en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin est né un enfant du Sexe masculin en la maison du lieu de la Forestie en cette commune quelle nous presente et auquel elle a donné le prenom d'Annet, lequel enfant est né de Jeanne Batiste Giroux, Epouse de Etienne Suppidon, voiturier habitant du lieu de la forestie en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence d'Annet Suppidon, et Claude Proche, dage majeurs tous deux habitants dud. lieu de la forestie en cette commune qui ont declaré ne savoir signés après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

4. juin — Clavelier Jean

29.

L'an mil huit cent dix neuf, le quatre juin a deux heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Rehaudelis arrondissement Dambert de pardevant du puy de Dome, est comparu Marguerite Dutour Sage femme habitante du lieu de la Bat en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a huit heures du soir est né un enfant du Sexe masculin en la maison au lieu de la Bat en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jean, lequel enfant est né de Marie Serge, femme de François Clavelier, pieur de labourt habitant dud. lieu de la Bat en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de Damien Dutour, et Claude Clavelier dage majeurs pieurs de labourt habitants dud. lieu de la bat en cette commune, qui ont declarés avec la comparante ne savoir signés après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

30. 6. juin — Guilhaume

L'an mil huit cent dix neuf, le six juin a quatre heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Rehaudelis arrondissement Dambert de pardevant du puy de Dôme, est comparu Claudine Robonicha Sage femme habitante du lieu de parel en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin est né un enfant du Sexe masculin en sa maison au lieu de Buisson en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Guilhaume, lequel enfant est né de Jean Clavelier, pieur de labourt habitant dud. lieu du Buisson en cette commune, ladite declaration faite en presence d'Antoine Jargilet et d'Antoine Jargade dage majeurs pieurs de labourt habitans dud. lieu du Buisson en cette commune qui ont declaré avec la comparante ne savoir signés après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

6 juin — L'an mil huit cent dix neuf, le six juin a sept heures du soir pardevant nous George Chaboisseau officier de l'Etat civil de la commune de Richandelis arrondissement Dambert Departement du Loiret, Est Comparu François Renyer Sage femme habitante du lieu dit Julien dudit Lieu en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin Est née un enfant du Sexe feminin en sa maison audit lieu dudit Lieu en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie, lequel enfant est né de Claude Dutour cultivateur habitant dudit lieu dudit Lieu en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de Jacques Guillaume Dutour Dage majeurs, tous deux habitans dudit lieu dudit Lieu en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Dutour marié

Chaboisseau
maire

7 juin — L'an mil huit cent dix neuf, le sept juin a cinq heures du soir pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'Etat civil de la commune de Richandelis arrondissement Dambert Departement du Loiret, est comparu Jacques Marcel Sage femme habitant audit lieu de Lospedot en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin, est né un enfant du Sexe masculin en sa maison audit lieu de Lospedot en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Pierre, lequel enfant est né de Marguerite Dumas Epouse de Jacques Marcel cultivateurs habitans dudit lieu de Lospedot en cette commune, ladite declaration faite en presence de Pierre Marcel, et de Louis Merjot Dage majeurs cultivateurs habitans dudit lieu de Lospedot en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

32. Marcel père

Chaboisseau
maire

10 juin — L'an mil huit cent dix neuf, le dix juin a huit heures du soir pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Richandelis arrondissement Dambert Departement du Loiret, est comparu Claudine Dutour Sage femme habitante du lieu de Lepareil en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin est né un enfant du Sexe feminin en sa maison audit lieu de Lepareil en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie, laquelle enfant est née de Marie Hobeniche Epouse de Nicolas Chantetoute Cultivateur habitant dudit lieu de Lepareil en cette commune, ladite declaration faite en presence de Antoine Coudeyras, et Dautoine Chanion Dage majeurs tous deux habitants dudit lieu de Lepareil en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

33. Chantetoute Marie

Chaboisseau
maire

11 juin — L'an mil huit cent dix neuf, le onze juin a six heures du soir, pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'Etat civil de la commune de Richandelis arrondissement Dambert Departement du Loiret, est comparu François Sage femme habitante du lieu dit Chaudier en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin, est né un enfant du Sexe masculin en sa maison audit lieu de Chaudier en cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de Mathieu, lequel enfant est né de Genevieve Coudray et de Antoine Piallat tous deux habitant dudit lieu de Chaudier en cette commune, ladite declaration faite en presence de Charles Camat et Dautoine Coudray Dage majeurs cultivateurs habitans dudit Richandelis, lesquels temoins et la comparante ont declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

34. Piallat Mathieu

Chaboisseau
maire

13 juillet — L'an mil huit cent dix neuf, le treize juillet a cinq heures du soir pardevant nous george chaboisseau
n° 35. maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Ey arrondissement d'Ambert Département
du puy de Dome, est comparu jeanne chadu Sage femme habitante du lieu du merlein de
Connetier — ginij en cette Commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a trois heures du matin est né
anne — un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de chard en cette commune, quelle nous presente
et auquel elle a declaré donner le prenom d'asme, lequel enfant est né de jeanne gidon Epouse
d'antoine Connetier cideur demeurant habitant dud. lieu de chard en cette commune. ladite declaration
et presentation faite en presence de jeanne longchal, et jean Meunier tous deux dage majeur lieu
demeurant habitant dud. lieu de chard en cette commune qui ont declarés ne savoir signer ainsij que
la comparante de ce requis apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisseau
maire

15. juillet — L'an mil huit cent dix neuf, le quinze juillet a dix heures du matin pardevant nous george chaboisseau
maire et officier de l'etat civil de la commune d'Ey arrondissement d'Ambert Département
96. du puy de Dome, est comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu d'ames en cette
commune laquelle nous a declaré que le jourd'huij a cinq heures du soir, est né un enfant du
Gidon — sexe masculin en sa maison au lieu des vers en cette commune quelle nous presente et auquel
Jean — elle a declaré donner le prenom de jean, lequel enfant est né de marie chabaus Epouse de pierre
gidon cultivateurs habitant dud. lieu des vers en cette commune, ladite declaration et presentation
faite en presence de jean gidon et autre jean gidon tous deux dage majeur, cultivateurs
habitants dud. lieu des vers en cette commune, qui ont declarés ainsij que la comparante ne savoir
signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisseau
maire

18. juillet — L'an mil huit cent dix neuf, le dix huit juillet a sept heures du soir, pardevant nous george chaboisseau
maire et officier de l'etat civil de la commune d'Ey arrondissement d'Ambert Département du puy
97. de dome, est comparu, françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu d'ames en cette commune
Montel — laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a quatre heures du matin est né un enfant du sexe
antoine — masculin en sa maison au lieu d'enfant plantat en cette commune, quelle nous presente et auquel elle
a donné le prenom d'antoine, lequel enfant est né d'anne ninchij Epouse d'antoine
montel sieur delongt habitant dud. lieu d'enfant plantat en cette commune, ladite declaration
et presentation faite en presence de montel, et marie chanion tous deux dage majeur
habitants dud. lieu d'enfant plantat en cette commune, qui ont declarés ainsij que la comparante
ne savoir signer, apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé
les dits jour et an

Chaboisseau
maire

22. juillet — L'an mil huit cent dix neuf, le vingt deux juillet a huit heures du soir, pardevant nous george
chaboisseau maire et officier de l'etat civil de la commune d'Ey arrondissement d'Ambert
98. département du puy de Dome, est comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu
d'ames en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'huij a cinq heures du matin
Sauzet — est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu d'esfossou en cette commune quelle nous
Claude — presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Claude, lequel enfant est né de
claudine chanivet Epouse de marc Sauzet sieur delongt habitant dud. lieu de esfossou
en cette commune ladite declaration faite en presence de Blaise fougere et Blaise
chanivet tous deux Sage majeur sieurs delongt habitants dud. lieu de esfossou en cette
commune qui ont declarés ainsij que la comparante ne savoir signer apres que
lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisseau
maire

26. juillet

N° 39

Longechal

Anne

L'an mil huit cent dix neuf, le vingt six juillet a deux heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Issoire département du puy de Dome, est comparu Jeanne Chadue Sage femme habitante du lieu de la maudin dépendant de cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du soir, est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de la maudin dépendant de cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom d'Anne laquelle enfant est né de Suzanne Boissiers epouse de Etienne Longechal, sieur de Longt habitant du lieu de la maudin dépendant de cette commune, laditte declaration et presentation faite en presence de Marie Bonnet, et Pierre Maisons, tous deux d'age majeurs, habitant sieur de Longt, dud. lieu de la maudin dépendant de cette commune, et ont comparante les dits temoins declarés ne savoir signer, de ce interpellés suivant la loi, de ce dont et de tout nous avons signé, les dits jour et an

Chaboissier
maire

16. août

Nos matin

Marie

L'an mil huit cent dix neuf, le seize août a sept heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement dépendant du puy de Dome

et comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu Dumas dépendant de cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin, est né un enfant du sexe feminin en sa

Maison

Jeanne

maison au lieu de Chard, en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeanne, laquelle enfant est né d'Anne Boissiers epouse de Claude Maison, sieur de Longt habitant du lieu de Chard, en cette commune, laditte declaration et presentation faite en presence de Jean Maison, et Etienne Longechal, dâge majeurs sieurs de Longt habitant dud. lieu de Chard, en cette commune, qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

17. août

Nos matin

Marie

L'an mil huit cent, dix neuf et le dix sept août a huit heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement dépendant du puy de Dome, est comparu françoise Mougeres Sage femme habitante du lieu Dumas dépendant de cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a six heures du matin, est né un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de Roure en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Marie, laquelle enfant est né d'Antoinette Mathieu, et de Pierre Nos matin métayer au domaine de Roure en cette commune, laditte declaration et presentation faite en presence de Pierre Peyridon et François Dumas, dâge majeurs sieurs de Longt habitant dud. Longt d'Echandelis en cette commune, qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite de la presente acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

18. août

Desclade

Anne

L'an mil huit cent dix neuf, et le dix huit août a dix heures du matin pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement dépendant du puy de Dome, est comparu Jeanette Chadue Sage femme habitante du lieu du Maudin dépendant de cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a deux heures du soir, est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu du Maudin dépendant de cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom d'Anne, laquelle enfant est né de Marie Boudejras, épouse de Etienne Desclade sieurs de Longt habitant dud. lieu du Maudin dépendant de cette commune. laditte declaration faite en presence de Charles Cornut et Pierre Peyridon cultivateurs habitants dud. Longt d'Echandelis en cette commune qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du presente acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

18. 7bre
n°
17.
Gidon
Jean

L'an mil huit cent dix neuf, Et le dix huit Septembre a Deux Heures Du Soir, pardevant nous georges Chaboisseau maire Et officier de l'Etat civil de la commune, D'Echandelis, arrondissement d'Aimbert Departement Du puij de Dome, Est Comparu françoise Rougeron Sage femme, habitante du lieu dumas En cette commune, laquelle nous a declaré que le jourdhuis a Une heure Du Soir, Est ne Un Enfant de Sexe masculin En Sa maison au lieu Des vés En cette commune, quelle nous presente, Et auquel Elle a Declaré Donnés le prenom de Jean, lequel Enfant Est ne' de marie chabau, Epouse De Jean gidon Cultivateur habitant du lieu Des vés Ditte commune. laditte Declaration Et presentation faite En presence de Jean gidon pieres gidon, Sage moyens cultivateurs habitant Dit lieu Des vés, En cette commune, qui Ont Declarés ne Savoir Signés, a ces que Lecture leurs a été faite Du present acte Ils ont declarés ne Savoir Signés, a quoy nous avons Signé les Jours Et an susdits, la Comparante aussi declarés ne Savoir Signés

Chaboisseau
maire

9. 8bre
Gidon
Jean

L'an mil huit cent dix neuf, Et le neuf octobre a Six heures Du Soir, pardevant nous georges Chaboisseau maire Et officier de l'Etat civil de la commune D'Echandelis, arrondissement d'Aimbert Departement Du puij de Dome, Est Comparu françoise Rougeron, Sage femme habitante du lieu dumas En cette commune, laquelle nous a Declaré que ce matin a cinq heures Et ne Un Enfant du Sexe masculin En Sa maison au Rougt d'Echandelis quelle nous presente, Et auquel Elle a Declaré donnés le prenom de françois, lequel Enfant Est ne' de marie vacheron, Epouse de pierre vacheron garde habitant dud. Rougt D'Echandelis En cette commune, laditte Declaration Et presentation faite En presence de françois fontbonne Et françois fontbonne, Et françois Coudot, Sage majeurs cabaretiers Et garde habitants dud. Rougt D'Echandelis En cette, commune qui ont Signés le present acte avec nous, la comparante a Declaré ne Savoir Signés, a ces que Lecture leurs a été faite a Tous les Jours Et an susdits

Chaboisseau
maire

30. 8bre
hs.
Terrasse
Jacque

L'an mil huit cent dix neuf a le Trente octobre a Dix heures Du matin, pardevant nous georges Chaboisseau maire Et officiers De l'Etat civil de la commune D'Echandelis arrondissement d'Aimbert Departement Du puij de Dome, Et comparu françoise Rougeron Sage femme habitante du lieu de Mas En cette commune, laquelle nous a Declaré que le jourdhuis a cinq heures Du Soir, Est ne un Enfant du Sexe masculin En Sa maison au lieu Dumas En cette commune, quelle nous presente, Et auquel Elle a Declaré Donnés le prenom de Jacque, lequel Enfant Est ne' de claudine Rouneria Epouse de claude Terrasse Terrasse cultivateurs habitant dud. lieu Dumas En cette commune, laditte Declaration faite En presence de Jacque Et guilhaume Dutours, Sage majeurs pieces De dit Rougt habitants dud. lieu Dumas En cette commune, qui ont Declarés ne Savoir Signés apres que Lecture leurs a été faite Du present acte que nous avons Signé les Jours Et an susdits la comparante aussi Declaré ne Savoir Signés

Chaboisseau
maire

Vacheron
françois

pr. 9bre
46.
Rouneria
marie

L'an mil huit cent dix neuf, Et le premiers novembre a une heure Du Soir pardevant nous georges Chaboisseau maire Et officiers De l'Etat civil De la commune D'Echandelis arrondissement d'Aimbert Departement Du puij De Dome, Est Comparus Jeanne chaduc Sage femme habitante du lieu Du moulin De giij En cette Commune, laquelle nous a Declaré que le jourdhuis a Six heures Du Soirs, Est ne un Enfant Du Sexe feminin En Sa maison au moulin De giij En cette commune, quelle nous presente Et auquel Elle a Declaré Donnés le prenom de marie, laquelle Enfant Est ne' de Damien Sarron Epouse de Etienne Rouneria, cultivateurs habitant du Village du moulin De giij En cette commune, laditte Declaration Et presentation, faite En presence De Marie Rouneria, Et Damien Rouneria Tous deux Sage majeurs habitants du lieu Du moulin De giij En cette commune, qui ont Declarés ainsij que la Comparante apres que Lecture leurs a été faite Du present acte que nous avons Signé les Jours Et ans susdits + ne Savoir Signer De ainsij a prouvé

Chaboisseau
maire

10. 9bre
8bre.

Terrasse
Claudine

L'an mil huit cent dix neuf, le dix novembre a dix heure du matin, pardevant nous, georges chabordier maire & officier de l'état civil de la commune de Pesmes, arrondissement d'Amblent département de la haute saone, est comparu françois Bergeret age de trente ans, habitant de la dite commune de Pesmes, lequel nous a declaré que le vingt trois du mois de ce jourd'hui est né en sa maison au lieu dit au fourneau de cette commune, un enfant de sexe feminin de lui declarant & de marie Claudine Terrasse, son epouse agée de trente ans, sans profession, habitant avec lui au lieu dit au fourneau de cette commune, lequel enfant lui est né de mariage, auquel il a declaré donner le prenom de Claudine, ladite declaration faite en presence de louis Terrasse cultivateur habitant de la dite commune de Pesmes, age majeur & de andré condeijras, age majeur cultivateur habitant dud. lieu de pesmes voisin de la mere de l'enfant & temoins de la comparante declaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. De quoi nous avons dressé le present acte que nous avons signé les dits jour mois & an que dessus.

Chabordier
maire

Clos & arrêté le present Registre par nous soussigné maire de la commune de Pesmes le trente un decembre mil huit cent dix neuf.

Chabordier
maire

Table alphabetique des actes contenus au present Registre

| N° D'ordre | Noms & Prenoms | N° du Registre | Date De Lacte |
|---|---|---|---|
| 1 | Angladé Catherine | 4 | 8 Mars |
| 2 | Barriere Bonaite | 11 | Cinq avril |
| 3 | Bournerie Antoinette | 24 | 15 Mai |
| 4 | Buisson Jeanne | 40 | 16 aout |
| 5 | Bournerie Marie | 46 | 1er Novembre |
| 6 | Coudeyras Marie | 6 | 17 Mars |
| 7 | Communal antoine | 10 | 5 avril |
| 8 | Chevalier Claude | 13 | 15 avril |
| 9 | Communal Claudine | 15 | 17 avril |
| 10 | Chataignier Marie | 17 | 29 avril |
| 11 | Coupat Marie | 23 | 14 Mai |
| 12 | Chevalier jean | 29 | 4 juin |
| 13 | Chantetoube Marie | 33 | 10 juin |
| 14 | Dutour Marie | 5 | 17 Mars |
| 15 | Dutour Berienger | 12 | 10 avril |
| 16 | Dischampt Laurent | 21 | 5 Mai |
| 17 | Dutour Marie | 31 | 6 juin |
| 18 | Desuselade anne | 42 | 18 aout |
| 19 | Chalier Gilberte | 16 | 21 avril |
| 20 | Flotte George | 20 | 3 Mai |
| 21 | Faurie Magdelaine | 25 | 26 Mai |
| 22 | Flot Guillaume | 30 | 6 juin |
| 23 | Genestier antoine | 1er | 13 janvier |
| 24 | Genestier Pierre | 9 | 3 avril |
| 25 | Guion jean | 36 | 15 avril |
| 26 | Guion jean | 43 | 18 7bre |
| 27 | Bormalet Marie | 41 | 17 aout |
| 28 | Longuhal Marie | 3 | 30 janvier |
| 29 | Longuhal anne | 39 | 26 juillet |
| 30 | Mayet Marie | 8 | 2 avril |
| 31 | Marsepoil pierre | 32 | 7 juillet |
| 32 | Moulet antoine | 37 | 18 avril |
| 33 | Pointud annet | 18 | 29 avril |
| 34 | Puypinon Francois | 27 | 29 Mai |
| 35 | Pointud annet | 28 | 2 juin |
| 36 | Pialat Mathieu | 34 | 11 juin |
| 37 | Rouvet joseph | 4 | 17 avril |
| 38 | Rocque Claude | 19 | 30 avril |
| 39 | Renaudias Marie | 22 | 8 Mai |
| 40 | Renaudias Claude | 26 | 26 Mai |
| 41 | Sauzet Claude | 2 | 25 janvier |
| 42 | Sauzet Claude | 38 | 22 juillet |
| 43 | Tourdot jeanne | 7 | 21 Mars |
| 44 | Tourneur anne | 35 | 13 juillet |
| 45 | Terrasse jacques | 45 | 30 octobre |
| 46 | Terrasse Claudine | 47 | 10 7bre |
| 47 | Vacheron Francois | 44 | 7 octobre |

5/4.3

1 G 7

ANNÉE 1820.

MAIRIE
d Echandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d Aubert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

NAISSANCES.

# REGISTRE

## SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1820.

*PAR Nous* Jean Baptiste Collangettes Juge de *du Tribunal de première instance séant à* Aubusson *arrondissement d* Aubusson *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Naissance pendant l'année mil huit cent vingt, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* huit *feuillets.*

*Fait double, à* Aubusson *le* Dix huit *décembre mil huit cent dix-neuf.* Collangettes

n°. 1er.

5. janvier — Aujourd'hui cinq janvier mil huit cent vingt a deux heures du soir, pardevant nous George Chabrefiers maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département du puy de Dome, est comparu jeanne Chadeuge page femme habitante du lieu de Daubert Departement du puy de Dome, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin
David — du moulin de giry en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin
marthe — Et né un enfant du Sexe feminin En Sa maison au lieu de Chérid En cette commune, quelle nous presente
auquel elle a declaré donner le prenom de marthe, laquelle enfant Est né de marie Longechal
Epouze de guillaume David, lieurs de longt habitant dud. lieu de chérid En cette commune; ladite
Declaration et presentation faite En presence de marc Et antoine Longechal Dage majeurs lieurs
de longt habitants dudit lieu du moulin de giry En cette commune, qui ont declaré ainsi que la
Comparante ne savoir signer ainsi que Lecture leurs a été faite du present acte que nous
avons signé les dt. jours et an)

Chabrefiers
maire

2. 4. février — L'an mil huit cent vingt, Et le quatre février a dix heures du matin pardevant nous george chabrefiers
maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson département du puy
Pouyet — de dome, est comparu françoise Nugeres page femme habitante du lieu dumas En cette commune
françoise — laquelle nous a declaré que le jourd'hui a neuf heures du soir Est né un enfant du Sexe feminin
En Sa maison au lieu dudit dumas En cette quelle nous presente, Et auquel elle a declaré
donner le prenom de françoise, laquelle enfant Est né de jacqueline Estivard Epouse de
Jean pouyet chanon habitant dud. lieu dudit dumas En cette commune; ladite declaration
faite En presence de marc chanon, Et de benoit monteil, tous deux dage majeurs, lieurs de long
habitants dud. lieu dudit dumas En cette commune qui ont declaré ne savoir signer, ainsi Et
la comparante ainsi que Lecture leurs a été faite du present acte que nous avons signé les dt. jour et an

Chabrefiers
maire

11. avril
5e
Jougeres
Maize

L'an mil huit cent vingt, le onze avril a Deux heures du Soir pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert Departement du puy de Dome, est comparu francoise Brugere, Sage femme habitante du lieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a Six heures du Soir est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison au lieu de ſiopon en cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de Maize, lequel Enfant est né de Benoitte Dutour Epouse de Maize Jougeres Cesar Delonght habitant dudit lieu de ſiopon, En cette commune; laditte declaration et presentation, faite En presence de Maize Jougeres, et Maize chonion, d'age majeur Journaliers habitants dud. lieu de ſiopon En cette commune, qui ont declarés ne Savoir Signer ainsi que la comparante, après que lecture leurs a été faite du present acte que nous avons Signé les jours et an

Chaboissier
maire

19. avril
4
Dumas
Jeanne

L'an mil huit cent vingt, le dix neuf avril, a Six heures du Soir, pardevant nous george chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert Departement du puy de Dome, est comparu francoise Brugere, Sage femme habitante du lieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin est né un enfant du Sexe feminin en Sa maison au lieu dumas, En cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeanne, lequel Enfant, est né de catherine Dutour, Epouse de jacque dumas Jeannet moinas, et de guilhaume Dutours, d'age majeur pieurs delonght habitants dud. lieu dumas En cette commune, qui ont declarés avec la comparante ne Savoir Signer après que lecture leurs a été faite du present acte que nous avons Signé les jours et an

Chaboissier
maire

24. avril
5
Roche Maize

L'an mil huit cent vingt, le vingt quatre avril a cinq heures du Soir pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert Departement du puy de Dome, est comparu marie Chalimbaud, Sage femme habitante du lieu de la faije En cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a deux heures du matin, est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison au lieu de la faije En cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de Maize, lequel Enfant est né d'Anne chassaigne Epouse de jean Roche, journalier habitant dud. lieu de la faije En cette commune, la dite declaration et presentation faite En presence de Joseph pointud, et francois pointud, d'age majeur cultivateurs habitants dud. lieu de la faije En cette commune, qui ont declarés avec la comparante ne Savoir Signer, après que lecture leurs a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

24. avril
6
Chonion
marie

L'an mil huit cent vingt, le vingt quatre avril a Six heures du Soir, pardevant nous, george Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert Departement du puy de Dome, est comparu, francoise Brugere Sage femme habitante du lieu de Barrat En cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a Six heures du matin est né un enfant du Sexe feminin, En Sa maison au lieu declaré En cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, laquelle Enfant, est née de catherine chalimbaud, Epouse de pierre chonion, Cesar delonght habitant dud. lieu de barrat En cette commune, la dite declaration et presentation faite En presence, de Antoine chonion et Antoine condijras d'age majeurs journaliers, habitants dud. lieu de barrat En cette commune, qui ont declarés ainsi que la comparante ne Savoir Signer, après que lecture leurs a été faite du present acte que nous avons Signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

10.

1.

24 avril
9.
Clavelier
Renoille

L'an mil huit cent vingt, Et le vingt quatre avril, a sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Eteaudelis arrondissement d'Aubiet département du Gers, est comparu Renoille Dumas [illegible] habitante du lieu du Buisson en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui, a deux heures du matin, est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu du Buisson en cette commune [illegible] présente pour donner le prénom de Louise, laquelle enfant est née de Jeanne Renoille [illegible] Sieur Delonge habitant dud. lieu du Buisson en cette commune; ladite déclaration faite en présence d'Antoine Renoille, et Jean Clavelier, Sage majeurs, journaliers habitants dud. lieu du Buisson en cette commune; lesquels et la comparante, nous ont déclaré ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jours et an.

Chaboissier
maire

25 avril
8.
Vieilly marie
Ginj

L'an mil huit cent vingt, Et le vingt cinq avril, a cinq heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Eteaudelis arrondissement d'Aubiet département du Gers, est comparu Jeanne Chaduc Sage femme, habitante du lieu de Moulin de Ginj en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui, a trois heures du matin, est né un enfant du sexe féminin en sa maison, audit lieu dit Eteaudelis en cette commune, qu'elle nous présente, auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, lequel enfant est né de Marthe Ginj son épouse de présente Vieilly, métayers au domaine dit Eteaudelis en cette commune; ladite déclaration faite en présence d'Antoine Vieilly, et d'Antoine Nouvenie, âgé majeurs propriétaires habitants du lieu de Condijeas en cette commune, ledit Vieilly a signé avec nous le présent acte, lesd. Nouvenie, et la comparante ont déclaré ne le savoir faire de ce enquis; lecture faite desdits lesd. jours et an Vieilly

Chaboissier
maire

25 avril
9.
Renaud
Marguerite

L'an mil huit cent vingt, Et le vingt cinq avril, a sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Eteaudelis, arrondissement d'Aubiet, département du Gers, est comparu Marguerite Sauvadet, Sage femme habitante du lieu de Dausfrères en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de Dausfrères en cette commune, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marguerite, lequel enfant est né de Jeanne Renaud, épouse de Claude Renaud, cultivateur habitant dud. lieu de Dausfrères en cette commune, ladite déclaration faite en présence, d'Antoine Renaud, et Pierre Renaudies jours de longe, âgé majeurs habitants dud. lieu de Dausfrères en cette commune, qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jours et an

Chaboissier
maire

26 avril
10.
Nouvenie
Etienne

L'an mil huit cent vingt, Et le vingt six avril, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Eteaudelis, arrondissement d'Aubiet, département du Gers est comparu marie Chaboissier Sage femme habitante du lieu de Dausfrères en cette commune laquelle nous a déclaré que le jourd'hier a sept heures du soir, est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Dausfrères en cette commune, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Etienne, lequel enfant est né de marie Jouquet, Jeanne de Blaize Nouvenie Sieur de Longe, habitant dud. lieu de Dausfrères en cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Joseph Renaud, et d'Antoine Renaud, âgé majeurs Sieur de Longe habitants dud. lieu de Dausfrères en cette commune, qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesd. jours et an à dix heures du matin en présence

Chaboissier
maire

5. mai

N°. 11

Jouvet Pierre marie

Jan mil huit cent vingt, le cinq mai, a cinq heures du soir, pardevant nous george chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du puy de Dome, et comparu, jeanne chadue Sage femme habitante dudit lieu du moulin de cinq en cette commune, laquelle, nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin, est né un enfant du sexe feminin en sa maison audit lieu de l'espedat en cette commune, qu'elle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de marie, laquelle enfant est né d'anne chamyroux Epouse de pierre jouvet cultivateur habitant dudit lieu de l'espedat en cette commune, de ce avoit present acte, lesdits jouvet habitant dudit lieu de l'espedat en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de pierre marie jouvet, et louis maijet, tous deux majeurs habitants propriétaires audit lieu de l'espedat en cette commune, lesquels et ladite comparante ont declaré ne savoir signer, agréé que lecture leur ait été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

15. mai

12.

Condeyras Jean

Jan mil huit cent vingt, le quinze mai a six heures du soir, pardevant nous george chaboissier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement, d'Aubert département du puy de Dome, et comparu, françoise Rougeyre Sage femme habitante dudit lieu du moulin en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de Boisson en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de jean, lequel enfant est né de marie jouvet et de pierre condeyras, jeune de longt habitant dudit lieu de Boisson en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de jean chevalier, et antoine jouvet, tous deux majeurs, jeune de longt habitants dudit lieu de Boisson en cette commune qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, agréé que lecture leur ait été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

23. mai

13.

Jouvet Marguerite marie

Jan mil huit cent ~~vingt~~, le ~~cinq~~ trois mai a dix heures du matin, pardevant nous george chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du puy de Dome, et comparu françoise Rougeyre Sage femme habitante dudit lieu du moulin en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a sept heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison audit lieu de l'espinade en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de marguerite marie, laquelle enfant est né d'antoinette condeyras, epouse de joseph Jouvet jeune de longt habitant dudit lieu de la grande en cette commune, ladite declaration faite en presence de pierre jouvet et charles camut, tous deux majeurs cultivateurs habitants du Mouget d'Echandelis, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer agréé qu'il leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

30. mai

14.

Jouvet Jean

Jan mil huit cent vingt, le trente mai a sept heures du soir, pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du puy de Dome et comparu françoise Rougeyre Sage femme habitante dudit lieu du moulin en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de condeyras en cette commune qu'elle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de jean lequel enfant est né de ~~catherine~~ antoinette condeyrat epouse d'antoine Jouvet jeune de longt habitant dudit lieu de condeyras en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence d'antoine jouvet et de françois chamyroux tous deux majeurs de longt habitants dudit lieu de condeyras en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, agréé qu'il leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

31 mai — N°. 15. — Chavelier Antoine

L'an mil huit cent vingt, le trente un mai a six heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune Richandelis arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, est comparu Catherine Jaunie âgée de trente ans habitante de Bourget Richandelis laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin, est née un enfant du sexe masculin en son domicile audit Bourget Richandelis, laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine, et a signé la minute du présent acte avec nous. Et le dit enfant du sexe masculin en notre présence, lequel enfant est né de Marie Jargotte Goute de Etienne Chavelier Sieur de Bourget habitant dudit lieu du Buisson en cette commune; ladite déclaration et présentation faites en présence de Antoine Jargotte et de Jean Chavelier journaliers habitants dudit lieu du Buisson en cette commune qui ont déclaré ne savoir signer ainsi que la comparante, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jours et ans

Chaboissier maire

31 mai — 16. — Supridon Etienne enfant naturel

L'an mil huit cent vingt, le trente un mai a sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune Richandelis, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, est comparu François Rougeras sage femme habitante dudit lieu de Jumas en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin, une supridon non mariée est accouchée d'un enfant du sexe masculin, en son domicile audit Bourget Richandelis, lequel nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Etienne supridon; ladite déclaration et présentation faites en présence de Pierre supridon et Joseph Pointaud, âgés majeurs, cultivateurs habitants les chefs lieu de la commune Richandelis, qui ont déclaré ainsi que la comparante ne savoir signer après qu'il leur a été fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jours et ans

Chaboissier maire

3 juin — 17. — David Marie

L'an mil huit cent vingt, le trois juin, a huit heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune Richandelis arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, est comparu Jeanne Chevalier sage femme, habitante du lieu du moulin de Legiry en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né en son domicile audit lieu du moulin de Legiry en cette commune, un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu du moulin de Legiry en cette commune, lequel enfant est né de Marie Antoinette Jeanne Sade épouse de Pierre David Sieur de Longet habitant dudit lieu du moulin de Legiry en cette commune; ladite déclaration et présentation faites en présence de Pierre David Sieur de Longet habitant dudit lieu du moulin de Legiry en cette commune, qui ont déclaré ainsi que la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jours et ans

Chaboissier maire

5 juin — 18 — Communal Etienne

L'an mil huit cent vingt, le cinq juin, a dix heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune Richandelis, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, est comparu François Rougeras sage femme habitante du lieu dudit Jumas en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui a huit heures du soir, est né un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Chabreiras en cette commune, laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Etienne, lequel enfant est né de Marie Terrasse épouse de Antoine communal, Sieur de Longet habitant du lieu de Chabreiras en cette commune; ladite déclaration et présentation faites en présence de Jean Terrasse et de Pierre Terrasse âgés majeurs Sieur de Longet habitants dudit lieu de Chabreiras en cette commune qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jours et ans

Chaboissier maire

6 juin
N° 19
Libertié
alexandre

L'an mil huit cent vingt, et le Six juin, a cinq heures Du Soir, pardevant nous georges Chaboisseau maire et officier de letat civil de la commune Dechandelis, arrondissement Dambert Departement Du puij Dedome, Est comparu Jeanoire Rougeres sage femme habitante Dudit lieu Dumas En cette Commune, laquelle nous a Declaré que ce jourdhuij a deux heures Du matin Est ne un Enfant Du Sexe masculin En Sa maison audit lieu Du chef Ln cette commune, quelle nous presente et auquel elle a Declaré Donner le prenom dalexandre, legnel Enfant Est ne De jeanne jeanoire Dite Delongt habitant Dud. lieu Dumas Ln cette Commune Epouse De antoine Libertié Cleur Delongt habitant Dud. lieu Du chef En cette Commune laditte Declaration et presentation Etant faite En presence De Benoit grenouilles et annet Champroux, Dage majeurs Cultivateurs habitants Dudit lieu Du chef En cette Commune qui ont Declarés ainsij que la Comparante ne savoir signer, de ce requis lecture leur a été faite Dupresent acte que nous avons signé lesdits jours et ans.

Chaboisseau
maire

6 juin
20.
longechal
aimé

L'an mil huit cent vingt, et le six juin a sept heures Du Soir, pardevant nous georges chaboisseau maire et officier Dellat civil De la Commune Dechandelis, arrondissement Dambert Departement Du puij De Dome Est comparu, jeanne chadue sage femme habitante Dudit lieu Du moulin De giroj, laquelle commune, laquelle nous a Declaré que ce jourdhuij a cinq heures Du matin Est ne un Enfant Du Sexe feminin En Sa maison audit lieu Du moulin De giroj En cette commune quelle nous presente et auquel elle a Declare Donner le prenom Daimé, legnel Enfant Est ne De marguerite Debarge Epouse Dantoine longechal Cleur Delongt habitant Dudit lieu Du moulin Degiroj En cette commune laditte Declaration et presentation faite En presence De antoine longechal, et De marie longechal, Dage majeur habitants Cultivateurs Dud. lieu Du moulin Degiroj En cette commune, qui ont Declares Cet Declarent ne savoir signer apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons signé ledit jour et ans
Renvoij approuvé

Chaboisseau
maire

7 juin
21.
Nouvet
michelle

L'an mil huit cent vingt, et le Sept juin a huit heures Du soir, pardevant nous georges chaboisseau, maire et officier Dellat civil Dela commune Dechandelis, arrondissement Dambert Du Departement Du puij De Dome Est comparu jeanne chadue sage femme habitante Dudit lieu Du moulin Degiroj En cette commune laquelle nous a Declare que ce jourdhuij a quatre heures Du matin Est ne un Enfant Du Sexe feminin En Sa maison audit lieu Du moulin Degiroj En cette commune quelle nous presente, et auquel elle a Declare Donner le prenom De michelle, laquelle Enfant Est ne De marie grange Epouse De Blaize Nouvet Cleur Delongt habitant Dud. lieu Du moulin Degiroj laditte Declaration Et presentation faite En presence De pierre Buisson, et dantoine longechal Dage majeur, Cleur Delongt habitants Dud. lieu Du moulin En cette commune, qui ont Declarés ainsij que la Comparante ne savoir signer apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons signé lesdits jours et ans

Chaboisseau
maire

8 juin
22.
Barriere
guillaume

L'an mil huit cent vingt Et huit juin, en Six heures Du Soir, pardevant nous georges Chaboisseau maire, et officier Dellat civil Dela commune Dechandelis arrondissement, Dambert Departement Du puij De Dome, Est comparu jeanoire Rougeres Sage femme habitante Du lieu Dumas En cette Commune laquelle nous a Declarés que ce jourdhuij a cinq heures Du matin Est ne un Enfant Du Sexe masculin En Sa maison audit lieu Dumas En cette commune quelle nous presente, et auquel elle a Declaré Donner le prenom De guillaume, legnel Enfant Est ne De marie dutour femme De jacque Barriere, Cleur Delongt habitant Dud. lieu Dumas En cette commune, laditte Declaration et presentation, faite En presence De guillaume, et jacque Dutour freres Dage majeur, Cleurs Delongt habitants Dud. lieu Dumas En cette commune, qui ont Declarés ne savoir signer apres que Lecture leur a été faite Du present acte que nous avons signé lesdits jours et ans

Chaboisseau
maire

N°. 23. Chomion Jeanne

13. juin — L'an mil huit cent vingt-six le treize juin a dix heures du matin pardevant nous george Chaboissier maire et officier d'etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome est comparu françoise Nougères Sage femme habitante du dit Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a neuf heures du soir est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de deux freres en cette commune, quelle nous presente, et auquel elle a declaré donner le prenom de Jeanne, laquelle enfant est née d'Anne Chevalier épouse de Jean Chomion cultivateur habitant dud. lieu de deux freres en cette commune ladite declaration et presentation faite en presence de pierre Renaudias, et claude mariey, l'un et l'autre âgé majeur tous deux habitants dud. lieu de deux freres en cette commune, qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

George Chaboissier maire

N°. 24. Navaux françoise

14. juin — L'an mil huit cent vingt-six le quatorze juin a huit heures du soir pardevant nous george Chaboissier maire et officier d'etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome est comparu catherine faurie Sage femme habitante du Bourg d'Echandelis laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu d'Echandelis chef lieu de commune, quelle nous presente et auquelle elle a declaré donner le prenom de françoise; laquelle enfant est née de françoise guyon épouse de Marie Navaux, maçon habitant dud. Bourg d'Echandelis. ladite commune ladite declaration et presentation, faite en presence de françois dumas, et pierre guyon cultivateurs habitants dudit lieu d'Echandelis, qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signés après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signés les dits jours et an.

George Chaboissier maire

N°. 25. Nejnard anne

15. juin — L'an mil huit cent vingt, le quinze juin, dix heures du matin pardevant nous george chaboissier, maire et officier d'etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu, françoise Nougeres sage femme habitante du lieu dumas en cette commune laquelle nous a declaré que le jourd'hui à sept heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de la forestene en cette commune; quelle nous presente, et auquel elle a donné le prenom d'anne laquelle enfant est née de marguerite anglade épouse de Nejnard Tessonnaut habitant dud. lieu de la forestene en cette commune; ladite declaration et presentation faite en presence de pierre anglade et d'antoine vaure, journaliers, habitants dud. lieu de la forestene en cette commune, qui ont declarés ne savoir signé ainsi que la comparante après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

George Chaboissier maire

N°. 26. anglade françoise

17. juin — L'an mil huit cent vingt-six le dix sept juin a cinq heures du soir, pardevant nous george chaboissier, maire et officier d'etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dome est comparu françoise Nougeres sage femme habitante du lieu dumas en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin est né un enfant du sexe feminin en sa maison du lieu de chord en cette commune, quelle nous presente et auquelle elle a donné le prenom de françoise, laquelle enfant est née de marguerite Navard femme de benoit anglade, cultivateur habitant dud. lieu de chord en cette commune; ladite declaration et presentation, faite en presence de Etienne longechot, et d'antoine Navard, tous deux habitants dud. lieu de chord en cette commune qui ont declarés, avec la comparante ne savoir signés après quil leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

George Chaboissier maire

17. Juin — L'an mil huit cent vingt, Et le dix sept juin, a huit heures du Soir, pardevant nous georges Chaboisier maire Et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aimbert, Departement du puis de Dome, Est comparu françoise Rougeron sage femme habitante du lieu Dumas en cette commune laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin Est né un Enfant du sexe feminin en sa maison du lieu Dumas en cette commune, quelle nous presente Et auquel elle a donné le

N° 27.

Dumas françoise

prenom de françoise, laquelle Enfant Est née de magdeleine Dumas, Epouse de claude Dumas Sieur delongt habitant dud. lieu Dumas en cette commune, laditte declaration Et presentation faite En presence d'antoine Dumas, Et guillaume Detour Sieur delongt habitants dudit lieu Dumas En cette commune, qui ont declarés ne savoir signer ainsi que la comparante apres quoi Lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours Et ans

Chaboisier maire

18. Juin — L'an mil huit cent vingt Et le dix huit juin a onze heures du matin, pardevant nous george Chaboisier maire Et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aimbert Departement du puis de Dome, Est Comparus, marguerite Justien, Sage femme habitante du lieu de la bat En

28.

Duchers Jeanne

cette commune, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a neuf heures du matin, Est né un Enfant du sexe feminin En sa maison au lieu de la bat En cette commune quelle nous presente Et auquel elle a donné le prenom de jeanne, laquelle Enfant Est née de jeanne claveliér Epouse de vital Duchers Sieur delongt habitant dud. lieu de la bat En cette commune, laditte declaration Et presentation faite En presence de pierre guyton, Et charles Canut d'age majeurs Cultivateurs habitants du Bourgt d'Echandelis, Chef lieu de commune, qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signer ainsi leur avoirs fait Lecture du present acte que nous avons signé les dits jours Et ans

Chaboisier maire

2. Juillet — L'an mil huit cent Vingt, Et le deux juillet a sept heures du soir, pardevant nous george chaboisier maire Et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aimbert Departement du puis de Dome, Est comparu françoise Rougeron sage femme habitante du lieu dumas En cette

29.

Vauvilhon antoinette

commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin, Est né un Enfant du sexe feminin En sa maison au lieu dumas En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom d'antoinette, laquelle Enfant Est née d'antoinette vauvilhon Epouse de Benoit vauvilhon Sieur delongt habitant dud. lieu dumas En cette commune, laditte declaration Et presentation faite En presence d'antoine dumas Et de jean vauvilhon d'age majeurs Sieur delongt habitants dud. lieu Dumas En cette commune Et qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer ainsi que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours Et ans

Chaboisier maire

3. Juillet — L'an mil huit cent vingt, Et le trois juillet a dix heures du matin pardevant nous georges Chaboisier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aimbert Departement du puis de Dome, Est comparu françoise Rougeron sage femme habitante du lieu

30.

Puthiere catherine

Dumas En cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin Est né un Enfant du sexe feminin En sa maison au lieu Dit de la bat En cette commune quelle nous presente Et auquel Elle a declaré donner le prenom de catherine, laquelle Enfant Est née de jeanne Antoine femme d'antoine puthiere, Sieur delongt habitant du lieu de la bat En cette commune, laditte declaration faite En presence de damien dutours, Et claude claveliér Sage majeurs, cultivateurs habitants, dud. lieu de la bat En cette commune, qui ont declarés ainsi que la comparante ne savoir signer ainsi que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours Et ans

Chaboisier maire

16 juillet — L'an mil huit cent vingt Le seize juillet à onze heures du matin, pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echaudelis, arrondissement d'Auxerre département de l'Yonne, est comparu François Rougeron sage femme habitante du lieu d'Aumas en cette commune, laquelle nous a déclaré que le jourd'hier à cinq heures du soir, est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu d'Aumas en cette commune, quelle nous présente, auquel elle a déclaré donner le prénom d'Anne, laquelle enfant est née d'Anne Marie Garnier épouse de

N° 31.

Dumas Anne

Antoine Dumas, cultivateur demeurant audit lieu d'Aumas en cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Claude Dumas, cultivateur demeurant audit lieu d'Aumas en cette commune, qui a déclaré ne savoir signer ainsi que la comparante après que lecture lecture faite du présent acte que nous avons signé lesdits jours et ans

Chaboisier
Maire

21 juillet — L'an mil huit cent vingt, Le vingt un juillet à six heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis arrondissement d'Auxerre département de l'Yonne est comparu François Rougeron sage femme habitante du lieu d'Aumas en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à onze heures du matin est né un enfant du sexe

32.

Pointud Claude André

masculin en sa maison audit lieu de Bourg d'Echaudelis quelle nous présente, auquel elle a déclaré donner le prénom de Claude André, lequel enfant est né de Gilberte Gaston, Epouse de Joseph Pointud, cultivateur habitant dudit Bourg d'Echaudelis chef lieu de commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Pierre Vachoux et François Coudot garde forestier âgés majeurs majeurs habitants dudit Bourg d'Echaudelis qui ont signés avec nous le présent acte et a comparante a déclaré ne le savoir faire. Lecture faite aux parties les dits jours et ans.

Coudot — Vachoux — Chaboisier

23 juillet — L'an mil huit cent vingt, Le vingt trois juillet à sept heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, arrondissement d'Auxerre département de l'Yonne

93.

Souchon Henriette

est comparu François Rougeron sage femme habitante du lieu d'Aumas en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu de Chaboisier en cette commune quelle nous présente, auquel elle a déclaré donner le prénom de Henriette, lequel enfant est né de Jeanne Guilly femme de Jean Souchon, cultivateur demeurant audit lieu de Chaboisier en cette commune ladite déclaration et présentation faite en présence de Guillaume Dutour et Antoine Guilly âgés majeurs cultivateurs demeurant audit lieu d'Aumas en cette commune, qui ont déclaré ne savoir signer après que lecture leur en a été faite du présent acte que nous avons signé la comparante a déclaré aussi ne savoir signer lesdits jours et ans

Chaboisier
Maire

1er août — L'an mil huit cent vingt, Le premier août à six heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echaudelis, arrondissement d'Auxerre département de l'Yonne, est comparu François Rougeron sage femme habitante du lieu

Ch.

Camuet Antoine

d'Aumas, en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de Bourg d'Echaudelis, quelle nous présente, auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine lequel enfant est né de Michelle vendable femme de Charle Camuet métayer au Bourg d'Echaudelis chef lieu de commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Pierre Vachoux et François Coudot, âgés majeurs, garde forestier habitants dudit Bourg d'Echaudelis qui ont signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne le savoir faire après que lecture leur en a été faite les dits jours et ans

Coudot — Vachoux — Chaboisier
Maire

11 aout
N°95.
Anglade
Marie Antoine

L'an mil huit cent vingt, Le onze aout a neuf heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, Est comparu François Rougeyron sage femme habitante du lieu d'Auroux de cette commune laquelle nous a declaré que le jourd'hier a neuf heure du matin Est ne un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de Buisson en cette commune, quelle nous presente, Et auquel elle a declaré donner le prenom de Marc antoine, lequel enfant est fils de Jeanne Antoine Anglade cultivateur habitant dud. lieu de Buisson en cette commune; Ladite declaration, Et presentation faite en presence d'Antoine Anglade Et de Jean Chavetier, cieux. de plus, Dage majeurs habitants dud. lieu de Buisson en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer, apres quit leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboissier
maire

11. aout
N°96.
Vauchon
Anne

L'an mil huit cent vingt, Le onze aout a quatre heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire, Officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, Est comparu François Rougeyron Sage femme habitante du lieu d'Auroux en cette commune laquelle nous a declaré que le jourd'hui a deux heures du matin Est ne un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu de Buisson en cette commune quelle nous presente Et auquel elle a declaré donner le prenom d'Anne laquelle enfant est fille de François Vauchon, femme d'Antoine Vauchon, cieux. de plus habitant dud. lieu de Buisson en cette commune; Ladite declaration et presentation faite en presence d'André Buisson Et Blaise Rougeyron, dage majeurs cultivateurs habitant dud. lieu de Buisson en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer, apres quit leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboissier
maire

12. aout
N°97.
Chonion
Jean Bapt.

L'an mil huit cent vingt, Le douze aout a sept heures du soir pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, Est comparu Marguerite Pavadet sage femme habitante du lieu d'Auroux en cette commune, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a trois heures du matin Est ne un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu d'Auroux en cette commune, quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de Jean Baptiste, lequel enfant est fils de Jeanne Pouchon femme de Damien Chonion cieux. de plus habitant dud. lieu d'Auroux en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence de Claude Pouchon et de Damien Chonion dage majeur cieux. de plus habitant dud. lieu d'Auroux en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer, apres quit leur a été fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboissier
maire

13. aout
N°98.
Redon
Jacque Louis

L'an mil huit cent vingt, Le treize aout a une heure du matin pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, Est comparu Antoine Redon cieux. de plus habitant du lieu de Chapeux en cette commune lequel nous a declaré que Antoinette Chuzet Sa legitime epouse Est accouchée en sa maison hier dune heure du matin d'un enfant mâle qui nous presente, Et auquel il a donné le prenom de Jacque Louis, ladite declaration et presentation faite en presence d'Antoine Chuzet Et d'Antoine Vieilly, dage majeurs, cieux. de plus habitants dud. lieu de Chapeux en cette commune qui ont declarés ne savoir signer, apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jours et an.

Chaboissier
maire

14 août
N° 9.
Jargette Jean

L'an mil huit cent vingt, le quatorze août, sept heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome est comparu Pierre Jargette meunier habitant du moulin de Mondet cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'huy à trois heures du matin Agatha Agathe Nouaille sa légitime épouse est accouchée d'un enfant mâle en sa maison audit lieu des Borderies qu'il nous présente et auquel il a donné le prénom de Jean, ladite déclaration faite en présence de Pierre Vialle, et de Alexandre Longchal, âgés majeurs cultivateurs habitants du lieu de Chaspeux Echandelis qui ont déclarés ainsi que le comparant ne savoir signer, après quoi lecture de l'acte faite Du présent acte que nous avons signé lesdits jours et an

Chaboisier
maire

14 août
N°
Renaudias Jeanne

L'an mil huit cent vingt, le quatorze août à sept heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, est comparu Marguerite Pauvadet sage femme habitante du lieu d'Denkfeyres cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'huy à quatre heures du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison audit lieu d'Denkfeyres cette commune, laquelle nous a présenté, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jeanne, lequel enfant est née de Catherine Pradat femme de Marie Renaudias, cultivateur habitant dudit lieu d'Denkfeyres cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Pierre, et Louis Renaudias, âgés majeurs, cultivateurs habitants dudit lieu d'Denkfeyres cette commune, qui ont déclarés avec la comparante ne savoir signer après quoi lecture leur a été faite Du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboisier
maire

15 août
N° 11
Magand Marie

L'an mil huit cent vingt, le quinze août sept heures du soir pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du Puy d'Dome est comparu François Mazuyer sage femme habitante du lieu d'Auzon cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'huy à trois heures du matin, est née un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu de Jarret cette commune, laquelle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, laquelle enfant est née de Catherine Chanson épouse de Jean Magand cultivateur habitant dudit lieu de Jarret cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Benoit Magand, et Antoine Coudeyras journaliers habitants dudit lieu de Jarret cette commune, tous deux âgés majeurs qui ont déclarés avec la comparante ne savoir signer après que lecture leur a été faite Du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboisier
maire

17 août
N° 12
Dumas Marie

L'an mil huit cent vingt, le dix sept août, six heures du soir pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dome, est comparu François Mazuyer sage femme habitante du lieu d'Auzon, cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'huy à quatre heures du matin, est née un enfant du sexe féminin en sa maison au lieu d'Dumas cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, laquelle enfant est née de Marie Dumas, épouse de Pierre Dumas, cultivateur habitant dudit lieu d'Dumas cette commune, ladite déclaration et présentation faite en présence de Claude Dumas, et Jacque Dufour, journaliers habitants dudit lieu d'Dumas cette commune, qui ont déclaré avec la comparante ne savoir signer, après que lecture leur a été faite Du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboisier
maire

21. août — L'an mil huit cent vingt, le vingt un août a dix heures du matin, pardevant nous
N°. 43. — georges charboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Eh au delà, arrondissement
d'Ambert, département du puy de dome est comparue, françoise Rougeyre sage femme
habitante du lieu d'umas en cette commune, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a
Natifve — cinq heures du matin elle a un enfant du sexe masculin en sa maison au lieu dit
annet. — en cette commune quelle nous presente et auquel elle a declaré donner le prenom de
annet; lequel enfant est né de marie maistre epouse de pierre Natifve metayer
au domaine dit Nordet en cette commune: ladite declaration et presentation faite
en presence de joseph pourtud, et charles cassut, dage majeur, cultivateurs habitants de
Nordet d'eh au delà en cette commune, qui ont declaré ne savoir signer ainsi que la
comparante après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Charboissier
maire

11. 7bre — L'an mil huit cent vingt, le onze septembre, onze heures du matin, pardevant nous georges charboissier
maire et officier de l'état civil de la commune d'eh au delà, arrondissement d'ambert département
hh. — du puy de dome, est comparu marguerite sauvadet sage femme habitante du lieu de chez pereyre
Condejras — en cette commune, laquelle nous a declaré que le jourd'hui a trois heures du soir est ne un
antoine — enfant du sexe masculin en sa maison au lieu de deux freres en cette commune quelle nous
presente, auquel elle a declaré donner le prenom d'antoine lequel enfant est né de marie
ponchon epouse de georges condejras cultivateur habitant du lieu de deux freres en cette
commune; ladite declaration et presentation faite en presence de pierre Renaudias, et
d'antoine condejras, dage majeur sieurs delongt habitants dud. lieu de deux freres, en cette
commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer, après leur avoir fait
lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Charboissier
maire

15. 7bre — L'an mil huit cent vingt, le quinze septembre a six heures du soir pardevant nous georges charboissier
h5. — maire et officier de l'état civil de la commune d'eh au delà arrondissement d'ambert département du puy
Terrasse — de dome, est comparue françoise Rougeyre sage femme habitante du lieu d'umas en cette commune
Claude — laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est ne un enfant du sexe masculin
en sa maison au lieu d'umas en cette commune, quelle nous presente, auquel elle a donné le
prenom de claude, lequel enfant est né d'aimée d'aithoux femme de jacques louis terrasse manoeuvre
habitant au monteix d'umas en cette commune, ladite declaration et presentation faite en presence
de joseph pourtud, et charles cassut dage majeur cultivateur habitants du bourg d'eh au delà
en cette commune qui ont declarés avec la comparante ne savoir signer après leur avoir fait
lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Charboissier
maire

3 nov. 7bre — L'an mil huit cent vingt, le premier novembre a six heures du soir pardevant nous georges charboissier
16. — maire et officier de l'état civil de la commune d'eh au delà arrondissement d'ambert département
Nourriere — du puy de dome, est comparue, françoise Rougeyre sage femme habitante du lieu d'umas
Claudine — en cette commune, laquelle nous a declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin est ne
un enfant du sexe feminin en sa maison au lieu du monteix de giroj en cette commune
quelle nous presente, auquel elle a donné le prenom de claudine, laquelle enfant de
ne de marie chanion epouse de damien Nourriere, cultivateur habitant dud. lieu de
monteix de giroj en cette commune; ladite declaration faite en presence de pierre
Ranson et antoine longuebat sieurs delongt habitants dud. lieu du monteix de giroj
en cette commune qui ont declarés ne savoir signer ainsi que la comparante, après
leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Charboissier
maire

16 Xbre
N°
17.

Condejras
Etienne

L'an mil huit cent vingt, le Seize Decembre a dix heures du matin, pardevant nous georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, Departement du puy de Dome, est comparue, Jeanne Marie Rougeres, Sage femme habitante dudit lieu dumas, en cette commune laquelle nous a declaré que le jourdhuy, a quatre heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en sa maison audit lieu de la parade en cette commune quelle nous presente et auquel Elle a donné le prenom de Etienne, lequel enfant est né de marie genette Cyprienne de Claude condejras. Sieur de lougt habitant dud. lieu de la parade en cette commune, laditte declaration et presentation faite en presence d'antoine, et d'Etienne condejras, l'age majeurs, Sieur de lougt habitans dud. lieu de la parade en cette commune, qui ont declaré avec la comparante ne savoir signer, de ce requis suivant leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et ans

Chaboissier
maire

27. Xbre
18.

L'an mil huit cent vingt, et le vingt Sept Decembre, a une heure du soir par devant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Ambert, departement du puy de Dome, est comparue Jeanne Marie Rougeres Sage femme, habitante dudit lieu dumas en cette commune, laquelle nous a declaré que le jourdhuy a Sept heures du Soir, est né un enfant du Sexe masculin en Sa maison audit lieu du moulin de giry en cette commune quelle nous presente et auquel Elle a declaré donner le prenom de claude

Chuaijre
Claude

lequel Enfant est né de marie Chuaijre femme de damien Chuaijre, Sieur de lougt habitant dud. lieu du moulin de giry en cette commune, laditte declaration faite en presence de pierre Buisson et d'antoine bouchal Sieur de lougt l'age majeurs habitants dud. lieu du moulin de giry en cette commune, ~~laditte declaration et~~ qui ont declaré ainsi que la comparante ne savoir signer, de ce requis fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et ans -

Chaboissier
maire

Nous avons arrêté le present Registre par nous soussigné maire de la commune d'Echandelis le trente un Decembre mil huit cent vingt —

Chaboissier
maire

# Table alphabétique des actes contenus au présent Registre GG 3

| No. | noms & Prénoms | Date de l'acte | no. de l'acte au Registre |
|---|---|---|---|
| 1er. | anglade françoise | 17. juin | 24. |
| 2. | anglade marie antoine | 11. août | 35. |
| 3. | Arcand marguerite | 25. avril | 9. |
| 4. | Arcayt étienne | 26. avril | 10. |
| 5. | Arrivet guilhaume | 8. juin | 22. |
| 6. | Batiste annet | 21. août | 43 |
| 7 | Bbarmarie claudine | 1er. 9bre | 46. |
| 8 | Chomon marie | 24. avril | 6. |
| 9 | Chevalier benoitte | 24 avril | 7. |
| 10. | Condejras jean | 15. mai | 12. |
| 11 | Chevalier antoine | 31. mai | 15 |
| 12 | Communal étienne | 5. juin | 18 |
| 13 | Chomon jeanne | 13. juin | 23. |
| 14 | Carrut antoine | 1er. aout | 34. |
| 15 | Chomon jean Mayte | 12. aout | 37 |
| 16 | Condejras antoine | 11. 9bre | 44. |
| 17 | Condejras étienne | 16. 9bre | 47. |
| 18 | David martha | 5. janvier | 1er. |
| 19. | Damas jeanne | 19. avril | 4. |
| 20. | David marie | 3. juin | 17 |
| 21. | Dumas françoise | 17. juin | 27. |
| 22 | Duchêr jeanne | 18. juin | 28 |
| 23 | Dumas anne | 14. juillet | 31 |
| 24. | Dumas marie | 17. aout | 42. |
| 25. | fongeres Maize | 11. avril | 3 |
| 26. | fargette jean | 14. aout | 39 |
| 27. | fibertie alexandre | 6. juin | 19. |

| No. | noms & Prénoms | Date de l'acte | Numero de l'acte au Registre |
|---|---|---|---|
| 28 | longechal anne | 6. juin | 6. |
| 29 | magand. marie | 15 aout | 41. |
| 30 | nuyet françoise | 4. janvier | 2 |
| 31. | guyndon étienne | 31 mai | 16. |
| 32. | guilhiere catherine | 7. juillet | 30. |
| 33. | jouvenel chevalier | 21. juillet | 32. |
| 34 | pouthon benoitte | 23. juillet | 33. |
| 35 | Roche Maize | 24. avril | 5. |
| 36 | Rouvet marg.te marie | 23 mai | 13 |
| 37 | Rouvet jean | 30. mai | 14. |
| 38 | Rouvet michelle | 7. juin | 21. |
| 39 | Ravaud françoise | 14. juin | 24. |
| 40. | Reynard anne | 15. juin | 25 |
| 41 | Redon jacque louis | 13. aout | 38. |
| 42 | Renaudias jeanne | 14 avril | 40. |
| 43 | Ravaudet marie | 5. juin | 11. |
| 44 | Terrase claude | 15. 9bre | 45 |
| 45 | Chazire claude | 27. 9bre | 48. |
| 46 | vallis marie | 25. aout | 8. |
| 47. | vaurithon antoinette | 2. juillet | 29. |
| 48 | vaurithon anne | 11. avril | 36. |